LE SOLEIL
est lu dans la quasi-totalité des familles canadiennes-françaises de Québec.
★ ★ ★
80e ANNEE — No 20

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage de la ville et de la région de Québec

QUEBEC, JEUDI 19 JANVIER 1961

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui : Très froid.
Demain : Chutes de neige, froid.
(Voir détails en page 23)

PRIX CINQ CENTS

Le recensement

Québec fait bloc contre Ottawa

Députés fédéraux: "Légers changements"

Ottawa (Gilles Néron) — La mention "canadienne" ne disparaîtra pas de la question No 10 de la fiche du recensement. Le cabinet fédéral n'a pas encore pris de décision à ce sujet, mais c'est ce qui ressort du caucus général des députés conservateurs du Canada. Il y aurait cependant des légers changements dans l'ordre des réponses éventuelles à cette question et dans les instructions aux agents recenseurs. Le caucus ne s'est penché, lors de la séance hebdomadaire d'hier que sur la querelle du recensement. Depuis le retour des députés à Ottawa, la question No 10 a été à l'honneur et chez les ministériels et chez les libéraux.

Selon certaines sources, impossibles à nommer à cause du caractère fermé de ce genre de réunion, les députés sont tombés d'accord, les Québécois aussi, sur la conservation de la question No 10. Cette question qui porte sur l'origine ethnique resterait comme elle se présente actuellement sur les fiches du prochain recensement, sauf un léger changement. Le gouvernement accepterait de changer l'ordre des réponses éventuelles à cette question. Ces réponses sont imprimées sur la fiche. La mention "canadienne" apparaît en tête de liste, puis viennent 27 origines possibles dans l'ordre alphabétique. Le changement consisterait à inclure la mention "canadienne" dans l'ordre alphabétique des réponses. Voilà pour la formulation de la question sur la fiche.

Maintenant, les députés se sont entendus pour que les agents recenseurs puissent accepter deux réponses à cette question. Les représentants de gouvernement ne seraient pas hostiles à cela. Il s'agirait de permettre aux agents d'inscrire deux réponses à la question: "Quelle est votre origine du côté de votre père?" Les gens intéressés à répondre "canadienne" et "française" pourront le faire comme ceux qui désirent répondre uniquement "canadienne" ou uniquement "française", dans le cas de canadiens-français bien entendu. La même liberté sera laissée à tout le monde. Ainsi le recenseur pourra accepter toute origine, celle de "canadienne" incluse.

Il y a un autre changement dans la fiche du prochain recensement sur lequel tout le monde est tombé d'accord. La question no 8, soit celle sur la nationalité des nouveaux arrivés au Canada sera modifiée de façon à inclure la France. Jusqu'ici la France ne figurait pas dans les reponses possibles imprimées sur la fiche. Le T. H. J. G. Diefenbaker ne voit aucune objection à ce changement, au contraire. Quant à M. George Hees, ministre du que cette lacune ne lui ait pas été signalée avant.

Il ressort de ces informations que la commission de trois démographes suggérée par le caucus des conservateurs du Québec mardi soir, ne sera pas nommée. Dans l'intention des Québécois, cette commission aurait revisé les questions No 8, 10, 12 et 13 de façon à les rendre plus scientifiques.

Il faudra néanmoins réimprimer les fiches, ce qui peut coûter $120,000 additionnel. Mais avant, il faut que le cabinet fédéral se prononce.

Les députés de la province de Québec auraient été entièrement d'accord avec les autres députés sur cette solution au problème du recensement.

Un autre caucus à Ottawa

Ottawa (DNC) Les députés conservateurs du Québec tiennent ce matin un caucus à Ottawa. L'habitude veut que les députés ne se rencontrent qu'une fois la semaine. Déjà, ils se sont réunis mardi soir dernier pour étudier la question du recensement. Ici, on croit que ce nouveau caucus porte sur le même sujet.

Mardi soir, les députés québécois faisaient l'unanimité sur la nécessité de refaire le questionnaire du recensement, principalement les questions sur la nationalité, l'origine ethnique et la langue. Ils avaient alors admis que la fameuse question No 10 était non-scientifique. On désirait aussi la disparition des mentions "canadienne" et "E.-U." Cependant, le lendemain, le caucus général de tous les députés conservateurs du Canada se prononçait pour la conservation de la question No 10, telle qu'elle se présente actuellement. Sauf, un léger changement : la mention "canadienne" allant rejoindre son rang d'après l'ordre alphabétique.

Il était à prévoir que cette décision ne satisferait pas les députés du Québec. Ce matin, ils se réunissent pour discuter à nouveau de la chose.

Le caucus se tient à huis clos et rien n'a encore percé.

Des bruits courent sur un voyage éclair qu'aurait fait l'hon. Noël Dorion, secrétaire d'Etat, à Québec hier après-midi. M. Dorion est revenu assez tôt à Ottawa pour participer au caucus d'aujourd'hui.

La nouvelle de la motion votée hier à l'Assemblée législative de Québec, demandant qu'Ottawa biffe la mention "canadienne" crée une sensation dans le milieu parlementaire de la capitale canadienne. On dit que cette motion n'est pas étrangère à la réunion spéciale des députés.

Pour que soit supprimée la mention "Canadienne" – Rejet d'un amendement

Par Henri Dutil

La motion présentée par le député libéral d'Arthabaska, M. Albert Morissette, pour prier le gouvernement canadien de changer la formule du recensement canadien de 1961 de façon à rendre justice aux Canadiens français, en supprimant la mention "Canadienne" et "E.-U." à la question 10, a été votée unanimement, hier, par l'Assemblée Législative, après que la Chambre eut battu par 31 voix à 44 une motion en amendement présentée, au nom de l'opposition, par M. J.-J. Bertrand, député de Missisquoi, ajoutant le nom de la France comme réponse possible à la question 10.

Trois députés ont parlé sur cette question : le proposeur, M. Morissette, le secondeur, M. J.-Claude Plourde, député libéral de Roberval, et M. J.-J. Bertrand, qui a proposé l'amendement de l'Union nationale.

Le député d'Arthabaska a voulu discuter cette question sans aucune partisannerie politique, faisant sienne les paroles de l'exécutif des sociétés St-Jean-Baptiste du Québec qui déclare que "ce n'est pas une question de sentiment et encore moins une manifestation d'un certain racisme."

M. Morissette a ajouté que les Canadiens français ne cherchent qu'une chose : utiliser les moyens mis à leur disposition pour jouer pleinement leur rôle dans la réalité nord-américaine.

Le député d'Arthabaska a rappelé la différence qui existe entre "nationalité" ou "citoyenneté" d'une part, et "origine" d'autre part. Il ne faut pas confondre l'une et l'autre, et le mot "canadien" n'indique pas une origine raciale, mais une nationalité.

"Dans le passé, a dit M. Morissette, on a toujours tenu compte, à chaque recensement décennal, des origines ethniques de notre population et ce recensement a toujours été effectué avec un souci scientifique complet. Aujourd'hui, c'est un droit acquis pour tous les groupes ethniques du pays de connaître leurs effectifs et leur évolution au sein de la communauté canadienne."

Le député a dit ensuite qu'il existe entre les deux principales cultures canadiennes des différences telles qu'elles justifient une répartition des citoyens du Canada en groupe ethniques dont on doit connaître exactement le nombre, si on veut rendre service au commerce, à l'industrie, à la sociologie et à l'histoire. Ces renseignements sont également de nature à orienter les efforts

(Suite à la page 2, 1ère col.)

LE PRESIDENT EISENHOWER et celui qui lui succédera demain, John F. Kennedy, s'entretiennent à la Maison Blanche aujourd'hui. C'est leur deuxième rencontre depuis l'élection de Kennedy. (Téléphoto P. A.)

John Kennedy confère avec Eisenhower

Le nouveau président s'installera à la Maison Blanche dès demain

Le Dr THOMAS DOOLEY, 34 ans, a succombé hier soir à un cancer dans un hôpital de New York. Il était le co-fondateur de "Medico", l'organisme international d'assistance médicale qui dirige six hôpitaux dans le sud-est de l'Asie.

(Téléphoto P.A.)

Washington (UPI) — Le président élu John F. Kennedy s'est rendu à la Maison Blanche aujourd'hui pour conférer une seconde fois avec le président Eisenhower, dont il prendra la place demain. Pendant que ses partisans démocrates sont encore dans l'esprit de la fête de la soirée d'inauguration, Kennedy a strictement entrepris une journée d'affaires.

Kennedy est arrivé à la Maison Blanche à 9:57 a.m. Il a été accueilli par le premier secrétaire de Eisenhower, le général Wilton B. Persons, et par l'attaché de presse de la Maison Blanche, James C. Hagerty. Le président élu, âgé de 43 ans, comme d'habitude, ne portait pas de chapeau, mais il avait un paletôt foncé quand il partit en voiture de sa maison de Georgetown pour se rendre à Washington. Kennedy avait à la main un cahier de notes à feuilles mobiles. Il était souriant et gai quand il se rendit au bureau de l'exécutif pour rencontrer Eisenhower.

Mgr Baggio fustige l'esprit de lucre et les mondanités dans les salons mortuaires

Ottawa (CCC) — Les directeurs de funérailles du Canada ont été enjoints de faire "une révision déchirante" de leur profession, non seulement quant aux prix demandés, mais aussi quant aux coutumes païennes et aux extravagances qui se sont introduites dans les salons funéraires.

(Suite à la page 2, 4e col.)

Québec songerait à enlever à l'OMT le travail de promouvoir le tourisme

(Par RENE LAGACE)

Il n'est pas impossible que la cité de Québec demande à la Législature provinciale, dans son prochain bill, d'amender la charte municipale afin de donner à la Chambre de Commerce ou le Bureau métropolitain du commerce et de l'industrie pleine juridiction en matière de promotion touristique.

C'est la rumeur qui circulait, ce matin, à l'hôtel de ville à la veille de la reprise de l'enquête sur le comportement des employés de l'Office municipal du tourisme envers les propriétaires de maisons de chambres, hôtels et motels et les guides touristiques, les restaurateurs, etc.

L'enquête, qui a débuté le 7 décembre, doit se terminer la semaine prochaine. Demain, à 2 h. 30 p.m., M. Gerry Lessard, un employé du bureau, amènera une demi douzaine de témoins pour contredire ou mettre au point les dires de certains témoins qui ont été entendus déjà.

M. Louis Paré, directeur de l'OMT, sera représenté par Me Stanislas Germain, mais il n'appellera pas de témoins.

M. Lessard sera représenté aussi par procureur.

Un autre avocat entrera en scène. Il s'agit, croit-on, de Me Ross

(Suite à la page 23, 4e col.)

FRANK HALL, le directeur des négociations pour les cheminots sédentaires des chemins de fer canadiens, donnerait sa démission. M. Hall, le négociateur syndical, est vexé des critiques qu'on formule contre lui pour son rôle dans les négociations courantes entre les syndicats et les chemins de fer. Il donnerait sa démission aux 15 syndicats lors d'une réunion générale le 24 janvier. (Téléphoto P. C.)

L'intérêt croît face au problème

"La question 10 ne disparaîtra pas", "l'Assemblée législative ne chante pas sur le même ton", "Québec demande à Ottawa de biffer le mot "Canadienne", "M. Diefenbaker poursuivra ceux qui oseront l'accuser de francophobie", "La mention "canadienne" restera", "Ottawa devra ingurgiter le vin qu'il a fermenté", "Unanimité à Québec sur le recensement fédéral", "A son tour, le gouvernement de Québec veut la disparition de la mention "canadienne"

Telles sont les manchettes qu'on pouvait lire dans les éditions de ce matin de quelques quotidiens canadiens-français.

Il est juste d'affirmer que la question 10 de la fiche du recensement 1961 a fait couler beaucoup d'encre, hier. L'Assemblée législative de Québec a voté unanimement une motion réclamant la supression de la mention "Canadienne" et "E.-U." comme réponse possible à la fameuse question 10.

A Ottawa, les ministériels québécois ont demandé, lors d'un caucus des députés conservateurs canadiens, de reviser leur position sur la question. M. Diefenbaker s'est défendu de tout sentiment antifrançais dans cette affaire.

Selon les informations qui nous sont parvenues de la capitale nationale, M. Diefenbaker aurait déclaré qu'il poursuivra en libelle tout journal qui l'accusera de racisme. Le premier ministre aurait rappelé comment il a toujours pris la défense du français au pays en mentionnant entre autre la nomination d'un gouverneur general de langue française, le général Vanier, malgré des pressions exercées en faveur du retour d'un gouverneur d'origine britannique.

A Québec, le député libéral d'Arthabaska, M. Albert Morrissette, a déclaré, hier, à l'Assemblée législative que "ce n'est pas une question de sentiment et encore moins une manifestation d'un certain racisme".

Pendant ce temps, les organismes canadiens-français ont continué à protester. A Sherbrooke, hier, la Société St-Jean-Baptiste a lancé un vaste mouvement de protestation dans cette région. A Rimouski, la SSJB s'est opposée à la mention "canadienne". Le Conseil St-Pascal de Maizerets de la SSJB de Québec a fait parvenir une lettre à M. Diefenbaker, avant-hier, pour s'opposer à la mention "Canadienne". A une assemblée spéciale, le comité régional Cartier de la SSJB de Québec (11,000 membres) a parlé dans le même sens.

Ce comité a même résolu que "si la Société St-Jean-Baptiste n'obtient pas satisfaction à notre demande, ils nous restera à exiger de nos 11,000 membres qu'ils s'abstiennent de répondre au questionnaire".

(Suite à la page 23, 5e col.)

Colère du premier ministre

Ottawa (Gilles Néron) — **Le T.H. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, aurait déclaré aux députés conservateurs du Canada qu'il poursuivra en libelle tout journal qui l'accusera de racisme. L'homme d'état assistait, hier matin, au caucus des députés conservateurs qui n'a porté que sur le recensement. La séance se tenait à huis-clos comme à l'habitude. Cependant, selon certaines sources, le premier ministre a usé de mots sévères pour décrire son amertume à l'égard d'une certaine façon de mener la campagne sur la question No 10 de la fiche de recensement. Il aurait dit qu'il était completement injuste de lui attribuer des intentions malveillantes envers les Canadiens-français.**

Durant la dernière campagne électorale, on a prétendu dans certains endroits que si je devenais premier ministre du Canada, les crucifix disparaîtrait des écoles, a dit M. Diefenbaker. "Est-ce qu'ils sont disparus ?" Le premier ministre aurait demandé si on oubliait que c'était lui qui avait donné au Canada le premier gouverneur-général catholique de langue française, malgré des menaces venant de groupes antipathiques à cette idée. "J'ai estimé que c'était là mon devoir et je n'ai pas bronché", aurait-il ajouté.

Il a mentionné aussi l'interprétation simultanée à la Chambre des Communes. A ce sujet, il a invité les députés de langue française à parler plus souvent dans leur langue. "C'est justement le but de l'installation de ce système" a-t-il dit.

On a parlé aussi de fonctionnarisme, toujours d'après les mêmes sources. M. Diefenbaker aurait reconnu que l'élement canadien-français n'a pas sa juste part dans le fonctionnarisme. Cependant, le gouvernement a l'intention d'améliorer la situation. Il faut lui en laisser le temps. Le premier ministre a dit qu'il faut partir à zéro dans ce domaine.

Changement ou bien...

A une assemblée spéciale du Comité Régional Cartier de la Société St-Jean-Baptiste de Quebec, representant 11,000 membres, tenue à l'hôtel Victoria le 18 janvier 1961, il a été résolu à l'unanimité de demander au gouvernement fédéral de bien vouloir biffer le mot "Canadienne" à la question 10 du recensement.

Si la Société St-Jean-Baptiste n'obtient pas satisfaction à notre demande, il nous restera à exiger de nos 11,000 membres qu'ils s'abstiennent de répondre au questionnaire.

Y. Tassé mis au courant

Nous désirons appuyer la campagne de protestation en faveur de la suppression du mot "Canadienne" dans le questionnaire du prochain recensement. A cet effet, nous avons fait parvenir une résolution au Premier Ministre du Canada et à notre député M. Yvon-R. Tassé.

Il faut considérer la question dans sa vraie perspective (J.-J. Bertrand)

(par **Joseph Voisard**)

M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, a déclaré hier à l'Assemblée législative, au sujet de la controverse sur la mention de l'origine ethnique lors du prochain recensement national, qu'il n'est pas question "de prendre une attitude de St-Jean-Baptiste ou de patriotard", mais plutôt de considérer la question dans sa véritable perspective. M. Bertrand parlait sur la motion de M. Albert Morissette, député d'Arthabaska, demandant que la Chambre prie les autorités fédérales de supprimer les mots "canadienne" et "Etats-Unis" parmi les réponses possibles à la question sur l'origine ethnique.

Le député de Missisquoi a rappelé que lors du recensement de 1951, bien que le questionnaire ne comportait pas la mention "canadienne" au sujet de l'origine ethnique, on avait donné instruction aux énumérateurs que dans le cas où une personne insisterait ils devaient accepter la réponse "canadienne" ou "américaine". M. Bertrand a cité une lettre du statisticien national à cet effet.

M. Jean Lesage: Cette autorisation d'accepter la mention "canadienne" ou "américaine" visait un groupe très restreint de Canadiens !

M. Bertrand: 75,000 personnes ont répondu "canadienne" en 1951 à la question sur l'origine ethnique. Puis le député de Missisquoi évoque les paroles récentes du t.h. Louis St-Laurent, ancien premier ministre du Canada, qui déclarait que la question "canadienne" est exacte pour désigner l'origine ethnique.

Le député de Missisquoi dit qu'il semble, d'après la motion du député d'Arthabaska, qu'on veuille faire porter à l'actuelle administration progressiste-conservatrice la responsabilité de certains actes posés par l'administration précédente. On n'a pas éloigné de ce débat, dit-il, toute partisannerie politique. On s'en est bien rendu compte, ajoute M. Bertrand, lorsque le député de Roberval (M. Jean-Claude Plourde) a déclaré qu'on devrait boycotter le recensement.

M. Jean-Claude Plourde: Je proteste contre cette affirmation. J'ai dit qu'on devrait boycotter la question 10.

Le député de Missisquoi poursuit en disant qu'il ne veut en rien minimiser la citoyenneté canadienne. "Loin de moi cette idée ! dit-il. "Mon pays ne se confine pas aux limites de la province de Québec. Mon pays s'étend de Terre-Neuve à l'océan Pacifique. Et je suis fier de mon titre de Canadien, même si l'on a voulu faire croire en certains milieux que nous voudrions vivre en vase clos dans les limites de la province de Québec".

M. Bertrand a terminé en sou-

(Suite à la page 2, 4e col.)

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	31 et 32
Bandes illustrées	34
Bridge	5
Décès	35
Editoriale	4
Finance	33 et 34
Météorologie	23
Mots croisés	12
Pages féminines	25 à 27
Patrons	12 et 32
Propos médicaux	32
Rive Sud	14
Spectacles	8
Sport	19 à 22
Télévision	7

La Session fédérale

Voir en pages 7, 8 et 30

La Session provinciale

Voir en pages 3, 11 et 24

Rue Hamilton, 12 garages sont détruits par le feu

(Par Lucien Latulippe)

Un violent incendie a détruit, hier soir, une douzaine de garages adjacents l'un à l'autre et situés en arrière de maisons se dressant dos à dos sur la rue Hamilton et sur la 18e rue, deux rues parallèles. A la même occasion, plusieurs autos ont été incendiées. Les pertes s'élèveront à plusieurs milliers de dollars.

Cet incendie a nécessité trois alarmes par suite de la proximité de plusieurs maisons, la plupart de plus d'un étage. Au plus fort du sinistre, les dirigeants de la brigade municipale des incendies ont craint que le feu ne s'y communique. Heureusement, il ne ventait pas et aucune de ces maisons n'a subi de dégâts, si ce n'est par la fumée.

Cette série de garages appartient à M. E. Malouin, 142 rue Hamilton, et s'élevait dans la cour de cette propriété. Ainsi était-elle près des voisins immédiats. Une quinzaine d'autos pouvaient y être abritées et les espaces étaient loués à des particuliers.

Ces bâtiments, la plupart d'un étage seulement, sauf deux ayant deux étages, étaient construits de bois recouvert de feuilles de tôle. Les flammes se sont propagées rapidement de l'un à l'autre et, en quelques minutes, cette série de garages était devenue un immense brasier.

Un hangar de deux étages, placé près de la maison de M. Malouin, a aussi été incendié. Une auto était garée au rez-de-chaussée et elle a été détruite. L'un des deux garages, situés en arrière de la maison de M. E. Poiré, 149, 18e rue, a aussi été endommagé. Le feu a également menacé un garage et une rallonge en arrière de la maison de M. A. Marcotte, 163, 18e rue, de même que deux garages situés en arrière d'une maison répondant au numéro civique, 126 rue Hamilton. Par précaution, une auto et une camionnette qui s'y trouvaient garées ont été sorties.

La première alerte a été enregistrée à 8 h. 45. Les deux suivantes ont été données à 8 h. 49 et à 9 h. 10. Une douzaine de lances ont été utilisées pour combattre l'élément destructeur. Le froid n'a pas aidé les sapeurs dans leur tâche. Quelques boyaux ont gelé et on dû être remplacés.

Les opérations étaient dirigées par le chef Albert Talbot, son adjoint D. Guay, le chef de division Henri Auclair, ainsi que les chefs de district A. Janvier, R. Plante et Doyle. Le chef instructeur Auger était de la partie, ainsi que les voitures de secours et d'urgence.

Vers 11 h., les pompiers qui avaient répondu à la troisième alarme pouvaient regagner leur quartier respectif. A minuit, tous les autres étaient encore sur place et ils tentaient de noyer les foyers d'incendie couvant ici et là. Aucun n'a subi de blessures importantes au cours de la lutte contre le sinistre.

Malgré le froid vif, de nombreux spectateurs sont accourus sur les lieux. Le capitaine Charland a vu à disposer plusieurs policiers aux endroits stratégiques sur les rues convergeant vers le sinistre pour détourner la circulation. D'autres agents se tenaient aux abords de l'incendie pour contenir la foule.

En bon état

Varsovie (UPI) Les spécialistes en art polonais ont déclaré aujourd'hui que les trésors retournés par le Canada semblent être en assez bon état.

Ottawa devra ingurgiter le vin qu'il a fermenté

Ottawa (Gilles Néron) — La question No 10 de la fiche du prochain recensement décennal continue de tenir la manchette à Ottawa.

Les plus récents événements ne sont pas de nature à reléguer le litige dans l'ombre. Le gouvernement fédéral ne veut pas céder aux associations canadiennes-françaises et biffer les mentions "canadienne" et "américaine". Tout ce qu'il consent à faire est de permettre des réponses à la question de l'origine ethnique. Cette concession peut bien ne pas plaire du tout à ces associations qui ont présenté un mémoire à M. George Hees, ministre du Commerce, le 19 décembre dernier. Le mémoire demandait en effet la disparition des mentions "canadienne" et "américaine" de la question No 10. Elles n'auraient pas tout-à-fait tort. Le fait d'écrire deux origines ne rencontre pas la critique scientifique sur cette fameuse question. De plus, il sera toujours possible de ne répondre que "canadienne".

C'est dire que la bataille n'est qu'engagée et qu'elle est loin d'être terminée.

Les libéraux, pour leur part, conservent l'intention de lutter chaudement pour défendre l'opinion des associations d'action française au pays. Ils estiment qu'il faut conserver à la question No 10 son intégrité. Cette position du caucus conservateur sera propre à leur réchauffer le coeur, eux qui avaient quelque peu été refroidis par la déclaration de M. Louis-S. St-Laurent, ancien premier ministre du Canada, la semaine dernière, M. St-Laurent a, en effet, déclaré que ce qui importait dans le recensement c'était la possibilité de se déclarer de citoyenneté canadienne.

Les députés libéraux actuels reconnaissent à leur ancien chef le droit d'exprimer son opinion. Mais, ils revendiquent aussi celui de différer d'opinion.

Et pour marquer l'intention de ne pas abandonner la lutte, M. Jean-Paul Racine, député libéral de la Beauce, a touché à la question en Chambre dès la première journée de la reprise de la session. M. Racine a averti le gouvernement qu'il se mettait une mauvaise querelle sur le dos.

Le vin est tout juste à la veille d'être tiré. Il est encore temps pour le gouvernement de revenir sur ses positions. Le caucus n'est pas le cabinet. Mais lorsque le cabinet se sera prononcé, il faudra boire le vin. Il sera amer à boire si les membres du gouvernement ne changent pas d'avis; il sera doux, s'ils comprennent que cette question No 10 tient au coeur de millions de Canadiens.

D'autre part, les députés conservateurs du Québec sont placés dans une drôle de position. Mardi soir, lors de leur caucus, ils se sont mis d'accord sur le besoin de réviser la question No 10 pour la rendre plus scientifique. Ils ont admis que la mention "canadienne" n'a rien à faire avec l'origine. Maintenant, ils acceptent la prise de position du caucus général, soit de ne pas toucher à la question No 10, ou si peu. Du moins c'est ce qu'on nous rapporte. Leur position n'est certes pas enviable.

Québec fait bloc contre Ottawa

(Suite de la première page)

de formation culturelle de toute la population.

M. Morissette a attribué au gouvernement d'Ottawa la responsabilité de la querelle qui a éclaté entre le fédéral et les Canadiens français à ce sujet. Tous les grands organismes représentant les Canadiens français ont protesté contre le changement apporté à la formule du recensement.

Dans le cas des Canadiens français, a ajouté le député d'Arthabaska, il est important d'avoir des renseignements précis, notamment pour avoir une plus juste idée du pouvoir d'achat de notre groupe ethnique. Il est également important pour nous de savoir où sont groupés nos frères des autres provinces.

En terminant, M. Morissette a déclaré qu'il faut absolument que la formule du recensement soit corrigée car si les Canadiens français cèdent aujourd'hui ils perdront définitivement une source essentielle d'informations scientifiques et culturelles.

"Oublions, dit-il, les luttes de partis, les luttes de classes, et unissons nous en votant cette motion à l'unanimité.

M. Morissette a alors proposé que :

"Cette Chambre prie respectueusement les autorités fédérales de conserver à la question relative à l'origine ethnique des citoyens du Canada le caractère rigoureusement scientifique qui peut seul lui garder son utilité, ce qui signifie la suppression des mentions "Canadienne" et "E.-U." comme réponse possible à la question 10".

Puis M. J.-C. Plourde, député de Roberval, qui a appuyé M. Morissette, commence un discours fréquemment interrompu notamment par M. Daniel Johnson.

M. Plourde qualifie le député de Bagot d'être l'un des plus célèbres des dix de Marieville.

M. Plourde déclare que le recensement est devenu un art très précis et un acte de l'administration publique très important qui permet de préparer l'avenir.

Il déclare que si au prochain recensement plus de 5 pour cent des gens répondent par la mention "Canadienne" ou "américaine", le résultat sera faussé et l'on ne connaîtra pas la véritable situation ethnique de notre pays.

M. Plourde dit ensuite que quoi que fassent M. Diefenbaker et "ses complices" en cette Chambre", il a au Canada deux groupes ethniques égaux par l'histoire et par la loi. Et moins la fusion est complète entre les groupes, plus il est important de bien détailler l'origine ethnique dans les recensements. C'est une question primordiale.

Le député de Roberval ajoute que les Canadiens français ont intérêt à connaître exactement leur nombre au Canada et dans la province de Québec.

M. Plourde dit ensuite que le parti libéral a promis de défendre les intérêts primordiaux des Canadiens-français.

On entend des murmures du côté de l'opposition.

M. Plourde: "Nous ne sommes pas de ces partis qui ont une paire de culottes de $7.50 comme drapeau et comme emblème distinctif . . .

M. Gérard Thibault: "Les culottes à Vautrin . . .

M. Plourde: "Vous les avez enlevées pour nous faire voir votre vraie figure. . . .

Le député de Roberval demande, en terminant, aux Canadiens français de faire pression pour que le gouvernement d'Ottawa change d'avis et se décide enfin à rendre justice à notre groupe ethnique.

Le député de Roberval admet que ça coûterait $200,000 pour préparer de nouvelles formules pour le recensement. Mais l'enjeu en vaut la peine, dit-il pour prévenir qu'on arrive à des résultats mensongers.

Je suggère donc qu'on boycotte le recensement, si le mot "Canadienne" n'est pas éliminé pour désigner l'origine ethnique, dit M. Plourde, et qu'on réponde "nègre" à cette question No 10.

Nous sommes devant un combattisme psychique, dit M. Plourde. Que M. Diefenbaker ait des complexes, c'est son affaire. Mais nous ne pouvons tolérer qu'il fausse les renseignements que nous sommes en droit d'attendre du prochain recensement.

Il faut considérer la question dans sa...

(Suite de la première page)

lignant l'importance primordiale pour nous de la province de Québec de connaître l'origine ethnique des citoyens canadiens, afin d'apprécier l'importance numérique de notre groupe. Puis le député de Missisquoi a alors présenté une motion à l'effet que la Chambre prie les autorités fédérales de supprimer les mots "canadienne" et "Etats-Unis" parmi les réponses possibles à la question sur l'origine ethnique et d'ajouter "la France" comme réponse possible.

La motion de M. Bertrand fut rejetée par 44 voix contre 31. Le député indépendant de Montréal-Ste-Anne, M. Frank Hanley, a voté avec l'opposition.

La motion principale étant appelée, le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a déclaré que par son amendement, l'Union nationale a tenté d'améliorer la motion principale, en y enlevant toute teinte de partisannerie politique. Le gouvernement, ajoute M. Talbot, a voulu discuter cette question selon les strictes lignes de partis. Nous sommes plus grands que lui, dit-il, et nous allons accepter sa motion.

La motion Morissette fut alors votée unanimement par les 75 députés qui se trouvaient en Chambre.

Mgr Baggio fustige l'esprit de lucre et les...

(Suite de la première page)

Le délégué apostolique au Canada, S. E. Mgr Baggio, souligne que, si l'on ne remédie pas à ces abus, les communautés chrétiennes, prises de mécontentement, pourront créer des coopératives qui respecteront les dictées de leur conscience en même temps que leurs moyens.

Le délégué apostolique a fait connaître ses vues dans une lettre à M. James O'Hagan, fils, secrétaire-trésorier de l'Association des directeurs de funérailles du Canada et directeur de la publication nationale de l'Association, "Canadian Funeral Service".

Le **Canadian Register publie**, dans son numéro du 21 janvier, sous la signature de son directeur, M. William B. deMeza, un compte rendu de la lettre de Mgr Baggio et d'autres opinions émises sur le sujet. Le **Canadian Register** est un hebdomadaire catholique publié à Kingston, Ont.

M. O'Hagan, qui est catholique, avait écrit une lettre au délégué apostolique pour lui demander d'exposer son point de vue sur les opinions contenues dans un éditorial paru dans le **Canadian Register** du 10 décembre. "Cet éditorial écrivait M. O'Hagan, nous semble contraire à la ligne de conduite de l'Eglise telle que nous la comprenons."

Intitulé: "Envisager la mort", l'éditorial en question soulignait qu'il en coûte de plus en plus cher de mourir.

Tout en signalant le coût élevé des funérailles, même quand elles sont confiées à des entrepreneurs honnêtes et honorables, l'éditorial précisait qu'il s'agit là d'un problème pour lequel le public est lui-même à blâmer.

"Le désir de se faire remarquer de son ami et de surpasser son voisin, lisait-on dans l'éditorial, a entraîné une recherche de déploiement et de faste inutile.

M. O'Hagan a déclaré qu'il voulait voir les vues du délégué apostolique et "notre propre point de vue" publiés dans le numéro de janvier de la publication "Canadian Funeral Service". Il a précisé que la prise de position du **Register** avait une importance nationale (et internationale) extraordinaire, parce que cet hebdomadaire est une publication catholique officielle.

S. E. Mgr Baggio a écrit à M. O'Hagan qu'il partageait la position adoptée par le **Register.** "Vous m'avez demandé, écrit-il à M. O'Hagan, si j'approuve le point de vue exprimé par le journaliste dans son éditorial, et je dois vous répondre par l'affirmative."

"Le coût élevé des funérailles, poursuit le délégué apostolique est un fait que personne ne saurait nier, et le journaliste blâme les gens eux-mêmes qui, par mondanité, veulent impressionner leurs voisins et leurs amis.

"Des habitudes ont ainsi été établies que même les moins fortunés s'efforcent de suivre pour sauver la face. Et il arrive rarement aux directeurs de funérailles de s'informer de l'état de fortune de la famille du défunt avant de l'encourager à prendre ce qu'il y a de mieux pour "le cher disparu".

"L'Eglise n'a pas de ligne de conduite concernant les directeurs de funérailles → ou les prix que ceux-ci demandent. Mais l'Eglise enseigne la réalité de la mort et sa signification profonde: pour elle, la mort est une des suites du péché, mais elle est aussi la porte de la vie avec Dieu dans le ciel. Le mercredi des Cendres, la liturgie de l'Eglise trace une croix sur le front des fidèles à qui elle dit: "Souviens-toi, ô homme, que poussière tu es et que poussière tu deviendras".

"Il est extrêmement salutaire pour les chrétiens de songer à la mort ; celle-ci ne devrait donc pas leur être voilée par des cosmétiques ou par d'autres produits." Quand la mort devient quelque chose de terrifiant, il est temps pour nous de faire un examen sérieux de nos convictions chrétiennes".

Abordant ensuite la question de funérailles peu couteuses, S. E. Mgr Baggio estime qu'elles ne sont pas une atteinte à la dignité humaine. "La dignité humaine, dit-il, est sauve quand un homme agit selon la raison, avec prudence et modération, et conformément à sa foi et à ses moyens".

Le délégué apostolique ajoute : "Il n'y a pas de perte de dignité parce qu'il y a pauvreté. Bien plus, il y a dans la pauvreté une dignité sans égal avec toute autre dignité sur terre. La pauvreté fut d'ailleurs la seule dignité terrestre que Dieu a choisie pour son propre Fils.

"Si, donc, un homme peu fortuné choisi des funérailles peu coûteuses (si et quand la chose est possible) pour un être cher, cela est plein de dignité, car cet homme agit conformément à la foi, à la raison et au sens commun. Mais quand un homme pauvre essaie de faire un déploiement sans mesure, avec toutes les extravagances modernes, d'un goût douteux qui dépasse manifestement ses moyens, c'est alors que cet homme perd de sa dignité et que le déploiement coûteux est vulgaire et de peu de valeur.

"En ce qui concerne le sentiment de l'opinion publique qui trouve qu'il en coûte de plus en plus cher de mourir, comme en font foi les commentaires qu'a soulevés dans plusieurs publications l'éditorial mentionné, il serait à recommander que l'Association des directeurs de funérailles fasse une 'révision déchirante' non seulement quant aux prix demandés mais aussi quant aux coutumes païennes et aux extravagances qui se sont introduites dans les salons funéraires. Si l'on ne remédie pas à ces abus, les communautés chrétiennes, prises de mécontentement, pourront opérer des coopératives qui respecteront les dictées de leur conscience en même temps que leurs moyens".

Le grand pianiste W. Kempff à la Compagnie Paquet

Une chaude réception a marqué la visite du grand pianiste qui avait utilisé pour ses concerts à Québec le piano Steinway mis à sa disposition par la Compagnie Paquet. On remarque sur la photo : M. André Barnard, Mme et M. François Bernier, M. Lucien Laurin, le grand pianiste W. Kempff, M. Edouard Laurin, M. Alexandre Paquet.

Viande de choix
FRANÇOIS
Bédard
BOUCHER
161 St-Laurent
(Coin Candiac)
Tél.: LA 9-5475

BAS COTE, la livre..... .10
POULES cat. "A" Clos-Joli, 5 à 7 lbs, la lb.. .41
CHAPONS cat. "A", Clos-Joli, 5 à 7 lbs, lb.. .49
ROSBIF surlonge 1ère coupe, la livre..... .69
SAUCISSE Lard — Boeuf 3 lbs $1.
Steak haché Maigre .39
BEURRE LA LB .65
avec chaque achat de $2.00

J.-P. BEGIN
VIANDE
1588 ch. St-Louis
LA 7-2548
436 Canardière
LA 9-2917

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

BOEUF DE BOUVILLON
Rosbif croupe..... 79c
Croupe sans os..... 89c
Rosbif français tendre sans perte... 1.23
Rosbif Club sans os 1.29
Steak haché spécial, 4 lbs pour... 95c

JEUNE PORC
Rôti du filet trimé un bout ou l'autre 69c

DELICIEUX JAMBON BEGIN
Jambon cottage sans perte..... 73c
Petite fesse sans os, 2 à 3 lbs..... 75c
Jambon braisé lb.. 1.30 Tranché.. 1.45

VOLAILLE PESEE VIDEE
Poulet cuit bar-b-q, chacun..... 1.10
Petit poulet, 2 à 3 lbs..... 39c
Gros poulet, 5 à 7 lbs..... 55c

ASSORTIMENT POISSON FRAIS

PRÊTS ACCRUS DE LA BANQUE ROYALE AUX PROPRIÉTAIRES DE PETITES ENTREPRISES

(fabricants, grossistes, détaillants, artisans)

...pour améliorer leur outillage ou en acheter du neuf

...pour améliorer ou agrandir leurs locaux

Pour l'**OUTILLAGE MOBILE,** ils peuvent emprunter jusqu'à 80% du prix d'achat comptant ou du coût du contrat.

Pour l'**OUTILLAGE FIXE,** ils peuvent emprunter jusqu'à 80% du prix d'achat comptant, y compris les frais d'installation, ou du coût du contrat.

Pour les **LOCAUX,** ils peuvent emprunter jusqu'à 90% du coût du contrat.

Les prêts de toutes catégories sont remboursables par versements (mensuels si possible).

Pour renseignements complets, adressez-vous au gérant de n'importe quelle succursale de **LA BANQUE ROYALE DU CANADA**

7 Succursales à Québec
Autres succursales à Alma, Arvida, Chicoutimi, Kénogami et Roberval.

Carrier & Goulet inc.
345 RUE DU PONT
TEL: LA 2-5291

BOEUF
FILET MIGNON 2 à 3 lbs..... 1.05
ROSBIF surlonge lb 70c
ROSBIF de côte désossé lb 70c
ROSBIF épaule lb 48c
STEAK RONDE tranche complète lb 75c
STEAK HACHE 3 livres 1.00
LANGUE lb 45c
ROTI HAUT COTE lb 42c
CROUPE lb 35c
FOIE lb 30c

LARD
CHOPS maigre lb 59c
FESSE complète lb 55c
ROTI SOC longe lb 48c
PANNE lb 20c
SALE gras, épaisseur médium 10 lbs et plus..... 20c

VEAU-LAIT
CHOPS lb 50c
FESSE complète lb 69c
DEVANT lb 35c
DERRIERE lb 55c

AGNEAU
FESSE lb 55c
DEVANT lb 25c

VOLAILLES
DINDES fraiches abattues Cat. 'A' 20 lbs et plus..... 47c
POULETS Cat "B" 5 lbs et plus . lb 35c
POULETS Cat. "A" prêts à cuire 2½ à 3½ lbs lb 38c

SPECIAL
POULES
Cat. "A" 5 lbs et plus, la lb
38c

JAMBONS
CUIT tranché 8 oz..... 50c
CUIT HACHE lb 50c
FESSE cuite sans couenne lb 70c
SEMI-CUIT complet environ 10 lbs..... 75c
FESSE FUMEE lb 55c
EPAULE lb 44c
COTTAGE ROLL lb 65c
SAUCISSE fraiche 4 lbs pour..... 1.00
BACON sans couenne ½ lb 25c
LIEVRES préparés le couple 1 10

Carrier & Goulet inc.
345 RUE DU PONT
TEL: LA 2-5291

Fixation des prix des chambres d'hôpitaux du Québec

Toute hausse de tarifs est désormais interdite

L'hon. Jean Lesage a annoncé, hier après-midi, que le gouvernement du Québec a fixé le prix des chambres privées et semi-privées dans les hôpitaux de la province de Québec.

Le premier ministre a dit que désormais, en vertu d'un arrêté ministériel adopté hier midi par le conseil des ministres, les hôpitaux ne peuvent plus augmenter le prix des chambres.

Le chef du gouvernement a pris la parole après que le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé, eût donné lecture du texte de l'arrêté ministériel fixant le prix minimum des chambres privées et semi-privées dans les hôpitaux de la ville de Montréal et ailleurs dans la province de Québec.

Le Dr Couturier a déclaré que l'arrêté ministériel a été adopté à cause de la confusion qui semble exister en certains milieux.

Le ministre de la Santé a répondu à une question posée, la semaine dernière, par le député de Bagot, M. Daniel Johnson.

Cette question était comme suit: "Le premier ministre ayant récemment affirmé qu'il n'y avait aucune augmentation du prix des chambres privées et semi-privées, le ministre de la Santé peut-il expliquer pourquoi le directeur du service de l'Assurance-hospitalisation avertit certains hôpitaux qu'ils doivent exiger au moins tel prix minimum spécifié et qu'il leur dise textuellement: "Bien qu'il vous faille exiger au moins ces suppléments, il vous sera cependant permis de demander plus".

"Avant la déclaration faite le 8 janvier par le premier ministre, a répondu le Dr Couturier, le Dr Grégoire et le Dr Gilbert lui ont dit qu'ils n'avaient encore aucun renseignement officiel sur les prétendues augmentations du prix des chambres privées et semi-privées.

"De toute façon, après enquête, et étant donné la confusion qui semble exister, le conseil des ministres a adopté, ce midi, l'arrêté ministériel qui suit :

ARRETE MINISTERIEL

"Le ministre de la Santé a l'honneur de recommander : -

Qu'en vertu de l'article 9, paragraphe 1, des règlements de la loi de l'Assurance-hospitalisation concernant les frais supplémentaires pour logement en chambre semi-privée ou privée dans les hôpitaux publics, les dispositions suivantes soient observées dans le calcul des taux : —

(Suite à la page 9, 2e col.)

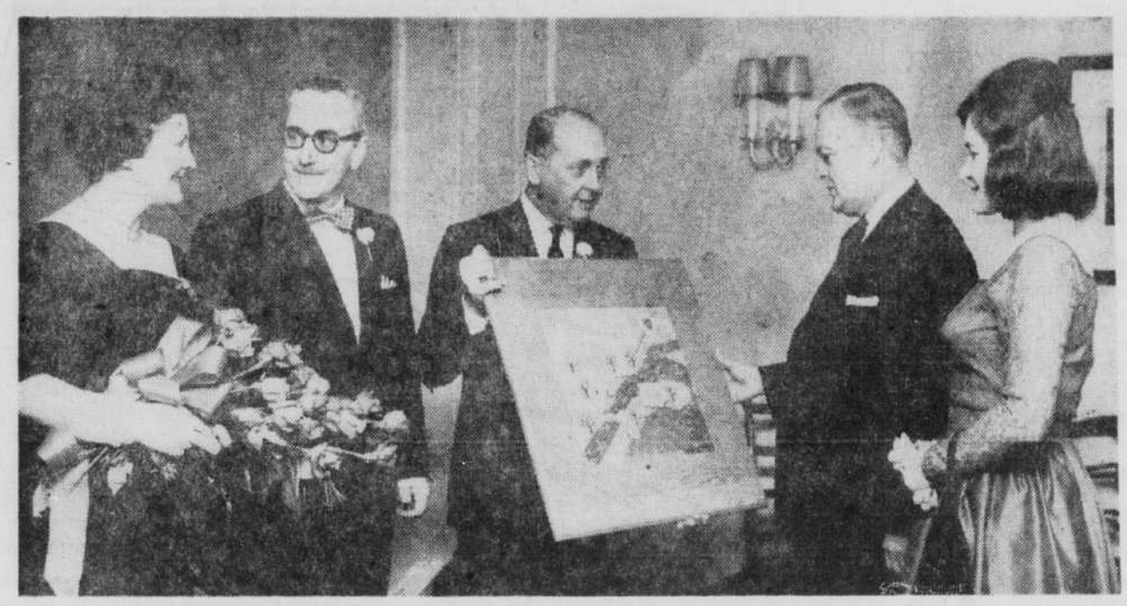

M. JEAN LESAGE HOTE DES CLUBS OPTIMISTE DE QUEBEC ET DU DISTRICT — Le premier ministre de la province, qui est lui-même un ancien membre du club Optimiste de Québec, a été hier soir l'objet d'une vibrante manifestation de sympathie de la part des membres des quatre clubs Optimiste de la région métropolitaine : Québec, Québec-Est, Lévis et Ste-Foy. Au cours de cette réunion, dont les profits seront versés aux oeuvres sociales des clubs Optimistes locaux, un émail de Thérèse Brassard fut remis au premier ministre et, à Mme Lesage, une gerbe de roses rouges. M. Lesage a reçu également le bouton Optimiste. De gauche à droite : Mme Jean Lesage, le Dr Robert Powers, président du club Optimiste de Lévis; M. Léo-T. Julien, membre fondateur du club Optimiste de Québec; M. Jean Lesage, Mme Thérèse Brassard-Tanguay. Les clubs Optimistes désiraient par la même occasion rendre hommage à tous les membres de la Législature provinciale.

A la Gaspe Copper en '57

Les prédictions de Hall étaient justes

Par E.-A. Grenier

Le surintendant de la production minière aux usines de Murdochville avait fait des prévisions pour les opérations de 1957 qui, supérieures à celles qui servirent de base aux réclamations de Gaspe Copper Mines Ltd. dans sa poursuite contre le Syndicat international des métallurgistes, s'avérèrent plus conformes à la production réelle durant les quelque 70 jours qui ont précédé la grève.

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi le 94e témoin cité à ce procès, M. John Alexander Hall, âge de 37 ans, de Toronto, qui est le surintendant de la production minière à Murdochville.

Les prévisions du gérant général, M. William Brissenden, étaient de 5,500 tonnes par jour, en moyenne, pour l'ensemble des 12 mois de 1957, alors que la production réelle était déjà de 5,558 tonnes dès février de cette année.

M. Hall a précisé que les nouvelles méthodes d'exploitation, décidées de façon définitive le 15 octobre 1956, ont été appliquées intégralement à partir du 7 janvier suivant.

Ces nouvelles méthodes consistaient principalement dans la pratique du minage horizontal à différents niveaux de la mine de cuivre.

Cette mine, située au centre du parc national de la Gaspésie, mesure plus de 2,000 pieds de diamètre et près de 3,000 pieds de profondeur.

En 1953, des puits descendaient déjà à 1,800 pieds, puis des planchers ont été creusés sous ce niveau jusqu'à 2,400 pieds de profondeur.

En supplément et en conséquence de la nouvelle méthode d'extraction, on acheta un nouvel équipement pour les travaux souterrains et pour ceux qu'affectaient de quelque façon les nouvelles modalités de la production.

Parmi les machines qu'il fallut acquérir pour le renouvellement ou l'amélioration de l'équipement, M. Hall mentionna les traxcavateurs, les foreuses mobiles, les girafes, les "Vertical Hi-Vast" ainsi que des pelles électriques, chargeurs, convoyeurs, béliers mécaniques et différents types de berlines et moyens de transport dans les galeries.

(Suite à la page 9, 6e col.)

Les nouvelles du Palais de Justice en page 10

A cet hôpital, la hausse venait d'instructions du Ministère, dit Johnson

(Par Joseph Voisard)

M. Daniel Johnson, député de Bagot, a provoqué un débat hier après-midi, à l'Assemblée Législative, en disant que le prix de la chambre privée avait été majoré de huit à quinze dollars par jour dans un hôpital, près de Québec, sur les instructions du ministère de la Santé, et qu'un haut fonctionnaire aurait demandé la suppression du poste de surintendant médical dans cet hôpital. Il fut précisé par la suite que l'hôpital en question était celui de St-Jean-Port-Joli et que le surintendant médical était le Dr Fernand Lizotte, ancien député de l'Union Nationale pour le comté de l'Islet.

Le ministre de la Santé, le docteur J.-Alphonse Couturier, a mis le député de Bagot au défi de nommer le haut fonctionnaire du ministère de la Santé qui aurait demandé la suppression du poste de surintendant médical de l'hôpital de St-Jean-Port-Joli et qui aurait obligé le même hôpital à élever les taux de ses chambres privées.

M. Johnson: Au cours d'une assemblée de ce conseil d'administration de l'hôpital, l'un des membres, M. Toussaint, a déclaré qu'un haut fonctionnaire du ministère de la Santé lui avait dit : . . .

M. René Lévesque: Placotage de vieille fille !

M. René Hamel: Et ça veut devenir chef de parti !

M. Johnson: Ce haut fonctionnaire avait dit à M. Toussaint que pour profiter pleinement de l'assurance-hospitalisation, le poste de surintendant médical devrait être aboli. Or, c'est l'ancien député Fernand Lizotte qui occupe ce poste et ce serait profiter de la situation pour exercer une vengeance politique.

M. Jean Lesage: Ce n'est pas sérieux.

M. Johnson: Je demande au ministre de la Santé, s'il est vrai que l'assistance publique existe

(Suite à la page 9, 4e col.)

M. Lesage déplore que les hôpitaux exigent ce dépôt

Par Henri Dutil

L'hon. Jean Lesage a déploré, hier après-midi, que les hôpitaux, qui avaient l'habitude de percevoir des compagnies d'assurance les montants assurés au nom de leurs patients, refusent maintenant de le faire et exigent du patient qu'il paie, dès le début de son hospitalisation, la différence entre le montant payé par le gouvernement et le coût réel de la chambre occupée par le patient.

Le premier ministre répondait à une question posée par M. Paul Dozois, député de St-Jacques, et il a déclaré que la situation, quant à ces assurés, est exactement la même qu'auparavant aux yeux du gouvernement. "C'est pourquoi, a ajouté le chef du gouvernement, je déplore que les hôpitaux exigent ce dépôt."

Le Dr Arthur Leclerc, député de Charlevoix, a fait remarquer que les hôpitaux doivent rembourser au gouvernement 60 pour 100 de la différence entre le prix de la chambre privée ou semi-privée et le taux de base payé par le gouvernement, en vertu du contrat avec l'hôpital. Si le patient ne paie pas, a dit le Dr Leclerc, l'hôpital est-il obligé de payer quand même ?

Le premier ministre a répondu que les règlements obligent l'hôpital à payer la différence mais que l'institution peut garder 15 pour 100 pour couvrir les créances douteuses.

L'ancien ministre de la Santé a dit alors que les hôpitaux exigent tout de suite le paiement de la différence, parce que les règlements les obligent à rembourser le gouvernement de 60 pour 100 de ce qu'ils perçoivent de ce chef. "J'ai déclaré, lors de l'étude de la loi, qu'il y avait eu manque de réflexion à ce sujet..."

Le premier ministre a répondu qu'il n'est pas permis de critiquer, par la suite, une loi adoptée par l'Assemblée législative, et le débat s'est terminé là.

Nos lecteurs trouveront d'autres nouvelles du Parlement en page 24

M. Jean Robitaille

Ste-Foy a résolu son problème d'eau pour au moins les 15 futures années

Par YVAN COUTURE

L'ingénieur en chef de la cité de Ste-Foy a déclaré hier soir que la ville avait résolu le problème de l'eau pour une période minima de 15 ans, en décidant de construire une usine d'épuration d'eau.

M. Jean Robitaille, parlant à l'issue du dîner de la Chambre de Commerce de Ste-Foy, a dit que, en tenant compte des améliorations qui avaient été apportées et qui continueront d'être apportées à ses sources d'approvisionnement d'eau, Ste-Foy pourrait devenir une ville où aucun problème n'existerait à ce sujet.

L'ingénieur de la cité a dit que l'usine de traitement d'eau, dont le premier contrat vient d'être accordé à Belleville Construction pour une somme de près de $500,000, permettra à tous les citoyens de boire et d'utiliser une eau dont la concentration en fer et en manganèse serait moins de 0.2 partie par million et dont la dureté serait inférieure à 100 parties par million.

Il a précisé que le "remboursement annuel pour l'entretien et l'opération de cette station (d'épuration) est estimé à $100,000, soit environ $16 par logement ou $4 par personne par année".

L'HISTORIQUE

Au début de sa causerie, M. Robitaille a rappelé les premières tentatives de Sté-Foy pour se procurer de l'eau. Après avoir souligné que "le problème du traitement de l'eau n'en est pas un qui est propre à Ste-Foy seulement", il a dit que la dureté de l'eau est de 250 à 300 parties par million "en plus évidemment du problème du fer et du manganèse, lequel est encore plus apparent à la vue et au goût".

Il a fait remarquer que les premiers puits avaient donné, en quantité plus que suffisante, une eau très claire et très bonne, où la concentration de fer était négligeable et l'investissement nécessaire, très minime.

C'est avec le forage d'un autre puits, "à 70 pieds de l'autre", que commencèrent les problèmes d'eau à Ste-Foy, a dit M. Robitaille. Dans ce nouveau puits, la dureté s'élevait à environ 250 parties par million, le fer, jusqu'à 2 et 3 parties par million et "un troisième élément venait se mêler à ceux-ci: le manganèse qui se trouvait jusqu'à 0.6 partie par million. Disons en passant que si . . . ces deux éléments, fer et manganèse, se retrouvent combinés à plus de 0.3 partie par million, ils peuvent causer les ennuis que vous connaissez . . . c'est-à-dire une eau colorée, des dépôts dans les éviers et... du linge un peu moins blanc".

L'ingénieur de Ste-Foy a dit que, devant l'accroissement rapide de la population et le besoin de plus en plus pressant de trouver une solution adéquate à ce problème d'une eau polluée et sale, plusieurs moyens avaient été offerts, dont celui de l'aqueduc métropolitain.

Toutes les solutions furent jugées inacceptables par Ste-Foy avec le résultat que le conseil décida de prendre à sa charge de trouver une façon d'améliorer l'eau par ses propres moyens: une usine d'épuration.

M. Robitaille a dit que, avec l'aide de l'ingénieur-conseil Louis-P. Couture, une étude fut entreprise qui aboutit à la soumission de plans pour l'usine, telle que Ste-Foy la connaîtra dans un avenir rapproche.

Pour donner une eau pure, limpide, douce, exempte de fer, incolore et inodore, la cité a choisi une solution qui permettait de traiter et l'eau des puits et l'eau du fleuve (source future d'approvisionnement): l'usine que l'on est à construire a la limite ouest de la cité, près de Cap-Rouge.

"L'eau proviendra essentiellement des puits de Cap-Rouge. Elle sera décantée avec l'addition de produits chimiques qui permettront au fer et au manganèse ainsi qu'à une bonne partie de la dureté de se déposer.

"Cette eau sera ensuite filtrée et finalement stérilisée par une injection de chlore... L'installa-

(Suite à la page 9, 8e col.)

MM. J.-P. Clavet, J. Robitaille et E. Brosseau

Pays dits économiquement faibles

Seule l'INDUSTRIALISATION peut rétablir l'économie

Par J.-Claude Paquet

"L'assistance technique ou financière prodiguée aux pays sous-développés ne suffit pas. Seule l'industrialisation pourra donner à ces pays la stabilité économique et la prospérité; mais pour que cette industrialisation soit possible, les pays économiquement puissants devront accepter de convertir leur économie et supporter les difficultés que créera cette adaptation."

C'est ce qu'a déclaré hier S. E. Toru Hagiwara, ambassadeur du Japon au Canada, au cours d'une conférence sur "La position du Japon dans le monde", à l'occasion d'un déjeuner-causerie du club Richelieu de Québec.

L'ambassadeur du Japon a expliqué que si les pays d'Afrique et d'Amérique centrale et du Sud, à faible population, décidaient de créer chez eux tout ce dont ils ont besoin, ils créeraient ainsi des industries tout-à-fait inefficaces et à peine viables. Il ne faut pas, dit l'ambassadeur, se laisser aller dans une telle direction de l'autarcie, du nationalisme économique et du protectionnisme; mais au contraire, il faut trouver la solution dans la spécialisation et le libre échange.

Ces pays en voie d'industrialisation doivent donc se spécialiser dans les industries qui s'adaptent le mieux à leurs conditions économiques et geographiques, en tenant compte de facteurs tels que l'accès aux matières premières, la qualité et la quantité de la main-d'oeuvre et le degré de leur savoir-faire industriel. Ainsi, ces pays continueront d'importer les produits qu'ils ne produiront pas eux-mêmes, et plus ils se développeront et amélioreront les conditions de vie de leur peuple, plus leurs besoins augmenteront, de sorte que le commerce international y gagnera

M. Hagiwara estime cependant qu'on obtiendra ce résultat à la seule condition que les nouveaux pays puissent exporter librement les produits qu'ils fabriquent. En effet, dit-il, ce sont les exportations qui leur permettront d'acheter d'autres nécessités, surtout les biens d'équipement nécessaires à leur développement. Il importe donc de trouver des marchés pour ces pays, ce qui exige, en retour, que les pays déjà industrialisés acceptent la concurrence et, au besoin, cèdent la place dans les marchés tiers ou dans leurs propres pays.

Pour citer un exemple, le plénipotentiaire a parlé du tissage du coton, un problème commun au Canada et au Japon. Dans le domaine de la filature ou du tissage du coton, dit-il, nul doute que cette industrie est plus indiquée pour les pays comme l'Inde, le Pakistan, l'Egypte ou le Mexique, qui disposent sur place de coton brut et qui ont aussi une abondance de main-d'oeuvre qualifiée pour cette industrie relativement simple. M. Hagiwari est d'avis que ces pays ont un avantage sur des pays comme le Japon et le Canada, qui doivent importer du coton brut en payant des frais de transport assez élevés.

Depuis que ces pays ont commencé à produire, l'industrie cotonnière japonaise a diminué presque de moitié, et encore a-t-il ajouté, l'industrie se voit obligée de se spécialiser aux produits fins, pour laisser la place aux nouvelles industries de l'Inde, du Pakistan, etc.

Evidemment, dit l'ambassadeur, l'industrie japonaise se plaint de la concurrence venant de ces pays, et ne cesse de demander la protection, tout comme l'industrie canadienne le fait à l'égard de la concurrence japonaise. Mais M. Hagiwara estime qu'il est plus na-

(Suite à la page 9, 5e col.)

Technologie

Importante réunion des directeurs

Environ 180 directeurs et professeurs des 60 Instituts de technologie de la province de Québec tiendront une importante réunion à Québec demain, vendredi en vue de faire le choix de leur représentant au sein de la commission d'enquête sur l'enseignement spécialisé. La rencontre se déroulera toute la journée à l'école d'Automobile, sur la rue des Commissaires.

On se souvient qu'il y a quelque temps, le ministre de la Jeunesse, Me Paul Gérin-Lajoie annonçait la formation d'une commission d'enquête sur l'enseignement spécialisé. Ce comité se composera de neuf membres dont sept désignés par le ministère et les deux autres, par les directeurs des écoles de l'enseignement spécialisé et le dernier par tous les professeurs de ces écoles.

Il est possible que le ministre Lajoie rende visite aux représentants des Instituts de Technologie (anciennes Ecoles techniques) vendredi après-midi.

But atteint par la grève des écoliers

Par YVAN COUTURE

La grève des écoliers de St-Augustin est terminée . . . !

Une entente est intervenue hier soir, lors de l'assemblée de la Commission scolaire, selon laquelle les autobus actuellement en service vont allonger leur parcours de quelques centaines de pieds pour permettre aux 35 élèves-grévistes de se rendre à l'école .. en voiture plutôt qu'à pied.

Le président de la Commission

(Suite à la page 9, 5e col.)

S. Exc. Toru Hagiwara; M. Roger Lemire; M. Dominique Bertrand

HUILE A CHAUFFAGE
Pour le meilleur service qui soit,
SIGNALEZ
LA 2-6821
J.-L. HARTON

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boite bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 20F

HOMME DEMANDE

Pour prendre charge, comme Assistant-Gérant, de l'administration et de la vente des allées de quilles et accessoires.
Qualités requises : Le candidat devra posséder un cours secondaire, être bilingue et avoir de l'expérience dans la vente et dans l'administration.
ECRIRE A DEPT 1010, LE SOLEIL

DEMANDE

Vendeur de meubles et accessoires électriques avec expérience.
Auto fournie ainsi assurance maladie, compensation et assurance vie. Répondre en donnant qualifications et expérience à
DEPT 1012 LE SOLEIL

Docteur **REMY BEAULIEU** o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363 de la Couronne — Tél.: LA 4-2413
Jour, 9h. a.m. à 5h.30 p.m. — Soir, sur rendez vous.
Samedi 9h. a.m. à 12h.30 p.m.
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

UN MOIS GRATIS

Logements modernes à louer: 4 et 5 pièces

★ Poêles et frigidaires si désirés.
★ Déneigement gratuit pour stationnement.
★ Service de conciergerie
★ Chambres à débarras dans la cave
★ Terrasse sur le toit
★ Parc d'amusement pour enfants.
★ Laveuse et sécheuse automatique
★ Face au centre d'achats Legaré
★ Autobus à la Porte.

3240 Chemin Ste-Foy. Tél.: OL 3-1057, LA 7-5360

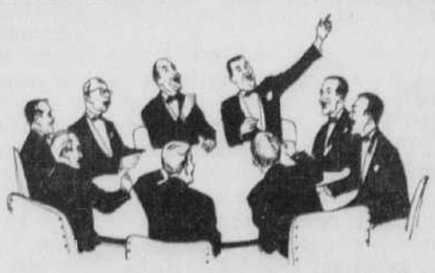

Chevaliers de la Table Ronde
Goûtons voir... le gin est bon...
BOLS! BOLS! BOLS!*

Les meilleurs grains canadiens sont employés dans la recette exclusive du gin Bols. Fabriqué d'après un procédé un peu plus coûteux (mais ça vaut la peine) depuis 1575, le gin Bols est un produit supérieur qui a fait ses preuves.

A° 1575

*prononcez "bôlze"

HOLLANDAIS DE NAISSANCE — CANADIEN PURE LAINE

LE SOLEIL

"Fais ce que dois"

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe) Ministère des Postes, Ottawa.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

Québec, jeudi 19 janvier 1961

Une ruineuse anomalie

Les visiteurs aux édifices du Parlement à Ottawa en repartent ordinairement avec une très artistique plaquette dont les belles illustrations les aideront mieux à fixer dans leur mémoire les endroits les plus célèbres de l'ensemble de la cité gouvernementale: la Tour de la Paix, la chapelle du souvenir, la Chambre du sénat, la Chambre des Communes, la bibliothèque. Les couleurs sont magnifiques, la présentation en est très soignée et les textes bilingues fournissent les détails essentiels.

Réellement c'est une plaquette de grand luxe qu'on aimera à conserver et à montrer à nos amis à l'occasion. Elle n'a cependant qu'un défaut, un très grave défaut, qu'on ne décèle pas au premier abord. Il faut presque se servir d'une loupe pour lire cette simple petite ligne "Made in USA". On dirait qu'on a senti le ridicule de la situation et qu'on a tout fait pour cacher la provenance de la plaquette, comme si on avait honte d'admettre qu'elle venait des Etats-Unis.

Qui est responsable de cette anomalie? Le gouvernement actuel? celui qui l'a précédé? Peu importe. Les responsables pourront prétendre qu'il s'agit d'un procédé d'imprimerie qui n'existe pas au Canada. En admettant que ce soit vrai, l'excuse n'est pas valable. On n'avait qu'à se rabattre sur un autre, peut-être pas aussi parfait, mais qui aurait au moins eu pour avantage de produire la plaquette du Canada.

Nous doutons aussi qu'un autre procédé n'aurait pas réussi à fournir une oeuvre aussi artistique et aussi belle. Nous admettons difficilement, plutôt nous n'admettons pas du tout cette politique du gouvernement canadien de faire exécuter du travail d'impression en dehors du pays, quand l'Imprimerie Nationale peut faire tout aussi bien et aussi beau, quand nous disposons à travers le pays d'ateliers qui peuvent exécuter un travail parfait et surtout quand nous cherchons par tous les moyens à créer de nouvelles sources d'emploi pour les nôtres. Il n'est pas étonnant que nous connaissions un chômage aussi considérable quand le gouvernement du pays est le premier à placer ses commandes à l'étranger. Au cours de l'enquête sur les périodiques, qui se poursuit depuis plusieurs mois, n'a-t-on pas entendu à plusieurs reprises les éditeurs canadiens se plaindre du fait que les Ministères fédéraux et les services gouvernementaux donnent souvent la préférence à des revues américaines à fort tirage chez nous et à des pseudo-éditions canadiennes de ces revues pour la diffusion de leurs messages publicitaires, avec le résultat qu'on peut compter sur les doigts de la main nos périodiques et que leur nombre a sans cesse tendance à diminuer.

Nos exportations vers le Marché commun augmentent de 41%

Le Canada, du moins certains milieux canadiens — dont fait partie le ministre des Finances M. Fleming — est l'un de ceux qui se sont inquiétés de la progression du Marché commun européen. Est-ce plus par crainte de perdre des marchés extérieurs essentiels à l'écoulement de notre production ou par l'obligation de devoir imprimer une nouvelle orientation à notre politique commerciale?

L'expérience du Marché commun européen est encore trop récente et trop partielle pour juger définitivement des effets qu'elle aura sur notre économie; on vient à peine d'entreprendre l'unification économique de l'Europe continentale qui doit s'engager vers une politique d'intégration toujours plus poussée.

Toutefois, à ne considérer que la seule année écoulée, le Marché commun ne semble pas tellement défavorable à notre commerce extérieur. Le Bureau fédéral de la statistique indique, en effet, que nos exportations vers le six pays du Marché commun européens se sont accrues de 41% au cours de l'année 1960. Les achats de la France et de l'Italie ont surtout marqué une hausse appréciable, de $36,777,000 à $65,925,000 dans le premier cas et de $27,543,000 à $55,663,000 dans le second. La France et l'Italie ont connu des progrès économiques proportionnellement les plus importants parmi leurs partenaires du Marché commun, en 1960; cette situation semble s'être reflétée sur nos exportations vers ces pays. L'Allemagne de l'Ouest se maintient cependant au premier rang des pays du Marché commun à accueillir nos exportations: elles y sont passées de $123,608,000 à $149,505,000 au cours de l'année terminée.

Il est vrai qu'on s'attend à une réduction des exportations canadiennes à destination des pays du Marché commun cette année. Mais, ce dernier, qui est en train de canaliser le nouveau dynamisme de l'industrie européenne peut, en faisant la prospérité de l'Europe, susciter le développement de nouveaux marchés pour notre pays. Celui-ci est un important exportateur de matières premières — le papier, le bois, les métaux, accusent la hausse la plus considérable de nos exportations en 1960 — or, ces dernières ne sont utilisées que dans les pays suffisamment industrialisés. A cet égard, les six pays du Marché commun, s'ils poursuivent leur marche ascendante, sont susceptibles de devenir de gros clients pour le Canada.

Dans un tel contexte, il est normal de prévoir un accroissement plus considérable des exportations canadiennes vers le Marché commun que vers le Royaume-Uni, jusqu'à maintenant le pays européen avec lequel nos relations commerciales ont été les plus étroites. En 1960, par exemple, nos exportations globales vers le Marché commun se sont élevées à $391,758,000 et à $841,445,000 (soit une hausse de 18.8%) au Royaume-Uni. Or, la Grande-Bretagne ne représente qu'un marché de quelque 50 millions de consommateurs, tandis que les six de l'Europe équivalent à un marché dont le nombre de consommateurs s'élève à environ 170 millions. Si le Canada peut encore exporter un peu plus vers la Grande-Bretagne, il apparaît que nos exportations peuvent s'accroître de façon beaucoup plus spectaculaire du côté de l'Europe des six.

Faut-il préciser, cependant, que les Etats-Unis demeurent nos principaux clients, même si nos exportations — $2,722,505,000 en 1960 — y ont légèrement diminué. Cette tendance se poursuivra-t-elle au cours des prochaines années? Peut-être témoigne-t-elle plus du ralentissement économique qui s'est fait sentir aux Etats-Unis que du dessein de M. Diefenbaker de rendre notre commerce moins dépendant de l'économie américaine.

Il est évident que notre commerce extérieur se doit d'opérer certains rajustements à la politique qui a suivi la fin de la dernière guerre. Il doit tenir compte, notamment, du relèvement économique de l'Europe. Il semble également qu'à l'avenir, malgré nos attaches avec les pays du Commonwealth, notre commerce extérieur devra faire une place croissante à certains pays avec lesquels nous n'entretenons pas de relations politiques particulières. C'est surtout le cas des six pays du Marché commun.

Un documentaire sur la Guerre de Sécession

Le vieil hebdomadaire "Harper's Weekly" célèbre, cette année, son centenaire d'existence, en offrant à ses abonnés qui lui sont demeurés fidèles, une réimpression des premiers numéros de la Revue qui a vu le jour à l'époque tourmentée de la Guerre civile de Sécession. Ce sera une rétrospective des événements historiques qui ont amené la formation de l'Union américaine et qui ont contribué à consolider les groupements du Nord et du Sud qui se faisaient la guerre. Ces livraisons précieuses de la revue seront reproduites par le procédé de la lithographie moderne, en adoptant le même format tabloid et aussi le même papier de qualité d'autrefois.

A ses débuts, le "Harper's Weekly" a donné des rapports détaillés des opérations militaires, avec de nombreuses photographies et des articles de ses correspondants qu'il avait dépêchés sur les champs de bataille. Il renferme une documentation précieuse qui serait demeurée dans les dossiers poussiéreux et les caves de l'établissement, sans l'intervention heureuse d'un rédacteur de l'"Evening Sentinel", de Shenandoeh, Iowa, qui était à la recherche de photographies et de rapports inédits sur les premières phases de la Guerre de Sécession de 1859-60. Le journaliste remarqua que la matière était tellement abondante et intéressante qu'il y avait lieu de la reproduire en entier en réimprimant les premiers numéros de la revue. Les éditeurs de Harper's ont accepté son idée et donné suite à son projet de réimpression qui est actuellement en cours.

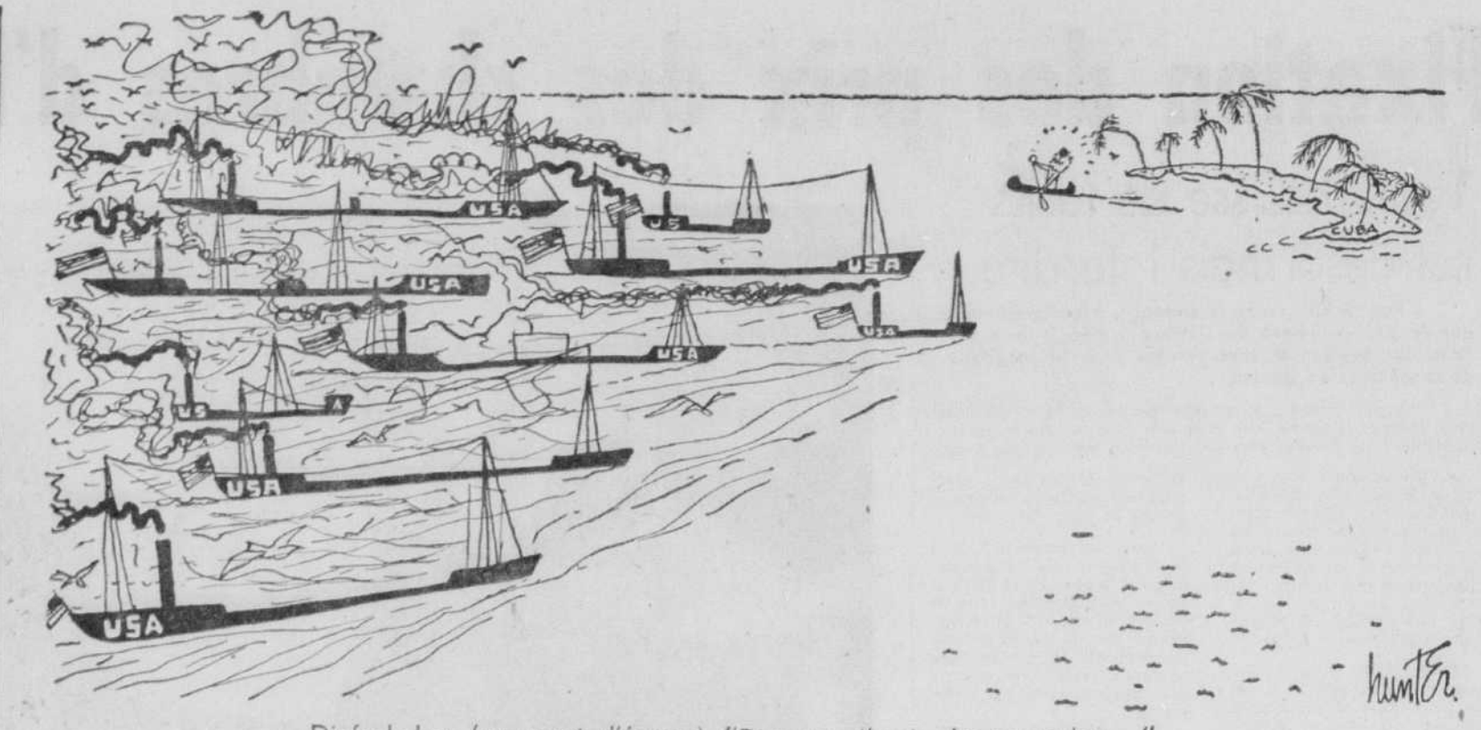

Diefenbaker (en canot d'écorce) "Dire que j'avais des scrupules..."

Défense et illustration de la langue française

Le vocabulaire des vêtements d'hiver

(Par René de Chantal)

"Pourriez-vous nous donner le vocabulaire des vêtements d'hiver, y compris ceux des enfants?" — H. F..., Hull.

Commençons notre étude par les **sous-vêtements**, le **linge de corps**, le "butin de corps" comme nous disons ici.

Après avoir enlevé sa **veste de pyjama** (que beaucoup de nos compatriotes prononcent à tort, sous l'influence de l'anglais, "pit" ou "pétdjama") ou la "jaquette", qu'il ne faut pas confondre avec la **jaquette** française qui est comme on sait le "morning coat" anglais, après dis-je avoir enlevé sa **veste de pyjama** ou sa **chemise de nuit** ("robe de nuit", ici) le Canadien passe un "corps", c'est-à-dire un **maillot** à manches longues ou courtes. On appelle ce vêtement en France un **maillot de corps** ("sous-vêtement d'homme", Robert) ou un **gilet de flanelle** ou tout simplement un **gilet**: "Vêtement court, avec ou sans manches, se portant sur la peau ou sur la chemise. Gilet de flanelle, de coton: "Si, au moins, dit-elle, on pouvait mettre des rubans aux caleçons et aux gilets de flanelle, pour que ça fasse joli quand on ouvre une armoire". — Colette (Robert).

Un **caleçon long**, c'est-à-dire une sorte de pantalon de dessous qui descend jusqu'aux chevilles, ou un **caleçon court** (jusqu'au dessus du genou) complète le sous-vêtement. Quelquefois le gilet et le caleçon sont réunis en un seul vêtement qui porte alors le nom de **combinaison**.

Remarquons en passant que le caleçon très court que l'on porte l'été et qui a la même forme qu'un caleçon de bain s'appelle en France **un slip**. Au Canada "une slip" désigne un jupon.

Les sous-vêtements féminins d'hiver se composent d'une **chemise américaine** en coton ou en laine qui correspond au gilet de corps masculin, et d'une **culotte** (soit le caleçon masculin). Le sous-vêtement d'été en soie ou en nylon, un peu plus long que la **chemise américaine**, s'appelle la **chemise de jour. Combinaison** désigne le vêtement qui combine la **chemise de jour** et le **jupon**. Le caleçon long, généralement de couleur assez voyante et en tissu fin, que portent les adolescentes en hiver se nomme un **collant**.

En hiver, on porte souvent un vêtement de laine par-dessus la chemise. On réservera le **maillot** pour l'été puisque c'est un "vêtement souple généralement de tricot qui moule étroitement le corps et se porte sur la peau" (Robert). Les danseurs, les acrobates, les sportifs portent un maillot. Le **maillot de bain** illustre parfaitement la définition de **maillot**.

Chandail

Chandail est l'"abréviation populaire de (marchand d'ail"), nous dit Dauzat dans son **Dictionnaire étymologique**; c'est le "nom donné au tricot porté par les vendeurs de légumes aux Halles". (Précisons que **tricot** désigne "tout vêtement en tissu de laine tricotée, spécialement un maillot destiné à tenir chaud" - Bénac, **Dictionnaire des synonymes**). L'origine populaire de **chandail** laisse deviner que ce terme ne s'appliquera pas à un vêtement très chic. Il s'agit, en effet, d'"une sorte de gilet en tricot de laine en général assez grosse, à col droit ou rabattable, sans boutons ni boutonnières, qui s'enfile par la tête" (Bailly, **Dictionnaire des synonymes**). Les sportifs affectionnent ce genre de vêtement dont le col est souvent **roulé** ("turtle neck sweater").

Le **sweater**, qui est entré dans la langue au début du siècle, est un "vêtement de laine tricotée boutonné par devant" (Quillet) et qui a généralement des manches longues.

Le terme le plus fréquemment utilisé en France est **pull-over** (prononcé "poule-au-vert"). Voici la définition qu'en donne Bailly: "Mot anglais, signifie **tire par-dessus**. Désigne un tricot de femme ou d'homme, avec ou sans manches, à col ouvert, qu'on enlève en le faisant passer au-dessus de la tête".

Au Canada le tricot qui se boutonne par devant est souvent appelé "veste de laine" ou "gilet de laine".

Nous avons vu que dans le français métropolitain, **gilet** désigne un sous-vêtement. Le mot s'applique aussi à une "sorte de veste courte, sans manches et ne recouvrant que le torse, qui se porte par-dessus la chemise et sous le veston: **Costume trois pièces comprenant un gilet. Etre en gilet**: sans veste" (Robert). On aura reconnu dans le **gilet** français ce que nous appelons une "veste", comme les Anglais d'ailleurs: "A vest".

Il faut ajouter que **veste** désigne en français le "vêtement de dessus, sans basques, qui couvre la partie supérieure du corps" (**Nouveau Larousse**). Et le **veston**? Le veston est la **veste croisée** ("double-breasted") ou **droite** ("single-breasted") "faisant partie du complet ou du costume masculin" (Ibid.). La différence entre la **veste** et le **veston** réside surtout dans le fait que la **veste** peut être considérée séparément: une **veste de sport** ("A sport jacket") alors que le **veston** "se considère comme faisant partie d'un ensemble: le veston d'un complet" (Bénac).

Or cette **veste**, que nous appelons dans nos régions bilingues quand j'étais écolier le "p'tit coat", nous lui donnons quelquefois le nom de "gilet".

Résumons-nous. Notre "gilet" est la **veste** française et notre "veste" est le **gilet** français. En France, les mots ont changé de sens tandis qu'ici ils conservaient l'acception qu'ils avaient sous l'Ancien régime. "Je me souviens..."

Maillot

Maillot a un sens spécial dans le vocabulaire des vêtements d'enfant: il désigne "un lange de laine qui enveloppe le nourrisson les trois ou quatre premiers mois" (**Nouveau Larousse ménager**). Je lis dans le même ouvrage que si "le maillot est seul indiqué pour le tout petit, vers un an, la chemise de nuit resserrée dans le bas devient pratique". On donne un nom charmant à ce pyjama d'enfant: un **dors-bien**. (La graphie **dorbien** se rencontre parfois).

J'aime beaucoup aussi **chauffe-coeur** qui désigne une sorte de petite veste en laine à manches courtes.

Pour transporter l'enfant commodement et confortablement, à l'abri de toutes les intempéries, on le glisse dans un **burnous** (le s ne se prononce pas), c'est-à-dire un manteau de laine à capuchon. Ce vêtement les couvre jusqu'aux pieds; le **burnous** dit **nid-d'ange** est fermé devant par une fermeture-éclair et le bas forme sac.

Quant à notre "snow-suit", il porte en France le nom d'**esquimau**: "vêtement d'enfant en tricot de laine composé d'une veste et d'un pantalon formant guêtres" (Robert).

Nous verrons la semaine prochaine, le reste de la garde-robe d'hiver.

René de CHANTAL.

N.D.L.R. — La correspondance concernant cette chronique doit être adressée à M. René de Chantal, Défense et illustration de la langue française, Le Soleil, Québec. Reproduit avec la permission du journal Le Devoir.

L'opinion du lecteur

Concerts d'orgue

Québec, 16 janvier 1961

M. le Rédacteur,
Le Soleil,
Québec.

Monsieur,

A quelques reprises dans le passé, j'avais écrit dans le Coin du Lecteur à propos de concerts d'orgue que nous n'avons que trop rarement à Québec. Nos églises de Québec possèdent de superbes instruments mais ils ne servent hélas qu'à accompagner le chant grégorien. Nous avons si peu l'occasion d'apprécier nos orgues à leur juste valeur que la plupart de nos gens ignorent la splendeur de la musique que peut rendre le plus puissant des instruments de musique. J'admets que certains récitals n'ont pas donné des résultats extraordinaires mais il n'est pas donné à tout le monde d'apprécier la belle musique. Les grands maîtres de musique n'ont pas toujours été appréciés de leur vivant. Plusieurs n'ont été reconnus que longtemps après leur mort... parce que leurs oeuvres n'étaient pas connues. La même chose peut s'appliquer à nos orgues. Elle ne sont pas connues parce que nous n'avons pas l'occasion de les entendre à leur meilleur. On nous parle souvent que le public doit être éduqué dans presque tous les domaines... Eh bien, la culture dans le domaine de la musique doit se faire par l'éducation des gens. Pour cela, il faut des concerts... nous avons l'Orchestre Symphonique qui fait un bien immense... nous avons les concerts du Conservatoire de Musique, un autre bienfait... et nous avons nos magnifiques orgues qui ne servent qu'à presque rien! Dernièrement à l'Oratoire St-Joseph de Montréal on a inauguré de grandes orgues et des concerts seront donnés régulièrement chaque semaine. Dans une de nos paroisses (SS. Martyrs-Canadiens) un instrument de grande valeur vient d'être installé. Jusqu'à date, un récital seulement a été donné, lors de la bénédiction de l'orgue. Comme l'église était comble lors de la bénédiction, une répétition du récital a été donnée et l'église était comble encore une fois. C'est dire que les Québécois aiment la bonne musique et qu'ils savent apprécier les concerts d'orgue! Je ne suis pas un organiste, mais j'adore la musique d'orgue comme un grand nombre de mes concitoyens et je ne vois pas pourquoi nous serions privés d'en entendre. Les églises sont la propriété des paroissiens et devraient servir à toutes bonnes fins. Par conséquent nos orgues devraient être employées pour cultiver la musique chez-nous et non servir seulement pour le grégorien et point final. On se réveille dans plusieurs domaines... il est temps de le faire dans le domaine de la musique d'orgue.

L'orgue n'est pas une décoration mais un instrument qui doit vivre et vibrer.

Merci M. le Rédacteur,

Beauchemin LaRue

Visite autour du Commonwealth

(Par Ernest Chisholm Thomson).

Voilà vingt ans et plus, soit depuis les premiers jours de ces géants de l'Atlantique que sont les paquebots "Queen Elizabeth" et "Queen Mary", que l'on n'a pas autant parlé d'un bateau que de l'"Oriana". Ce paquebot de 42,000 tonnes de la P. and O.-Orient Line a quitté Southampton pour son premier voyage, l'un des plus longs qui soient. Sa route l'emmènera en Australie et en Nouvelle-Zélande puis, de l'autre côté du Pacifique, au Canada et aux Etats-Unis; quatre mois s'écouleront avant qu'il revoie les rivages de Southampton.

Quel magnifique tour du Commonwealth va faire ce paquebot, l'un des plus rapides et des plus modernes à battre pavillon anglais! J'ai souvent quitté Southampton pour la route de l'océan, et même une fois sur le "Queen Mary", mais je n'ai jamais vu de bâtiment plus magnifique que l'"Oriana", construit en trois ans par la Vickers dans ses chantiers de Barrow-in-Furness.

Ce n'est pas seulement que sa superstructure est entièrement en aluminium et que ses turbines à vapeur lui permettent une vitesse de 31 noeuds, soit 4 noeuds de plus que la vitesse à laquelle il fera le voyage de trois semaines qui l'emmènera en Australie. Mais ce bateau, dont la construction a coûté 14 millions de livres, offre aux passagers comme à l'équipage le summum du confort.

Air climatisé

Pour ne mentionner que certains des aspects de ce confort, laissez-moi vous dire qu'il est complètement climatisé, qu'on trouve de l'eau glacée à boire dans toutes les cabines et que les passagers peuvent voir la télévision en mer et, en escale, recevoir les émissions nationales d'Angleterre, d'Europe, du Canada, d'Australie, des Etats-Unis et du Japon.

La "télénurse" qui transmet les cris des bébés, permet aux parents de prendre leurs repas en toute tranquillité, sachant qu'ils seront avertis immédiatement de ce qui se passe. Et ces repas sont annoncés par une fanfare spécialement écrite par le compositeur anglais Benjamin Britten. Enfin, comble de l'attention, l'"Oriana" contient un "pub" provenant en partie d'un emplacement démoli du coeur de Londres.

C'est au coeur même de Londres, d'ailleurs, que j'ai l'autre jour fait le tour du Commonwealth en quelque trente minutes. Aucun point de l'Angleterre n'est plus au centre même des choses que la bourse de la Cité de Londres. Toutes les rues semblent converger vers son magnifique portique corinthien où flottaient, à l'occasion de l'Exposition du Commonwealth, tous les drapeaux des pays membres.

Trois jours plus tôt, le lord-maire de Londres, sir Waley-Cohen, avait ouvert la pittoresque manifestation pour marquer le début des "semaines du Commonwealth" de la Cité. De l'énorme globe où des drapeaux désignaient tous les territoires du Commonwealth, aux maquettes illustrant la vie des peuples du Commonwealth et aux films montrant tous les aspects de leur vie nationale, l'exposition a présenté au monde "dans une coquille de noix", pourrait-on dire, un tableau passionnant de la grande famille de nations.

Foule

L'exposition a été organisée dans la salle historique de la bourse, rendez-vous des marchands de la Cité depuis son ouverture par sir Thomas Gresham, le 22 décembre 1568. J'espère que les marchands peuvent généralement circuler plus facilement que cela n'était possible le jour de ma visite!

Il y avait là des représentants de toutes les nations et de toutes les races et il paraît que le nombre des visiteurs atteignait 6,000 par jour, y compris des foules d'écoliers.

Le stand qui a attiré le plus de spectateurs était celui qui présentait le célèbre portrait de la reine Elisabeth II, chef du Commonwealth, exécuté par Annigoni. Sous le portrait de la reine vêtue du costume de l'Ordre de la Jarretière, on pouvait lire cette citation du mémorable message adressé par la souveraine à ses peuples à Noël 1953: "Le Commonwealth n'a aucun rapport avec les empires du passé. Il représente une conception entièrement nouvelle, fondée sur les plus hautes qualités humaines: l'amitié, la loyauté et le désir de liberté et de paix. A cette conception d'une association de nations et de races égales, je me consacrerai, corps et âme, chaque jour de ma vie".

La statistique révèle particulièrement bien ce que représente cette association de nations et de races. Le Commonwealth a une superficie de 14,580,000 milles carrés et porte le quart des terres du globe. Sa population? Elle atteint 670 millions d'âmes.

Tanneurs de buffle

Les chiffres ont une véritable fascination pour ceux qui, comme moi, aiment les renseignements précis. Cette semaine, j'ai augmenté mon bagage de connaissances dans un autre domaine touchant aux fabricants de rouleaux filigraneurs, aux bobineurs, aux tanneurs de buffle et autres travailleurs qui exercent un métier au nom bizarre. Ces hommes et les milliers d'autres qui appartiennent à des catégories, plus ordinaires, figurent dans le nouvel Annuaire des associations d'employeurs, des syndicats et des organisations diverses etc. publié par le ministère du Travail. Ce guide étonnant donne le titre, le nom et l'adresse des secrétaires de toutes les organisations britanniques responsables en Grande-Bretagne des négociations relatives aux salaires et conditions de travail. Elles sont plus de 2,000 et la liste va des affileurs aux voituriers.

Je peux maintenant vous dire que les fabricants de rouleaux filigraneurs fabriquent les rouleaux utilisés pour marquer le papier de son filigrane et que les bobineurs ont pour tâche d'enrouler les fils de soie et de coton sur les bobines. Peut-être l'aviez-vous deviné!

le bridge contrat

PAR NOEL DUCHESNE, MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge: Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

3988 B-1926

Intention évidente

Quand un joueur rompt avec la coutume, il convient d'en rechercher la raison. Si l'intention de l'adversaire est découverte, l'action première doit être de contourner cette menace.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

NORD
♠ 10 8 7
♥ 8 2
♦ R V 5
♣ R D 9 7 5

OUEST
♠ 4
♥ R D V 9 4
♦ 8 7 2
♣ 10 6 3 2

EST
♠ A 5 3
♥ A 10 5 3
♦ D 9 6 4 3
♣ 8

SUD
♠ R D V 9 6 2
♥ 7 6
♦ A 10
♣ A V 4

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♠	passe	2-♠ (1)	passe
4-♠	passe	passe	passe

(1) L'enchère 2-piques n'est pas faite dans des conditions idéales. Mais quel choix s'offre à Nord ? La main n'autorise réellement qu'une seule enchère constructive, sauf si l'ouvreur peut faire une redéclaration à saut. Si le complément des piques laisse un peu à désirer pour porter immédiatement le contrat à cette couleur, il faut remarquer que Nord apporte neuf points francs quand il aurait pu en promettre simplement six ou sept; il y a donc une compensation de ce côté. De plus, si les enchères doivent se terminer hâtivement, il sera plus facile d'obtenir une marque partielle à pique plutôt qu'à sans-atout. Annoncer 2-trèfles serait simplement forcer le partenaire à faire une nouvelle enchère avec l'idée de l'abandonner à ce nouveau contrat. Quand il n'est pas possible de faire une enchère idéale, on doit rechercher celle se rapprochant le plus du naturel.

Entame: roi de coeur

Les possibilités à coeur étant limitées à deux levées, Est désire conserver une communication avec son partenaire et il prend le roi de son as. Voici que l'adversaire change au huit de trèfle. Comment le déclarant doit-il procéder ?

Si le fait de prendre le roi de coeur de l'as est déjà un jeu peu courant, le changement à trèfle est tout à fait contre l'usage. Ce n'est certainement pas sans motif, sans but que l'adversaire change ainsi à la plus forte suite du Mort. L'intention de l'adversaire est évidente, il est à la recherche d'une coupe et voit dans sa main toutes les conditions favorables, arrêt d'atout et possibilité d'accorder la main à son partenaire. Le problème du déclarant est bien clair, il faut prévenir ce danger de coupe en éliminant le dernier coeur. Ce but peut être atteint en ayant recours à une impasse du valet de carreau. Cependant l'impasse du valet de carreau ne peut être heureuse que si la dame se trouve chez Ouest. Si Est n'a réellement qu'un seul trèfle, il est certainement l'adversaire détenant le plus grand nombre de carreaux et ayant le plus de chances de détenir la dame. Mais il n'est aucunement nécessaire que l'impasse soit heureuse, il suffit que la dame de carreau soit chez Est. Le déclarant prend donc le huit de trèfle de son as et après avoir encaissé son as de carreau fait couvrir le dix par le roi. Le valet de carreau est bien couvert par la dame, mais Sud abandonne son dernier coeur plutôt que couper.

L'action de Est lui a peut-être apporté une levée par la dame de carreau, mais voici que ne pouvant plus accorder la main à son partenaire, il devra se contenter d'une seule autre levée par son as d'atout. Ce n'est qu'en prévenant ce danger de coupe que le déclarant a pu réaliser son contrat.

Que fera Kennedy devant des revers possibles de la politique américaine?

Par JOSEPH MACSWEEN
de la Presse Canadienne

On a dit tellement de choses sur l'élégant jeune politique qu'est M. John F. Kennedy qu'on peut avoir l'impression qu'il aura atteint son but demain lorsqu'il deviendra officiellement président des Etats-Unis.

So. oeuvre ne fera pourtant que commencer.

L'auréole de charme et même de romantisme qui entoure le leader démocrate et sa séduisante épouse semblent avoir un effet d'éblouissement et d'hypnotisme sur des millions de personnes. C'est une chose tout de même naturelle dans un pays où le succès, la jeunesse et la beauté sont révérés.

REVERS DE MEDAILLE

Les foules si empressées de manifester leur admiration — pour ne pas dire leur adulation — envers M. Kennedy durant sa campagne présidentielle, à New York par exemple, seront peut-être sans pitié si son règne se solde par un échec.

Il n'est pas impossible que l'avenir réserve des revers aux Etats-Unis et les Américains pourraient fort bien en tenir responsable le président élu Kennedy même s'il n'y était pour rien. Les Américains d'un certain âge n'ont pas oublié jusqu'à quel point un autre homme brillant, M. Herbert Hoover, fut blâmé pour la dépression des années 1930.

REALISTE

Des observateurs politiques croient que pour un être combattif tel que M. Kennedy — petit-fils millionnaire d'un immigrant sans le sou, ce défi sera un atout lorsqu'il devra faire face aux problèmes de son pays et du monde entier.

Un vieux professeur de collège a fait observer : "Vous ne voyez jamais M. Kennedy perdre le sens des réalités devant les acclamations de la foule."

"Que fera Kennedy devant Khrouchtchev ?" C'est la question qui revenait le plus souvent durant la dernière campagne électorale américaine.

La tâche la plus délicate du prochain président des Etats-Unis sera, semble-t-il, sa façon de traiter avec l'astucieux chef du Kremlin qui a cherché avec tant d'acharnement à humilier le président Eisenhower. C'est également su. les épaules de M. Kennedy que retombe la question des relations américano-cubaines. Que fera-t-il pour rétablir l'amitié entre les Etats-Unis et Cuba et tous les autres pays de l'Amérique latine ?

CROYANCE

Comme premier président catholique, le leader démocrate sait parfaitement qu'on le surveillera étroitement, particulièrement lorsqu'il traitera de questions relatives à l'éducation. Il a cependant maintes fois souligné qu'il croit en la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il ne faut pas oublier un petit détail non plus : presque la moitié des Américains ont voté contre Kennedy lors de l'élection présidentielle de novembre dernier.

Toutefois, on oubliera tout cela demain dans l'éblouissement de la cérémonie d'investiture de l'administration Kennedy, car tout semble indiquer que la population américaine a adopté le grand sourire gamin de son nouveau chef presque de la même façon qu'elle s'était ralliée autour du sympathique Ike.

Candidature de Alfred Couture dans Giffard

M. Alfred Couture, conseiller financier, de l'avenue du Monument, a accepté, hier soir, de poser sa candidature au poste de conseiller de la cité de Giffard. Ce poste a été proclamé vacant par suite de la mort de M. Amédée Lavoie le 9 janvier. La mise en nomination aura lieu le 1er février prochain et, si nécessaire, il y aura élection le 8 de ce même mois. M. Couture a déclaré à la délégation qui s'est rendue à son domicile, qu'il travaillerait, s'il est élu, à l'amélioration des finances de Giffard et à l'embellissement du quartier du Monument. M. G.-Henri DuBerger agissait comme porte-parole de la délégation.

TITULAIRE POSSIBLE : Selon le "Times" de la ville de Chattanooga, dans le Tennessie, M. Brooks Hays serait un candidat au poste d'assistant du secrétaire d'Etat américain dans la nouvelle administration démocrate.

MAURICE Pollack LIMITÉE

Vente de paletots d'hiver

Spécial ! Manteaux d'hiver garnis de fourrure - Rég. $149. et $159.

Ils sont tous de style en vogue et richement garnis de castor canadien choisi, de renard norvégien ou de somptueux vison de ranch. Couleurs : Noir, brun, taupe, beige, vert. **Tailles : PETITE 6 à 16, REGULIERE 8 à 18, DEMI-TAILLE 18½ à 24½.**

$99

ACHETEZ-LES SANS VERSEMENT COMPTANT !

Pollack — MANTEAUX POUR DAMES — Deuxième étage

Manteaux en riche tissu anglais 100% LAMA - Rég. $89.95

Pour dames — Coupe récente et modèle en vogue. Chaude entre-doublure de chamois. Gris, beige, blanc hiver, taupe. 8 à 18.

$59

Pollack — Deuxième étage

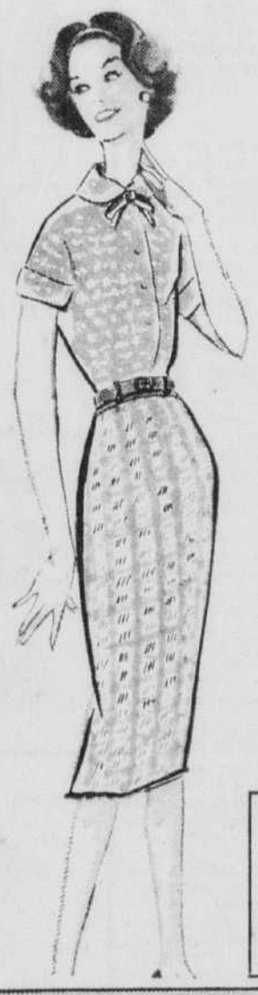

Blouses Térylène ou coton satiné — Rég. jusq. $4.98

Blouses de modèles tailleur, style chemisier, modèles en térylène à motifs de fantaisie, modèles en coton satiné. Blanc, noir jaquard, rose, bleu, beige, tan dans le groupe. 12 à 16.

1.99

Jupes de lainage unies ou plaids — Rég. $6.98

Coupe droite, modèle ajusté, choix de lainage uni ou de plaids assortis, mohair de belle qualité dans le groupe. Beige, gris, violet, vert. 12 à 16 dans le groupe.

3.99

S. V. P. PAS DE COMMANDES PAR POSTE NI TELEPHONE

Pollack — VETEMENTS SPORT POUR DAMES — Deuxième étage

Une belle occasion s'offre à vous Monsieur ! Venez tôt et profitez du premier choix ! 3 groupes de paletots de modèles récents vous sont offerts !

• **Tissus tout laine, laine et cashmere**

$35 — Rég. $49.95 — Belle confection, importation anglaise, deux styles de coupe récente à choisir. Des modèles à la dernière mode, à larges poches à revers, à poches coupées, etc. . . . Couleurs : gris, brun, tons de vert olive. Grandeurs: 36 à 44. PETIT et REGULIER dans le groupe.

• **Tissus tout laine, Alpacama, Impala**

$45 — Rég. $59.95 à $65. — Très belle qualité, des tissus tout laine et des marques renommées. Coupe nouvelle des épaules et des manches, différents styles en vogue. Couleurs : gris, bleu marine. Tailles : 36 à 44, dans le groupe. PETIT et REGULIER.

• **Tissus tout laine, laine et cashmere**

$55 — Rég. $75. à $89.50 — Fameux paletots Crombie, tels que Sabelere, Sealskin et Angola, tous de coupe impeccable. Styles les plus nouveaux, modèles à épaules nouvelle conception, modèle à manches raglan, etc... Couleurs en vogue.

OUVERT VENDREDI soir jusqu'à 9.45 HRES

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT SI VOUS DESIREZ

Pollack — CONFECTION POUR HOMMES — Rez-de-chaussée

Epargnez sur ces chauds vêtements d'hiver pour les jeunes!

Collants extensibles 100% nylon Helanca première qualité !

Rég. $3.98 chacun

1 PRIX 2

1.99

Très extensibles, confortables et de longue durée, ces collants se portent facilement sous la jupe ou le pantalon. Noir, beige, bleu, rouge, vert et brun. PETIT, MOYEN, GRAND.

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 TEL.: 529-2561

Pollack — BAS POUR DAMES — Rez-de-chaussée

• **Costume de neige - 2 à 3 X — Rég. 12.98**

Nylon imperméable ou 100% nylon, chaude doublure de soie piquée, capuchon détachable, à fermeture-éclair, doublé de simili-fourrure. Marine, gris, vert, rouge, royal.

6.99

• **Ensemble de ski - 4 à 6X — Rég. $19.98**

Nylon renforcé, modèle avec capuchon avec fermeture-éclair, doublure de simili-fourrure, styles différents. Couleurs : bleu, marine, brun, gris, vert, rouge, turquoise. 4 à 6x.

10.99

• **Ensemble esquimau 2 à 6x - Rég. jus. $22.98**

Nylon imperméable, nylon piqué, doublure de soie piquée, capuchon doublé de simili-fourrure ou bordé de fourrure. Groupe aussi d'autres modèles. Couleurs : marine, brun, vert, rouge.

14.99

• **Ensemble 3 morceaux - 6 mois à 6x ans**

Ensemble comprenant manteau, jambières et coiffure, styles variés, très belle confection. Pour fillette ou garçon.

Rég. $22.98	Rég. $27.98	Rég. $34.98
14.99	19.99	24.99

PAS DE COMMANDES PAR POSTE OU TELEPHONE

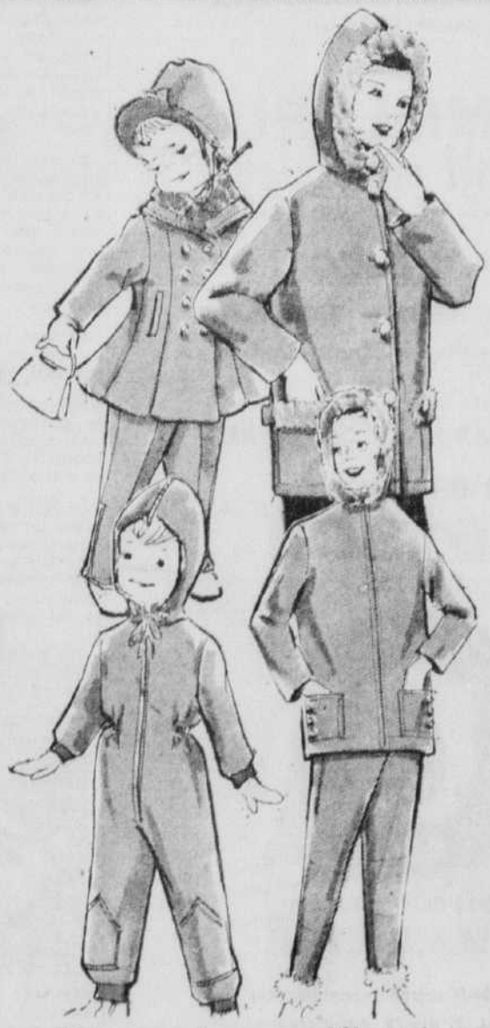

• **Slacks de ski, nylon et coton - 8 à 14 ans**

Modèle ajusté et étroit, fermeture-éclair au bas, chaude doublure. Pratiques et confortables, ajustables à la taille, poche et fermeture-éclair au côté. Marine ou brun.

4.99

• **Car-coat coton et nylon ou chino - Rég. $14.98**

Pour fillettes 8 à 14. Modèle droit, doublure de soie piquée, modèle avec bonnet-capuchon s'attachant au cou et doublé de simili-fourrure. Rouge et noir, royal et marine, beige et brun, loden et brun.

8.99

• **Ensemble de ski 2 morceaux - R[illegible]8**

Car coat avec bonnet-capuchon, doublé de simili-fourrure, slacks appareillants en coton et nylon, plusieurs modèles avec garnitures contrastantes ou de braid, fermeture-éclair, doublure de soie piquée. Fillettes : 7 à 14 ans.

14.99

• **Manteaux d'hiver garnis de fourrure**

Très belle qualité, tissus confectionnés avec soin, choix de modèles et de couleurs en vogue. Tailles : 7 à 12, 12 à 14x, 14 à 16.

Rég. $24.98	14.99	Rég. $44.98	24.99
Rég. jus. $29.98	19.99	Rég. $64.99	39.99

Pollack — CENTRE DE LA JEUNESSE — Troisième étage

PARTICIPEZ AU CONCOURS "Quelle fillette choisira la Reine du Carnaval" — Inscrivez votre fillette (6 à 8 ans) chez Pollack, 3e étage

Les soldats canadiens cantonnés au Congo accomplissent du bon travail

NDLR — Le corps des Signaleurs canadiens cantonné au Congo travaille directement sous les ordres de l'état-major de l'ONU ; la présence de ces hommes a peu d'influence sur les Congolais. Dans cet article, Bernard Dufresne, journaliste de la Presse Canadienne qui vient de rentrer au Canada après avoir passé plusieurs mois au Congo, décrit les tâches et les conditions de vie de ces hommes et leurs rapports avec les indigènes.

Par Bernard DUFRESNE

Léopoldville (PC) — Le Canada accomplit un travail indispensable à l'organisation de l'ONU au Congo, et, à tous les points de vue, les Canadiens font bien les choses.

Le gros des effectifs canadiens est une unité du Corps des Signaleurs qui compte 250 hommes et dont les membres ont pour tâche de transmettre les messages, rédigés en code ou en langue courante, du quartier général de Léopoldville aux sept centres régionaux de l'ONU.

La 57e unité des Signaleurs canadiens est au service exclusif des autorités civiles et militaires de l'administration des Nations unies. Elle ne transmet aucun message congolais et ne donne aucun renseignement à la population de l'endroit.

Cette situation est le résultat des circonstances actuelles et le fruit d'un plan mûrement réfléchi.

Les effectifs canadiens disponibles qui, pour la plupart subissent tout le coup de la chaleur et de l'humidité intenses, ont une tâche écrasante. Le Congo est un pays vaste et cette unité ne pourrait faire plus sans diminuer l'efficacité de ses services.

De plus, la politique de l'ONU interdit toute assistance unilatérale des pays membres de cet organisme. Selon les données de cette politique, toute assistance doit être accordée de façon impersonelle en passant par l'ONU et ses diverses agences.

VERSEMENTS MONETAIRES

Ainsi le million de dollars que le Canada a versé au fonds spécial de l'ONU au Congo sera distribué comme bon il semblera aux administrateurs des Nations Unies, qui peuvent employer l'argent soit pour des travaux publics qui fourniront plus d'emplois à la population indigène, soit pour défrayer le coût de ses services.

Les Congolais ne savent absolument rien du Canada et s'en soucient fort peu. Ils ne font aucune distinction entre les groupes de race blanche de différentes nationalités qui portent le fameux casque bleu de l'ONU.

Il faut admettre que, jusqu'ici, le Canada n'a pas cherché à se faire connaître. Pourtant plusieurs Canadiens ont rencontré des familles congolaises et, dans de tel cas, se sont avérés d'excellents ambassadeurs, surtout auprès des quelque 60 Congolais qui travaillent au camp principal où ils effectuent tous les travaux ménagers. Ces domestiques semblent d'une extrême loyauté envers leurs nouveaux patrons. C'est une loyauté qui est le fruit de la bonté et de la générosité que leur ont témoignées les Canadiens en organisant un goûter de Noël pour les enfants des employés ou en envoyant des fleurs, lors des funérailles d'un proche parent de l'un ou de l'autre des serviteurs.

A part le corps des Signaleurs, il y a peu de groupes de Canadiens au sein de l'organisation de l'ONU.

POLICIERS

A Léopoldville, il y a bien un groupe de 10 policiers de la Prévôté canadienne auxquels on a confié la tâche de mener les enquêtes nécessitées par les accidents, les vols et autres incidents dans lesquels des membres du personnel de l'ONU sont en cause.

Les hommes-clé des services aériens de l'ONU sont aussi des membres de l'ARC, mais, là encore, leur tâche se limite au transport des troupes et des approvisionnements de l'ONU.

Au début, le Canada avait offert six appareils Caribou avec tout l'équipage mais, comme le pays voulait garder le contrôle de ces avions, l'ONU a refusé l'offre canadienne.

Même les vols qu'un North Star de l'ARC effectue deux fois la semaine de Trenton, Ont., à Léopoldville, pour l'approvisionnement, tombent sous l'autorité des Nations Unies, une fois que les avions se sont posés à Pise, en Italie, centre des opérations aériennes.

Parmi le personnel du quartier général de l'ONU il y a huit officiers de l'armée canadienne mais, d'une façon générale, leur travail ne les met pas en contact avec les Congolais. Il y a pourtant une exception à cet anonymat. Il s'agit du lieutenant-colonel Jean Berthiaume, de Saint-Hyacinthe, Qué., qui est considéré comme le seul officier de l'ONU qui possède la confiance du chef actuel du Congo, le colonel Joseph Mobutu.

"PAPA"

Les Congolais l'appellent "Papa Berthiaume", un surnom qui semble bien lui plaire, surtout lorsqu'il se rend seul en visite dans le quartier africain, où il scrute l'opinion publique.

Les journaux se sont bien rendus compte de son prestige et sont même allés jusqu'à parler du "Général" Berthiaume dans leurs articles.

Et il y a plusieurs autres Canadiens qui, chacun à leur façon, ont réussi à se tailler une place dans l'estime de quelques Congolais.

Il y a le caporal Hans M. Breiter, âgé de 39 ans ; originaire d'Allemagne, il habite maintenant le Nouveau-Brunswick et il fait partie des services d'hygiène du corps médical de l'armée canadienne. Il est cantonné dans la province d'Equateur, à Gemena.

Pour s'occuper dans ce pauvre village où il veille à ce que les militaires n'attrappent pas de maladies tropicales, il a décidé de donner les premiers soins et d'enseigner l'hygiène aux indigènes et, maintenant, ils le considèrent comme un dieu.

AUTRES CANADIENS

Il y a aussi trois médecins canadiens attachés à la Croix Rouge internationale.

Par ailleurs, le chef de la mission de l'OACI dépêchée ici est un montréalais, Jean-Paul Fournier. C'est lui qui a préparé le programme des cours destinés à la préparation de Congolais comme techniciens de radio préposés aux tours de contrôle et spécialistes d'autres services aériens.

Le moral des troupes est parfois atteint par les incidents pénibles que suscite la situation politique locale.

LE SALAIRE

Quand une rixe à peu près inexplicable menace la vie des Canadiens, l'envie de quitter ce pays au climat désagréable devient beaucoup plus marquée.

Ce qui ennuie le plus les militaires, c'est que le gouvernement tarde à accorder une allocation spéciale à ceux qui sont en service au Congo.

Arrivés ici à la mi-août, les signaleurs ne savent pas encore quand cette allocation spéciale leur sera accordée, ni de combien elle sera. A part leur solde régulière et leurs prestations minimums pour service à l'étranger — qui sont de $9 par mois — les Canadiens reçoivent un supplément de $1.30 par jour de l'ONU.

Etant donné que les employés civils de l'ONU reçoivent une allocation de $20 par jour en plus de leurs émoluments réguliers et que le personnel militaire du quartier général reçoit une rémunération supplémentaire de $12 par jour, les troupes qui n'ont que leur maigre $1.30 se sentent un peu comme les "parents pauvres".

Les Canadiens qui sont assignés à la force d'urgence de l'ONU en Egypte reçoivent une allocation mensuelle de $30. On croit savoir que l'armée aurait demandé une somme plus considérable au gouvernement.

Après un début difficile, en août et en septembre, les rations servies aux Canadiens s'améliorent et augmentent, mais le menu est beaucoup moins varié que dans les mess du Canada. C'est l'ONU qui fournit les approvisionnements de nourriture.

SEPT POSTES

Les Signaleurs sont au poste 24 heures par jour, tant dans la capitale que dans les postes provinciaux qui sont situés au port de Matadi, à Coquilhatville et à Gemena, dans l'Equateur; à Stanleyville, dans l'Oriental; à Luluabourg, au Kasai et, au Katanga, à Kamina et à Elisabethville. On prévoit la fermeture du poste de Gemena qui sera remplacé par un centre à Albertville, dans le Kivu.

A part leur travail, les Canadiens installés à Léopoldville n'ont pas de quoi s'occuper. Il y a bien du cinéma trois fois la semaine, le tennis, pour ceux qui n'ont pas trop chaud, et, à l'occasion, une permission pour passer la soirée ou l'après-midi à la ville, mais c'est peu.

Ils sont confortablement installés dans un ancien pensionnat du plus beau quartier de la capitale.

Mais ceux qui sont envoyés dans les provinces vivent habituellement dans une villa ou un appartement et n'ont à peu près aucune distraction.

Le fait que l'ONU n'ait pas organisé un système de congés et de permissions régulières a beaucoup contribué à amener le gouvernement canadien à porter la période de service à six mois au lieu d'un an, tel qu'on l'avait prévu au début.

Les premiers remplaçants arriveront en janvier mais la plupart resteront là jusqu'en avril.

"Bien sûr, c'est un merveilleux raccourci! Il a deux milles de moins et demande quatre heures de plus!"

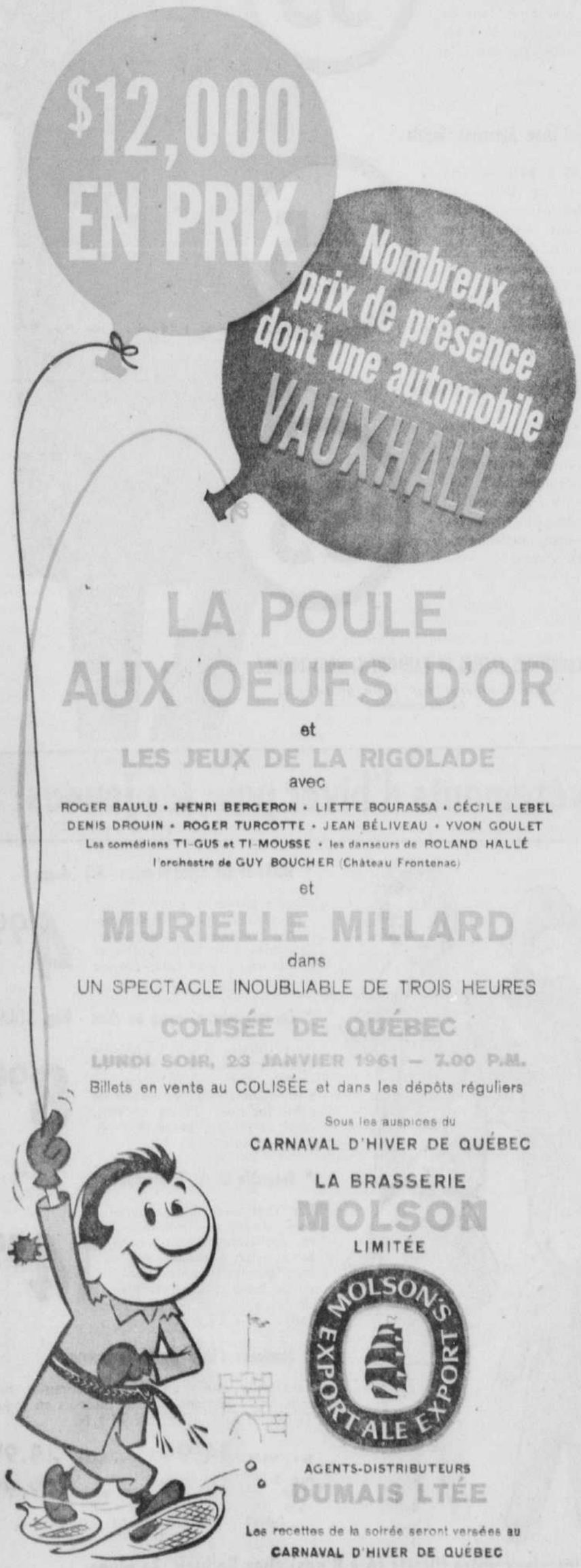

MAURICE Pollack LIMITÉE

LUXUEUSES FOURRURES A PRIX AVANTAGEUX

Voici deux exemples de grands spéciaux choisis parmi plusieurs autres. Le manteau de votre goût vous attend dans les tailles 10 à 20.

• Manteaux en riche rat musqué

PRIX VENTE DE JANVIER **$199**

Toute la richesse et la beauté du rat musqué naturel se retrouvent dans ces manteaux de coupe récente. Rat musqué du Sud ou peaux de dos teintes sable ou Brun Havana.

Aucun versement comptant, payez aussi peu que $12.24 par mois

• Vaste choix de riches fourrures

PRIX VENTE DE JANVIER **$299**

30 ravissants manteaux de fourrures tels que castor canadien, le mouton gris garni de vison saphir, les chevrons de vison pastel, le mouton de Perse noir unis ou le mouton de Perse noir garni de vison. 10 à 44 dans le groupe.

Aucun versement comptant, payez aussi peu que $17.74 par mois

ET N'OUBLIEZ PAS . . . NON SEULEMENT DES FOURRURES MAIS AUSSI DES FOURRURES GARANTIES DE CHEZ POLLACK

Pollack — FOURRURES — Deuxième étage

Répétition sur grande demande populaire !

Superbes vêtements de ski et équipement à rabais!

Val. rég. $19.98 et $25.00

14.99

• Cagoules de ski reversibles

Nylon piqué, pour femmes, modèle avec capuchon, motifs imprimés sur un côté, autre côté uni. Entredoublure de laine. P.M.G. Couleurs variées.

• Pantalons de ski extensibles

Laine et viscose, très belle qualité. Femmes : 10 à 18 ans. Couleurs : noir, vert. Hommes : 30 à 40. Bleu, vert.

25% DE RABAIS SUR SKIS

Skis de marques réputées telles : Standard, Prominent, Roskoff, Kneissl, Rossignol Olympic. Rabais aussi sur les skis Tyrol pour enfants !

• Profitez également des rabais accordés sur bottes, gants de ski, tuques, chapeaux péruviens, chemises etc...

S.V.P. PAS DE COMMANDES PAR POSTE NI TELEPHONE

Pollack — CHALET DU SKI — Deuxième étage

NE MANQUEZ PAS DE LIRE NOTRE AUTRE ANNONCE EN PAGE 7

M. L.-J. Pigeon suggère un ministère des diverses sociétés de la Couronne

Ottawa (DNC) — Le député de Joliette, M. Louis-Joseph Pigeon, a suggéré, hier après-midi aux Communes de former un ministère des diverses sociétés de la Couronne, principalement celles qui s'intéressent à la culture. M. Pigeon a fait cette recommandation alors qu'une motion pour la formation d'un comité parlementaire sur la radiodiffusion était discutée. "Il serait opportun, a-t-il dit, que toutes les sociétés de la Couronne, y compris Radio-Canada, fassent partie d'un seul ministère".

L'orateur a demandé aussi qu'un tel comité se penche sur la situation de la langue française à la radio et à la télévision.

Il n'y aurait pas du tout lieu de se scandaliser du fait qu'un ministre ait la haute main sur des sociétés comme Radio-Canada, l'Office du film ou la Galerie nationale, a-t-il dit. Au contraire, ce n'est que normal que le parlement ait le contrôle sur les dépenses faites dans ces sociétés. "A mon sens, continue le député, la question c'est de savoir si c'est le parlement ou Radio-Canada, qui aura le contrôle final sur la façon de dépenser une partie de l'argent des contribuables afin que cette société échappe à la faillite."

En conséquence, le représentant de Joliette a demandé que le comité parlementaire sur la radiodiffusion étudie la possibilité de questionner des experts à cet effet.

Il a dit qu'on évite trop facilement cette éventualité en donnant pour motif la neutralité politique nécessaire à ces organismes. "Tous les organismes de la Couronne doivent toujours demeurer directement responsables au parlement."

Au sujet de la langue française, M. Pigeon demande au comité une étude approfondie sur la qualité de langue des réseaux français à la radio comme à la télévision. Il s'est fait l'interprète de la St-Jean-Baptiste qui dénonce des émissions "qui ne respectent pas la langue française". Le député a cité entre autres émissions "Un homme et son péché" et "En haut de la Pente-Douce".

Il a fait deux autres recommandations d'étude: des émissions de langue française destinées à l'Afrique et un poste de télévision française pour la Saskatchewan.

La Chambre ne s'est pas prononcée sur la formation d'un tel comité. La motion spécifie la nécessité d'instituer un comité spécial pour étudier la radiodiffusion sonore et visuelle afin de faire rapport au parlement de ses observations. La question reviendra vraisemblablement la semaine prochaine.

Le fédéral augmentera ses contrats à l'industrie privée de l'imprimerie

Ottawa (PC) M. Noel Dorion, secrétaire d'Etat, a indiqué que le gouvernement fédéral s'oriente vers une plus large attribution de contrats à l'industrie privée de l'imprimerie.

Par ailleurs, a-t-il dit, le gouvernement fédéral s'efforcera d'amener les Etats-Unis à reviser leur loi sur les droits d'auteur pour qu'elle favorise les entreprises canadiennes en même temps qu'il étudiera la possibilité d'adhérer à la convention de Genève de 1952 sur les droits d'auteur universels. Cette adhésion a été recommandée en 1957 par la Commission royale sur les droits d'auteur.

M. Dorion portait la parole devant les membres de l'Ottawa Club of Printing House Craftsmen.

Le ministre a donné à entendre que la période de large expansion est révolue pour ce qui concerne les travaux dont l'imprimerie nationale doit assumer la responsabilité.

Un double fait, a-t-il expliqué, commandait initialement cette expansion : le brusque essor démographique du Canada et corrélativement l'élargissement des cadres des ministères fédéraux.

"Maintenant qu'un certain ralentissement s'enregistre à ces deux niveaux, il est normal que l'extension du champ d'activité de l'imprimerie nationale soit désormais moins sensible d'une année à l'autre.

"Ainsi s'élargira la tranche de contrats d'impression que le gouvernement fédéral souhaite adjuger à l'entreprise privée".

EQUILIBRE

En somme, a dit M. Dorion, le problème de l'industrie de l'imprimerie est analogue à celui qui se pose dans d'autres secteurs de l'économie. Il s'agit de remettre périodiquement au point l'équilibre entre les entreprises gouvernementales et les entrprises privées.

Le secrétaire d'Etat est aussi ministre du Département des impressions et de la papeterie publiques et il est chargé de l'application de la loi sur les droits d'auteur.

M. Dorion a rappelé que devant la commission royale d'enquête sur les publications, l'Association des arts graphiques s'est plainte que l'industrie canadienne perd des millions de dollars parce que la loi américaine sur les droits d'auteur permet à quiconque de plagier les oeuvres canadiennes.

Cette situation doit, de toute nécessité, être redressée, a dit le ministre.

"Je vous donne l'assurance que j'interviendrai auprès de mon collègue le ministre des Affaires extérieures pour qu'il avise aux moyens d'obtenir, par la voie des négociations diplomatiques, une revision de cette loi américaine . . . "

ARTS GRAPHIQUES

M. Dorion a aussi traité de l'apport culturel des arts graphiques à la vie de la nation.

De grandes possibilités, a-t-il noté, s'offrent à vous de développer le sens artistique des jeunes.

Autrefois les éditeurs se bornaient à publier des livres imprimés en noir sur blanc. Aujourd'hui, avec l'avènement de la couleur dans les illustrés des manuels, l'élève est initié au discernement des tons et nuances.

Si les professeurs sont directement chargés d'inculquer le goût de la vérité dans l'esprit de leurs élèves, les imprimeurs qui soignent la présentation des textes sont chargés de familiariser les élèves avec la beauté.

"Acquérir la culture, c'est acquérir à la fois le sens du vrai et du beau ; or, le domaine par excellence des arts graphiques, c'est la beauté des lignes et des couleurs : vous êtes chargés de la diffuser".

"Vous êtes les intermédiaires des deux grandes cultures qui donnent à votre pays sa physionomie propre et permettent à nos deux groupes ethniques de s'enrichir mutuellement", a souligné W. Dorion qui a parlé en français et en anglais.

"Si la population canadienne vous doit son support moral, l'Etat a le devoir de déployer tous les efforts possibles pour assurer votre existence et le rayonnement de votre mission".

SERVICE $2.00
NIAGARA TV
GARANTIE 1 AN
Service rapide à domicile. 24 hrs par jour, 7 jours par semaine. Experts pour toutes marques.
Québec et banlieue
LA 9-7653

$2. TV SERVICE
SERVICE RAPIDE
Reparations a domicile
Toutes marques
GARANTIE 1 AN Spécialistes en électronique
Royal TV Service
LA 5-4617

TUBE-ECRAN neuf 21"
garantie 1 an. Rég. $43.90 – En spécial..
$29.95
MAGUIRE ELECTRIC
1330 Maguire, Sillery
MU 1-4124

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - JEUDI

11.00 Mire
12.00 Mire et musique
1.00 Horaire commenté
1.05 Vie de l'Eglise
1.10 Les nouvelles
1.25 Parlons sport
1.30 Siège réservé : "Roméo et Juliette"
3.00 La Jardinière
3.30 Bonjour Madame
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Le Grand Duc
5.30 Le dernier des mohicans
6.00 Les manchettes int.
6.05 Musique en dinant
6.35 Les nouvelles
6.45 Cinéfeuilleton
7.00 Nouvelles sportives
7.10 Bulletin météorologique
7.15 Panorama
7.30 Le Revers de la médaille
7.45 La science et la vie
8.00 Clé de sol
8.30 Filles d'Eve
9.00 Rendez-vous Michelle
9.31 Téléthéâtre "Yerma"
11.00 Téléjournal
11.13 La météo
11.18 Bulletin sportif
11.22 Commentaire
11.29 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 - VENDREDI

10.30 Mire
11.00 Mire et musique
12.00 Horaire commenté
12.05 Vie de l'Eglise
12.10 Les nouvelles
12.25 Parlons sport
12.30 Long Métrage "PRAYEUR"
3.00 La Jardinière
3.30 Assermentation du Président des Etats-Unis
3.30 Bonjour Madame
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Sir Lancelot
5.30 Le capitaine Tempête
6.00 Les manchettes int.
6.05 Musique en dinant
6.35 Les nouvelles
6.45 Cinéfeuilleton
7.00 Nouvelles sportives
7.10 Bulletin météorologique
7.15 Panorama
7.30 Quênes appelle
7.45 Pour elle
8.00 Sur demande
8.30 Jeunes visages
9.00 Cinéma international
10.45 Entrevue du Carnaval
11.00 Téléjournal
11.13 La météo
11.18 Bulletin sportif
11.22 Commentaire
11.30 La boîte aux images "Jeunesse Dépravée"
1.00 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 - JEUDI

1.30 Test Pattern (with music)
1.55 Opening
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School
2.30 Time Out
3.00 Music in miniature
3.30 The verdict is yours
4.00 At Home
4.31 Junior Roundup
4.45 Junior Roundup
5.30 Roy Rogers
6.30 Dateline Quebec
6.45 News and Sports
7.01 T. V. 1
7.30 Cortlac Archer
8.00 Love a Borrowed Life
8.30 Klondike
9.00 Background
9.30 Tennessee Ernie Ford
10.00 All Star Golf
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 SIGN OFF

CKMI-TV Canal 5 - VENDREDI

1.30 Test Pattern (with music)
1.55 Opening
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School
2.30 Presidential Inauguration
3.30 The verdict is yours
4.00 Kartoon Karner
4.31 Junior Roundup
4.45 Junior Roundup
5.30 Fury
6.00 Radar Patrol Vs Sky King
6.30 Dateline Quebec
6.45 News and Sports
7.01 T. V. 1
7.30 Doctor Christian
8.00 Country Headown
8.30 Perry Mason
9.30 Danger Man
10.00 Have gun will travel
10.30 The Gale Storm Show
11.00 CBC-TV News
11.14 Late Show : "Adventures In Silverado"
12.29 SIGN OFF

CHLT-TV Canal 7 - JEUDI

11.00 L'Heure de Pierrot
12.00 Conversational French
12.30 CHLT-TV Aujourd'hui
12.35 CBC News
12.45 Premiere Edition
1.00 Pot Pourri Féminin
3.00 Théâtre en Matinée "Mise au piège"
3.30 Bonjour Madame
4.00 Ciné Feuilleton
4.15 Actualité Féminine
4.30 La Boîte à Surprises
5.00 Le Grand Duc
5.30 Range Rider
6.00 Ti-Blanc Richard
6.30 Télé-Bulletin
6.45 La Météo
6.50 Edition Sportive
7.00 Les 3 Notes
7.30 Faites-le vous-même
7.45 Téléphone Sonne
8.00 La Clé de Sol
8.30 Filles d'Eve
9.00 Rendez-vous avec Mlle
9.30 Concert Populaire
10.30 A communiquer
11.00 Téléjournal
11.18 La Météo
11.16 News Round Up
11.30 Mystery Night
1.00 Sign Off — Fermeture

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

MAURICE Pollack LIMITEE

VENTE de BLANC

20% de RABAIS sur DRAPS Tex-made

Pratiques, d'entretien facile. Choix de couleurs ou de broderies ou en blanc, tous de 1ère qualité !

Grandeurs	Homestead 132 fils au pouce carré		Percale 186 fils au pouce carré		Homestead Petaltone Bordure unie, bleu, rose, pêche, vert.		Percale Petaltone Bordure unie, bleu, rose, jaune, vert.		Candytone Blanc à rayures, rose, bleu, vert, jaune.	
Toutes les grandeurs désirées	rég.	vente	rég.	vente	rég.	vente	rég.	vente	rég.	vente
63 x 100 — lit simple ou double	2.98 cha.	2.39	X	X	X	X	X	X	X	X
72 x 100 — lit double ou ¾	3.69 cha.	2.96	4.49 cha.	3.60	3.69 cha.	2.96	4.89 cha.	3.92	3.98 cha.	3.19
81 x 100 lit double	3.98 cha.	3.19	4.98 cha.	3.99	3.98 cha.	3.19	4.98 cha.	4.00	4.29 cha.	3.44
Ajustés — simple 36 x 75	3.69 cha.	2.96	X	X	X	X	X	X	X	X
Ajustés - jumeaux 39 x 75	3.69 cha.	2.96	4.49 cha.	3.60	3.69 cha.	2.96	4.89 cha.	3.92	3.98 cha.	3.19
Ajustés — trois-quarts, 48 x 75	3.98 cha.	3.19	X	X	X	X	X	X	X	X
Ajustés - double 54 x 75	3.98 cha.	3.19	4.98 cha.	3.99	3.98 cha.	3.19	4.98 cha.	4.00	4.29 cha.	3.44
Oreillers 42" x 33"	1.59 pre	1.27	2.29 pre	1.84	1.79 pre	1.44	2.29 pre	1.84	1.98 pre	1.59

Draps Blossomtime 72 x 104, bordure fleurie - Rég. $3.98 ch. 3.19 -- 81 x 104 - Rég. $4.49 ch. 3.60 -- **Taie d'oreiller** 42" - Rég. $2.29 pre 1.84
Couverture flanellette blanche, bordure imprimée 70 x 90" - Rég. $3.98 3.19
Pollack — GARNITURES DE MAISON — Quatrième étage

SI VOUS NE POUVEZ VENIR CHEZ POLLACK, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-2561

Riche couvre-lit Heirloom valant rég. $15.98 chacun

13.99

Fabrication de qualité, bouclé de coton, sur coton épais, garnitures de frange de coton. Lavable à la machine sans rétrécir. Grandeurs lit double ou simple : 96 x 110", 81 x 110 Blanc seulement.

Pollack — GARNITURES DE MAISON — Quatrième étage

Couverture de flanellette Lamsdown

Rég. $3.49 **2.69**

Flanellette épaisse et duveteuse, rayures à la grandeur. Gris, brun, jaune, rose, vert, sur fond blanc. 70 x 90".

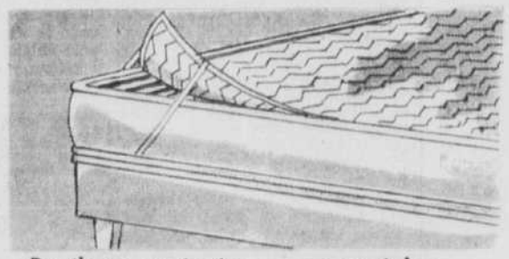

Pratique protecteur pour matelas

Rég. $7.98 **5.99**

Gros coton piqué, ajustable facilement, élastique pour le maintenir en place. Grandeurs pour lit simple, double, ou ¾
Rég. $8.89 **6.99** Rég. $8.49 **6.49**

Chaudes couvertures 100% orlon

Rég. $12.98 **9.99**

Epaisse et duveteuse, bordure de satin de 5", couleurs : bleu, vert, rose, jaune. Grandeur : 72 x 84. Légères imperfections.

Sous-ministre suppléant à la Voirie

Me Jean-P. Langevin vient d'être nommé sous-ministre suppléant au ministère de la Voirie dont il dirigeait déjà le service de la Statistique et de la publicité. En annonçant cette nomination, M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, a souligné que l'expansion prise par son ministère, l'entretien des chemins d'hiver, devenu un item important, et les développements considérables prévus en matière de voirie commandaient cette collaboration nouvelle.

Le ministre a précisé que M. Langevin travaillera de concert avec le sous-ministre suppléant actuel, le colonel Joseph Matte, à alléger la tâche du sous-ministre Arthur Bergeron, dans l'expédition des affaires du département. Me Langevin entrera incessamment en fonction.

M. Pinard a ajouté que le nouveau sous-ministre adjoint apporte une expérience précieuse au ministère, puisqu'il en a fait partie pendant près d'un quart de siècle, soit comme publiciste, soit comme statisticien.

Mineurs tués

Belgrade (UPI) — Huit mineurs ont été tués et 25 autres blessés gravement quand l'autobus qu'ils occupaient a plongé dans un ravin de 150 pieds dans les montagnes de la Dalmatie, en Yougoslavie, hier.

Tapis "mur à mur" (Broadloom) en viscose tweed bouclé de qualité – 2 largeurs 9 et 12 pieds

Rég. $5.59 la v. c.
4.99 v. c.

Facile à nettoyer, texture souple et antimites, revers caoutchouté prévenant le dérapage et le rend encore plus résistant.

Couleurs : Gold, Nutria, Beigewood, Coffee brown.

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT SI VOUS DESIREZ

Pollack — TAPIS ET COUVRE-PLANCHERS — Quatrième étage

Grosse et souple laine Nordic

Rég. $1.00 l'écheveau **.79** l'écheveau

Tricotez vous-même vos chandails dans de la laine Nordic, 4 plis, épaisse et légère dans un beau choix de couleurs : jaune, gris, brun, vert, rouille, blanc, noir.

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TEL.: 529-2561

Pollack — LAINES — Rez-de-chaussée

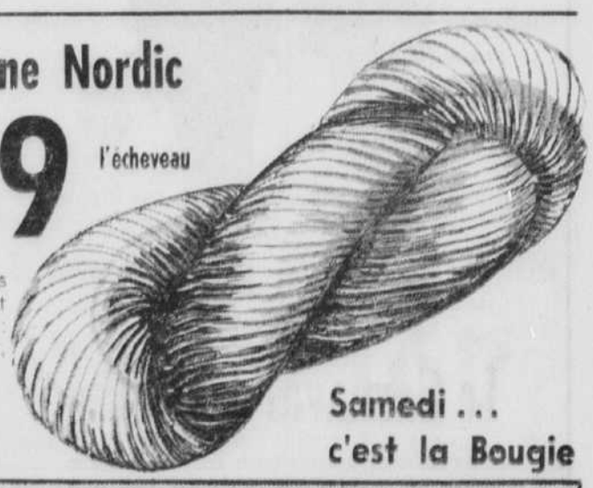

Samedi ... c'est la Bougie

Couvre-matelas en caoutchouc mousse

Lit simple 36 x 75" — Rég. $14.98 **12.99**
Lit double 50 x 75" — Rég. $15.98 **13.99**

Protège vos matelas en les rendant plus doux et confortables. Epaisseur d'un pouce. Très durable.

Pollack — GARNITURES DE MAISONS — Quatrième étage

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'À 9.45 HRES ET TOUTE LA JOURNÉE SAMEDI JUSQU'À 5.30 P.M.

Devant des Américains

M. Fleming tente de justifier son budget

New York (PC) — Le ministre des Finances du Canada, M. Fleming, a déclaré hier, à un déjeuner du Canadian Club de New York, que, dans son dernier budget, il avait visé les emprunts faits par des Canadiens à l'étranger, et non les placements étrangers dans les industries canadiennes.

M. Fleming a souligné que le gouvernement canadien avait voulu, en retirant une concession fiscale, décourager les Canadiens qui contractent des emprunts sur les marchés de New York et autres.

Il a ajouté que c'est absolument sans fondement que certaines personnes ont affirmé que son budget du 20 décembre visait l'apport du capital étranger dans les affaires du Canada.

Les placements étrangers au Canada ont déjà été des plus profitables, a dit M. Fleming. Nous avons l'intention, et nous croyons avoir raison, de continuer à maintenir un climat favorable à l'apport de ce capital étranger au Canada.

Toutefois, a-t-il ajouté, l'économie du Canada peut mieux se dispenser maintenant que pendant les dernières années du volume considérable des placements étrangers. Il est normal qu'à mesure que se poursuivra l'expansion de ses ressources naturelles, le Canada devienne de plus en plus capable d'investir son propre capital dans ses industries, a-t-il poursuivi.

Québec encore subjuguée par l'art de W. Kempff

Hier soir, plus encore que lundi soir, le tout Québec était à l'heure du festival Bethoven et du merveilleux Wilhelm Kempff. Il faut dire que ce dernier le lui a bien rendu en lui donnant, avec la même puissance, à chaque concerto, son propre arrangement de la "cadence" (partie de l'oeuvre ou le piano joue seul) et sa version personnelle de Bach dans deux de ses trois rappels.

Le célèbre artiste, dont l'épuisement était évident après quelque 12 heures de répétitions et cette épreuve d'endurance qu'est celle de jouer à deux jours d'intervalles les cinq concertos du grand compositeur allemand, s'est tout de même appliqué avec toute son âme et a fait appel à une technique renversante pour laisser, aux Québécois qui ont eu le bonheur de l'entendre, le souvenir d'un très grand pianiste et d'un artiste humain au possible. Il a su tirer de l'instrument, ce qu'il a réussi pendant toute sa carrière: des accents, tantôt d'une sonorité étonnante, plutôt d'une douceur et d'une pénétration qui, à notre avis, n'ont jamais été atteintes par les autres pianistes que nous avons entendus ici.

Mais ne nous arrêtons pas là. Si Welhelm Kempff demeure pour nous un artiste dont certaines qualités d'exécution sont absolument insurpassables, il a reçu de l'Orchestre symphonique, aussi bien lundi qu'hier soir, un appui formidable. Sous la direction du chef d'orchestre Wilfrid Pelletier, dont l'excellent travail n'avait sûrement d'égal que sa valeur déjà reconnue, l'orchestre a fait par moments de petites merveilles. Mais non seulement cela. Nous avons assisté à quelques-unes des répétitions et avons vu à l'oeuvre en MM. Kempff et Pelletier, deux personnalités unir leurs conceptions et partager des points de vue pour les faire servir au succès immense obtenu par ce festival Beethoven. Seuls un pianiste de cette classe et un chef d'orchestre ayant une telle formation pouvaient réussir de cette façon.

Nous considérons d'ailleurs que l'orchestre a toujours besoin de la direction et des conseils de Wilfrid Pelletier, qui a justement reçu un hommage mérité, lorsqu'à une réception qui a précédé le concert d'hier soir, le pianiste Kempff a affirmé lui-même qu'il n'avait jamais eu tant de plaisir à travailler avec un tel chef d'orchestre "même à Berlin", a-t-il ajouté.

Hier soir, l'orchestre a joué avant l'exécution des 4e et 5e concertos, une autre belle oeuvre de Beethoven, l'ouverture "Corioian". Les attaques nombreuses qui exigent un ensemble parfait, tout au long de la pièce, ont été quasi irréprochables et l'aisance des musiciens a rendu son audition fort agréable.

Quant au rôle de l'orchestre, pendant l'exécution des concertos, nous ne déplorerons qu'une chose: un sérieux décalage dans le rythme rapide, même trop rapide, troisième mouvement du 4e concerto. Il y avait là un masque de présence de la part de certains instrumentistes.

Cependant, la soirée, dans son ensemble, demeure un succès que l'orchestre et son directeur peuvent ajouter à leur palmarès.

Accordant trois rappels dont un, lundi soir et deux hier, Wilhelm Kempff a montré une fois de plus qu'il ne prétend pas à la virtuosité, mais à une interprétation personnelle qui vient directement du coeur, et c'est seulement ce qui compte. Il a donné, par exemple, ses propres arrangements de l'"Adagio" et du choral "Chrétiens, réveillez-vous", de Bach. Ce fut un chant continuel, une véritable méditation musicale rendus avec une simplicité qui n'a fait qu'ajouter à la beauté d'un style qui semble inspiré par un recueillement intense.

Soulignons que Kempff a joué sur le piano qu'il avait lui-même choisi à Hambourg pour le compte de la compagnie Paquet, de Québec, qui en a fait par la suite cadeau à l'Orchestre.

L. Q.

Le budget supplémentaire du fédéral n'était pas nécessaire selon Caron

par Guy RONDEAU

Ottawa (PC) Le député libéral de Hull, M. Alexis Caron, a déclaré que le budget supplémentaire soumis par le gouvernement le mois dernier n'était pas nécessaire.

"Si nous pouvions lire dans la pensée de plusieurs conservateurs, a-t-il dit, nous constaterions que eux - mêmes se demandent ce que ce budget apporte pour remédier à la présente situation économique au pays.

M. Caron participait aux Communes au débat sur le budget supplémentaire.

Le budget de M. Fleming, a dit le député libéral, ne fait que démontrer que le gouvernement actuel n'a pas su prévoir depuis qu'il a accédé au pouvoir il y a trois ans.

Pour la majorité des Canadiens, ce budget est inacceptable dans sa plus grande partie, a-t-il dit.

On a parlé d'un "budget-bébé", a dit M. Caron.

"Il l'est réellement parce qu'il n'a pas l'air d'avoir atteint sa maturité, ou le parti qui l'a présenté n'a pas atteint sa maturité", a-t-il expliqué.

M. Caron a reproché au gouvernement de ne pas avoir considéré la possibilité d'établir une zone de libre -échange qui aurait aidé le commerce extérieur.

Lors du discours sur le budget en mars dernier, a encore dit le député, le ministre des Finances exprimait sa confiance que le printemps ferait naître de nouvelles possibilités d'emploi et que l'économie poursuivra sa marche ascendante.

"Que s'est-il produit ? Il a été obligé de revenir à cause de son imprévoyance, et de nous déclarer qu'au lieu du surplus de $12,000,000 qu'il envisageait, c'était un déficit de quelque $300,000,000 qu'il prévoyait maintenant".

Le budget supplémentaire, a dit M. Caron, est destiné à aider le "gros" au dépens du "petit".

RIPOSTE CONSERVATRICE

Par ailleurs, les progressiste-conservateurs ont trouvé dans le débat un moyen commode de combattre les gains publicitaires obtenus par les libéraux lors de leur congrès national tenu à Ottawa la semaine dernière.

Les ministériels ont ridiculisé les principaux personnages et les décisions prises à ce ralliement.

Les débats sur le budget permettent aux députés d'aborder n'importe quel sujet même ceux qui ne sont aucunement rattachés à la question fiscale.

Le ministre du Revenu national, M. Nowlan, a dit que les libéraux ne sont plus en mesure de critiquer le déficit du gouvernement conservateur par suite de leurs promesses de réduire les impôts et d'étendre les services gouvernementaux.

Le député progressiste-conservateur de Halton, M. C. A. Best, a dit que personne ne sait comment s'est orienté le rassemblement libéral. Les journalistes se demandent s'il s'est dirigé vers la gauche ou non.

"Tout ce que l'on peut dire c'est qu'il a pris toutes les directions dans un nuage de poussière."

Il y a eu des réclamations indignées de la part des jeunes libéraux qui nourrissent des idées radicales, a dit M. Best. Ces jeunes ont été écrasés et poussés dans un coin par la vieille garde libérale.

DEBAT ORATOIRE

Le débat a donné lieu à un véritable duel oratoire entre deux représentants des provinces de l'Atlantique M. Nowlan, qui représente la Nouvelle-Ecosse au sein du cabinet, et le député libéral de Terre-Neuve, M. J. W. Pickersgill.

Le représentant libéral de Bonavista - Twillingate a fustigé le gouvernement. Le chômage est devenu si grave, a-t-il dit, que la caisse d'assurance-chômage est presque vide. Sous les libéraux, a-t-il dit, les baisses saisonnières de la caisse étaient comblées au cours de l'été et de l'automne qui suivaient.

M. Nowlan a répondu que le gouvernement tenait compte du problème que pose le chômage tout autant que l'opposition. Il a fait plus pour résoudre le problème que toute autre administration précédente, a-t-il dit.

M. Nowlan a mis les libéraux au défi de nommer une seule suggestion constructive n'ayant pas été acceptée par le gouvernement.

M. Pickersgill a immédiatement répliqué qu'il relevait le défi: Le gouvernement n'a pas accepté la suggestion libérale l'invitant à payer 90 pour cent du coût de la route transcanadienne dans les provinces de l'Atlantique.

M. Nowlan a riposté que cette mesure aurait bien peu aidé à résoudre le problème dans son ensemble.

Il veut que R. Lévesque comparaisse

Ottawa, (DNC) — M. Louis-Joseph Pigeon, député conservateur de Joliette, a demandé que le comité sur la radiodiffusion fasse comparaître M. René Lévesque, "cet homme qui, durant plusieurs années, a mangé dans la main de Radio-Canada", pour entendre ses doléances sur Radio-Canada. "M. Lévesque blâmait, il y a quelque temps, la société Radio-Canada en disant qu'elle était injuste envers les libéraux", a dit le député. Et il ajoutait: "Devant les attaques injustes faites par M. Lévesque, il serait sûrement opportun qu'il comparaisse devant le comité qui sera formé".

Le député a fait cette suggestion au cours du débat sur une motion demandant la création d'un comité parlementaire sur la radiodiffusion.

Aussitôt, des voix libérales se sont élevées pour protester. M. Yvon Dupuis, député de Saint-Jean-Napierville, a invoqué le règlement. Il a soutenu que ce n'était pas le moment de faire de la politique provinciale. Il y eut un échange de propos acerbes entre les deux députés jusqu'à ce que M. Louis Fortin, député conservateur de Montmagny-L'Islet, n'intervienne pour dire que M. Dupuis s'était déjà fait sortir de la Chambre.

M. Dupuis a demandé au président de la Chambre que M. Fortin retire ses paroles parce qu'elles étaient fausses. M. Fortin a retiré ses paroles.

Puis M. Pigeon est revenu avec la déclaration de M. Lévesque. "Je considère que cette déclaration faite par M. René Lévesque est dangereuse et nuit à la réputation de Radio-Canada. Le comité pourra faire comparaître ce témoin si ingrat envers une société de la Couronne qui l'a nourri." Nouvelles protestations. Nouvelles rectifications. Enfin M. Pigeon s'en est tenu à "cet homme qui a fait une attaque préjudiciable à la réputation de la société Radio-Canada."

L'est du pays aura sa part des travaux

Ottawa, (DNC) — Le ministère des Travaux Publics annonce que des contrats pour une somme de $8,408,063 ont été adjugés durant le mois de décembre.

Sur cela, la province de Québec a reçu 17 contrats pour un total de $687,983.

Voici quelques contrats donnés dans l'est de la province: Les Escoumins: un bureau de poste, $19,775; Mistassini: un bureau de poste, $17,850; Ormstown: un bureau de poste, $33,000; Ste-Anne-de-la Pérade, un bureau de poste, $14,315.

Pour l'ensemble des travaux, les projets de construction d'édifices et des ports et des aménagements des rivières prennent $8,587,815.

PROMPT SOULAGEMENT DES DOULEURS RHUMATISMALES

LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

Le Carnaval de Québec

Chaque hiver, une explosion de joie populaire déferle sur la bonne ville de Québec. Bals, mascarades, marathons et tournois sportifs se succèdent à l'intérieur ou sur les pistes glacées, aussi bien que dans les rues et les parcs. Dans les grandes salles publiques, alternent des festivals de théâtre, de cinéma, de peinture et de musique, tous inspirés de thèmes carnavalesques. Ne manquez pas de lire, cette semaine, le reportage photographique en couleurs de **Perspectives** sur le Carnaval de Québec.

Voyez "Perspectives", samedi, la superbe section en couleurs de votre journal

LE SOLEIL

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme et reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.
T — TOUS : Films visibles pour tous y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus)
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AP — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement averti et ne conviennent jamais aux adolescents.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CAPITOL : — Représentation continue de 1h. à 11h.: "Secrets of the Purple Reef" (AA) (80 min.) à 1h.05, 4h.30, 7h.50. "Murder Inc. (A) (103 min.) à 2h.30, 5h.50, 9h.15. Dernier spectacle complet à 7h.35.

CARTIER : — Maigret et l'Affaire St-Fiacre (A): 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Comment qu'Elle est (A): 2.45, 6.05, 9.35 hrs. Nouvelles: 4.15, 7.40 hrs. Fin: 11.10 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Les Copains du Dimanche (AA): 12.30, 4.25, 8.25 hrs. Le Maître de Forges (AA): 1.50, 5.45, 9.45 hrs. Actualités: 3.50, 8.15 hrs.

CLASSIC :— Manuela (AR) : 1.15, 4.30, 8.00 hrs. Amour Frénétique (AR) : 2.50, 6.10, 9.25 hrs. Fin : 11.10 hrs.

IMPERIAL : — Sujet : 1.00, 4.23, 7.46 hrs. Cowboy (T) : 1.03, 4.26, 7.49 hrs. Epopée dans l'Ombre (A) : 2.34, 5.57, 9.20 hrs.

EMPIRE : — The Purple Gang (A): 12.45, 4.10, 7.45 hrs. Hell to Eternity (D): 2.00, 5.25, 9.00 hrs. Nouvelles: 7.35 hrs. Previews: 9.00 hrs. Continu de 12.45 à 11.15 hrs.

LAIRET : — Maigret et l'Affaire St-Fiacre (A): 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Comment qu'Elle est (A): 2.45, 6.05, 9.35 hrs. Nouvelles: 4.15, 7.40 hrs. Fin: 11.10 hrs.

LAURIER : — La Main qui venge (Technicolor): (AR) 12.45, 4.25, 7.46 hrs. Nouvelles: 2.20, 9.15 hrs. Massacre dans les Docks: (A) 2.48, 8.00, 9.40 hrs. Fin: 11.20 hrs.

FIGALLE : — Actualités: 12.35, 3.46, 8.21 hrs. Toute la Ville Accuse (T): 12.45, 3.56, 6.44, 9.55 hrs. Les Amoureux (T): 2.00, 5.20, 8.31 hrs.

PRINCESSE : — Sujet : 1.00, 4.23, 7.46 hrs. Le Révolté (T) : 1.03, 4.26, 7.49 hrs. Un Trou dans la Tête (A) Panavision : 2.34, 5.47, 9.10 hrs.

RIALTO : — Nouvelles: 1.00, 8.10 hrs. Les Lâches meurent aussi (A): 1.00, 3.56, 6.43, 9.37 hrs. Escapade (AR): 2.34, 5.18, 8.17 hrs. Fin: 11.05 hrs.

VICTORIA : — Manuela (AR): 1.15, 4.30, 7.55 hrs. Amour Frénétique (AR) vistavision, couleurs : 2.50, 6.05, 9.25 hrs. Continuel de 1.15 à 11.10 hrs.

SILLERY : — Dieu Seul le Sait (AA) cinémascope, couleurs : 6.00, 9.30 hrs. Elle et Lui (A) cinémascope, couleurs : 7.50 hrs. Fin : 11.35 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — La Vallée de la Terreur (A): 6.15, 9.35 hrs. Actualités: 7.45 hrs. Pilotes de Haut Vol (T) (cinémascope): 8.00 hrs.

BIENVILLE : — Tout près de Satan (A) 6.30, 9.30 hrs. Nouvelles: 8.00 hrs. Le Bébé de Mademoiselle (Technicolor): (A) 8.15 hrs. Fin: 11.20 hrs.

ETCHEMIN : — Colorado Saloon (A), couleurs : 7.30 hrs. French Cancan (AR) : couleurs : 9.10 hrs.

IMPERIAL
Film d'espionnage: "EPOPEE DANS L'OMBRE", James Cagney et Dana Wynter. "COWBOY" (Version française), Glenn Ford et Jack Lemmon.
Commençant demain :
'L'ODYSSEE DE CHARLES LINDBERG'
JAMES TEWART et MURRAY HAMILTON
"L'IMPLACABLE POURSUITE"
RORY CALHOUN et BEVERLY GARLAND

PRINCESSE
Deux films en couleurs: "UN TROU DANS LA TETE", Frank Sinatra et Eleanor Parker. "LE REVOLTE", Audie Murphy.
Commençant demain :
"LE FIER REBELLE"
ALAN LADD et OLIVIA DE HAVILLAND
"UNE VRAIE GARCE"
EMMA PENELLA & ENRICO DIOSDADO

VICTORIA ★ CLASSIC
"CRIMES au MUSEE DES HORREURS"
CinémaScope et Couleurs
Dès Demain — Maria Vincent dans "INTERPOL CONTRE X"
Deux GRANDS FILMS en PRIMEUR
DERNIER JOUR
"AMOUR FRENETIQUE" avec Elvis Presley
AUSSI
"MANUELA" avec Elsa Martinelli

SALLE CLIMATISEE PIGALLE
A L'AFFICHE
Le mécène est-il milliardaire...ou escroc?
JEAN MARAIS — Etchika CHOUREAU
TOUTE LA VILLE ACCUSE
AMOUR... ACTION... SUSPENSE...
AU MEME PROGRAMME
Quand l'amour et le coeur chantent!
France INTERLENGHI — Antonella LUALDI
Les amoureux

Demain !
Le film le plus discuté de l'année !
HIROSHIMA MON AMOUR
DERNIER JOUR : "Comment qu'elle est" et "L'Affaire Saint - Fiacre"
AUSSY — Pierre Fresnay — LA 1000e FENETRE
CARTIER et LAIRET CINEMAS CLIMATISES

Salle de DANSE LAURIER
DANSE CE SOIR
AVEC ENSEMBLE DE DELISLE
385 du Pont - Tél. LA 2-0600
LA 4-0041

Dès DEMAIN !
Bob HOPE — Lucille BALL
dans
"The Facts of Life"
Aussi : Mamie Van Doren dans "VICE RAID"
Dernières Fois Aujourd'hui !...
"HELL TO ETERNITY"
"THE PURPLE GANG"
EMPIRE

RIALTO — DERNIER JOUR
"LES LACHES MEURENT AUSSI"
(Stranger in my Arms)
Jeff Chandler — Sandra Dee
AUSSI
"ESCAPADE"
Louis Jourdan & Dany Carrel
Dès DEMAIN
'FRANKENSTEIN S'EST ECHAPPE'
(The Curse of Frankenstein)
EN COULEURS !
Peter Cushing — Hazel Court
AUSSI
"LE SALAIRE DU DIABLE"
(Man in the Shadow)
en CinémaScope !
Jeff Chandler — Orson Welles

LUNDI, MARDI, MERCREDI
6, 7, 8 fév.
DIRECTEMENT DE PARIS, LA PLUS CELEBRE TROUPE DE COMEDIENS FRANÇAIS
COMÉDIE FRANÇAISE
3 PROGRAMMES DIFFERENTS :
6 FEV. : "L'impromptu de Versailles" "Les fourberies de Scapin" comédies de Molière
7 FEV. : "Le Tartuffe" comédie de Molière
8 FEV. : "Prélude Poétique" "Poil de carotte" comédie de Renard "Feu la mère de madame" comédie de Feydeau
Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste payable au Théâtre Capitol et une enveloppe-retour affranchie.
Orch. $3.50, $4.50, $6.00; Balc. $2.50, $4.00, $5.00 Taxe incl.

Sillery
DES DEMAIN
Rock Hudson et Dorothy Malone dans
"ECRIT SUR LE VENT"
en Couleurs
AUSSI
Rock Hudson dans
"NE DITES JAMAIS ADIEU"
en Couleurs
DERNIER JOUR
Deborah Kerr, Robert Mitchum
"DIEU SEUL LE SAIT"
Cary Grant, Deborah Kerr
"ELLE ET LUI"
2 CinémaScope et Couleurs

CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
à 2h.30, 5h.50, 9h.15
Stuart Whitman, May Britt
"MURDER INC."
Aussi à 1h.05, 4h.30, 7h.50
Jeff Richard, Margin Dean
"THE SECRET OF THE PURPLE REEF"
COMMENÇANT VENDREDI
Représentation continue de 1h. à 11h.: "The Lost World" à : 2h.30, 5h.50, 9h.15.
L'histoire d'un Monde dont la vie n'a pas changé depuis le commencement des temps!
Michael RENNIE — Jill ST. JOHN — Claude RAINS
THE LOST WORLD
CinémaScope Color by DeLuxe
Aussi à 1h., 4h.20, 7h.40
"La première chose que je fais le matin c'est de consulter la page financière!"
Shirley Jones, Max Bygraves
BOBBI KINS
CinémaScope
MATINÉES: 65¢ SOIRS: 85¢

ciné art nouvelle-france
L'AMÉRIQUE INSOLITE
film INSOLITE de f. reinchenbach
grande avant première
salle marquette, rue joffre
20 janvier, 8.30 hrs
Premier cinéma d'art à Québec
Aucune carte de membre requise.

CINEMA PARIS
A L'AFFICHE
JUSQU'A VENDREDI INCL.
ANTONIO VILAR — VIRNA LISI
LE MAITRE DE FORGES
CINEMASCOPE EN COULEURS
EN FILM D'ENTHOUSIASME ET DE JOIE
MARC CASSOT — EVELYNE KER — PAUL FRANKEUR
LES COPAINS DU DIMANCHE

"CLUB" La Fayette "RESTAURANT"
565-587 BOULEVARD CHAREST EST — AIR CLIMATISE
L'"AMBIANCE LA PLUS CHIC A QUEBEC"
SPECTACLES ET DANSE TOUS LES SOIRS
★ JOAN EDEN chanteuse formidable
★ DON et DIANE danseurs et chanteurs
★ ANDRE CLEMENT M. C.
FERNANDO ST-GEORGES et ses musiciens
★ Excellente cuisine canadienne et française.
★ Coquetels, bière et vin.
★ Banquets de noces, coquetels et receptions de toutes sortes.
★ Orgue électrique.
RES.: LA 2-2053
ADMISSION : SUR SEMAINE : $1. SAMEDI: $1.50—PAS DE MINIMUM—

LE SOLEIL et L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL présentent un
"CONCERT SYMPHONIQUE à "UN DOLLAR"
par l'Orchestre Symphonique de Québec
au COLISÉE
le 28 janvier à 8 h. 30 p.m.
JOSÉ ITURBI Chef d'orchestre et soliste
PROGRAMME :
1. Ouverture "Egmont" ..... BEETHOVEN
2. Fantaisie hongroise (piano et orchestre) ..... FRANZ LISZT
3. Esquisses méditerranéennes ..... LEOPOLD MAGENTI
1. Crépuscule à Majorque
2. Pavane de Valence
3. Idylle à Penon de Ifach
4. Sardane à Costa Brava
INTERMISSION
4. Chanson triste ..... FRANCISCO ROS
5. Prélude à un Carnaval ..... MICHEL PERRAULT (choeur et orchestre)
6. Rhapsody in Blue (piano et orchestre) GEORGE GERSHWIN
7. Le Tricorne ..... MANUEL DE FALLA
BILLETS EN VENTE IMMEDIATEMENT
Tous les billets : $1.00 (taxe incluse)
aux guichets du Colisée, ainsi qu'aux dépôts habituels: Pharmacie Guertin, 1400, 4e Avenue, Tél.: 523-7367; Tabagie Gravel, 400, 3e Avenue, Tél.: 524-1656; Côté Sporting Goods, 878 Est, rue St-Joseph, Tél.: 529-8187; Tabagie Bourlamaque, 1180 Bourlamaque, Tél.: 524-0190; Tabagie Henri Gagnon, 56 Côte du Palais, Tél.: 522-4285; Pharmacie Soucy, 360 de la Couronne, Tél.: 525-4641; Buffet L.-P. Demers, 901 ouest, St-Cyrille, Tél.: 527-4548; Epicerie Marcel Daigle 198 Marie de l'Incarnation, Tél. : 527-0982; Traverse de Lévis, Place Marché Champlain.

La Banque Royale aura un nouveau siège social

Montréal — La Banque Royale du Canada transportera son siège social à la Place Ville-Marie, actuellement en construction à Montréal. En annonçant la nouvelle, la compagnie Webb Kanpp du Canada a précisé que le gratte-ciel de la Place Ville-Marie, qui abritera le siège de la Banque, portera le nom "Edifice de la Banque Royale du Canada."

La Banque Royale est actuellement la quatrième banque d'Amérique du Nord et la sixième du monde. Elle a son siège social au 360 ouest, rue St-Jacques. Vers le milieu de 1962, au terme de la construction de la Place Ville-Marie, les mille succursales de la Banque Royale ainsi que ses opérations à l'étranger — les plus importantes de toutes celles des banques canadiennes — seront dirigées depuis les 2e, 3e et 4e étages de son nouveau siège social de 42 étages.

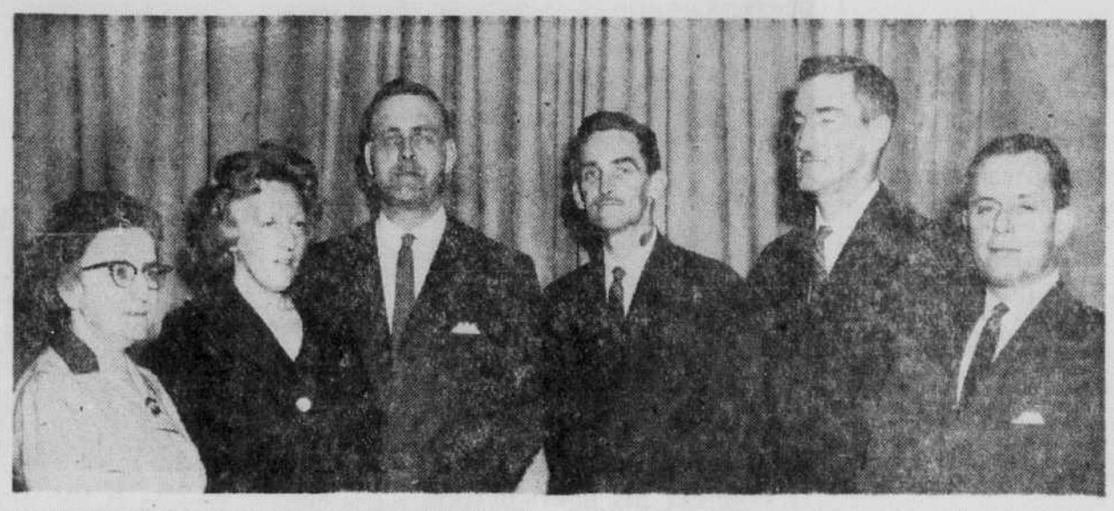

LES MEMBRES DE LA LEGION CANADIENNE local 239, ont procédé hier soir à l'élection d'un nouvel exécutif pour la saison 1961. Ont été élus, de gauche à droite : Mlle Alphonsine Veilleux, secrétaire; Mlle Rita Chateauneuf, trésorière; M. Léo Couture, président; MM. Georges-H. Jolicoeur, 1er vice-président; Fernand Desroches, 3e vice-président et Victor Harvey, 2e vice-président.

Au Kiwanis Sillery-Ste-Foy, Me P. Rousseau parle rouage de la Loi du Salaire minimum

Me Philippe Rousseau, secrétaire général de la Commission du salaire minimum, a exposé, hier après-midi, devant les membres du club Kiwanis Sillery-Ste-Foy, les différentes modalités de la loi qui régit la Commission du salaire minimum. Il y a une trentaine d'années, dit-il, l'Etat n'intervenait pas dans les conditions de travail pour fixer des minima, si ce n'était pour fixer le salaire minimum des femmes. Le louage de services ainsi que le louage du travail étaient régis par le droit commun, conséquemment suivant la volonté des parties contractantes.

Mais, poursuit, le conférencier, il y avait alors abus de la part de nombreux employeurs envers la main-d'oeuvre et c'est de cet abus qu'est né la loi des salaires raisonnables fixant un taux minimum pour le travail exécuté par la main-d'oeuvre dans la province. Cette loi des salaires raisonnables a été modifiée en 1940 pour devenir la loi du salaire minimum actuel.

M. Rousseau souligne que la commission peut arrêter le taux de majoration de salaire qui doit être payé pour surtemps à un salarié engagé et payé à l'heure et non régi par une convention collective, et déterminer les congés rémunérés qui doivent être accordés par un employeur à des salariés.

La loi du salaire minimum donne aussi à la commission, continue le conférencier, le pouvoir de poursuivre les employeurs régis par ses ordonnances aux lieu et place des salariés pour leur réclamer le solde de salaire qui leur est dû en vertu de ses ordonnances en vigueur. C'est ici un principe d'ordre public qui va au-delà du principe de droit commun que "nul ne peut plaider pour autrui". Car il ne faut pas oublier, dit-il, que la Commission du salaire minimum est une corporation civile et non une agence de la couronne, bien que tous ses employés et officiers ainsi que ses membres soient nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et que la commission n'a rien à dire et rien à faire quant à ce qui concerne leur nomination la période de leur emploi, leur émolument ou leur destitution.

FAITES-LE MAINTENANT
1BR-2F

Fixation des prix des chambres d'hôpitaux...

(Suite de la page 3)

1 — Que les taux minima soient établis comme suit :

	Chambre semi-pr.	pr.
Hôpitaux généraux et maternités		
Ile de Montréal	$5.	$8.
Ailleurs dans la province	$4.	$7.
Hôpitaux pour maladies chroniques		
Partout dans la province	$1.50	$3.

2 — Que les taux minima ci-dessus, remplaçant les minima qui étaient en vigueur dans chaque hôpital avant le 1er janvier 1961, pour les catégories de chambres correspondantes.

3 — Pour les Chambres semi-privées ou privées de prix plus élevé que les anciens minima, que les taux nouveaux soient établis à partir des minima prévus par le présent règlement, selon la même gradation qui existait dans les taux en vigueur dans chaque hôpital, avant le 1er janvier 1961.

QUESTION DE M. LAVOIE

Le député libéral de Laval, le notaire J.-Noël Lavoie, pose alors une question au premier ministre et lui demande s'il ne serait pas possible de vulgariser ces réponses, afin que le peuple sache ce qu'il lui en coûtera dans les hôpitaux.

M. Jean Lesage : "En réponse à cette question du député de Laval . . .

Me Yves Gabias : "C'est une belle mise en scène . . .

Le premier ministre : "Il n'y a pas de mise en scène. Tout ce qu'il y a c'est que les députés de l'Union Nationale, qui ont vécu sous un régime dictatorial durant quinze ans, ne peuvent pas encore concevoir qu'un député ministériel puisse poser des questions au premier ministre."

M. Lesage explique alors que le prix des chambres sont fixés par le gouvernement.

Le Dr Arthur Leclerc : "Si le premier ministre me permet, je lui poserai la question suivante : "Le chiffre mentionné dans l'arrêté ministériel est-il en plus de ce que le gouvernement paie aux hôpitaux, et est-ce là dessus que le gouvernement retire un pourcentage ?

M. Lesage : "C'est exactement cela ! C'est ce que l'on appelle le différentiel.

GRATUITE DANS LA SALLE PUBLIQUE

Le premier ministre dit ensuite que le malade qui va dans une salle publique n'a absolument rien à payer, sauf le médecin, et qu'il obtient gratuitement de l'hôpital tous les extras dont il peut avoir besoin.

M. Lesage déclare que désormais les prix des chambres sont fixés uniformément dans les hôpitaux publics.

Les hôpitaux, a dit le premier ministre, ne sont plus libres d'augmenter le prix des chambres, et, dans la salle publique, le patient n'a rien à payer. Bien plus, si ce patient n'a pas de place dans la salle publique, l'hôpital doit le recevoir quand même, dans une chambre privée ou semi-privée, et le gouvernement ne paie pas le surplus. Et si un malade, dans l'intérêt général, doit être placé dans une chambre, par ordre du médecin, l'hôpital doit l'y placer et le gouvernement ne paie pas plus que le prix par jour fixé par le contrat pour la salle publique.

A cet hôpital, la hausse venait d'instructions...

(Suite de la page 3)

encore pour les services externes, quels taux le ministère paie pour ces services.

M. J.-A. Couturier: Je ne saurais le dire dans le moment, mais je voudrais demander à mon tour au député de Bagot qu'elle est, à son avis, la fonction d'un surintendant médical dans un hôpital ?

Voix du côté ministériel: C'étaient toutes des nominations politiques !

Le député indépendant de Montréal-Ste-Anne, M. Frank Hanley, est intervenu alors pour citer un cas porté à sa connaissance et qui prouve à sa satisfaction que l'assistance publique existe encore.

M. Paul Dozois: Est-il vrai que les hôpitaux exigent des patients qui entrent à l'hôpital, un dépôt en argent pour couvrir la différence du coût de l'hospitalisation ?

M. Lesage: J'ai eu le même rapport et je puis assurer la Chambre que rien n'a été fait de la part du gouvernement pour inciter les hôpitaux à agir de cette façon. Je peux ajouter que je déplore grandement cette manière d'agir.

M. Antonio Talbot: C'est la loi qui incite les hôpitaux à agir ainsi.

M. Arthur Leclerc: L'assistance publique, telle que nous la concevons, n'existe plus, sauf des cas d'exception.

M. J.-A. Couturier: L'assistance publique existe encore en faveur des malades mentaux, des tuberculeux et de tous les cas qui ne sont pas couverts par l'assurance-hospitalisation.

But atteint par la grève des écoliers...

(Suite de la page 3)

scolaire, M. Maurice Mercure, a dit que tout le monde semblait satisfait de la façon dont les choses s'étaient arrangées au cours de l'assemblée.

Il a dit que les parents étaient contents et que les commissaires étaient, eux aussi, satisfaits de voir que leurs concitoyens comprenaient les sacrifices consentis par la Commission.

M. Mercure a dit qu'une dépense additionnelle de $400 allait être encourue pour transporter les élèves du côté est du village, et de $175, pour ceux du côté ouest.

Interrogé si ces dépenses supplémentaires allaient amener une augmentation de taxes dans un avenir rapproché, M. Mercure a déclaré que, pour le moment, le surplus accumulé de $10,000 devrait suffire à défrayer ces montants.

"Je ne saurais dire pour l'avenir, mais même s'il fallait demander aux parents de contribuer dans une certaine mesure, dans un an ou deux, je ne crois pas que nous rencontrions de difficultés", a-t-il dit en souriant.

Il a précisé que les circuits commenceraient dès ce matin à recueillir les écoliers-grévistes et à les transporter aux deux écoles du village. L'école des garçons est dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes, tandis que le couvent des filles est sous la direction des Dames de la Congrégation.

Ainsi donc, trois jours seulement après une grève de protestation, tous les intéressés semblent satisfaits des résultats obtenus.

Pays sous-développés (M. Toru Hagiwara...

(Suite de la page 3)

turel et plus rationnel que le Japon se tourne vers des industries lourdes et des industries plus complexes. La conversion de l'industrie, dit-il, créera beaucoup de difficultés, mais doit quand même être poursuivie, estimant que le développement économique des pays sous-développés, malgré les difficulté, sera, à la longue, avantageux pour le commerce international en général et aussi pour des pays comme le Canada et le Japon. Le conférencier a affirmé d'autre part que notre commerce dépend dans une large mesure, du niveau de vie et du pouvoir d'achat plus élevé de ces pays en voie de développement, à la seule condition qu'ils demeurent sous le régime d'économie libre et ne sombrent pas sous un régime d'étatisation économique communiste.

"Je suis convaincu, de conclure l'ambassadeur, qu'entre deux peuples comme le Canada et le Japon, ce que l'un peut faire vis-à-vis de l'autre, ou l'un contre l'autre, est de beaucoup moins important que ce que les deux pays peuvent faire ensemble pour le monde entier.

Présenté par M. Dominique Bertrand, président du Bureau métropolitain, le conférencier a été remercié par M. Paul Delisle.

A la Gaspé Copper en '57...

(Suite de la page 3)

Il affirma à son tour, devant la cour, que la production du dernier semestre de 1958 se ressentit de l'insuffisance de la main-d'oeuvre, qu'il fallut entraîner, alors que le développement normal, s'il n'avait pas été ralenti, aurait rapporté plus que le travail à même le minerai déjà préparé.

M. Hall, arrivé à Murdochville en 1953, a le contrôle de tout ce qui concerne la production et le développement miniers: il a la responsabilité du minerai jusqu'à sa sortie de la mine; son autorité s'étend même jusqu'au département du concassage, pour ce qui est de la sécurité des travailleurs.

M. BRISSENDEN

M. Hall suivait dans la boîte aux témoins M. Brissenden, gérant général de Gaspé Copper Mines, qui a terminé son témoignage en contre-interrogatoire. Celui-ci reviendra peut-être demain pour donner à la cour des précisions qu'il n'a pu fournir de mémoire, hier.

Il a pourtant révélé que les nouvelles méthodes de production avaient été décidées en 1956 par la haute direction de la compagnie, à Toronto, de même qu'une augmentation de $0.05 à $0.20 la tonne sur le compte des déboursés prévus pour le développement de la mine.

Il a aussi mentionné que c'est le siège social de Toronto qui payait les surintendants et leurs associés de Murdochville et que la paie de ces employés supérieurs ne figurait pas dans les états financiers de Gaspé Copper Mines Ltd.

SEANCE REMISE

La cour a accédé à une demande de la défense à l'effet de remettre à lundi prochain la séance de la Cour qui devait avoir lieu demain, parce que Me Louis-Philippe Pigeon a été retenu ce jour-là par le premier ministre Lesage en vue de la préparation d'une nouvelle législation.

M. Jean Robitaille...

(Suite de la page 3)

tion actuelle pourra traiter quatre millions et demi de gallons par jour, mais toute la tuyauterie et les installations permanentes ont été faites pour 18 millions de gallons par jour"; a-t-il dit.

M. Robitaille a dit que, dans 5 ans, il y aura dédoublement du plan actuel pour en arriver à 9 millions de gallons par jour, avec la construction d'une prise d'eau au fleuve. Dans 15 ans, complément de l'usine à 18 millions de gallons par jour".

En terminant, il a dit que "c'est ainsi que nous envisageons l'aqueduc métropolitain, avec trois ou quatre stations de traitement d'eau aux endroits propices".

Mon "voyage" interplanétaire

Vivre isolée durant huit jours dans une cabine parfaitement étanche au bruit et à la lumière — telle est l'expérience à laquelle s'est soumise l'infirmière Winnifred Kelm dans les laboratoires de l'Université du Manitoba, à Winnipeg. Ce "voyage interplanétaire" fait partie d'une série d'expériences faites en marge des prochains voyages dans l'espace. Cette semaine, **Perspectives** présente un article dans lequel Mme Winnifred Kelm décrit les sensations étranges et les cauchemars qui l'ont assaillie durant ces huit jours.

Ne manquez pas de lire cet article intéressant, samedi, dans "Perspectives", avec votre journal

LE SOLEIL

CHEZ Mozart
226 est, ST-JOSEPH

Doublez votre achat durant cette

VENTE A UN SOU

Maintenant en vigueur...

CHEMISES BLANCHES pour hommes 5.95 Ajoutez 1c et vous en avez 2	CHEMISES 'SPORT' pour hommes 5.95 Ajoutez 1c et vous en avez 2	GILETS, CHANDAILS pour hommes 9.99 Ajoutez 1c et vous en avez 2	CAR COATS Suburbans pour hommes 19.95 Ajoutez 1c et vous en avez 2
COMPLETS 1 et 2 pant. pour hommes 69.50 Ajoutez 1c et vous en avez 2	PALETOTS D'HIVER pour hommes 49.50 Ajoutez 1c et vous en avez 2	PANTALONS de qualité pour hommes 10.95 Ajoutez 1c et vous en avez 2	FOULARDS de qualité pour hommes 2.95 Ajoutez 1c et vous en avez 2
Chaussettes Stretchee pour hommes 1.50 Ajoutez 1c et vous en avez 2	CRAVATES VARIEES pour hommes 1.50 Ajoutez 1c et vous en avez 2	Balance de SOULIERS pour dames 10.95 Ajoutez 1c et vous avez 2 paires	Balance de SOULIERS pour dames 16.95 Ajoutez 1c et vous avez 2 paires
Balance de SOULIERS pour hommes 11.95 Ajoutez 1c et vous avez 2 paires	Balance de SOULIERS pour hommes 18.95 Ajoutez 1c et vous avez 2 paires	SERVIETTES en ratine Dimensions: 14 x 27 79c CH. Ajoutez 1c et vous en avez 2	COUVERTES d'édredon Dimensions: 66 x 80 6.95 Ajoutez 1c et vous en avez 2
ENSEMBLES salle de bain Descente et couvre-siège 2.95 Ajoutez 1c et vous en avez 2	CRETONNE à la verge 36" 42" et 48" de large 1.09 à 1.79 Ajoutez 1c et vous en avez 2	NAPPES DE COTON Dimensions: 50 x 50 1.49 Ajoutez 1c et vous en avez 2	DRAPS DE COTON BLANCS Dimensions: 84 x 99 2.59 Ajoutez 1c et vous en avez 2

196,280.00 DE NOUVELLES MARCHANDISES DE SAISON... A ETRE SACRIFIEES DURANT CETTE VENTE A 1c POUR 92,310.00

Mozart, le seul magasin à rayons . . . à vous offrir une telle vente

Critiques du discours d'adieu de "Ike"

Londres (Reuters) — Les journaux européens n'ont pas ménagé le président Dwight Eisenhower, hier, en commentant son discours d'adieu. Les éditorialistes français, suisses et allemands de l'Ouest ont jeté un regard scrutateur sur les huit années de l'administration Eisenhower dont ils ont trouvé beaucoup à redire.

PARIS

Le quotidien parisien "Le Monde" est d'avis que le discours d'adieu du président américain "manquait d'originalité". Le même journal ajoutait que le dernier message du président sortant était le reflet des illusions d'un homme qui a recherché la paix mondiale, mais laisse son pays aux prises avec une menace plus terrible que jamais".

Le commentateur politique Raymond Aron écrivait dans "Le Figaro", un autre quotidien de Paris, que "l'ère d'Eisenhower prend fin tristement; une récession économique plane sur le pays et le dollar est menacé".

A GENEVE

"Le Journal de Genève" a été sévère à l'endroit de M. Eisenhower qu'il tient responsable de "la politique extérieure incohérente" et de "l'économie affaiblie" des Etats-Unis. Le même quotidien ajoutait que le président sortant doit assumer la responsabilité du retard américain sur la Russie dans le domaine des fusées interplanétaires.

"Le président Eisenhower n'a pas été un chef énergique et dynamique en mesure de comprendre la politique mondiale et d'imposer sa volonté", concluait le journal de Genève.

L'ALLEMAGNE DE L'OUEST

Les journaux de l'Allemagne de l'Ouest se sont toutefois montrés moins rigoureux à l'endroit du président américain. Eisenhower a toujours fait le nécessaire, "mais rarement l'extraordinaire qui aurait peut-être abouti à des succès plus éclatants dans la guerre froide ou à une solution", écrivait un journal allemand. Le même quotidien décrivait Eisenhower comme un "conservateur, non un créateur" — "un homme qui a recherché ce qu'il y a de mieux et qui a fait énormément de bien à une époque où cela n'était pas suffisant".

LE SYNDICAT DES HORTICULTEURS a tenu hier soir à Charlesbourg sa réunion annuelle afin de se choisir un nouveau bureau de direction pour 1961-62. M. Emile Marcoux a été élu président de l'organisme; Antoine Pouliot, vice-président; P.-H. Martel, secrétaire. Trois directeurs ont été élus en la personne de MM. Léon Leclerc, J.-C. Côté et Léo Carmichael. MM. J.-C. Martel, J.-B. Bédard et Célestin Côté ont pour leur part été désignés comme surveillants. De gauche à droite, MM. Léo Carmichael; Antoine Pouliot; Emile Marcoux; J.-C. Côté et Léon Leclerc.

VENTE DE SOLDES DE MATERNITÉ

Épargnez jusqu'à 50%

Vêtements des Fêtes et d'hiver

Robes-Jaquettes

Costumes sport

My Maternity Shops

- 269 Est rue St-Joseph
- Centre d'Achats La Canardiere

Le juge lui donne raison

Un mari se plaint qu'on lui vole sa femme mais aussi sa poubelle!

"Non satisfait de m'avoir volé ma femme, il me vole maintenant des objets qui sont ma propriété personnelle." Ainsi s'exclamait un mari de 56 ans à l'adresse d'un concitoyen québécois qui lui a escamoté sa femme de 52 ans et qui était accusé de vol d'une poubelle et d'un escabeau au chalet d'été du plaignant.

C'est de cette affaire de poubelle qu'est sorti, comme d'une boîte à surprise, l'exposé partiel des malheurs d'un homme victime de ce perpétuel triangle à l'origine de tant de tragédies familiales portées à l'attention de la Cour.

L'affaire de la poubelle a débuté à St-Nicolas. Pure coïncidence, il vous souviendra sans doute de ce promoteur de lutte, reconnu comme un innovateur dans la confrérie des "artistes du matelas", qui avait présenté sur la rive sud un "numéro hors pair" en présentant dans l'arène une poubelle d'où sortait un hideux gladiateur que l'on avait surnommé "The Thing" ou "La Chose" pour ceux que préoccupent l'origine technique et le bon parler.

Un mécanicien de St-Nicolas-Sud vit un soir une ombre se glisser à l'arrière du chalet d'été du plaignant. Par pur civisme et désireux de protéger le bien d'autrui, en l'absence des occupants, il s'arma de son revolver, se dirigea sur les lieux, tira deux coups en l'air et cria: "Sortez ou je tire." L'épouse du propriétaire sortit alors avec une poubelle et un escabeau qu'un compagnon, en l'occurrence l'accusé, lui aida à transporter dans sa voiture.

Le plaignant témoigna à son tour. "Ma femme me quitta en octobre 1959 pour revenir en juin 1960. Elle me quitta une autre fois, soit en octobre 1960, et elle n'est pas revenue depuis. Elle demeure avec l'accusé. La première fois ils sont allés demeurer rue Des Jésuites; mais, maintenant, ils demeurent la porte voisine de la mienne et, par-dessus le marché, elle me "coupe la ligne" (commerciale) car on est tous deux dans le même genre d'affaires."

Puis vint l'épouse. "Cinquante ans", répondit-elle au greffier, M. Auger, qui lui demandait son âge. "Encore deux autres et ça fait 52", de faire remarquer son mari. Momentanément interloquée, l'épouse (jolie et de fort belle tenue), continua: "J'allais au chalet chercher mes pneus d'hiver. C'est moi qui ai demandé à M. X... (l'accusé) de m'accompagner. Les deux objets que j'ai pris, je les avais payés de mes deniers. Ça fait trois fois qu'il (le plaignant) me jette dehors. En février dernier il m'a dit que si je retournais coucher chez moi je ne me relèverais pas vivante le lendemain matin et que j'aurais la tête partie de sur les épaules..."

Le juge Gérard Simard avait à trancher le différend. L'accusé a eu une sentence suspendue d'un an et a dû fournir un cautionnement de $100 pour garder la paix pendant un an.

Il avoue sa culpabilité dans une affaire de vol

Un journalier de 25 ans, demeurant à l'Ancienne-Lorette, connaîtra sa sentence le 3 février prochain concernant les chefs d'accusation pour lesquels il a comparu devant le juge Alphonse Garon hier après-midi. Sous les deux premiers chefs il avait choisi d'être jugé par un juge avec douze jurés.

Dans le premier cas il était accusé du vol d'un moteur d'une valeur de $500, propriété de M. Adrien Paquet, dans la nuit du 25 au 26 septembre, à lac St-Augustin. A la demande de la Couronne on a cependant retiré ce premier chef pour conserver celui de recel de ce même objet. Puis dans la nuit du 27 au 28 juillet, l'inculpé se serait introduit avec effraction dans le magasin de la Coopérative Agricole de l'Ancienne-Lorette pour y voler une machine à additionner d'une valeur de $300. A cet endroit, un mois plus tard, l'accusé serait retourné sur les lieux pour s'emparer, cette fois, d'un coffre d'outils d'une valeur de $300. A ajouter à tout ceci, une tentative de vol avec effraction à l'épicerie de M. Camille Voyer.

L'inculpé a modifié par la suite son option, par la voix de son procureur, pour être jugé par un juge sans jury et, ce, en plaidant coupable après avoir été renvoyé aux prochaines assises de la Cour du banc de la Reine. En choisissant d'être jugé devant un juge seul, il a plaidé coupable sous les trois chefs d'accusation, soit devant le juge Alphonse Garon, qui a remis sa sentence au 3 février.

Le président du tribunal désire connaître ce qu'il est advenu de la marchandise volée par le prévenu, la façon dont il en a disposé et la valeur exacte de tout le butin volé. L'accusé a pu recouvrer sa liberté provisoire moyennant le renouvellement du cautionnement de $950 par personne solvable tel que fixé auparavant.

ONGLE INCARNÉ

Soulagez *vite* la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

consistance veloutée, instantanément

Bébé a faim? C'est un jeu de lui préparer rapidement une céréale qui sera un régal. En quelques secondes, les céréales Gerber acquièrent une consistance crémeuse ultra-lisse lorsque mélangées au lait ou à la formule. Et elles restent veloutées jusqu'à la fin du repas. Rien de surprenant que ces céréales de qualité plaisent tellement à bébé!

Digestibilité assurée. Les céréales Gerber sont entièrement précuites et soumises à deux essais rigoureux pour en assurer la digestibilité. Puis, pour une meilleure valeur nutritive, elles sont enrichies de fer, élément si important à la santé de votre trésor. 6 cuillerées à table renferment plus de 100% de la ration quotidienne recommandée. D'autre part, on y ajoute des vitamines B et du calcium.

Les céréales Gerber, comme tous les délicieux aliments Gerber pour bébés, sont préparées par des spécialistes qui ont à coeur de présenter à votre bébé des aliments d'une haute valeur nutritive.

CÉRÉALE DE RIZ
CÉRÉALE DE BLÉ
CÉRÉALE D'AVOINE
CÉRÉALE D'ORGE
CÉRÉALE MIXTE
CÉRÉALE PROTÉINÉE

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés

CÉRÉALES Gerber POUR BÉBÉS

GERBER PRODUCTS OF CANADA LTD. NIAGARA FALLS, CANADA

Précieux conseils pratiques

Toronto (PC) — Les étudiants en journalisme ont été informés que les moyens de communication actuels avaient tellement rapproché toutes les parties de l'univers qu'ils devaient interpréter les dépêches en profondeur et non pas se contenter de rapporter ce qui s'était passé.

M. Ken MacTaggart, du Toronto Telegram, a déclaré aux étudiants et aux journalistes de carrière réunis à l'Institut de technologie Ryerson qu'il n'avait jamais rien tant cherché qu'à toujours connaître rapidement les nouvelles et surtout ce qui avait provoqué les événements rapportés ainsi que leurs conséquences possibles pour le reste de l'univers.

Lauréat d'un prix national de journalisme en 1956, M. MacTaggart a remis un prix de $500 à un de ses élèves de 2e année, M. Walter Makdator, de Toronto.

Spécialiste des questions africaines — il a passé la plus grande partie des quatre dernières années en Afrique — a parlé des problèmes qui surgissent lorsqu'il s'agit d'interpréter l'histoire du continent noir et il a ajouté que les journalistes devront s'efforcer de plus en plus de rapporter en profondeur les événements qui se déroulent en terre africaine.

Nehru n'ira pas avec Elizabeth

New Delhi (PA) Le premier ministre Nehru a déclaré, que la reine Elisabeth et le prince Philip décideront eux-mêmes s'ils doivent aller chasser le tigre au cours de leur prochaine visite en Inde vers la fin de janvier.

"Je n'irai pas avec elle", a déclaré le premier ministre au cours d'une conférence de presse.

Plusieurs organismes de l'Inde et de la Grande - Bretagne ont désapprouvé l'excursion que compte faire la reine dans le Rajasthan et le sud du Népal.

Certains estiment que la chasse au tigre viole les traditions de non-violence de la nation indienne. Par ailleurs, un organisme britannique oppose à la pratique des sports violents a manifesté son opposition à l'excursion du couple royal.

M. Lapalme interrogé sur de présumés renvois de la Commission des Liqueurs

(Par Joseph VOISARD)

M. Maurice Cloutier, député de Québec-Centre, a demandé au procureur général, M. Georges Lapalme, hier après-midi, à l'Assemblée législative, s'il y a eu des destitutions massives à la Commission des liqueurs ?

Le procureur général a fait remarquer au député de Québec-Centre qu'une question a été formulée en Chambre sur les destitutions qui auraient été faites dans les divers ministères. Une réponse sera bientôt donnée à cette question, dit M. Lapalme.

M. Cloutier a noté que "L'Evénement-Journal" du 13 janvier rapportait une déclaration du vice-président de la Commission des liqueurs de Québec, M. L.-D. Lachapelle, à l'effet qu'il n'était pas question de renvois massifs parmi les employés de la Commission des liqueurs. "Ça me fait rire de voir les journalistes colporter des propos aussi peu sérieux", a déclaré au journal M. Lachapelle, souligne M. Cloutier.

Le député de Québec-Centre ajoute qu'il est cependant informé que le même jour, soit 13 janvier 1961, "plus de 75 employés attachés à la Commission des liqueurs dans la ville de Québec, ont reçu une lettre les informant que leur emploi prenait fin immédiatement". Dans la plupart des cas, a ajouté M. Cloutier, il s'agissait de pères de famille nombreuse.

M. Cloutier a invité le procureur général à dire "si ces destitutions massives ont été décidées de par sa compétence et sans que le vice-président en fut informé".

Sachant par ailleurs que les employés de la Commission des liqueurs de Québec ne bénéficient d'aucune assurance-chômage à leur départ et que, de ce fait, ils se trouveront dans une situation financière précaire", conclut M. Cloutier, je demande au procureur général si c'est son intention de rengager ces employés en totalité ou en partie ?

Répondant à la question précise du député de Québec-Centre, M. Lapalme a dit qu'il n'était pas au courant de cette histoire. "Je ferai remarquer au député, dit le procureur général, que je ne suis jamais intervenu et que je n'interviendrai pas dans les affaires de la Commission des liqueurs !"

Ironie du sort

Denver (UPI) — Le Dr et Mme Taylor Jackson, les "parents fabuleux" par excellence et considérés comme des experts dans les mille et une recettes pour faire un heureux ménage, ont demandé hier le divorce à Denver, au Colorado. Le médecin accuse son épouse d'actes répétés "d'extrême cruauté" et réclame la garde de 6 de ses 10 enfants.

M. Lesage explique le projet visant à un meilleur contrôle des finances

Par Joseph Voisard

Le projet de loi concernant le contrôle des finances de la province vise à prévenir "des situations comme celles que le gouvernement actue a rencontrées lorsqu'il a assumé le pouvoir", a précisé hier, M. Jean Lesage, premier ministre de la province, à l'Assemblée Législative. Le projet a été adopté en première lecture à l'ouverture de la séance. M. Lesage a expliqué que le projet prévoit que le gouvernement n'accordera aucun contrat, à moins que le contrôleur démontre qu'il y a un solde disponible pouvant être utilisé à cette fin.

Le premier ministre a expliqué que l'un des objets du bill est d'apporter des changements quant à la présentation des estimations budgétaires. Actuellement, dit-il, les dépenses statutaires sont inscrites dans une colonne distincte. Le texte législatif proposé supprimera cette nécessité, mais il prévoit, d'autre part, une indication permettant de distinguer ces dépenses des autres. On pourra de la sorte faire des comparaisons avec les dépenses votées l'année précédente. Les crédits statutaires seront marqués d'un "S". Il restera une colonne libre pour les renseignements que les députés voudront inscrire au sujet des crédits votés l'année précédente.

Le projet de loi permet aussi de transformer le bureau de la Trésorerie et de modifier sa composition. Il prévoit en outre l'obligation pour le contrôleur de tenir un registre des engagements du gouvernement. Chaque poste budgétaire devra être divisé.

Des règlements devront être édictés quant aux appropriations requises. Des dispositions assureront que le contrôle des achats faits par le service général des achats sera remis au contrôleur.

Le premier ministre a signalé, de plus, que des règlements seront aussi édictés pour décider quels contrats et dépenses pourront être approuvés par le Conseil de la Trésorerie et les dépenses qui seront assujetties à l'unique approbation du contrôleur.

Ainsi, dit M. Lesage, toute dépense au-dessus de $25,000 devra recevoir l'assentiment du Conseil de la Trésorerie. Celles inférieures à $25,000 pourront être approuvées par le contrôleur.

Un texte de saint Paul à l'occasion d'une réponse

Par Henri Dutil

L'hon. Gérard-D. Lévesque, ministre de la Chasse et des Pêcheries, a accusé, hier après-midi, le député de Champlain, M. Maurice Bellemarre, alors qu'il était ministre dans le gouvernement du Québec, d'avoir empêché le ministère de la Chasse et des Pêcheries de faire payer le montant du permis imposé par les règlements aux "outfitters" qui reçoivent ceux qui vont pêcher les petits poissons des Chenaux.

M. Bellemarre avait demandé à M. Lévesque, la semaine dernière, pour quelle raison le gouvernement faisait payer $10 à ceux qui font la pêche aux poissons des chenaux, dans le comté de Champlain.

M. Lévesque explique qu'en vertu du par. 4 de la Loi de la chasse et de la pêche, toute personne, société ou corporation qui reçoit et loge dans un but pécuniaire des voyageurs attirés par la pêche, doit se munir d'un permis annuel émis par le ministre des Pêcheries, au coût de pas plus de $50 et de pas moins de $5. Les conditions du permis sont fixées par le gouvernement et toute contravention est passible d'une amende de $25 à $50.

Le ministre ajoute que ces conditions se trouvent établies dans un arrêté en conseil du 14 janvier 1960, alors que le député de Champlain, dit-il, était membre du conseil exécutif. Ce décret fixe le montant du permis imposé aux "outfitters" qui reçoivent des voyageurs pour fins de pêche et qui sont répartis suivant plusieurs catégories. Dans la première, remarque-t-il, il est spécifié que le montant du permis pour ceux qui font la pêche au poisson des chenaux doit être de $10.

M. Lévesque: "Renseignements pris au sein de son ministère, j'ai su que si cet arrêté n'a pas été appliqué plus tôt, c'est à cause des représentations indues faites par celui qui a posé la question (M. Bellemare).

M. Bellemare: "Le ministre a dit que j'ai participé à l'adoption de cet arrêté en conseil, c'est vrai. Il a ajouté que j'étais intervenu pour empêcher que le paiement de ce permis soit exigé, c'est encore vrai. Mais je répondrai au ministre que saint Paul a déjà dit: l'esprit de la loi vivifie et la lettre de la loi tue.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Projet d'un journal des débats à la Législature

(Par Joseph Voisard)

Une expérience sera bientôt tentée en vue de juger de la possibilité d'établir le plus tôt possible un journal des débats de l'Assemblée législative. Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a soumis hier après-midi une motion à cette fin qui a reçu l'assentiment de la Chambre. Un comité a été constitué pour promouvoir le projet.

Le premier ministre a rappelé que l'an dernier, la Chambre avait formé un comité non officiel pour étudier le projet d'un journal des débats de l'Assemblée législative. Le comité était composé du député de Montmagny du temps, M. Antoine Rivard, du chef de l'opposition, le procureur général actuel, M. Georges Lapalme, et du vice-président de la Chambre, M. Germain Caron, député de Maskinongé.

M. Lesage souligne que ce comité avait fait rapport au dernier jour de la session de l'an dernier. Dans les recommandations que contenait le rapport, on suggérait notamment de retenir les services d'un nombre suffisant de sténographes et de sténotypistes, afin de faire une expérience suivant le système adopté à Ottawa.

Le premier ministre dit qu'après avoir discuté de la question avec le procureur, M. Georges Lapalme, et le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, il a été convenu de suggérer la formation d'un comité pour faire suite au rapport du comité de l'an dernier.

Le nouveau comité sera sous la présidence de M. Lucien Cliche, président de l'Assemblée Législative. Il sera formé du procureur général, M. Georges Lapalme, du secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, du député de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand, et du député de Montcalm, M. Maurice Tellier.

On fera l'essai du système proposé pendant une couple de séances, afin d'en apprécier l'efficacité, a expliqué le premier ministre. Le comité fera ensuite un rapport qui permettra de décider du projet en toute connaissance de cause.

Le bill 10 n'est qu'une continuation de la politique UN (Ed. Asselin)

Par Henri Dutil

Le Conseil législatif a étudié hier deux projets de loi du gouvernement, le bill 10 qui ajoute $20,000,000 aux sommes que le gouvernement met à la disposition des cultivateurs de la province de Québec pour le Crédit agricole, et le bill 11 qui augmente le maximum du prêt agricole à $15,000 et autorise le gouvernement à faire des prêts d'établissement du même montant aux fils de cultivateurs qui veulent s'établir sur des terres. A ceux de ces derniers qui demeureront sur leurs terres et les cultiveront pendant dix ans, cette loi accorde un cadeau du tiers du montant emprunté, jusqu'à concurrence de $3,000.

Sur le bill 10, le leader de l'opposition, M. Edouard Asselin, n'a dit que très peu de choses, se contentant de faire remarquer que c'était la continuation de la politique de l'Union nationale. Après avoir rappelé que les libéraux, sous le gouvernement Godbout, ont saboté la loi du Crédit agricole, M. Asselin a cédé la parole à son collègue, M. J.-Louis Baribeau.

M. JEAN-LOUIS BARIBEAU

Le représentant de la division de Shawinigan déplore d'abord que le Québec ne soit malheureusement plus une province agricole. Il cite alors des statistiques pour prouver que l'agriculture est tout de même demeurée une industrie importante.

Il parle alors de l'industrialisation de la province et fait l'éloge de l'initiative privée qui a su développer les ressources québécoises. Si cette industrialisation était survenue 50 ans plus tôt, nous n'aurions pas eu à déplorer l'exode massif de nos gens vers les Etats-Unis au début du siècle. Le Québec ne compterait pas 5,000,000 d'habitants à l'heure actuelle mais bien 7 ou 8,000,000.

Par contre si le développement industriel n'avait pas eu lieu, nos ressources seraient encore bien moins développées et notre population bien moindre.

M. Baribeau affirme alors qu'après les Etats-Unis, le Québec est la contrée du monde qui jouit du plus haut niveau de vie.

Mais l'agriculture doit tout de même demeurer notre industrie de base insiste-t-il.

Or, notre agriculture est aujourd'hui en pleine évolution, sinon révolution. Contrairement à ce qu'on dit communément, elle n'est pas en déclin. Il cite alors des statistiques pour prouver cet avancé.

Parlant de l'augmentation constante de la valeur de la production agricole québécoise, il affirme alors que cet état de choses n'est pas dû seulement à la hausse des prix, mais aussi à l'amélioration des fermes au point de vue machinerie, spécialisation, etc.

Il insiste alors pour que l'accès à la terre demeure possible à plusieurs citoyens et non seulement à une poignée d'exploitants. Il insiste en même temps sur le fait que nos fermes doivent rester des fermes familiales.

Nos terriens constituent un rempart contre l'anarchie et le communisme, dit-il. Ils constituent un puissant facteur d'ordre dans notre province en nous préservant de ces maux.

M. Baribeau vante également l'oeuvre agricole de l'U.N. Il dit entre autres choses que la superficie de terrains drainés grâce à des octrois de l'ancien gouvernement est 13 fois plus grande que la superficie de terrain que Mussolini a fait drainer dans les marais Pontins. Pourtant, cette dernière oeuvre a valu à Mussolini une renommée mondiale, a-t-il dit.

Le bill est alors adopté unanimement et sans amendement en deuxième et troisième lectures.

BILL 11

M. Marier explique les grandes lignes du bill en lisant ni plus ni moins sa note explicative.

Il insiste sur le fait que le bill établit de nouveaux barèmes pour les deux classes de prêts que l'office du crédit agricole est autorisé à consentir.

1) prêts aux cultivateurs déjà établis. Augmentation de $10,000 à $15,000 et de 75% à 80% de la valeur de la ferme.

2) prêts aux gens de 21 à 40 qui veulent s'établir.

M. Marier donne comme première raison de cette augmentation de $10,000 à $15,000 l'augmentation du coût de la machinerie agricole et de l'équipement.

Une autre augmentation est l'augmentation constante de la superficie moyenne des fermes.

Le leader gouvernemental veut lui aussi que notre agriculture demeure familiale. Mais il veut aussi qu'elle soit rentable. Un des buts du bill est précisément d'encourager la consolidation des fermes et l'établissement des fermes sur une base plus rentable que dans le passé.

Après avoir cité des statistiques sur le revenu net des cultivateurs québécois depuis 1945, M. Marier fait remarquer qu'il n'a alors passé que de $144,000,000 à $180,000,000 pendant cette période. Il trouve cette augmentation brute nettement insuffisante.

Ils s'opposent au nouveau maximum du prêt agricole

Par Henri Dutil

Trois conseillers législatifs de l'Union nationale, MM. Albert Bouchard, Patrice Tardif et Ernest Benoit, ont critiqué, hier après-midi, le bill onze par lequel le gouvernement est autorisé à hausser le maximum du prêt agricole à $15,000 et à prêter pareille somme aux fils de cultivateurs qui veulent s'établir sur des fermes. Tous les trois ont affirmé que cette hausse était inutile puisque très peu de cultivateurs s'en prévaudront, comme il y en a très peu qui se sont prévalus du maximum de $10,000 dans le passé.

M. Albert Bouchard s'est demandé si le gouvernement provincial ne se prépare pas de nouveau à saboter le prêt agricole provincial, comme il l'a fait en 1940.

M. Bouchard a dit qu'il est plutôt favorable à un système pour aider les cultivateurs à financer leur actif roulant qui représente 45 pour cent de l'actif de la ferme. M. Bouchard a exprimé l'avis que les cultivateurs ont plus besoin d'un crédit agricole à court terme pour financer leurs animaux et leurs instruments aratoires. Il a alors reproché au gouvernement de garder dans le frigidaire les deux lois que l'ancien gouvernement a passées à la dernière session: loi relative au nantissement et loi pour aider à l'organisation et à l'amélioration des fermes.

M. Bouchard dit qu'il est faux de prétendre que ces lois ne sont pas applicables car les Caisses populaires avaient pris entente avec les membres de l'Office et elles étaient prêtes à agir immédiatement.

Les banques ne réclamaient elles, qu'un amendement technique sans importance qui aurait pû être fait par arrêté en conseil.

Le conseiller qualifie de promesse ronflante celle de rembourser après 10 ans le tiers de l'emprunt car le jeune agriculteur n'a pas besoin d'aide après 10 ans mais à son départ.

M. Bouchard critique également l'assurance sur la vie que l'Office peut exiger en plus pour garantir le prêt par hypothèque. Il suggère de faire payer la prime d'assurance par le gouvernement.

"Ce bill est une législation très fardée et la quantité qu'on y a mise est suffisante pour le rougir", termine-t-il.

M. Ernest Benoit, de la division Kennebec s'est opposé au paragraphe de l'article 2 et à l'article 7 qu'il qualifie de promesse électorale. C'est la remise du tiers de l'emprunt après dix ans.

C'est une charité que les cultivateurs n'ont jamais demandée, dit-il.

M. Patrice Tardif (division La Vallière), s'en prend à l'aspect restrictif de plusieurs articles, notamment à la définition d'agriculteur et de ferme rentable".

Il conseille au leader gouvernemental de se méfier de ses collègues car il y a dans le gouvernement actuel un groupe d'hommes qui ont une tendance détestable à la bureaucratie.

Il dit qu'il ne se fie pas beaucoup aux libéraux qui ont toujours combattu le crédit agricole. Les nouvelles définitions lui font peur Il dit que les libéraux ont échaudé les cultivateurs sur ce point.

Il qualifie de "clause d'établissement des grands pères" l'article qui crée un système de prêt d'établissement parce que la limite d'âge est fixée à 40 ans.

Il parle également de la bureaucratie qui intervient partout et qui interviendra sûrement dans l'application de cette loi pour défavoriser nos cultivateurs. Il dit que le bill est une déception générale.

Il dit également que nos cultivateurs constituent un rempart contre les idées communisantes et socialisantes et contre les idées de gauche.

Le bill est adopté ensuite en deuxième lecture sur division.

La prochaine séance aura lieu à midi aujourd'hui. Le comité siégera à 10 heures.

Economique, oui...

ET GÉNÉREUSE AUSSI!

La Vauxhall est une voiture étonnante. Elle vous comble d'avantages de toutes sortes . . . tout en vous ménageant des dollars et des dollars tant à l'achat qu'à l'usage. Frugale à l'extrême, elle économise l'essence et l'huile comme peu d'autres . . . va très loin pour presque rien . . . ce qui ne l'empêche pas d'être d'une rare générosité dans tout ce qu'elle vous offre. Ses intérieurs logeables et reposants assurent de longs voyages confortables à cinq adultes. Et que dire de son vaste coffre, de la commodité de ses quatre portes, de sa glace panoramique à l'arrière, et de tant d'autres avantages! Dès aujourd'hui, venez chez votre concessionnaire Vauxhall acheter cette voiture économique et avantageuse!

PUISSANTE CHAUFFERETTE-DÉGIVREUR

La chaufferette de la Vauxhall réchauffe tous les voyageurs en un rien de temps. Dégivrage rapide ou air frais selon vos besoins.

PUISSANCE ET PERFORMANCES EXCEPTIONNELLES

Vous portez . . . vous filez! Le moteur de 55 CV de la Vauxhall donne de telles performances, il est si économique que vous ne pouvez que vous féliciter de votre choix!

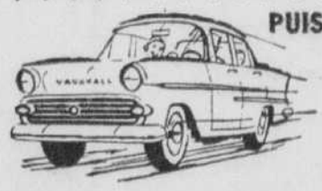

AMPLEMENT D'ESPACE POUR CINQ

Grâce aux quatre portes à large ouverture de la Vauxhall, vous entrez et sortez sans déranger le conducteur. Et à l'intérieur, cinq adultes peuvent se détendre à leur aise!

PLUS TOUS CES AVANTAGES GRATUITS . . .

Essuie-glace électriques • Direction à circuit de billes recirculantes ne nécessitant aucun effort • Pare-brise panoramique en verre lamellé • Carrosserie intégrale • Carburateur économique • Traitement anti-rouille par bains • Filtre d'air à bain d'huile • Suspension Level-Ride • Embrayage à commande hydraulique • Amplement d'espace pour cinq • Commodité d'une quatre portes • Chaufferette — dégivreur à air frais.

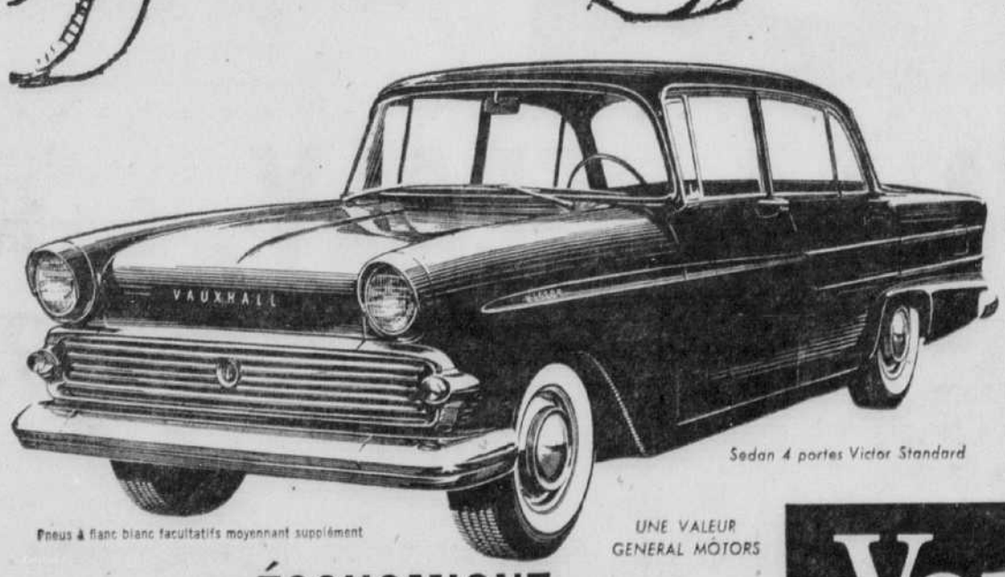

Sedan 4 portes Victor Standard

Pneus à flanc blanc facultatifs moyennant supplément

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

ÉCONOMIQUE TANT À L'ACHAT QU'À L'USAGE

Vauxhall

La voiture anglaise construite et garantie par General Motors

V-361AF

Vendeurs autorisés VAUXHALL à Québec

AUTOMOBILES INC.
555, rue de la Couronne — Téléphone: LA 9-3371

GIGUERE AUTOMOBILE Ltée
895, DORCHESTER (coin Boul. Hamel) — Tél.: LA 9-1351

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "G.M. vous invite . . ." à la télévision tous les mercredis soir, à 8h. 30!

"Mais, papa, je ne veux pas prendre ta place quand je serai grand. Je veux conduire un gros camion à ordures."

MOTS CROISÉS du Soleil

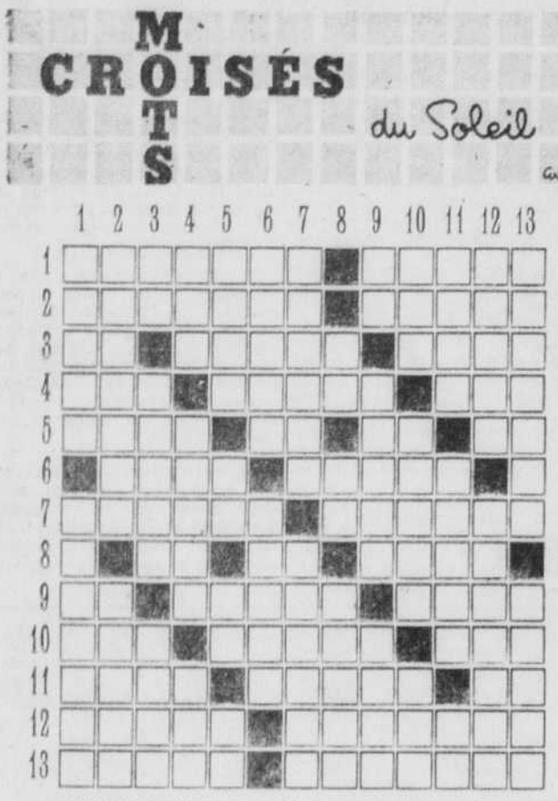

HORIZONTALEMENT

1—Comm. du dép. de la Seine — Morceau de musique religieuse vocale, composé sur des paroles liturgiques latines.
2—Qui est en retard — Ville du Portugal.
3—Ici — Faire cuire dans une poêle avec du beurre ou de l'huile — Barre servant à fermer une porte.
4—Comédie d'A. Jarry (1896) — roi (?) — Large sillon — Brut.
5—Tirée du porc — Diphtongue — Chemin de halage — Préfixe.
6—Sort de la cheminée — Dépôt de la France.
7—Peintre fr. d'histoire et de portraits. (1817-1906) — Siège isolé et numéroté dans un théâtre.
8—Coutumes — Avant — Boire.
9—Pron. pers. — De tirer — Paradis terrestre.
10—Tête d'une tige de blé — On extrait l'iode de cette plante marine — Possédée.
11—Fait des vers — Bouquet de fleurs — Oriental — Saint.
12—Oxyde d'uranium — Nom vulgaire d'un paradisier de la Nouvelle-Guinée.
13—Ensemencer — Met de l'émétique à.

VERTICALEMENT

1—Large groupiere qui bat sur les cuisses des bêtes attelées — L'os du bras, (supérieur).
2—Médecin grec du IVe s. ap. J.C. — Contrée de Grèce.
3—En Chaldée — Espèce de vautour de l'Amér. du Sud — Ministre de la religion mahométane.
4—Système montagneux du Maroc — Ville de Belgique. (Brabant) — Dans la rose des vents.
5—Administre — Conjug. — Quatre — Conjug.
6—Instrument de chirurgie — De tarer.
7—Vent de terre — Ville d'Italie.
8—Possédé — Osmium — Sultan de 1512 à 1520, surnommé le Féroce.
9—Pron. pers. — Ce qu'il y a de meilleur — Restaurant.
10—En forme d'œuf — Enlève la raie — Place.
11—Topographie — Evite — Mesure chinoise.
12—Facteur d'instruments de musique fr. (1782-1831) — Qui lient.
13—Tirade — Propre.

(Solution du dernier problème)

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4777

Pour les beaux jours du printemps nous vous suggérons cette jolie robe-soleil. Sa jupe est large et son encolure est carrée. Elle a une poche en forme de coeur, que vous ferez d'une jolie teinte. Vous pourrez également faire un tablier du même modèle que cette robe.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 3⅛ verges d'un tissu de 45 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

La décision de l'Hydro l'a surpris

Montréal, (PC) Un géologue du Texas, qui avait aidé à "vendre" l'idée de construire un pipeline trans-canadien, a déclaré qu'il avait été on ne peut plus surpris lorsqu'on l'avait informé que l'Hydro-Québec voulait disposer du réseau de distribution de gaz de la métropole canadienne.

M. F. A. Schultz, de Dallas, a déclaré aux membres de la Commission royale chargée d'enquêter sur l'administration de l'Union nationale que M. Edouard Asselin lui avait appris cette nouvelle par téléphone en janvier ou en février 1955.

M. Asselin était alors conseiller juridique de la Trans-Canada Pipe Lines Limited au Québec.

M. Schultz a rappelé qu'il était au nombre de ceux qui avaient fait la navette entre l'Alberta et le Québec pour trouver des acheteurs de gaz naturel de l'Alberta.

On était particulièrement intéressé à faire des affaires sur le marché de Montréal, parce qu'il est le plus important au Canada et qu'il a le plus gros réseau de distribution de gaz. Ce réseau était alors la propriété de l'Hydro-Québec.

"Avant l'appel téléphonique de M. Asselin, dit-il, nous avions été incapables de négocier un contrat aux termes duquel l'Hydro-Québec aurait acheté du gaz albertain et l'aurait distribué à Montréal."

Les transports au Canada

Ottawa (PC) — La Commission MacPherson a terminé son enquête publique sur la situation du transport au Canada.

Il lui reste à rédiger son rapport.

Les enquêteurs du gouvernement fédéral ont mis fin à leur enquête publique 20 mois après avoir été nommés par le premier ministre, M. Diefenbaker, qui espère recevoir un rapport final sur la situation du transport au Canada, le 21 mars prochain.

AUBAINES DE JANVIER

Notre vente se continue aujourd'hui, demain vendredi et samedi. Les articles annoncés ci-dessous vous donnent l'idée des réelles économies que vous réaliserez au Syndicat en fin de semaine. Vraiment, le Syndicat est le magasin des gens avisés!

Spécial ! **Complets** 2 pantalons **$41**

Confection worsted 100% laine. Modèles longs, réguliers ou courts. — Teintes nouvelles. Grs: 36 à 46.

Syndicat, 2e étage. Commandes postales et téléphoniques acceptées

Spécial ! **Paletots d'hiver** **$31**

Choix de tissus à la mode, velours cachemire, fines rayures, nouveaux quadrillés, bleu, olive. 35 à 44.

Syndicat, 2e étage. Commandes postales et téléphoniques acceptées

Spécial ! **Complets** pour hommes **$31**

Choix des plus récents modèles en tissu laine de bonne qualité. Un choix varié de teintes et tailles.

Syndicat, 2e étage. Commandes postales et téléphoniques acceptées

Cretonne larg. 36" Val. 1.19 — Pour tous genres de tentures, cuisine, salon, chambre d'enfants etc . . . Couleurs et motifs assortis. **.69**

Syndicat, 3e étage. Commandes postales et téléphoniques acceptées

Jersey "Mat" Val. 2.98 — Choix de couleurs imprimées ou unies. Largeurs 50 à 54 pouces. Ne manquez pas le vaste choix. **1.98**

Syndicat, 2e étage

Cretonne larg. 48" Val. 1.98 — Pour vos tentures de toute la maison ou vos housses pour divan. Qualité pesante. Dessins variés. **.98**

Syndicat, 5e étage. Commandes postales et téléphoniques acceptées

Draps blancs Val. 3.50 — Pour lit simple, grandeur 72 x 100. Fabrication canadienne signée et garantie par le Syndicat. **2.57 ch.**

Syndicat, 3e étage. Commandes postales et téléphoniques acceptées

Draps blancs Val. 3.75 — Pour lit double, grandeur 81 x 100. Marque "Syndicat", présentés dans un sac de polythène. **2.67 ch.**

Syndicat, 3e étage. Commandes postales et téléphoniques acceptées

Robes "Teen" Rabais de **50%** — Solde de robes du temps des fêtes. Modèles à la dernière mode pour vos jeunes fillettes.

Syndicat, 4e étage. Aucune commande postale et téléphonique.

Sur Pantalons de ski Rabais de **20%** — Pour dames et demoiselles.

Syndicat, 3e étage

Jupes pour dames — Choix de tweed, flanelle, ou mohair. Tailles 10 à 20 ans. Prix très spécial à ne pas manquer . . . **2.89**

Syndicat, 3e étage

Pour vos commandes téléphoniques 529-8107

Nos conditions de paiement sont excellentes, renseignez-vous à notre bureau du 7e.

Matelas SEALY, Spécial: 39.95

La vente SEALY, 80e Anniversaire! A cette occasion, la maison Sealy offre cet extraordinaire spécial . . . surtout si l'on songe à la qualité, à la durée, à l'apparence d'un tel matelas.

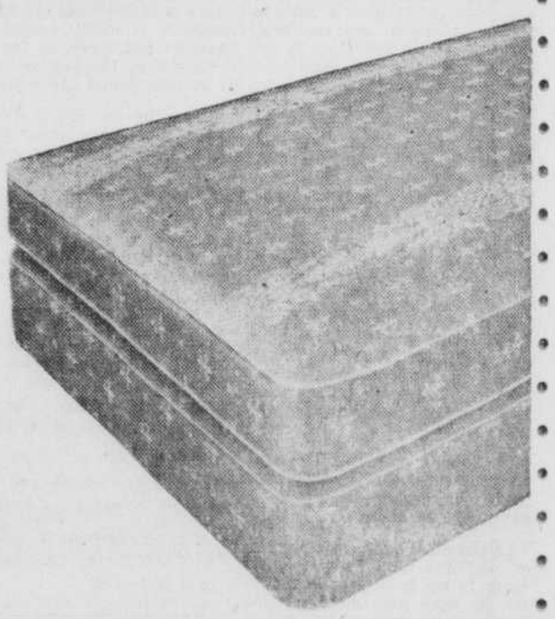

Willmark **magasine...** La maison Willmark est spécialisée dans la recherche des meilleures valeurs offertes sur le marché par les manufacturiers. L'offre Sealy à ce bas prix de 39.95, est considérée la meilleure du genre.

analyse . . . la qualité des marchandises en se livrant à des expériences concluantes. Et le matelas Sealy 80e Anniversaire est selon les experts de cette maison, de bonne qualité et d'une remarquable durée.

Guaranteed by Good Housekeeping **vérifie . . .** les tests des maisons spécialisées. Si l'article est considéré valable selon les normes de Good Housekeeping, il y a autorisation à utiliser le fameux sceau de cette institution.

Le matelas Sealy a mérité les éloges des experts ! Achetez-le au 6e étage du Syndicat de Québec !

Le Syndicat de Québec Ltée, 405 est, rue St-Joseph, Québec.
2210 de la Canardière — Centre d'Achats Ste-Foy

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE
Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours LA 5-5133 pour faire insérer une petite annonce.

80e ANNEE — No 20 QUEBEC, JEUDI 19 JANVIER 1961 ★★★ PAGE TREIZE

La fermeture des magasins

La majorité des municipalités seraient contre le projet de la cité de Québec

Par Yvan COUTURE

Si l'approbation de la majorité des municipalités concernées constitue une formalité essentielle à la présentation devant la législature par la cité de Québec d'un amendement à sa charte lui permettant de déterminer les heures d'affaires de tous les commerces de la région métropolitaine, il est fort probable que ce geste ne soit jamais posé...

Une rapide enquête, menée ce matin auprès des maires des municipalités de Charlesbourg-Ouest, Orsainville, Loretteville, Beauport et Notre-Dame des Laurentides, indique clairement l'opposition systématique à la pensée que Québec soit autorisée à dicter à d'autres conseils des règlements qui uniformiseront les heures d'ouverture et de fermeture des commerces.

C'est surtout le principe de l'ingérence d'une grande ville dans les affaires de petites villes qui chatouille et agace la fierté de ces premiers magistrats. Ils ne voient pas comment leur conseil pourrait accepter de se faire "mener par le bout du nez par Québec".

De plus, ils argumentent que si Québec est autorisée à légiférer sur ce point particulier des heures d'affaires dans la zone métropolitaine, la porte sera désormais ouverte à toutes sortes d'autres interventions de sa part dans d'autres domaines plus graves. "L'autonomie, ça existe aussi à l'échelle municipale", a dit un maire de la zone. "Québec peut faire ce qu'elle veut chez elle, passer tous les règlements qui lui plairont, mais qu'elle ne tente pas de nous dire ce que nous avons à faire".

LA CONCURRENCE

L'échevin Henri Beaupré a demandé au chef du contentieux de la cité de Québec Me Benoit Pelletier, de lui préparer un projet d'amendement à la charte de la ville, qui serait présenté à la législature.

La raison de cette demande résiderait dans le fait que les marchands de la Vieille Capitale se plaignent depuis longtemps de ce que les autres villes de la zone n'ont aucun règlement régissant la durée des heures d'affaires. Ils disent que cette situation leur cause un préjudice parce que, à Québec, les magasins sont fermés le soir, sauf le vendredi.

Me Pelletier a dit ce matin que, si tous les magasins fermaient à la même heure dans la zone, il semblerait à première vue que seuls les commerçants de Québec seraient favorisés.

(Suite à la page 23, 7e col.)

Des fonds à gérer avec prudence

Le comité des bills privés de l'Assemblée Législative a refusé ce matin au Syndicat des fiduciaires de l'université Laval le droit de placer, à son entière discrétion, les fonds qu'il administre.

Me Jean Turgeon, qui représentait le Syndicat, a déclaré que la raison d'être de ce syndicat est de recueillir des fonds pour l'université, de placer et d'administrer ceux qu'on lui a déjà confiés, et qu'en somme ce syndicat s'identifie complètement à l'université.

Depuis quelques années, cependant, le syndicat des fiduciaires se sent gêné dans ses placements et il désire un changement aux pouvoirs qui lui ont déjà été accordés.

Le premier ministre, Jean Lesage c.r., a cependant fait remarquer que ce serait une trop grande latitude que de permettre de placer ces fonds à l'entière discrétion du syndicat des fiduciaires et le chef du gouvernement a révélé que les officiers en loi du gouvernement sont d'avis qu'on devrait se limiter aux pouvoirs accordés par l'article 154/2 de la loi des assurances.

M. Lesage a déclaré qu'étant donné que les fonds administrés par le Syndicat des fiduciaires de Laval proviennent du public il fallait être prudent. Du consentement des membres du comité, conséquence et Me Turgeon s'est déclaré satisfait de la décision prise par le législateur.

Mon général

New York (UPI) — Le président Eisenhower a déclaré hier qu'il serait heureux si le Congrès le réintégrait dans son rang de général à cinq étoiles. Il aimerait mieux s'entendre appeler "mon général", que de porte le titre d'ex-président.

M. André Huot, M. Alfred Rouleau, M. Jean-Marie Cloutier et M. Denis Tardif.

L'Assurance-vie progresse rapidement au Canada français

M. Alfred Rouleau, directeur-général de l'Assurance-vie Desjardins, a été le conférencier invité, hier soir, au dîner-causerie du Jeune Commerce de Québec. Ce dîner, le premier de l'année 1961, était sous la présidence de M. Jean-Marie Cloutier.

M. Rouleau a entretenu son auditoire de l'économie canadienne-française dans le contexte du Québec métropolitain. Le conférencier a limité ses considérations sur le commerce d'assurance-vie d'appartenance canadienne-française. En présentant une rétrospective de l'expansion de l'assurance-vie chez nous, M. Rouleau a révélé qu'en 1948, le montant total des primes payées par des citoyens de la province de Québec était de $118 millions de dollars. Sur ce montant, 16 millions ont été perçus par des institutions d'assurance-vie à capitaux canadiens-français, soit 14 pour cent.

En 1958, selon M. Rouleau, les citoyens de la province de Québec ont payé 253 millions de dollars de primes, et des institutions canadiennes-françaises ont perçu 50 millions de dollars sur ce montant, soit 20 pour cent. On remarque donc, a précisé M. Rouleau, un progrès de 6 pour cent en 10 ans.

En poursuivant ses observations dans le champ des statistiques, M. Rouleau a fait part aux membres du Jeune Commerce qu'au début de 1939, il n'existait, dans la région de Québec métropolitain, qu'un seul siège social d'assurance-vie d'appartenance canadienne-française. Le conférencier a indiqué que 20 ans plus tard, soit en 1959, on comptait, dans la même région, 8 sièges sociaux d'institutions d'assurance-vie indigènes.

Toujours dans le domaine des relevés financiers, M. Rouleau a divulgué qu'en 1939, l'actif de la seule institution était de 4 millions de dollars. Alors qu'en 1959, les huit institutions possédaient un actif de 135 millions.

En faisant remarquer qu'en 1939 il n'existait aucun siège social d'institutions d'assurances générales dans le Québec métropolitain, M. Rouleau a ajouté qu'en 1959, il y en avait quatre.

(Suite à la page 23, 4e col.)

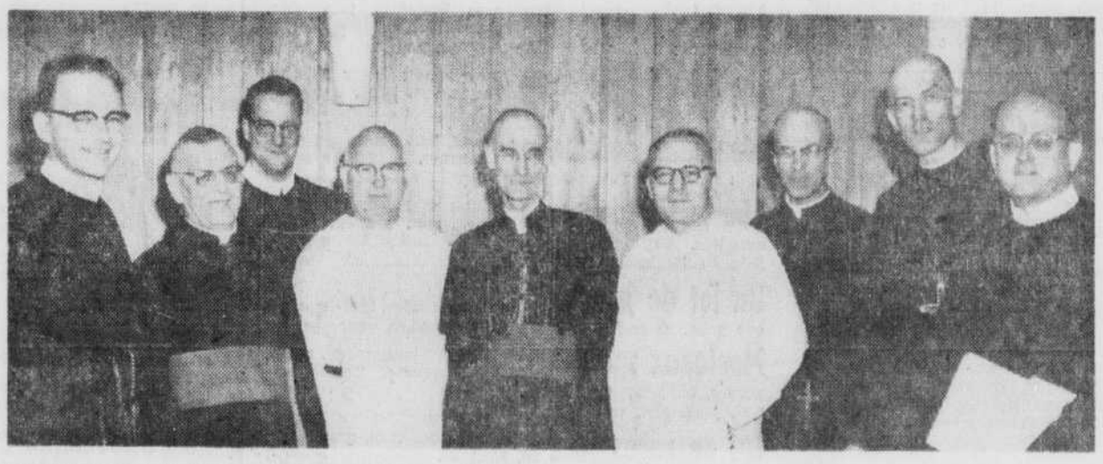

UNE SESSION D'ETUDE DE TROIS JOURS sur "l'annonce missionnaire du message chrétien" se termine aujourd'hui à la Maison Montmorency. Il a semblé nécessaire aux participants, de la session, la sixième du genre, de s'interroger à nouveau et de réfléchir sur les exigences de la proclamation de la Parole et sur les moyens de réaliser cette proclamation à l'occasion des missions et des retraites. Quelques expériences européennes et canadiennes ont été analysées de même que deux ou trois plans de prédication missionnaire adaptés à notre milieu. Au nombre des participants se trouvaient, de gauche à droite, le R. P. Demontigny, c.ss.r., Mgr Ovide-D. Simard, p.d., curé d'Alma; le R. P. Joseph Morin, c.ss.r., le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, o.p., supérieur de la Maison Montmorency; Son Excellence Mgr Marius Paré, évêque coadjuteur de Chicoutimi; le R. P. Gilles-M. Bélanger, o.p., directeur de la session, le R. P. Wilfrid Racine, s.m.m., le R. P. Gaston Morissette, o.m.i., le R. P. Jacques Lambert, c.ss.r.

NOUVELLES DE PROVINCE

Rimouski. — La Chambre de Commerce du district de Baie-Comeau recevra, le 25 janvier, une délégation du Conseil d'Orientation économique du Bas St-Laurent, dirigée par M. G.-A. Lebel, de Matane.

Rivière-du-Loup, (DNC) La Régie des Services publics du Québec a entendu, hier à Rivière-du-Loup, le témoignage du capitaine J.-C. Tremblay, qui a déclaré que la Trans-St-Laurent Ltée avait manifesté le désir d'exploiter un service de traversiers entre Rivière-du-Loup et Tadoussac avec le navire "Chaparral". Il a ajouté avoir été approché par la Cie Clarke, qui aurait voulu louer ce navire pour exploiter elle-même ce service.

Rimouski. — La Cité de Rimouski empruntera un montant de $100,000, si le ministère des Affaires municipales donne son accord.

Deux enfants ont péri tragiquement dans un incendie qui a détruit la maison de leurs parents, mardi, à Ruisseau-Vert, à 7 milles de Chute-aux-Outardes, sur la Côte Nord. Les victimes sont les frères Ronald et Daniel Desbiens, âgés respectivement de 3 ans et de 1 mois, fils de M. et Mme Alfreda Desbiens. Trois autres bambins de la famille éprouvée ont réussi à s'échapper de la maison en flammes. La mère des enfants était absente du logis au moment de la tragédie.

Roberval. — Un violent incendie a rasé deux établissements commerciaux de Roberval, hier après-midi, causant des dégâts évalués à $200,000. Du fait du sinistre, 21 employés sont privés de leur emploi.

Chicoutimi. — Les villes d'Arvida et de Chicoutimi se sont classées respectivement première et deuxième de la province de Québec pour la prévention des incendies en 1960.

Chicoutimi. — L'Association des marchands détaillants de Chicoutimi veut convoquer une assemblée générale de tous les maires de la région pour étudier la question si controversée de la taxe de vente.

(Suite à la page 23, 1ère col.)

10,000 personnes attendues au Bal populaire

Près de 10,000 personnes sont attendues au Colisée de Québec, à l'occasion du Bal populaire du Carnaval, le 4 février prochain.

Toutefois, il n'y aura de place que pour 1,000 travestis; mais les spectateurs auront en plus pour les amuser neuf animateurs à leur service. De plus, on présentera des jeux de société de tout genre, de la musique de deux orchestres, des danses, ainsi que la présence des Duchesses et du Bonhomme Carnaval.

Plusieurs invités seront ainsi de la partie et une automobile sera offerte comme prix de présence; les gens costumés se diviseront, comme par les années passées, des prix dont le total se chiffre à plus de $1,500.

En un mot, cette soirée carnavalesque restera mémorable par sa gaieté, sa joie, son entrain et son animation.

Motion pour un pont à Trois-Rivières

(par Joseph VOISARD)

M. Maurice Bellemarre, député de Champlain, a inscrit au feuilleton de la Chambre aujourd'hui une motion priant le gouvernement de la province "d'étudier avec diligence les moyens appropriés pour assurer au plus tôt l'érection d'un pont au-dessus du fleuve et de la rive-sud, au coeur du Québec". On sait que la ville des Trois-Rivières déclame depuis longtemps un pont qui relierait la rive sud.

La motion insiste sur l'augmentation considérable de la population de la province depuis un quart de siècle et la multiplication du nombre des véhicules-automobiles qui atteint le million environ.

motion, "de doter notre province d'un système de communications rapides pour contribuer au développement économique de toutes ses régions". Elle note de plus "qu'il n'existe aucun système de communications rapides entre les deux rives du fleuve St-Laurent sur une distance d'environ 180 milles, entre Montréal et Québec".

La motion conclut à la nécessité, "dans l'intérêt de l'économie des comtés de la région centrale de la province en particulier et de l'économie de la province en général, de relier les deux rives du fleuve St-Laurent par un pont".

Journées d'étude des agriculteurs

Le Dr Ernest Mercier, sous-ministre de l'Agriculture, MM. J.-C. Magnan et J.-E. Dubé, respectivement directeurs des services de l'enseignement agricole et de la propagande, rencontreront les agriculteurs du comté de Lotbinière, à l'occasion de journées d'étude.

M. Ludovic Garneau, agronome officiel à Lotbinière, révèle que ces journées d'étude se tiendront à l'Ecole d'agriculture de Ste-Croix, les 24, 25 et 26 janvier. Les cours porteront sur les sujets suivants: les sols, la rotation, les cultures herbagères, les bovins laitiers et leurs maladies, ainsi que sur d'autres item intéressant les agriculteurs.

Le R. P. Bourque, directeur de l'école, souhaitera la bienvenue et offrira le dîner à ceux qui suivront ces cours.

Adolphe Gauvin président local de l'A.P.C.

M. Adolphe Gauvin a été récemment élu président de la section de l'Alimentation au détail de l'Association patronale du Commerce de Québec; il a aussi été désigné, auprès du Comité paritaire du Commerce de l'Alimentation au détail.

D'autre part, M. Clément Lapointe a été nommé au poste de vice-président; il sera aussi délégué auprès du bureau des examinateurs de ce même comité paritaire. Enfin, M. Georges Lamontagne a été délégué auprès du Conseil d'administration de l'A.P.C., pour l'année 1961.

Enquête de l'opposition au sujet des contrats accordés

Les députés de l'opposition ont commencé hier à poser des questions au gouvernement relativement aux contrats qui ont été accordés par les ministres des Travaux publics, de la Voirie, de la Colonisation, de la Jeunesse, des Ressources sydrauliques et de la Santé. Les questions sont posées par les anciens ministres de ces départements, pour la période du 5 juillet au 31 décembre 1960.

Voici, dans chaque cas, les questions posées:

1. Combien de contrats ont été accordés?

2. Combien ont été accordés avec soumission?

3. Combien ont été accordés sans soumission?

4. Dans le cas de contrats accordés avec soumissions, quel était pour chaque contrat:

a) la nature des travaux à exécuter?

b) la liste des soumissionnaires ?

c) le montant de chaque soumission?

(Suite à la page 23, 6e col.)

L'A.G.E.L. aurait une nouvelle constitution

par Jean-Marie Tremblay

Avec un peu de chance, l'Association générale des étudiants de Laval adoptera "peut-être" une nouvelle constitution d'ici la fin de la présente année académique. Depuis plusieurs années, il est question d'une refonte des statuts de l'AGEL de façon à mettre un terme aux conflits périodiques entre les différents pouvoirs. En 1957-58, une commission d'enquête avait exploré le problème, mais jamais ses conclusions ne furent mises en pratique. Or, si l'AGEL et le conseil universitaire ont eu maille à partir à plusieurs reprises, il faut en reporter le blâme sur l'imprécision des statuts. A moins de révision, le malaise pourrait difficilement disparaître tout seul.

RELATIONS AGEL-UNIVERSITE

Par contre, dès le début de l'année académique 1960-61, l'exécutif de l'AGEL annonçait son intention d'étudier le problème de façon sérieuse et précise. A cette fin, un comité de discussion a été formé avec pour tâche de rencontrer les délégués du Conseil universitaire Laval dans le but "d'examiner les relations qui doivent exister entre l'Université et l'AGEL". Du côté du Conseil universitaire, il ne semble pas exister de mauvaise intention, tout au contraire, le recteur, Mgr Vachon ayant offert son entière collaboration à maintes reprises. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre les deux groupes et d'autres se préparent. Jusqu'à présent, les contacts ont toujours été fort cordiaux.

(Suite à la page 23, 4e col.)

MAGASIN DEMANDE
Ligne avant le 1er mai, situé rue St-Joseph, entre St-Roch et de la Couronne.
Ecrire Dépt 1002 Le Soleil
en donnant détails.

À LOUER
Plusieurs grands bureaux et entrepôt avec ascenseur, situés à 594, Côte d'Abraham. S'adresser à Belvédère Photo.
537 St-Vallier Est
Tél.: LA 9-4127

VENDEUR DEMANDE
Pour compagnie de produits alimentaires. Marié de préférence. 12e année. Bilingue. 25 à 30 ans. Bonne santé, bonne apparence. Libre de voyager à l'extérieur.
Bon salaire, fonds de pension, assurance-maladie, etc. Char fourni, dépenses payées.
Ecrire à Dépt 1011, Le Soleil.

ARMEE DU SALUT
Le Magasin des Economies Familiales
16 Côte du Palais
Linges, meubles, chaussures, etc. Ouvert lundi à samedi, 9 a.m. à 5 hres p.m. Vendredi 9 p.m.

Noël, Alleyn & Rioux
CAMILLE NOEL, C.R.
JACQUES ALLEYN
CLAUDE RIOUX
avocats
Tél.: LA 9-4941
59 d'Auteuil — Québec

Grande VENTE Economie
Voyez en page 27 nos formidables spéciaux !
MAGUIRE ELECTRIC
330 Maguire - Sillery
681-4124

STATIONNEMENT AU MOIS SEULEMENT
VOIR L'HOMME DE SERVICE A L'OFFICE
LES AUTOS NON AUTORISEES SERONT REMORQUEES AUX FRAIS DE LEUR PROPRIETAIRE

UN PEU DE FRANÇAIS, UN PEU DE "JOUAL" ! Même s'il existe encore deux pancartes rédigées en pur anglais contre une seule en "français" dans la cour de la Gare du Palais, il y a amélioration. L'autre jour, notre journal signalait une indication anglaise de nature à tromper le visiteur sur le caractère réel de la vieille cité de Champlain. Malheureusement, la pancarte ainsi rédigée comporte au moins deux expressions "joual" ou s'y apparentant, à savoir "office" et "non autorisées". Il aurait été si simple et plus juste d'écrire "bureau" et ensuite "les autos stationnées sans autorisation.... etc..." Qu'on mette du français, tant mieux, mais encore faut-il que cela en soit ! Suggestion : corrigeons dès maintenant.

Les Saints

Demain l'Eglise célébrera la fête de saint Fabien, pape et martyr, ainsi que de saint Sébastien, martyr.

AVIS DIVERS

6 h. 30 p.m. — Progress Club — Dîner à la Porte St-Jean. Conférencier: M. Perry Moss.

8 h. 30 p.m. — Réunion de la Société de stomatologie de Québec, au Cercle universitaire. Conférencier: Dr Paul Jean.

8 h. p.m. — Ste-Monique les Saules — Réunion du comité d'étude sur l'école secondaire régionale, au couvent.

8 h. 15 p.m. — Amitiés judéo-chrétiennes — Conférencier: M. l'abbé Louis O'Neil, Au YWCA, 127, rue Ste-Anne.

8 h. 30 p.m. — Société linnéenne de Québec — Conférencier: Dr Pierre Dansereau. Salle de l'Institut canadien, rue St-Stanislas.

10 h. p.m. — Couvre-feu de la nuit du Collège universitaire de Laval, à l'Hôtel St-Louis.

Impossible de faire un meilleur achat que ce Sealy à $39.95

Il a la confection, la beauté et les qualités de longue durée qui en font un matelas excellent. Pour une bonne nuit de sommeil, il offre un support solide et à la fois très confortable — quelque chose que tous devraient exiger. C'est un achat fameux.

LE MATELAS DU 80ième ANNIVERSAIRE DE SEALY
- surface lisse et sans boutons
- ressorts en acier trempé
- cadre de bordure préformé
- couverture agrémentée de motifs
- confection solide et confortable de Sealy

$39.95 MATELAS ou SOMMIER-CAISSE pour lit jumeau ou double

TURCOTTE & LETOURNEAU LTEE
• CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30
Samedi jusqu'à 5 h. 30
330 de la Couronne — LA 2-5647
(Près du Carré Jacques-Cartier)

LEVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

La Cité de Lévis approuve

Le plan de la subdivision du terrain de l'Hôtel-Dieu

Un plan montrant une nouvelle subdivision du terrain de l'Hôtel-Dieu de Lévis, en bordure de l'avenue Mont-Marie, fut approuvé par le conseil municipal de Lévis qui tenait une séance spéciale, mardi soir, à l'hôtel de ville de l'endroit. Deux rues seront ouvertes dans ce nouveau développement domiciliaire où il y aura de l'espace pour construire cinquante maisons.

Ce nouveau développement demandera une extension du système d'aqueduc et d'égout et la Cité de Lévis a accepté de donner ces services avant le 1er mai 1961. Ces travaux seront inclus dans le programme des travaux d'hiver de la Cité de Lévis qui, profitera des contributions financières des gouvernements qui défrayeront 90 p.c. du coût des salaires.

ASSURANCE-MALADIE

En second lieu, le conseil de ville a accepté de contribuer dans une proportion de 50 p.c. au nouveau plan d'assurance-maladie qui protège les employés de la ville.

RUE DALLAIRE

Le troisième item à l'agenda de cette réunion était le coût des travaux de reconstruction de la rue Dallaire dont les estimés seront produits au gouvernement provincial qui a accordé à la Cité de Lévis une subvention de $100,000 pour l'exécution de ces travaux.

A date, ces travaux ont coûté $80,065.42, ce qui comprend même l'achat des terrains. On estime qu'il faudra encore dépenser $24,642.00 pour le pavage de cette rue et la construction de puisards et de chaine de rue. Pour compléter entièrement la reconstruction de cette rue qui ne coûtera pas moins de $125,000., il faudra également un autre montant additionnel de $20,000. qui est actuellement l'offre faite à Me Yves Roy, notaire, pour acquérir sa propriété située à l'angle des rues St-Georges et Dallaire. Le propriétaire a refusé l'offre de la ville et la cause est devant la cour qui tranchera la question.

ECLAIRAGE DE RUES

En dernier lieu, on a autorisé la compagnie Québec-Power à installer immédiatement 25 lumières de 4,000 lumens chacune, montées sur des poteaux de fer. Ces lumières seront installées dans la rue Dallaire ainsi qu'en bordure du chemin conduisant au nouveau siège social de l'assurance-vie Desjardins.

Balances budgétaires de la Cité de Lauzon

Les balances budgétaires de la Cité de Lauzon étaient les suivantes au 31 décembre 1960, d'après un rapport préparé par M. Mario Brousseau, trésorier de cette municipalité : —

	Budget	Dépenses	Solde
Commissions			
Finances	$142,274.15	$93,657.59	$48,616.56
Protection	54,617.00	30,964.58	23,652.42
Voirie	113,653.00	53,143.94	60,509.06
Electricité et réglements	9,350.00	5,448.86	3,901.14
Conservation de la Santé — Récréation — Bien-être de l'enfance	15,050.00	8,458.19	6,591.81
Aqueduc	112,792.08	75,781.56	37,010.52
Totaux	$447,736.23	267,454.72	180,281.51

Amélioration sensible de la fréquentation scolaire à St-Romuald

St-Romuald, (DNC). — La Commission scolaire de St-Romuald d'Etchemin, a tenu sa première réunion de l'année 1961 ces jours derniers, sous la présidence de M. J.-Alphonse Rochette et étaient présents MM. Chs-Henri Chamberland, Stanislas Paquet et J.-Albert St-Hilaire, commissaires et le secrétaire M. Willie Slater.

Celui-ci donna lecture du procès-verbal de la réunion précédente, lequel fut adopté à l'unanimité. Le secrétaire soumit ensuite un rapport détaillé de l'état financier au 31 décembre, tant au point de vue budget régulier qu'au budget spécial de la construction de la nouvelle école construite sans aucun extra et dont le montant alloué pour le contrat est le coût réel de la construction soit une somme de $187,400.00.

Pour ce qui concerne l'ameublement et le matériel requis pour l'organisation des classes de cette école, de même que les améliorations apportées aux cours secondaires au collège et au couvent, ces dépenses ont également été telles que prévues lors de la demande d'emprunt.

Les comptes au montant de $16,274.64 sont acceptés tels que soumis par le secrétaire.

Le rapport du contrôleur d'absences est soumis et approuvé. Ce rapport démontre une amélioration sensible sous l'item de la fréquentation scolaire et il est à espérer que cette amélioration se continuera pour le reste de l'année scolaire.

Le rapport de l'inspecteur est ensuite soumis aux commissaires pour étude. Ce document renferme d'intéressantes suggestions et recommandations concernant le côté pédagogique de l'organisation des écoles sous le contrôle de la commission scolaire. Une entrevue aura lieu avec M. St-Jacques, i.e., pour discuter de ces recommandations.

Le contrat préparé pour le transfert du chalet de la commission scolaire sur les terrains de l'O.T.J. est maintenant prêt à être signé par les parties intéressées. Le secrétaire avisera les officiers de l'O.T.J. et du Comité des Loisirs afin d'organiser une date qui conviendra à tous, pour la signature de ce document.

La Commission scolaire, a fait assurer cette bâtisse contre le feu, afin de protéger ses intérêts, vu qu'elle demeure toujours propriétaire de cette bâtisse.

Une demande soumise lors de la dernière réunion, pour obtenir des chaises de cours pour les deux classes de laboratoires au collège et au couvent, a de nouveau été étudiée par les commissaires. Vu l'importance et l'urgence d'organiser ces deux classes convenablement, et afin de donner le plus d'avantage possible aux élèves qui fréquentent ces cours, il a été décidé, que des démarches seront faites immédiatement pour connaître le prix de cet ameublement, soit en métal ou en bois, et des soumissions seront demandées à cet effet à différentes maisons commerciales qui s'occupent de la vente de ces chaises afin d'obtenir le meilleur prix possible pour le matériel requis.

Après quelques discussions sur des questions de régie interne, et sur un projet d'organisation de contrôle des achats au sein de la commission avec un système de réquisition, la séance fut ajournée.

Le festival de l'OTJ du Christ-Roi

L'oeuvre des Terrains de Jeux de Christ-Roi, Lévis, vient de lancer un festival paroissial qui se poursuivra jusqu'au mercredi des cendres par des activités sportives, récréatives ou autres. Pour donner encore plus de cachet à ces festivités, on a même décidé, lundi soir dernier, de diviser la paroisse en trois duchés et de choisir une duchesse et un intendant pour chaque duché.

La division de la paroisse pour ce festival est la suivante: duché Desjardins, Louisette Pellerin, duchesse, et Marc Côté, intendant; duché Christ-Roi, Carmel Carrier, duchesse, et Lionel Bégin, intendant; duché Bel-Air, Louise Bergeron, duchesse, et Alexandre Lacasse, intendant. Le couronnement de la reine de ce festival aura lieu, le jeudi soir 9 février, dans la salle du couvent de la paroisse de Christ-Roi.

Ces duchesses ainsi que leurs intendants seront présentés à la population au cours d'une soirée populaire qui aura lieu, mardi prochain, à 8 h. 15, dans la salle du couvent de Christ-Roi.

Un carnaval à St-Jean Chrysostome

St-Romuald (DNC) — Le carnaval d'hiver organisé par les Loisirs de St-Jean Chrysostome, s'est ouvert officiellement dans cette municipalité, dimanche soir, par une soirée présidée par M. Armand E. Roberge, président de l'organisme.

Micheline 1ère, Reine élue du carnaval de l'an dernier, accompagnée des duchesses du dernier carnaval, Jeannine 1ère et Denise 1ère, présenta les trois candidates pour le titre de Reine du carnaval 1961. Ce sont Mlles Liliane Cadorette, fille de M. Phydime Cadorette; Lisette Carrier, fille de M. Alonzo Carrier, et Denise Cantin, fille de M. Thuribe Cantin. Les trois duchesses ont respectivement pour intendant, MM. Armand-E. Roberge, Laval Drapeau et Gaston Lambert.

Prenant la parole au début de la soirée, M. Armand-E. Roberge a demandé l'encouragement de toute la population pendant cette période carnavalesque. "Il ne doit exister aucune animosité entre les trois duchés, dit M. Roberge et tous doivent se divertir sainement, tout en encourageant l'oeuvre des loisirs de la municipalité".

Un programme très varié se déroulera d'ici à la fin des célébrations.

Avis de la Rive-Sud

Commission Scolaire de Ste-Bernadette — Assemblée régulière, ce soir, à 8 h., à l'Académie Langelier.

Déclaration du maire de St-David sur sa retraite

Le maire Raoul Gagnon, de St-David, annoncait, lundi soir dernier, qu'il ne serait pas de nouveau candidat aux élections municipales de mai. Voici le texte de la déclaration que le maire a faite "sur le sujet après avoir offert ses souhaits de bonne année aux membres du conseil et à toute la population :

"Au cours de 1961, comme par les autres années d'ailleurs, trois conseillers sortiront de charge. A ces messieurs, je souhaite une réélection si c'est leur désir de continuer à faire partie du conseil municipal. Pour ma part, mon terme d'office expirera en mai prochain, et ce n'est pas mon intention de solliciter un nouveau mandat comme maire de cette municipalité. Elu comme conseiller en 1947, j'étais nommé maire en 1950. Depuis ce temps bien des développements se sont réalisés et je tiens à remercier tous ceux qui se sont succédés aux sièges de conseillers pendant ces années et qui ont bien voulu collaborer dans le travail réalisé. Merci également à toute la population pour son appui constant puisqu'elle a bien voulu me témoigner sa confiance d'une façon non équivoque car je n'ai jamais subi d'élection, comme maire, étant toujours réélu par acclamation. Je suis également reconnaissant aux contribuables pour le support accordé lors des référendums que nous avons faits et qui ont toujours été approuvés par des majorités absolues.

"Aujourd'hui, mes occupations personnelles ont beaucoup augmenté et ne me laissent pas le temps nécessaire pour m'occuper des affaires municipales qui, elles aussi, ont augmenté considérablement et demandent de plus en plus un travail constant à ceux qui ont charge d'administration publique.

"Je ne serai donc pas sur les rangs, et je souhaite au nouveau maire que vous choisirez, tout le succès possible et si vous me permettez une recommandation, c'est celle de vous demander de le supporter à 100 p.c., et de ne pas faire de critiques destructives. La charge est assez lourde et demande tellement d'abnégation à celui qui le remplit, sans qu'il soit en lutte avec des critiques destructives.

"Enfin, je sais à l'avance que le tout se passera pour le mieux et, en terminant, je puis vous assurer que lorsque j'abandonnerai mon poste, je le ferai sans regret car j'aurai la satisfaction d'avoir accompli mon devoir consciencieusement et que j'aurai fait ma part dans le rôle que chacun est appelé à remplir pour le bien commun."

Au début de son allocution, le maire avait également fait un résumé des activités municipales dans St-David pour l'année 1960. En mentionnant l'ouverture d'un secrétariat permanent, l'amélioration des rues et le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout. Il ajouta que la construction résidentielle fut excellente puisqu'il s'est construit des nouvelles propriétés comme jamais auparavant dans cette municipalité, et ce en une année où la construction domiciliaire était généralement à la baisse un peu partout.

Cette séance s'est continuée avec l'adoption des procès-verbaux des assemblées du mois de décembre et d'une assemblée spéciale à l'occasion du décès de M. François Bégin, frère de M. Jean-Charles Bégin, conseiller de la municipalité de St-David. On accepta ensuite les comptes du mois au montant de $8,470.20, dont $4,261. pour les dépenses ordinaires et $4,208.25 pour les dépenses capitales pour le prolongement du système d'aqueduc et d'égout dans la rue Lemay.

Cette assemblée régulière s'est terminée par une étude pour l'amélioration de l'éclairage des rues. Une décision sera prise sur le sujet lorsque les états financiers pour l'année 1960 auront été préparés par le vérificateur et étudiés par le conseil.

Pour Eisenhower

La liberté après 50 ans au service de son pays

Washington. (PA) Il y a deux semaines, le président Eisenhower recevait la visite d'un vieux camarade de l'Armée, le général Omar Bradley, qui est maintenant membre de l'exécutif d'une grande société commerciale américaine.

"Ce vieux Brad, lui a lancé le président, comment aimes-tu travailler en dehors ?"

Ce "en dehors" venait de prendre un certain sens, tout comme s'exprimait un prisonnier de longue date curieux de connaitre ce qui se passe derrière les barreaux.

"Monsieur le président, répondit Bradley, c'est merveilleux ; certes il nous faut prendre quelques décisions, mais nous n'avons pas nécessairement à le faire immédiatement. On peut m'accorder des jours et même des semaines pour mieux étudier les problèmes.

— Que cela doit être merveilleux !" a répondu le président.

Les conseillers de M. Eisenhower ont déclaré que l'homme d'Etat avait passé les meilleures minutes des derniers jours de son administration en compagnie du grand vétéran de la deuxième guerre.

M. Eisenhower quitte le plus haut poste après 50 ans de loyaux services à la nation américaine ; il compte maintenant aller jouer au golf sans être la victime des critiques de l'opposition. Le président a maintenant deux ambitions: décider d'aller au baseball sans être obligé de mobiliser une armée de détectives, et se rendre faire des emplettes dans les grands centres d'achats sans trop se presser. Le septuagénaire, dit-on, en a assez d'être constamment sur le qui-vive et d'être aveuglé par les éclairs de manésium.

Après-demain, M. Eisenhower sera bien heureux de ne pouvoir compter que sur les attentions de deux ou trois aides seulement.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 7 h. 24; coucher: 4 h. 28. Longueur du jour: 9 h. 04

MAREES D'AUJOURD'HUI
Basse: 3 h. 25 a.m. (0.02 pi.)
Haute: 8 h. 08 a.m. (16.1 pi.)
Basse: 3 h. 38 p.m. (0.3 pi.)
Haute: 8 hh. 24 p.m. (17.8 pi.)

HOMME DEMANDÉ

possédant un certificat de mécanicien 4A pour machines fixes et pour chauffage, également un certificat de réfrigération R3 (ou mieux).

ECRIRE DEPT 1013 LE SOLEIL.

VENTE AVANT L'INVENTAIRE

Toute la marchandise à sacrifier en bas du prix de manufacturier

MANTEAUX DE FOURRURE LONGS OU COURTS

Un lot de manteaux d'hiver, pour dames et jeunes filles, garnis de fourrure ou non garnis. Val. jusq. $49.50, pour $14.95
2ième lot de manteaux Val. jusq. $69.00, pour $29.95
3ième lot de manteaux Val. jusq. $149., pour $50.00
Un lot de manteaux avec jambières, tout laine, pour fillettes, grandeurs : 2 à 3x ans. Valeur $22.95, pour $10.00
Un lot de manteaux et ensembles pour fillettes, 4 à 6x tout laine. Val. jusq. $29.50, pour $10.00
Manteaux de fillettes tissu tout laine, garni de fourrure, grs : 10 à 14x. Valeurs $29.50, pour $12.95
150 habits de neige viscose et nylon, deux morceaux, grs : 2 à 6x, teintes assorties. Val. jusq. $14.95 Prix de liquidation $5.00
Un lot de jumpers pour jeunes filles, tunique grise. Grandeurs : 6 à 16. Valeur $6.95, pour $2.99
Manteaux sport longs, suédine, velours cordé, nylon, doublés en fourrure. Teintes assorties, grs : 10, 12, 14. Val. jusq. $60., pour $29.95
Lot de robes de toilette et d'après-midi, grandeurs : 10 à 20, 38 à 44. Val. jusq. $9.95. Prix de liquidation $3.00

2ième lot de robes Valeur $12.95, pour $5.00
3ième lot de robes Val. jusq. $29.50 pour $10.00
Lot de gilets de laine, pour fillettes, manches longues, cardigan ou pull over. Val. $6.95 et $9.95. Prix de liquidation $2.99
250 paires de pardessus pour dames, doublés en laine, couleurs brun ou noir. Grs : 4 à 9, prix ord. $9.95, pour $3.99
300 paires de pardessus en toile, avec bouton, grs : 4 à 9, prix ordinaire $3.99. Prix de liquidation $1.00
Chapeaux de feutre, pour dames. Prix ord. jusqu'à $16.95. En liquidation à $3.99
Gros gilets tricot et mohair, pour dames, prix ord. jusqu'à $12.95, pour $5.00
Robes de toilette, pour fillettes, nylon ou coton, grs : 7 à 12. Prix ord. jusq. $6.95 En liquidation pour $3.00
25% d'escompte sur toute la lingerie de base, corsets et brassières, Sarong, NuBack, Gothic, Exquisite Form.
Bas nylon pour dames. Grandeurs : 8½ - 11. Valeur $1.25. Spécial 2 paires pour $1.00
20% d'escompte sur toutes nos montres pour dames et messieurs, dans les 17, 21 et 25 pierres, avec garantie de 1 an.

SPECIAUX POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Groupe de paletots d'hiver, pour hommes et jeunes gens, grs : 34 à 44. Valeur $39.50. Prix de liquidation $14.95
2ième lot de paletots Val. jusq. $60.00, pour $29.95
Lot de paletots demi-saison, tweed 100% laine. Val. jusq. $39.50. Prix de liquidation $9.95
Paletots trois-quarts suburban, tout laine, grs : 36 à 44, aussi nylon, valeur $22.50 Prix de liquidation $8.95
Groupe de complets pour hommes, viscose et nylon, grs : 38 à 52. Prix ordinaire : $39.50, pour $10.00
2ième lot, Complets tout laine, grs : 34 à 52. — Valeur $69.00, pour $29.95
Souliers pour hommes, grs : 6 à 11. Val. $9.95, pour $4.95
2ième lot de souliers Valeur $12.95, pour $6.95
Pantalons viscose et nylon, lavables sans repassage. Grs : 30 à 52. Val. jusqu'à $9.95, pour $3.99

Souliers noirs pour garçons, grs : 10 à 13½ et 1 à 6. Valeurs jusqu'à $6.95, pour $2.99
Blazers pour garçons, entièrement doublés tout laine, grs : 26 à 34. Valeur $12.95, pour $5.95
Chapeaux pour hommes, désassortis, grs : 6⅝ à 7¼. teintes assorties. Prix ordinaires jusqu'à $5.95, pour $1.99
Casquettes tweed ou nylon avec basque, grs : 6⅝ à 7¼. Prix ordinaire $2.95, pour $1.00
Chemises sport pour hommes, grandeurs : petite, moyenne et grande, nouveaux dessins, prix ordinaire $5.95, pour $2.99
500 cravates pour hommes, pure soie, prix ordinaire $1.50, en liquidation, 2 pour $1.00
Gants kid doublés en laine, pour hommes, couleurs : brun, gris ou noir. Grs : 7 à 11. Prix ordinaire $3.95, pour $1.99
Coupe-vent pour garçons, réversibles, grandeurs : 6 ans à 14 ans. Valeur $6.95, pour $2.99
Car coats de nylon sub zéro, pour garçons, grandeurs : 26 à 34. Valeur $16.95, pour $7.95

Toute commande postale sera remplie avec soin. Ajoutez taxe et frais postaux.
TERMES FACILES (service de crédit populaire accepté)

JOS LAHOUD INC — GROS ET DETAIL
297 DE LA COURONNE, QUEBEC, TEL.: LA 2-6053
AUCUN DEPOT JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

RIVE-SUD
NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 111, Côte du Passage, Lévis, Terminus 7-6086.
ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, TE 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801.
ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

A VENDRE
LAUZON, 16 RUE PARENT
Paroisse Ste-Bernadette, quelques beaux terrains, aussi plain-pied neuf 6 appts, chauffage moderne, possession immédiate. Tél. : TE 7-4423

A QUI LA CHANCE ?...
GAGNEZ ce superbe ensemble LESSIVEUSE ET SÉCHEUSE AUTOMATIQUES LEONARD

MAGASINEZ CHEZ J.-B. LALIBERTE LTEE DURANT LA GRANDE VENTE DE BLANC !
En janvier, faites chez J.-B. Laliberté Ltée au 3e étage tous vos achats de literie, garnitures de maison, tissus, serviettes, descentes de bain, enfin tout ce que l'on trouve dans une armoire à lingerie. Chaque dollar d'achat donne droit à un coupon chanceux. AUTANT DE COUPONS, AUTANT DE CHANCES DE GAGNER ! L'attribution se fera publiquement le 31 janvier 1961 à la fermeture du magasin !

Des rabais de 20% à 30% allant jusqu'à 40% sur tout notre stock de TAPIS
Quantité considérable en laine ou fibres synthétiques à des prix exceptionnellement bas. Ouvert vendredi soir jusqu'à 9.30 hres.
La Vente se continue jusqu'à Samedi 5 hres.
Emilien Rochette et Fils Ltée
550, EST ST-VALLIER
TEL. : 529-4164
LA SEULE ET UNIQUE VENTE DE L'ANNÉE MAIS... QUELLE VENTE!

Tout est prêt pour Kennedy

Par HAROLD MORRISON

Washington (PC) Les 10 chiens esquimaux sont prêts. De même que les 22 mulets, l'âne, le lion, les deux ambulances à traction animale, les cowboys et le montagnards, les clairons indiens, les tambourineuses chinoises et les belles du sud en collants roses. Et tout le monde prie pour que la température soit belle.

Surchargé d'un mélange d'extravagance hollywoodienne et de rituel romain, ce vaste déploiement de talent humain et animal, qui coûte plusieurs millions de dollars est finalement prêt pour ce moment crucial dans la vie américaine : le couronnement d'un nouveau président.

Les Américains ont tendance à ridiculiser l'Europe pour ses cérémonies traditionnelles pleines de pompe. Mais quand vient une inauguration présidentielle, il n'y a rien de tel dans le monde occidental. Et les organisateurs disent que du simple point de vue de la magnificence au déploiement, l'inauguration de John Kennedy surpassera toutes les cérémonies identiques dans l'histoire.

EXIT EISENHOWER

Tout ce qu'il y a de talent aux Etats-Unis, depuis les gens du spectacle, jusqu'aux gens de la littérature, depuis les gens de la marine jusqu'aux spécialistes de l'équitation, tout se massera dans ce gigantesque défilé qui suivra, demain midi, la cérémonie de prestation du serment de Kennedy.

Toute cette frénésie au sein de l'organisation démocrate semble avoir pour but d'imprégner, d'une façon indélébile, dans l'esprit des Américains que l'ère Eisenhower est bien révolue et qu'une ère nouvelle commence, porteuse d'une image entièrement nouvelle.

Et dans toute cette étonnante cérémonie, il entre un brin de ruse yankee : le désir de rendre heureux les commerçants de Washington et de remplir la caisse du parti démocrate qui est à sec. Chaque événement a son prix.

Le plus onéreux est l'extravagance hollywoodienne à $100 le fauteuil, qui sera présentée par Frank Sinatra ce soir. On prévoit que ce spectacle rapportera assez d'argent pour combler le déficit de $1,300,000 du parti démocrate. Parmi les artistes à ce spectacle en habit de gala, il y aura la chanteuse de jazz Ella Fitzgerald que l'on a fait revenir d'Australie; le danseur Gene Kelly qui était en Suisse et d'autres vedettes comme le chanteur Nat King Cole, le comédien Joey Bishop, le chanteur Harry Belafonte et une batterie d'autres talents, depuis sir Laurence Olivier jusqu'à Jimmy Durante.

L'ERE KENNEDY

La présidence d'Eisenhower prendra fin dans le calme. Juste avant midi demain, il accompagnera Kennedy à la cérémonie de prestation du serment au Capitole. Puis après qu'ils se seront séparés pour le déjeuner, Eisenhower s'en ira discrètement vers sa ferme de Gettysburg, sa résidence permanente.

La présidence de Kennedy débutera. Ce défilé de la victoire aura lieu principalement sur une distance d'un mille dans l'avenue Pennsylvania, qui conduit à la Maison blanche. La rue a été virtuellement transformée en Colisée, avec de gigantesque rangées de sièges, dont chacun est étiqueté à $25 et plus, et une immense estrade pour la revue de Kennedy.

Dans le défilé, il y aura 86 fanfares, 45 unités de marche, quelque 275 chevaux, environ 40 chars allégoriques et un déploiement de la puissance militaire américaine — depuis les satellites jusqu'aux fusées, une maquette du navire de patrouille de Kennedy en temps de guerre jusqu'à une maquette du bombardier B-70 qui volera à 2,000 milles à l'heure.

50 ETATS REPRESENTES

Les symboles et les caractéristiques des diverses régions figureront, depuis l'Alaska qui grelotte, jusqu'à Porto Rico ensoleillé ; du Maine jusqu'à Hawaii. Il y aura même une équipe de chiens esquimaux qui tireront un traîneau à neige. S'il ne neige pas — et les organisateurs espèrent fermement qu'il ne neigera pas — le traîneau avancera sur roues.

Le soir, il y aura un gigantesque feu d'artifice pour mettre fin aux cérémonies — pour certains Américains. Pour les plus cossus, il y aura des festivités qui se prolongeront tard dans la nuit un peu partout, dans les hôtels. Les Kennedy se rendront à quatre endroits pour saluer les gens.

Pour John Kennedy, la nuit sera longue. Après l'inauguration, le défilé, les bals, il y aura une autre fête aux petites heures du matin à la résidence de son frère Bob, qui, à 35 ans, sera le deuxième plus jeune procureur général dans l'histoire américaine.

A Sherbrooke la SSJB s'oppose à la question No 10

Sherbrooke (PC) — La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke vient de poser un geste concret en invitant tous ses membres à protester énergiquement contre la question incluse dans le questionnaire du prochain recensement national, faisant mention du mot "canadienne" dans la liste des nombreuses origines tehniques.

Une lettre modèle a été adressée à tous les dirigeants de mouvements paroissiaux, demandant à leurs membres de faire parvenir des notes de protestation à leurs députés provincial et fédéral ainsi qu'au premier ministre du Canada M. Diefenbaker.

LEGARE ACHETE

$500,000 de Marchandises

3 DERNIERS JOURS

LES SURPLUS DE STOCK 1960 DE MANUFACTURIERS REPUTES

SKLAR, MARCONI, PRINCEVILLE, ATLAS

EPARGNEZ JUSQU'À 50% ET PLUS

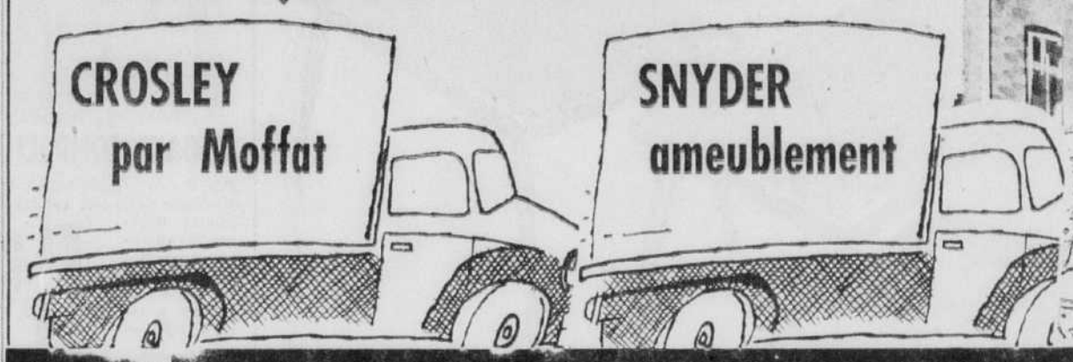

MAGASINEZ LE VENDREDI JUSQU'À 9 h. 30 P.M.

VOICI QUELQUES-UNES DES VALEURS QUI NE SERONT PAS RÉPÉTÉES

PLUSIEURS AUTRES DANS NOTRE MAGASIN POUR VOTRE SELECTION

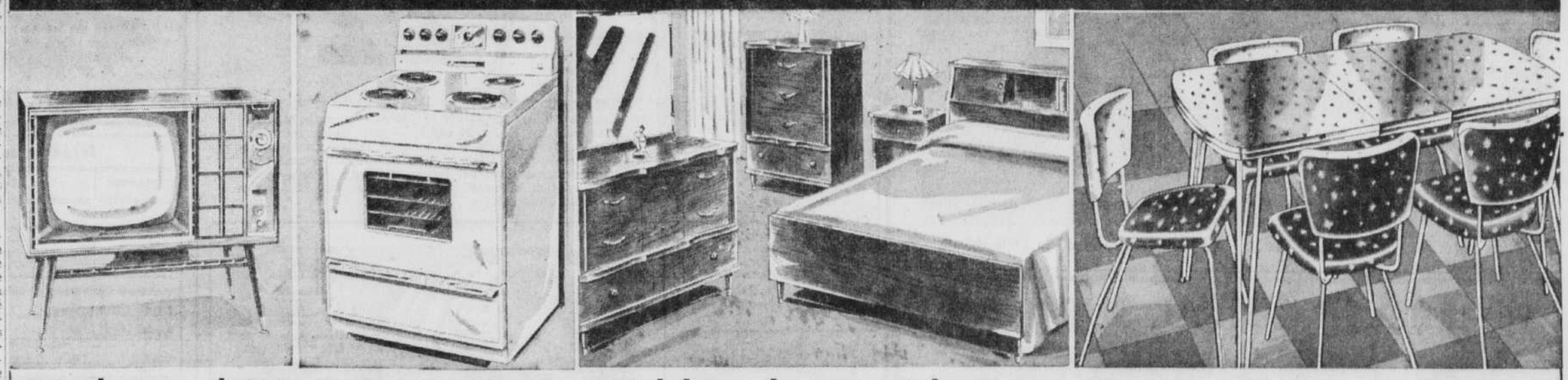

TV 'Fleetwood' 21"
Régulièrement 369.95
25 lampes. Vitre teintée pour le confort visuel. Deux haut-parleurs 6½", montés à l'avant. Choix de 3 finis lustrés.
279.95 — $3 par semaine

Cuisinière 'Crosley'
Fabriquée par Moffats
Contrôle chronométré du four et prise utilitaire. Minuterie électrique. Commutateurs à 7 intensités de chaleur. Fenêtre-vision.
199 — $2 par semaine

Mobilier à bureau triple, 3 mcx
Fabriqué par Baronet
Une aubaine incomparable ! Comprend un bureau triple extra-grand à 8 tiroirs, surmonté d'un miroir basculant à bords biseautés, une commode spacieuse à 4 tiroirs et un lit à tête-bibliothèque. Fini noyer ou vison argenté d'aspect attrayant.
179.95 — $2 par semaine

Mobilier de cuisine chromé, 7 mcx
Fabriqué par Star Chrome
Grande table à dessus "Arborite", 36" x 48", s'allongeant à 60" à l'aide d'un panneau supplémentaire. Pattes renforcées. Six chaises rembourrées de "Tufflex". Pattes à bout de plastique n'égratignant pas le plancher.
79.95 — 80c par semaine

14 Seulement
RÉFRIGÉRATEURS WESTINGHOUSE
10 pieds cubes de Luxe.
REG. $289.95
229.95 SPECIAL

9 Seulement
LESSIVEUSES WESTINGHOUSE
avec pompe
REG. 139.95
99.95 SPECIAL

19 Seulement
BOUILLOIRES ÉLECTRIQUES
REG. 14.95
7.88 SPECIAL

6 Seulement
POÊLES ÉLECTRIQUES
220 volts, modèles 22 pouces avec fourneau.
REG. 159.95
129.95 SPECIAL

5 Seulement
TÉLÉVISEURS PORTATIFS
Westinghouse.
REG. 259.95
199.95 SPECIAL

3 Seulement
APPAREILS STÉRÉOPHONIQUES
de marque Caruso, compartiment cellerette, cabinet en noyer.
REG. 299.95
239.95 SPECIAL

16 Seulement
MOBILIERS DE CHAMBRE, 3 mcx
Bureau double, commode - lit à tête bibliothèque, fini Sienna ou Moka.
REG. 189.95
124.88 SPECIAL

14 Seulement
MOBILIERS DAVENPORT, 3 mcx
Matériel robuste, couleurs variées.
REG. 169.95
119.95 SPECIAL

6 Seulement
MOBILIERS CHROMÉS SAMTON
table de 36" de largeur, 4 chaises recouvertes de matériel doublé de nylon couleurs assorties.
REG. 169.95
129.95 SPECIAL

40 Seulement
OREILLERS
en polyeurathane (mousse de caoutchouc) couverts en celanese.
REG. 2.59
1.29 SPECIAL

18 Seulement
MALAXEURS
junior portatifs (mixettes)
REG. 19.95
12.88 SPECIAL

14 Seulement
DIVANS "SAUVE ESPACE"
Peut se transformer en lit double - matériel de qualité et couleurs assorties.
REG. 59.95
39.88 SPECIAL

21 Seulement
MATELAS "HAPPY SLEEP"
De Simmons 253 ressorts. Dessus uni ou capitonné.
REG. 54.95
39.88 SPECIAL

7 Seulement
LITS CONTINENTAUX
avec matelas et base à ressorts, incluant tête de lit rembourrée - 36".
REG. 79.95
59.95 SPECIAL

36 Seulement
BERÇANTES
En bois dur avec bras, fini poli en vernis clair.
REG. 7.95
5.88 SPECIAL

AUCUN DEPOT REQUIS
jusqu'à 36 MOIS pour PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)

Legaré

SEUL LEGARÉ A PLUS DE 80 MAGASINS DANS LE QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

600 est, rue ST-JOSEPH Tél.: LA 2-6851

Cinq Etages Remplis de Meubles et Appareils Electriques de Qualité

Le Centre biologique de Québec utile à l'industrie de la pêche

par J.-CLAUDE PAQUET

Une semaine du poisson, un aquarium de Québec, un centre biologique et trois ratons laveurs, comme dirait Jacques Prévert...

Et pour maintenir la parallèle entre l'aquarium et le poète farfelu, on peut dire que l'aquarium de Québec est tout un **inventaire.**

Comme on s'en doutera bien, l'aquarium de Québec n'est pas la place pour garder des ratons laveurs, mais la gent aquatique de notre province y est déjà bien représentée.

Une soixantaine de variétés y sont exposées, du méné au saumon, en passant par l'hémitritère, l'esturgeon, l'achigan, la truite, la poule de mer, la raie, le crabe, l'étoile de mer, la barbue, etc. On y trouve même le strongylocentrotus echinoides, le tautogolabrus adspersus, le cancer irroratus, le pseudopleuronectes americanus, l'hippoglissoides plattessoides, et bien d'autres encore, ce qui prouve bien que même l'alphabet est généreusement mis à contribution. L'aquarium garde en outre un phoque à capuchon, le seul en captivité en Amérique, et peut-être même au monde. Il s'agit d'une espèce très rare, qui vit sur les côtes du Groenland et du Labrador. Le phoque à capuchon atteint une taille considérable et est reconnu comme une bête féroce.

Quant à ceux qui aiment concurrencer les Américains sur le plan des grandeurs et des grosseurs, ils pourront toujours faire valoir que l'aquarium de Québec possède un loup-marin d'un poids approximatif de 750 livres. Pour ne pas être un record, c'est à coup sûr une excellente moyenne!

Un des nombreux laboratoires à la disposition des biologistes du centre.

LES AQUARIUMS

Les aquariums sont répartis sur deux étages. L'un fonctionne à l'eau douce et l'autre à l'eau de mer. Le système d'eau douce compte 14 aquariums d'exposition et 8 aquariums de réserve, avec une capacité totale de 50,000 gallons d'eau. Le système d'eau de mer compte 16 aquariums d'exposition, et 5 de réserve, pour une capacité totale de 70,000 gallons, plus une réserve de 84,000 gallons d'eau de mer. Cette eau de mer a été transportée de la Gaspésie en wagons-citernes et, après avoir été conditionnée aux points de vue limpidité et température, elle est circulée et reconditionnée constamment. L'eau des aquariums se renouvelle environ 3 fois par jour.

Chaque aquarium a une circulation et un système de filtration individuels, ce qui permet une plus grande flexibilité pour déterminer les conditions propices à chaque espèce. Ce système permet également d'éviter la contagion au cas où des spécimens seraient affectés d'une maladie quelconque.

LA BIBLIOTHEQUE

Le centre biologique de Québec dispose d'une bibliothèque spécialisée bien pourvue sur la question des pêcheries : biologie, techniques, état des marchés, statistique, etc.

Cette bibliothèque, il va de soi, sert avant tout aux biologistes du centre. Mais le centre se fait un point d'honneur de mettre la bibliothèque à la disposition de toute personne sérieuse qui s'intéresse aux pêcheries en général ou à la biologie marine. Deux magnifiques salles de lecture y sont aménagées, et la bibliothécaire nous dit même que les livres peuvent être empruntés pour une période ne dépassant pas dix jours.

LE CENTRE BIOLOGIQUE

L'idée d'une centre biologique à Québec a été conçue par le Dr Vadim D. Vladykov, pionnier de la recherche au Département des pêcheries de la province de Québec et biologiste à ce même département des pêcheries de la province de Québec et biologiste à ce même département de 1938 à 1958.

Un des premiers travaux auxquels le centre de biologie s'est adonné à date, a trait à la classification de la faune marine de notre province. Jusqu'à une date encore récente, la classification en était à ses premiers tâtonnements, mais le travail va maintenant bon train.

Le centre biologique de Québec est muni de laboratoires bien équipés et, une fois terminée la période d'organisation, il pourra se consacrer entièrement aux travaux de recherches et à l'étude de phénomènes encore mal connus, dont les principaux se rapportent aux conditions d'ambiance et de milieu physique, chimique et biologique, qui déterminent le comportement des animaux marins, causent des anomalies parasitaires, des maladies et souvent des dépeuplements.

Selon la revue "Actualités marines", le Centre biologique de Québec, une fois terminée la période d'organisation, représentera à la fois l'une des attractions les plus intéressantes et l'un des centres de recherches les plus importants de la province de Québec. Tous ces travaux, qui relèvent du département des pêcheries, ont pour but immédiat de développer et de venir en aide à l'industrie de la pêche.

Deux salles de lecture ont été aménagées pour le service de la bibliothèque.

Dépêches d'intérêt national

Congrès à Ottawa

Ottawa (PC) — Quatre professeurs de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa présenteront des travaux écrits devant les membres du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, réunis à Ottawa en fin de semaine pour leur 13e congrès annuel. Le congrès a lieu demain, vendredi et samedi au Château Laurier. Près de 600 médecins et chirurgiens doivent y prendre part.

Aide provinciale

Winnipeg (PC) — Les membres de l'Assemblée législative du Manitoba de la région de Winnipeg ont été invités à participer à des réunions organisées dans les paroisses catholiques pour discuter de leurs positions respectives sur la question de l'aide provinciale aux écoles privées et paroissiales.

Actuellement, au Manitoba, l'appui de l'impôt ne va qu'aux écoles publiques, mais une commission royale d'enquête sur l'éducation a suggéré que cet appui soit étendu aux écoles paroissiales.

Ces dernières sont actuellement financées par des contributions privées.

ÉCONOMIES POUR LE FOYER!

PRIX EXCEPTIONNELS!

ZELLER'S

DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

CONSTATEZ CES VALEURS PERMETTANT AUX MENAGERES D'EPARGNER! Voici votre chance d'acheter à prix d'économie spéciale et d'en profiter doublement en portant vos achats "à votre compte" et en prenant jusqu'à 15 mois pour payer! En effet, c'est le moment opportun d'acheter ces nécessités domestiques (qu'il s'agisse d'articles considérables ou moins) — et Zeller est l'endroit où magasiner. Alors, soyez Avisées . . . soyez Économes . . . rendez-vous en toute hâte chez Zeller afin de bénéficier de ces Valeurs spéciales à l'intention des ménagères! SATISFACTION GARANTIE . . . et rappelez-vous que vous pouvez "porter à votre compte" chez Zeller — pas de dépôt comptant!

EPARGNEZ $5.89! ENSEMBLE DE TABLES DECORATIVES 22.99

ENSEMBLE DE 3 TABLES — UNE VALEUR DE $28.88! Table à café, 16 sur 32 sur 15 pouces — et deux tables de bout assorties, 15 sur 24 sur 23 pouces; dessus réfractaire à la chaleur et pattes à embouts de laiton. De construction simple mais élégante et conçues pour rehausser et s'harmoniser à toute décoration intérieure. Choix de fini noyer, acajou et blond. "Portez à votre compte" — Pas de dépôt comptant.

ENSEMBLE DE TELEPHONE TABLE ET CHAISE 12.99

Styles CONTEMPORAINS COMPACTS illustrant structure de métal tubulaire, table surélevée, support à livres, fauteuil incorporé, avec capitonnage de plastique. "Portez à votre compte" — pas de dépôt comptant.

ELEGANT, COMPACT ET TELLEMENT PRATIQUE!

POUF — Capitonnage de plastique dans une variété de teintes décoratives en vogue, paré d'un liséré de teinte doré e. "Portez à votre compte"— Pas de dépôt comptant..... 5.49

CARPETTE EN SPECIAL — Une valeur de $1.98! Carpettes en viscose de 24 sur 36 pouces — élégantes et pratiques; lavables, antidérapantes, en 8 somptueuses teintes décoratives! Epargnez 25%!... 1.47

Zeller's vous offre UN PLAN DE CREDIT vous permettant d'obtenir $50 - $150 ou $300 et jusqu'à 15 mois pour payer

Expédiez les articles suivants

Quantité	Description	Prix

NOM DU CLIENT.....
RUE.....
VILLE.....
EXTERIEUR 2%
TAXE

SPECIAL "FANTASIA"! EPARGNE DE 20%!

SERVICE "DEBUTANT" DE 20 PIECES

4 DE CHAQUE : assiettes à dîner, plats à céréales ou à soupe, assiettes de 6 pouces, tasses et soucoupes. Délicats motifs de teinte turquoise et grise sur fond blanc . . . riche bordure de teinte dorée! Les pièces sont remplaçables! Une valeur de $5.98! 4.77

MANNE DE LUXE 10.99

METALLIQUE! Ventilée; garniture dorée, couvercle capitonné. Blanc, noir ou de teintes pastelles. "Portez à votre compte" — Pas de dépôt comptant.

575 ST-JOSEPH E. - LA 9-1717
274 ST-JOSEPH E. - LA 5-4551
866 ST-JEAN - LA 2-1981

MIROIR DE VESTIBULE 12 SUR 48 POUCES 2.99

SI PRATIQUE! Encadrement d'un pouce et demi en bois naturel que vous pouvez peindre de la teinte décorative que vous préférez. A prix d'aubaine de Zeller.

TABLE PLIANTE POUR COLLATIONS — avec pratique cabaret agrafant, élégamment décoré! 6 motifs pittoresques. Métallique. A prix d'aubaine de Zeller..... 1.99

ELEGANTES CARPETTES! DECORATIVES! VALEUR IMBATTABLE!

- 24 SUR 36 POUCES — Carpettes lavables, en coton et rayonne à motif tweed. Envers antidérapant. Dans les teintes en vogue..... 1.99
- 24 SUR 48 POUCES — Carpettes de coton et jute "Sevilla" assurant une longue durée. Motifs de part en part; se nettoient facilement..... 1.99
- 24 SUR 48 POUCES — Carpettes lavables en viscose. Envers de caoutchouc antidérapant. En 8 teintes décoratives..... 2.99

PLANCHE A REPASSER ENTIEREMENT METALLIQUE REGLABLE, LEGERE ET ROBUSTE UNE VALEUR DE $9.95! SON PRIX SPECIAL VOUS EPARGNE $2.98!

VALEUR SENSATIONNELLE! — Planche à repasser de 14 sur 54 pouces qui se règle aisément à la hauteur vous permettant le plus de confort. Pattes avec embouts de caoutchouc antidérapant. "Portez à votre compte" — Pas de dépôt comptant. 6.97

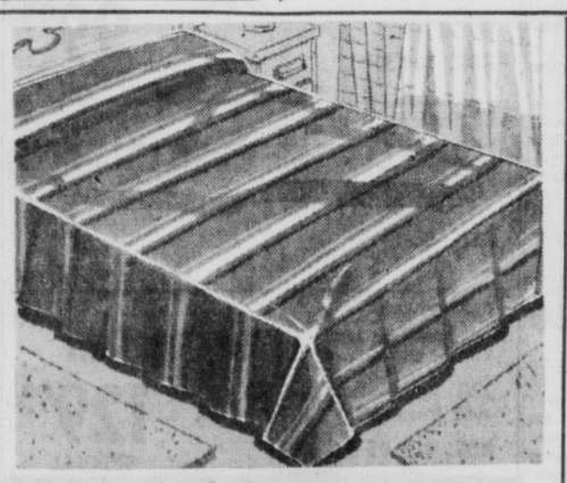

COUVRE-LIT EN SPÉCIAL-EPARGNEZ $3.01

UNE VALEUR DE $7.98! En homespun de qualité robuste — fort décoratif et si facile d'entretien! 4 ingénieux assortiments de teintes. Epargnez 37%! "Portez à votre compte" — Pas de dépôt comptant..... 4.97

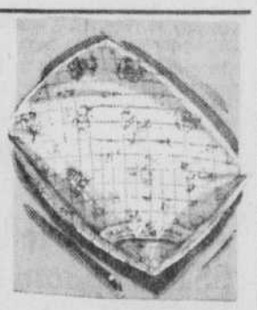

OREILLER EN SPECIAL 1.57

UNE VALEUR DE $1.98 — Caoutchouc-mousse effiloché! Somptueuse couverture piquée; motif floral sur fond blanc ou de teintes pastelles. Souples et antiallergiques!

SATISFACTION GARANTIE

PARADIS MUSICAL SHERMAN

VENTE

D'UN ACHAT SPÉCIAL de DISQUES LONG JEU 12"

COLLECTIONNEURS DE DISQUES! VOUS POUVEZ MAINTENANT EPARGNER SUR VOS ACHATS DE DISQUES GRACE A CE BAS PRIX SENSATIONNEL! QUELLE QUE SOIT VOTRE PREFERENCE MUSICALE, PARADIS MUSICAL SHERMAN PEUT LA SATISFAIRE! MAGASINEZ DES MAINTENANT — MAGASINEZ TOT!

Rég. jusqu'à $4.98
Capitol
Epic

$1.49

RCA Victor
Columbia

Des milliers offerts à votre choix — Vérifiez cette liste échantillon!

VICTOR
South Pacific & Oklahoma — George Feyer — Piano
Console Magic — Charles Paul à l'orgue.
Down To Eartha — Eartha Kitt.
Tommy Dorsey Plays Cole Porter & Jerome Kern.
South Sea Mood — The South Seacombers — Hawaien
Go South Young Man — Tony Martin — Maria Elena — Yours
Mozart Symp. No 10 & Haydn Symp. No 94 — Arturo Toscanini, cond.
Villa — Lobos — The Surprise Box Falla — Homage — Vivi Castro-cond.
Beethoven — Symphonies Nos. 5 et 8 — Arturo Toscanini — Cond.
Saint-Saëns — Samson & Dalilah Highlights — Stevens — Pearce — Merrill — Stokowski.
Boston Pops Picnic — Arthur Fiedler — Cond. Mala Guena — Danube Waves — Jalousie.
Victory at Sea — Music of Richard Rogers — Cond. By Robert Russell Bennett.
On Stage With Robert Shaw — Chorale — Oklahoma — Dancing In The Dark — September Song.
Offenbach — Gaité Parisienne — Boston Pops — Arthur Fiedler — Cond.
CAPITOL
Erika Koeth — Sings Arias of Mozart & Richard Strauss.
Gershwin — Porgy & Bess — Hollywood Bowl Symp. Orch. Cond. By Felix Slatkin.
Beethoven — Quartet No 12 — Hollywood String Quartet.
Dvorak — New World Symphony Erich Leinsdorf — Cond.
Italy Its Sounds And People — Sicilian Tarantella — Big Bell of St. Peter's Basilica.
Standards By Ray Anthony — Don't Be That Way — Nigh & Day — Pennies From Heaven.
CORAL
Fred Astaire's Cavalcade of Dance — With Paul Whiteman & His orch.
COLUMBIA
Frankie Laine — Rockin' — On The Sunny Side of The Street — That's my Desire — That Lucky Oul Sun.
I Love A Parade — Columbia Military Band — Anchors Aweigh — Semper Fidelis — Washington Post.
EPIC
A Touch of Italy — Guiliano & His Orch — Casetta In Canada (Theme de l'émission "Panorama" à CFMC-TV) Chella - LLA & plusieurs autres.

N'ATTENDEZ PAS! VENEZ CHOISIR VOS DISQUES DES MAINTENANT!

PARADIS MUSICAL SHERMAN

813 EST RUE ST-JOSEPH (COIN MGR GAUVREAU)

Le plus important détaillant de disques au Canada. Magasins à Ottawa, Montréal, Hamilton, Québec.

575 St-Joseph Est ZELLER'S Limitée 274 St-Joseph Est — 866 St-Jean

Les vues de M. Coyne et d'un Américain différent

Par ALAN DONNELLY

Ottawa (PC) — M. James Coyne, gouverneur de la Banque du Canada, a différé d'opinion avec un diplomate américain, relativement aux importations du Canada.

Le dilemne des importations du Canada, si dilemne il y a, n'existe que dans l'esprit, de dire M. Willis Armstrong, chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis.

Le problème qu'affronte présentement le Canada en matière d'importations, de dire M. Coyne, peut être défini très simplement. En effet, les importations canadiennes sont de beaucoup supérieures à nos exportations.

MM. Coyne et Armstrong ont tous deux pris la parole devant la conférence annuelle de l'Association des directeurs de revues commerciales.

Au cours de la session tenue dans la matinée, le chargé d'affaires américain s'est dit d'avis qu'il existait une crainte inutile au Canada "devant ce que l'on qualifie de vivre au-dessus de ses moyens".

Le déficit commercial du Canada avec les Etats-Unis est imputable à des forces naturelles, a-t-il dit. La seule solution à ce problème est la suivante: un accroissement des échanges commerciaux, et une réduction mutuelle des restrictions tarifaires.

"Aucun pays ne peut résoudre ses problèmes en s'isolant, même s'il est tenté de contempler, dans la solitude, sa tradition nationale et les aspirations de son esprit national".

M. COYNE

M. Coyne, qui, à maintes reprises, a déclaré que le Canada vivait au-dessus de ses moyens en se faisant fort du capital étranger, a fait remarquer que la présente situation du chômage démontrait bien que l'investissement précipité était susceptible d'entraver les tentatives de palier cette situation.

Au cours d'un dîner, il a affirmé que le Canada était en mesure de connaître une croissance économique solide et régulière ainsi que de doubler sa production nationale en 20 ans, sans recourir aux capitaux étrangers pour financer son expansion.

L'un des plus urgents problèmes du Canada consiste à renforcer la structure de son industrie de façon à produire, efficacement et économiquement, les marchandises que les Canadiens importent en trop grandes quantités.

REPLIQUE

M. Coyne s'est exprimé en ces termes, apparemment dans le but de répondre aux critiques selon lesquelles la Banque du Canada devrait permettre l'usage d'une plus ample réserve d'argent et ainsi venir en aide à la croissance économique et à la lutte contre la chômage.

Le gouverneur a précisé qu'à son avis, telle n'était pas la solution.

"On ne peut imputer à un pouvoir d'achat insuffisant les présents problèmes de l'économie et du chômage", a-t-il dit.

Certes, la Banque du Canada pourrait augmenter la réserve monétaire afin de hausser le pouvoir d'achat, mais rien ne lui donne l'assurance que ces achats seraient effectués au Canada.

A son avis, le Canada tente de se développer trop rapidement. De plus, il s'appuie sur les capitaux étrangers comme il ne l'a jamais fait auparavant.

Même si au Canada, le taux d'investissement de capitaux étrangers est supérieur à celui des Etats-Unis, toutes proportions gardées, la hausse de sa production a été inférieure à celle des Etats-Unis. La croissance économique du Canada a été déséquilibrée et parfois dans la mauvaise direction.

Une certaine partie de l'investissement étranger au pays a été la cause "plutôt que la conséquence" de cette expansion irrégulière.

Dans l'attente du grand jour

Washington est en proie à une fièvre collective

Washington (UPI) Washington vit présentement dans la fièvre de l'investiture présidentielle prochaine.

Des agents motocyclistes ont été fort surpris de se trouver face à face, dans l'avenue Pennsylvania, avec une véritable répétition de ce que sera la parade d'inauguration de vendredi. Dans un autre coin de la ville, des ouvriers étaient en train de construire un navire de guerre artificiel.

Devant la Maison Blanche, se dresse une grande tribune ; les hôtels sont remplis à pleine capacité. Chacun se bat littéralement pour obtenir encore des billets qui lui permettraient d'assister à la cérémonie d'assermentation (mais il n'en reste plus un seul). Quant à Earl Hargrove, il cherche toujours quelqu'un qui ressemble au président-élu, John Kennedy.

Qui est Earl Hargrove? Un des nombreux commerçants de la capitale américaine qui commanditent des chars allégoriques. Hargrove n'a pas manqué une seule fois à sa coutume, depuis l'avènement du règne de Franklin Roosevelt.

Hargrove a besoin d'un homme qui ressemble à Kennedy, pour les besoins d'un char allegorique, le "Massachussett" qui retrace différentes phases de la vie du président-élu.

"Si seulement nous pouvons trouver l'homme désiré, a-t-il déclaré, nous le vêtirons de l'habit de cérémonie, du pantalon rayé et le coifferons du chapeau haut-de-forme et lui ferons faire dans la ville la plus belle randonnée de sa vie, et gratuitement encore" !

Il s'en est allé ensuite surveiller la préparation du char allégorique du Texas sur lequel on construit des boeufs en bois. "Malheureusement, un expert en troupeaux s'est objecté a la couleur que nous voulons leur donner", a-t-il murmuré.

Nonobstant le char du Texas, la parade dédiée à John Kennedy reposera surtout sur le thème de la marine : char allégorique surmonté d'un énorme navire de guerre; nombreuses autres versions de navires de tout acabit et de tout tonnage, jusqu'à un char allégorique ouvert aux patineurs sur roulettes !

L'Association des hôtels de Washington a révélé que les 21.000 hôtels et motels de la capitale (sauf de très rares exceptions) dans un rayon qui atteint profondément les banlieues, sont tous réservés.

Dans la principale rue commerciale, les marchands ont déjà sorti leurs drapeaux et arborent des centaines de photos et de portraits du président Kennedy. Quant aux vendeurs de "hot dogs" et de souvenirs, ils sont arrivés en vraie délégation à Washington.

Evidemment, la force policière de toute la ville est en alerte et on dresse de véritables plans de combat. Les arbres qui bordent le parcours qu'empruntera le cortège du nouveau président ont même été arrosés d'une substance pour décourager certains oiseaux qui, sans doute, ont pris l'habitude de s'y percher et de...

L'épiscopat de Ceylan en appelle aux deux parties

Colombo (Reuters) — Profitant de la visite du primat de l'Eglise indienne, S. E. le cardinal Valerian Gracias, les évêques de Ceylan ont prié les catholiques et le gouvernement de mettre fin à leur dispute touchant l'administration des écoles.

Dans une déclaration conjointe, le cardinal indien et les évêques cingalais demandent aux parents catholiques de cesser d'occuper les écoles étatisées comme ils le font depuis que les institutions scolaires sont tombées sous la juridiction gouvernementale, il y a sept semaines.

Entre-temps, le gouvernement a présenté à la Chambre des représentants un projet de loi visant à exproprier les propriétés scolaires sans aucune compensation.

"C'est en raison de la confiance que Son Eminence le cardinal et les évêques ont décidé de placer dans le gouvernement qu'ils font appel aux fidèles en leur demandant de cesser leur occupation de façon à permettre aux écoles de les poursuivre leur activité normalement", précise-t-on dans la déclaration du clergé cingalais.

Des 2,600 écoles paroissiales qui ont été nationalisées le 1er décembre dernier, 400 environ sont demeurées fermées encore hier en raison de l'occupation des laïcs catholiques.

La semaine dernière, le gouvernement a décrété des classes doubles dans 300 écoles de manière à absorber les élèves et les instituteurs déplacés.

La dispute a créé de la tension et a donné lieu à des scènes de violence dans plusieurs parties du Ceylan. A un endroit, la police a ouvert le feu sur les manifestants et trois personnes ont perdu la vie et une école a été incendiée.

Si son projet de loi est approuvé, le gouvernemnt détiendra des pouvoirs spéciaux l'autorisant à sévir contre ceux qui empêchent ou nuisent à l'étatisation des écoles.

18R-4F

PRIX ET VALEURS FORMIDABLES !
VENTE GIGANTESQUE ! C.ROBITAILLE INC.

MOBILIER de chambre à coucher au riche fini noyer avec bureau triple à 8 tiroirs d'une longueur de 57 pouces. Commode à 4 tiroirs et lit-bibliothèque. Un mobilier d'une richesse de lignes malgré son bas prix.
Régulier 185. PRIX ROBITAILLE :
145.

LIT CONTINENTAL
BEMCO
LE VICEROY
Construction étudiée, ressort sur ressort. Matelas et sommier rembourrés à 252 ressorts. Tête richement capitonnée. Série de 6 pattes. Matelassure parfaite, bordure préfabriquée, orifices de ventilation, etc. Régulier 89.00
L'ENSEMBLE :
69.98

TEL.: LA 9-2141
200 RUE ST-JOSEPH EST

ENSEMBLE lit, sommier et matelas, parfait pour chambre d'invités. Lit à panneaux pleins, sommier à lames et matelas à ressorts.
Largeur 36 pouces
Régulier 49.95
Supplément de 10.00 pour autres largeurs
39.95
SINGER

MOBILIER Chesterfield de riche apparence avec rembourrage en caoutchouc-mousse. Lignes ultra-modernes. Style tel qu'illustré, d'une richesse de lignes.
2 PIECES Rég. 185.
149.

MOBILIER de dinette tel qu'illustré avec dessin moderne sur la table avec dessus en "arborite", 4 chaises avec riche couverture de même ton.
REGULIER $179.
PRIX ROBITAILLE
133.

ENSEMBLE sommier et matelas
MATELAS "Ambassador" à surface lisse, solidement monté sur ressorts recouverts de plusieurs couches de feutre, du meilleur confort. SOMMIER rembourré de même qualité.
Régulier 59.95
L'ensemble:
39.95
Série de 6 pattes : 3.95

BEMCO
49.98
Sommier rembourré au même prix.
L'IMPERIAL DE BEMCO
Matelas à 406 ressorts en acier avec double rembourrage Sisal prévenant tout affaissement. Epaisse couche de feutre comprimé qui gardera toujours sa forme originale. Couverture en coutil de rayonne, importé de Belgique.

LE FRONTENAC DE BEMCO
Matelas à 252 ressorts en spirale, avec couche de "Sisal" isolant pleine largeur avec renfort aux endroits qui supportent plus le corps. Finition soignée à bords galonnés. Coutil importé des plus attrayants.
Sommier rembourré au même prix.
39.98

SINGER
LIT PLIANT
30 pouces avec sommier à lames et matelas à ressorts. S'ouvre en un tournemain. Utile pour maison privée, motels, chalets, etc.
Rég. 29.95
21.95

Elles évitent les glaçons, mais...

Pour éviter d'être atteintes par des glaçons qui tombaient d'un toit qu'on était à déneiger, deux femmes ont laissé le trottoir et ont été heurtées par une automobile, mardi après-midi, sur la rue St-Jean. Mme Emile Doyon, 303 Ste-Hélène, et Mme E. Clavet, 69 St-Louis, ont alors subi des blessures et ont dû être hospitalisées à l'Hôtel-Dieu. L'une d'elles a subi une fracture à une hanche.

Cet accident s'est produit vers 4 heures 30, hier après-midi, sur la rue St-Jean, à l'angle de la rue St-Eustache. En s'éloignant du trottoir, les deux femmes ont été heurtées par une automobile conduite par Mme Hermans Portelance, 367 avenue Proulx, qui circulait vers l'ouest. Appelé sur les lieux, le constable Métivier a alerté les ambulanciers de la maison Germain Lépine qui ont effectué le transport des blessées à l'hôpital.

La police municipale rapporte aussi qu'un automobiliste de Courville a été appréhendé pour ivresse au volant, hier soir, après un accident survenu sur le chemin de la Canardière, à l'angle de la rue Maufils. M. Jean Lambert, 26 ans, 1225 Maufils, Québec, a été blessé. Il souffre de blessures à une jambe.

D'autre part, la police provinciale de la route a été informée d'un accident survenu à Champigny. A la suite de la collision, M. Jean-Paul Drolet, 29 ans, de Ste-Catherine, a été conduit à l'hôpital St-François d'Assise par un automobiliste bienveillant.

Huit années de camp de concentration

Londres, (UPI) Le Daily Telegraph a dit hier, que la femme qui a inspiré Boris Pasternak pour son héroïne dans le "Dr Jivago", gagnant du prix Nobel, vient de recevoir une sentence de huit années d'emprisonnement dans un camp de concentration soviétique.

Dans une dépêche de Moscou, le Telegraph dit que madame Olga Ivinskaya, une amie et une collaboratrice du romancier décédé récemment, a été condamnée il y a un mois. Elle avait été arrêtée en août, trois mois après la mort de Pasternak, dit-on.

Le journal dit que Pasternak a modelé son héroïne, Lara, sur la personnalité de madame Ivinskaya, poète et auteur de traductions d'oeuvres littéraires. Pasternak lui-même était bien connu pour sa poésie et ses traductions.

Personne ne savait quelles étaient les accusations qui pesaient sur madame Ivinskaya. Mais cette semaine, un porte-parole soviétique officiel dit que l'accusée aurait vendu des travaux d'étudiants de l'Université de Moscou, comme étant les siens.

Pasternak a gagné le prix Nobel de littérature en 1958 pour le Dr Jivago, qui est une critique du régime soviétique. Il a refusé le prix, cependant quand des personnages officiels l'ont accusé d'être un "traître", un "bourgeois réactionnaire". Le livre a été très acclamé à l'étranger mais il a été banni en Russie.

Quand la tempête fut apaisée, Pasternak eut la permission de vivre tranquillement dans la banlieue de Moscou. Il est mort en mai dernier, à l'âge de 70 ans.

Alexander veut encourager les jeunes reporters

Montréal, (PC) — Le vicomte Alexander de Tunis a déclaré hier qu'il se rangeait du côté des jeunes journalistes.

L'ancien gouverneur général du Canada et l'un des plus illustres généraux de la deuxième guerre mondiale a déclaré au cours d'une interview que les jeunes journalistes sont peut-être parfois difficiles à supporter, mais qu'on devait tenir compte qu'ils s'acquittaient des tâches que leurs directeurs leur avaient confiées.

"Si nous sommes trop brusques à leur égard, a-t-il dit, nous risquons de compromettre leurs carrières".

Personnalité de la radio décédée

Montréal (PC) — Les funérailles de Mlle Jacqueline Savard, 42 ans, personnalité de la radio montréalaise, ont eu lieu hier matin. Mlle Savard est morte dimanche à Sarnac Lake, N.Y.

Deux frères survivent à la disparue, qui était née dans la ville de Québec et avait été à l'emploi du poste de radio CKAC à Montréal. Mlle Savard était la petite-fille de feu le sénateur L.-O. David.

Bangkok en joie

Bangkok (UPI) — La Thaïlande a connu hier son jour le plus gai depuis 50 ans. Elle fêtait le retour du roi Phumiphol Aduldej, de la reine Sirikit et de leurs enfants qui rentraient d'une tournée de six mois dans 14 pays d'Amérique et d'Europe.

★ ★

VALEURS 'IUBILE D'OR'

Ci-bas, vous trouverez quelques-unes de nos aubaines incomparables à prix extrêmement modiques. Nous vous suggérons d'en prendre note !

Voici quelques exemples des milliers d'aubaines semblables en magasin.

SUPERBE REFRIGERATEUR

CONVENANT A TOUTES PIECES AUBAINE INCROYABLE. SPECIAL $159.50

CUISINIERE ELECTRIQUE

Auto "Crosley". Grande fenêtre-vision avec lumière intérieure.
Rég. 259.95 SPECIAL $179.50

MOBILIER DE CHAMBRE

A COUCHER comprenant un bureau avec miroir, commode et un lit, fini noyer. Rég. 99.95 SPECIAL $69.50

MOBILIER DE DAVENPORT

3 morceaux, le divan pouvant servir de lit double, choix de couleurs.
Rég. 109.95 SPECIAL $74.50

MOBILIER DE CUISINE

CHROME, 5 MCX, couleurs assorties convenant parfaitement aux Budgets Modestes ! Rég. 59.95 SPECIAL $37.50

★ ★

★ ★

Convenant à la demeure Ultra-moderne

MATELAS A RESSORT

dans toutes les grandeurs régulières, 180 ressorts.
Rég. 26.95 SPECIAL $15.50

ENSEMBLE CHROME

8 MCX, table, 6 chaises et berçante, couleurs assorties.
Rég. 159.95 SPECIAL $99.50

SUPERBE TELEVISEUR

CONSOLE DE 21" de renom National "MARCONI" !
Rég. 329.95 SPECIAL $229.50

BUREAU DOUBLE

avec miroir, fini deux tons.
Reg. 69.95 SPECIAL $34.50

★ ★

Jubilé d'Or Woodhouse

3 DERNIERS JOURS

chez

★ Woodhouse ★

LE GERANT FAIT MAISON NETTE

Merci Québec pour faire de ceci une grande Tradition Woodhouse

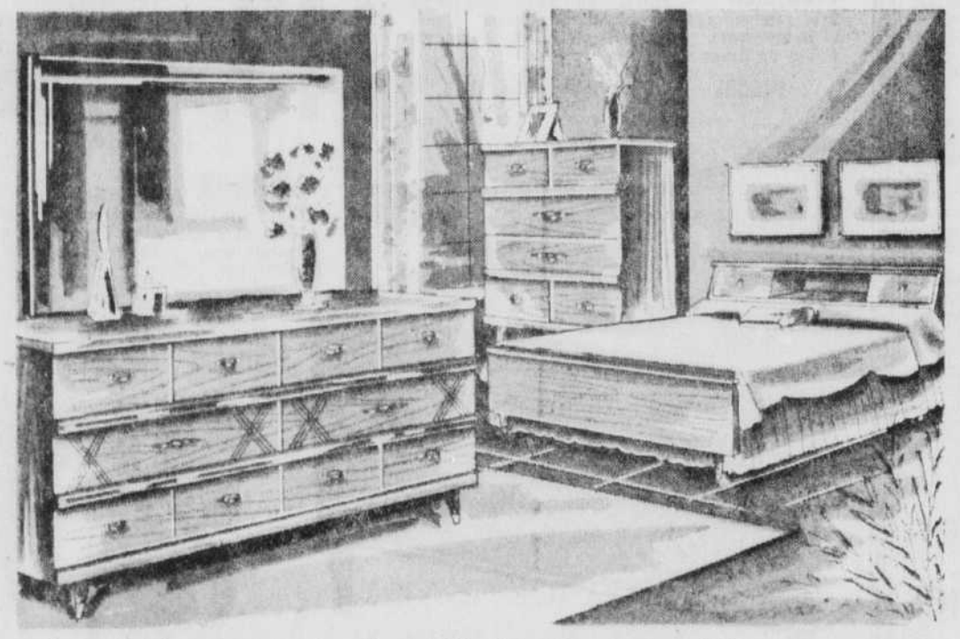

Un spécial extraordinaire du Jubilé d'Or ! Seulement 1.25 par semaine !

MOBILIER A BUREAU DOUBLE, 3 MCX

Les épargnes que vous réaliserez sur ce mobilier sont si substantielles que cette offre incomparable représente l'ultime en aubaine. C'est un mobilier pratique comprenant 3 morceaux de lignes nettes et contemporaines, d'un fini traité d'un procédé inégalé produisant un lustre éblouissant et durable. Les décorations cuivrées donnent un contraste attrayant. Autres faits et points saillants :

- Joli et populaire fini sienne, poli à la main.
- Grand bureau double à 6 tiroirs avec miroir basculant, à bords biseautés.
- Clients, notez bien ! Tous les tiroirs à glissement latéral.
- Commode spacieuse à 4 tiroirs, approuvée par l'homme exigeant.

REG. 229.95

119.50

Rabais de 110.45 !

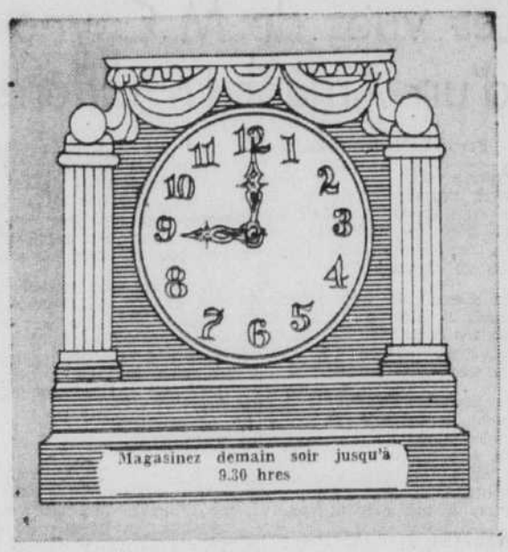

Il n'y a aucun doute ! Les magasineurs prévoyants profiteront de ces aubaines sensationnelles car la vente se termine samedi sans faute. Profitez-en comme les milliers d'autres qui ont su agir promptement.

★ ★

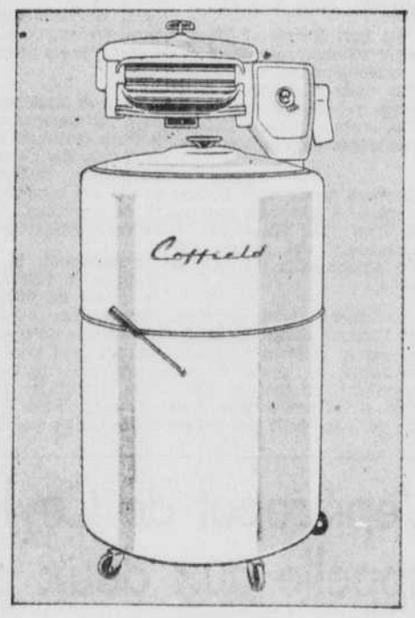

★ ★

Approuvée par des milliers d'usagers !

LAVEUSE "COFFIELD"

Spécial du Jubilé d'Or Woodhouse 89.50
90c par semaine

Voici... la lessiveuse répondant aux exigences des ménagères avisées. Fameuse essoreuse "Lovell"; cuve en porcelaine contenant 9 livres de linge sec.

★ ★

VALEURS EXTRAORDINAIRES

24 Seulement
DESSUS DE PLANCHE A REPASSER
avec coussinet. Rég. 1.98. SPEC. .50

12 Seulement
LAMPE DE BOUDOIR
avec abat-jour aux couleurs assorties. Rég. 5.95. SPEC. $2.50

ECOUTEZ
C.H.R.C.
C.J.L.R.
C.J.Q.C.
POUR LES SPECIAUX "JUBILE D'OR" WOODHOUSE

★ ★

ARTICLES DIVERS

BERÇANTE DE CUISINE
chromée, choix de couleurs.
Rég. 24.95 SPECIAL
$12.50

12 paires de
DRAPS "WABASSO"
81 x 100. Rég. 7.95
SPECIAL
$4.50

20 Seulement
GRILLE-PAIN
AUTOMATIQUE garantie d'un an. Rég. 15.95 SPECIAL
$12.50

20 Seulement
FERS A VAPEUR OU A SEC
garantie d'un an. Rég. 17.95 SPECIAL
$12.50

COUVERTURE DE FLANELLETTE
grandeur 70 x 90. Rég. 7.95 paire. SPECIAL
$3.50

★ ★

NOTRE PLAN DE PAIEMENT FACILE EST UNE AUTRE POLITIQUE WOODHOUSE ! AUCUN DEPOT JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

Versements hebdomadaires ou mensuels, au choix

Woodhouse

440, RUE DE LA COURONNE
(Coin de la Couronne et Blvd. Charest)—LA 2-2046

LE GARDIEN DE BUTS GLENN HALL des Black Hawks de Chicago à droite, regarde au-dessus de son épaule la rondelle qui roule vers ses filets dans la première période de la joute d'hier à Chicago. Son coéquipier Dollard St-Laurent (19) est devant lui et Jean Béliveau du Canadien à gauche. (Téléphoto PA)

Quatrième "blanc" de Hodge

Les Black Hawks forcés de plier aux mains des Canadiens par 4-0

Chicago, 19 (PC) — Charlie Hodge a remporté hier soir son quatrième blanchissage en 23 parties alors que les Canadiens de Montréal ont défait les Black Hawks de Chicago au compte de 4-0.

Hodge, qui a remplacé Jacques Plante en novembre dernier, a eu la tâche facile hier soir. Il n'a eu que 18 lancers à bloquer, cependant que Glenn Hall était mis à l'épreuve 29 fois dans la cage des Hawks.

Les Canadiens n'ont pas semblé se ressentir de l'absence de trois de leurs joueurs réguliers, soit le capitaine Doug Harvey, Bernard Geoffrion, actuellement en première place chez les compteurs de la ligue Nationale et Marcel Bonin, au rancart à cause d'une blessure au dos. Harvey souffre d'une fracture de la cheville droite et Geoffrion a des ligaments d'un genou endoloris.

Les Montréalais ont scellé l'issue de la joute dès la première période, alors qu'ils ont enfilé trois buts. Jean Béliveau a ouvert le bal avec un but vers le milieu de la première période, alors que Reggie Fleming, des Hawks, était au banc des punitions.

Le but de Béliveau était son 18e de la saison.

Dans la même période, Gilles Tremblay et Bill Hicke ont marqué chacun un but à 35 secondes d'intervalle et les Canadiens ne furent jamais menacés par la suite. Ralph Backstrom a complété le pointage pour les Canadiens vers le milieu de la deuxième période, alors que les Hawks jouaient sans Eddie Litzenberger qui était à purger une punition.

La joute a été rude et l'arbitre Dalton McArthur a imposé 13 punitions.

CANADIENS 4, CHICAGO 0

Première période

1—Montréal: Béliveau, (G. Tremblay, Talbot) 9:21
2—Montréal: G. Tremblay, (Hicke, Langlois) 10:09
3—Montréal: Hicke, (Backstrom) 15:44
Punis: Béliveau 2:15, Nesterenko 5:44, Fleming 9:03, Langlois 17:27.

Deuxième période

4—Montréal: Backstrom, (Johnson, Moore) 9:57
Punis: Litzenberger 8:38, Richard 10:08, Mikita 10:08

Troisième période

Aucun but
Punis: Johnson 0:57, G. Tremblay Richard et Fleming 8:08, Talbot 16:27, Pilote 18:57.

ARRÊTS —

Hodge,	5	6	5—18
Hall,	9	13	7—29

Deux buts tardifs de Red Kelly donnent une nulle aux Leafs contre Rangers, 4-4

Toronto, 19 (PC) Deux buts de Red Kelly dans les cinq dernières minutes de jeu ont permis hier soir aux Maple Leafs de Toronto de s'en tirer avec une joute nulle de 4-4 avec les Rangers de New York. L'issue de la joute a laissé les Maple Leafs en deuxième place dans le classement de la ligue Nationale, à quatre points des meneurs, les Canadiens de Montréal. Ces derniers ont gagné leur joute d'hier soir par 4-0 à Toronto.

Les Leafs ont dû marquer trois buts dans la dernière période pour s'en tirer avec une joute nulle.

Kelly a marqué son premier but à 16:20 et son deuxième alors qu'il ne restait plus que 25 secondes à faire, après que Johnny Bower eut été retiré de filets des Leafs et remplacé par un sixième joueur d'attaque.

Les deux dernières périodes ont donné lieu à du jeu rapide et franc, mais la première a été marquée de rudesse et une bagarre a éclaté dans les derniers moments de l'engagement. La bataille a envoyé un joueur à l'hôpital et un autre à la clinique du Gardens. Lou Fontinato, de la défense des Rangers, a été hospitalisé après qu'un coup de patin lui eut ouvert une large entaille au-dessus du genou gauche. Olmstead s'est rendu à la clinique après avoir subi des entailles aux deux yeux. Olmstead n'est pas revenu au jeu, non plus que Fontinato.

Les Rangers, qui n'ont gagné qu'une seule partie à Toronto cette saison, ont menacé de sceller l'issue de la joute d'hier soir dès la première période, alors que Bill Gadsby, Andy Bathgate et Ted Hampson ont tour à tour déjoué Bower. Earl Ingarfield a été l'autre compteur des Rangers dans la deuxième période.

Pour Toronto, Larry Hillman a marqué le premier but après dix minutes de jeu de la deuxième période. Dick Duff en a également marqué un à 12:27 de la troisième.

Les deux gardiens de buts ont été superbes. Lorne Worsley a bloqué 36 lancers dans la cage des Rangers, soit trois de plus que Bower.

NEW YORK 4, TORONTO 4

Première période

1—New York: Gadsby, (Sullivan, Bathgate) 5:33
2—New York: Bathgate, (Prentice, Gadsby) 9:39
3—New York: Hampson, (Gadsby) 13:17
Punis: Duff 7:32, Fontinato (min.) 12:04, (maj. et majv. cond.) 17:11, Olmstead (min.) 12:04, (maj.) et majv. cond.) 17:11, Gadsby 16:41, Hanna (maj.) 17:11, Horton (maj.) 17:11.

Deuxième période

4—Toronto: Hillman, (Baun, Stewart) 10:11
5—New York: Ingarfield, (Smith, Henry) 17:34
Punis: Hanna 3:08, Spencer 8:15.

Troisième période

6—Toronto: Duff (Harris, Armstrong) 12:27
7—Toronto: Kelly (Nevin, Hillman) 16:20
8—Toronto: Kelly, 19:35
Punis: Aucune.

ARRÊTS —

Worsley,	10	14	12—36
Bower,	8	12	13—33

Le combat entre Moore et Schoeppner est incertain

Francfort, Allemagne, 19 (PA)— Walter Englert, gérant du champion poids mi-lourd européen Erich Schoeppner, a refusé hier de dire si son protégé rencontrera Archie Moore au mois de mars à New York pour le championnat mondial. Englert a ajouté qu'il a plusieurs problèmes dans le moment, surtout depuis que le match qui devait avoir lieu entre Schoeppner et Peter Mueller est tombé à l'eau.

Schoeppner devait défendre son titre européen contre Meuller le 5 février à Dortmund, mais Mueller a été hospitalisé d'urgence ces jours derniers afin de subir une opération pour l'appendicite.

Englert ne semble pas avoir une grande confiance aux promoteurs américains. "Ils devront signer un contrat auparavant et garantir une certaine somme d'argent avant le match", a-t-il ajouté. Englert ne croit pas être en mesure d'offrir une réponse définitive aux Américains avant le 5 mars.

Il a été annoncé mardi soir à New York, que Moore en était venu à une entente avec Feature Sports Incorporated pour défendre son titre contre Schoeppner au Madison Square Garden le 20 ou le 21 mars.

ATTENDUE DE LA NBA

On sait que la Commission de boxe de l'Etat de New York a donné dix jours à Moore pour s'engager à défendre son titre, sous peine d'être dépouillé de son titre. Archie n'a pas défendu sa couronne depuis le mois d'août 1959, alors qu'il avait battu Yvon Durelle, de Baie Ste-Anne, N.-B., par mise hors de combat au Forum de Montréal.

La National Boxing Association a déjà détrôné Moore comme champion. Elle reconnaîtra comme nouveau champion mi-lourd mondial le vainqueur du match qui sera disputé le 2 février prochain à Miami Beach, Floride, entre Harold Johnson, de Philadelphie et Jesse Bowdry.

Par ailleurs, Jim Deskin, de la Commission athlétique de l'Etat du Nevada, a rejeté une suggestion de Ray Robinson, selon laquelle un round supplémentaire et décisif suivrait le 15e engagement, advenant que son prochain combat de championnat contre Gene Fullmer soit considéré nul après la limite prescrite. Deskin a fait remarquer qu'une loi dans l'Etat du Nevada défend des combats de boxe de plus de 15 rounds. Cette rencontre entre Robinson et Fullmer aura lieu le mois prochain à Las Vegas.

Défi accepté par Fullmer

West Jordan, Utah, 19 (UPI) — Gene Fullmer est tellement intéressé à livrer un combat à finir qu'il est prêt à accepter une intermission, et boxer quinze rondes additionnelles avec Sugar Ray Robinson, a déclaré hier son gérant.

Marv Jenson, gérant du champion poids-moyen de la N.B.A., a déclaré que Fullmer consentirait à une intermission d'une demi-heure si l'issue de de son match contre Robinson n'est pas décidée après quinze rondes, et boxer quinze rondes supplémentaires, si le Nevada le permet.

En déclarant que Robinson n'était "pas sincère en parlant d'un combat à finir parce qu'il sait qu'il est protégé par les lois du Nevada", Jenson a déclaré "Gene est physiquement bien préparé à boxer autant de rondes qu'il faudra pour battre Robinson".

Les deux boxeurs se rencontreront pour la quatrième fois le 25 février prochain à Las Vegas pour la portion du titre poids-moyen détenue par Fullmer.

Jenson a également révélé que Fullmer avait reçu une offre de $100,000, taxes incluses, pour rencontrer le champion poids-moyen européen Gustav Scholz en Allemagne. Jenson a déclaré que l'offre est venue du promoteur allemand Fritz Gratschel.

Agenda

BALLON PANIER

Ligue de la Cité: A 8:30 p.m., Limoilou vs Séminaire.

CURLING

Club Victoria: A 8:00 p.m. continuation du tournoi Québec/district.

HOCKEY

Ligue Juvénile C.O.P.: A 8:00 p.m., Académie vs Beauport.
Ligue Juvénile Q.-District: Joute Belvédère vs St-Sacrement.
Ligue Mosquito C.O.P.: A 5:45 p.m., joute Baronet vs Canadien.

RAQUETTE

Union Locale: Parade avec départ de l'Union Commerciale et arrivée au club Le Québécois.

Autre combat pour Charnley

Londres 19 (PA) — Dave Charnley, le champion poids léger d'Europe et de l'Empire Britannique, défendra sa couronne contre le Français Fernand Nollet à Londres le 21 février.

Le promoteur Stan Baker a annoncé la nouvelle à peine 18 heures après la victoire de Charnley par décision en 10 rounds sur Gene Gresham, de Detroit.

Charnley a accepté de risquer sa couronne européenne contre Nollet avec l'espoir de l'emporter et d'obtenir éventuellement un combat de championnat mondial contre Joe Brown.

Gresham, qui a reçu une vraie leçon de boxe aux mains de Charnley mardi à Londres, est convaincu que le boxeur britannique pourra détrôner Brown comme champion.

Un os fêlé

Doug Harvey absent du jeu pour un long mois

Montréal 19 (PC) — Le joueur de défense Doug Harvey, des Canadiens de Montréal, a appris hier qu'un os de sa cheville droite est fêlé et que le membre devra demeurer dans le plâtre pour au moins trois semaines.

Harvey, importuné par les blessures depuis qu'il a subi une dislocation d'épaule la veille de Noël, a dû quitter ses coéquipiers et rentrer hier à Montréal. Les Canadiens sont actuellement en voyage.

La direction des Canadiens a également annoncé hier que Marcel Bonin est encore au rancart à cause d'une blessure au dos, que Bernard Geoffrion se rétablit de façon très satisfaisante d'une blessure à un genou et que Jacques Plante sera dans les buts du Royal de la ligue professionnelle de l'Est ce soir, contre les Canadiens de Hull-Ottawa. Pour ce qui est de Geoffrion, il doit commencer à patiner dès aujourd'hui et il se pourrait qu'il soit en mesure de jouer dès samedi soir, alors que le Tricolore recevra la visite des Red Wings de Detroit.

La perte de Harvey, pour un mois peut-être, sera un dur coup pour les Canadiens. L'équipe montréalaise travaille présentement d'arrache-pied pour se maintenir en première place dans le classement de la ligue Nationale.

Fracture superficielle

Harvey, qui vient d'être choisi à la défense de la première équipe d'étoiles de la ligue Nationale, n'a joué que peu souvent depuis la veille de Noël. Il a été blessé à la cheville dans une joute à New York le 8 janvvier.

Lorsque les Canadiens revinrent à Montréal après cette joute, Harvey subit un examen aux rayons-x. Les plaques ne démontrèrent aucune fracture. Les Canadiens jouèrent à Detroit dimanche soir et Harvey subit un autre examen après cette partie. Cette fois, on constata qu'il y avait fracture superficielle.

La triste nouvelle fut confirmée par des examens qu'il a subis à nouveau hier à Montréal. Un porte-parole de l'équipe a déclaré que dans le cas de blessures du genre, il faut parfois attendre au moins une semaine avant que la fracture puisse être décelée aux rayons-x.

Pour 14 jours

Pour ce qui est de Plante, il sera définitivement dans la cage

du Royal ce soir au Forum. Il faut toutefois souligner que Plante sera rappelé par les Canadiens si Charlie Hodge, l'homme qui a pris sa place dans les filets des champions de la ligue Nationale, n'est pas blessé. Plante, cinq fois gagnant du trophée Vézina et reconnu comme le meilleur gardien de buts de la ligue Nationale, a été blessé à une jambe au début de la saison. Hodge fut appelé à le remplacer.

Depuis, Hodge a si bien fait à son nouveau poste que la direction des Canadiens a décidé qu'elle ne pouvait tout simplement pas le laisser retourner au Royal. Entretemps, Plante s'est remis à pratiquer.

(Suite à la page 21, 3e col.)

Le contrat officiel signé aujourd'hui entre Patterson et Ingemar Johansson

New York 19 (PC) — Le troisième combat de championnat poids-lourd mondial entre Floyd Patterson et Ingemar Johansson sera officiellement organisé aujourd'hui, alors que les deux boxeurs signeront leurs contrats lors d'une cérémonie spéciale.

Cette rencontre aura lieu le 13 mars prochain à Miami Beach en Floride. Johansson avait gagné le premier combat au Yankee Stadium, mais Patterson avait causé un précédent l'été dernier au Polo Grounds de New York en battant Johansson par knock-out. Il était ainsi devenu le premier poids-lourd de l'histoire à reprendre son championnat.

Johansson est arrivé à New York lundi et il partira pour la Floride en fin de semaine pour y poursuivre son entraînement. La signature aura lieu ce matin à 10h. 30, dans un grand hôtel du Broadway.

Fête du hockey à Ste-Foy

Ste-Foy aura sa journée du hockey dimanche, le 22 janvier 1961, à l'oeuvre des Terrains de Jeux Notre-Dame de Foy, rue Jacques Berthiaume. Voici le programme:

1.30 p.m. Mosquito N. D. de Foy vs Pee Wee N. D. de Foy.

2.30 p.m. Bantam St-Louis de France vs Bantam N. D. de Foy.

3.30 p.m. Présentation des invités d'honneur. Remise d'un cadeau souvenir à Monsieur Hockey 1961.

4.00 p.m. St-Louis de France Midget vs Midget N. D. de Foy.

5.00 p.m. Ste-Ursule Juvénile vs Juvénile N. D. de Foy.

Que tous les parents des joueurs se fassent un devoir de venir encourager leurs enfants.

St. Lawrence
CLOTHING CO. LTD.
95 ST-VALLIER, EST

COMPLETS pour hommes

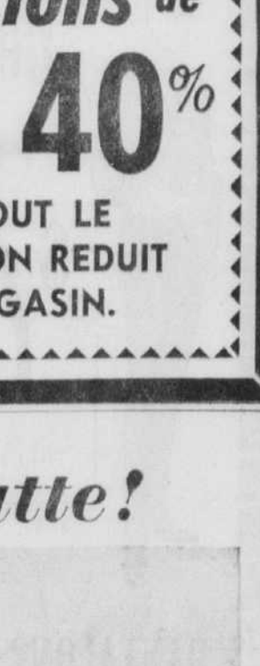

En tissus de haute qualité dans les modèles nouveaux et teintes assorties. Grandeurs 34 - 46. 100% laine.

VAL. REG. $55.00

$34.88

Réductions de 20% à 40%

SUR TOUT LE STOCK NON REDUIT EN MAGASIN.

Labatt... y a rien qui la batte!

Après les émotions de la descente, "50" vous remet d'aplomb! Elle a toute la fraîcheur stimulante d'une bière délicieusement allègre et pétillante. Goûtez-y; le premier verre fait foi de tout . . . "50" fait *joie* de tout!

Une bière de qualité, brassée dans le Québec au goût du Québec

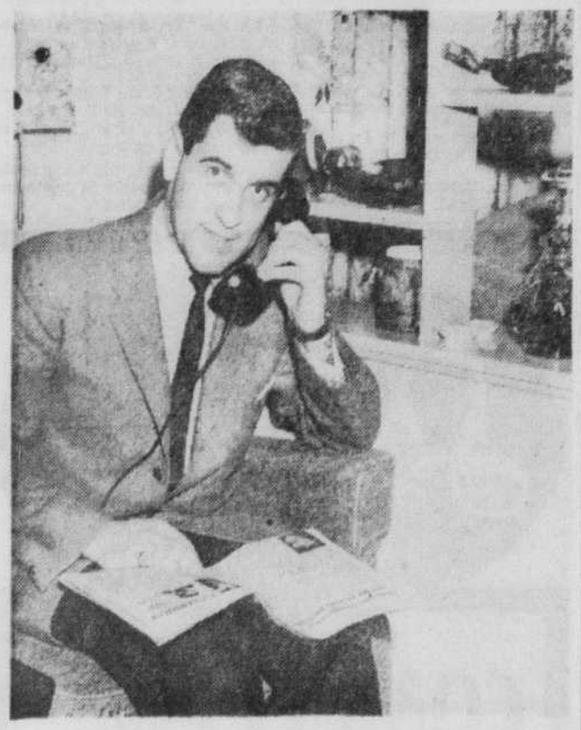

QUAND NOTRE PHOTOGRAPHE s'est rendu à la résidence de Michel Lagacé, hier soir, le brillant joueur de hockey de la paroisse St-Fidèle, attendait toujours une confirmation officielle des Smoke Eaters de Trail à savoir s'il accompagnera ou non ce club au tournoi mondial de hockey amateur en Suisse. Selon certaines informations, les chances de Lagacé de faire le voyage seraient excellentes.

Belle victoire de Ray. Garneau

Lors de la course d'attelages de chiens de l'OTJ, Ste-Ursule, Monsieur Raymond Garneau est arrivé premier, et s'est vu décerner le trophée Dow et le trophée de l'OTJ, qui lui furent présentés par Duchesse de Laval, assistée du maire de Ste-Foy, M. Carter et de M. C.E. Matte.

1.—	Raymond Garneau	55 m. 13 s.
2.—	J.-M. Gosselin	55 m., 39 s.
3.—	Claude Drolet	56 m. 13 s.
4.—	Claude Carrier	56 mi., 39 s.
5.—	Wilfrid Lépine	57 m., 21 s.
6.—	R. Paré	58 m., 6 s.

SPÉCIAUX
DE JANVIER

2 Complets pour $25

Tissu rayonne uni ou travaillé dans le bleu, gris, charcoal, etc. Simple croisure à 2 ou 3 boutons. Grs : 35 à 44. Valeurs jusqu'à $35.00

PANTALONS
5.95

Tissu Pic-Pic, worsted, flanelle melbourne etc., soit rayé ou uni. Fond : bleu, gris, brun etc. Gr. 28 à 44. Valeur $7.95

CHEMISES

Blanches ou unies en beau broadcloth et de marques : B.V.D. Bristol, etc.
1.69 Légèrement défraîchies. Grs : 15 - 17. Valeurs jusqu'à $3.95

La Cie ASSH Inc.
842, EST RUE ST-JOSEPH
STATIONNEMENT GRATUIT
860 RUE ST-FRANÇOIS

Dans le monde du Sport

par Léonce JACQUES

En causant avec Perry Moss

"Depuis quelques années, les Alouettes de Montréal ne forment pas ce qu'on peut appeler un club gagnant et c'est dans le seul but d'améliorer la situation que Sam Etcheverry a été échangé pour Bernie Faloney".

C'est Perry Moss lui-même, l'instructeur des Alouettes, qui a fait cette déclaration hier soir au cours d'une conférence de presse devant les journalistes de Québec. Moss, un type sympathique qui semble savoir où il va, a cependant admis que les choses s'étaient un peu compliquées depuis l'annonce du fameux échange... "nous ne pensions pas que Sam irait signer un contrat avec un club de la ligue Nationale des Etats-Unis"... mais il a insisté pour dire que les Alouettes se devaient d'améliorer leur département défensif. Il ajouta : "Faloney n'est pas reconnu comme un passeur de la trempe d'Etcheverry mais il est capable de courir mieux que Sam".

Après avoir laissé entendre qu'il n'avait pas pris seul cette grande décision, Moss a dit : "L'automne dernier, nous avons joué notre meilleure partie de la saison dans cette joute éliminatoire contre les Rough Riders". "Nous n'avons pas fait d'erreurs, nous n'avons pas mérité trop de punitions, nous n'avons pas échappé le ballon et malgré tout, nous avons perdu". "Il manquait quelque chose aux Alouettes et il fallait remédier à la situation".

"Les Alouettes formeront un meilleur club avec Faloney et nous allons gagner plus de parties avec lui", d'ajouter Moss, comme s'il était définitif que la transaction sera complétée. Malheureusement pour lui, les choses ne se passeront pas aussi facilement.

"Je ne serais pas surpris si toute l'affaire se terminerait devant les tribunaux" de dire encore Moss.

Bien entendu, les questions n'ont pas manqué et à quelques reprises, l'instructeur des Alouettes s'est contenté de répondre : "Pas de commentaire" ou "cette question ne relève pas de moi".

Que fera Moss s'il se retrouve sans Sam Etcheverry et sans Bernie Faloney l'été prochain ? "Wes Gideon possède tout ce qu'il faut pour devenir une grande vedette" de dire l'instructeur des Alouettes "et il jouera comme quart-arrière".

Il préfère le jeu canadien

Moss n'a pas commenté seulement l'affaire "Etcheverry". Il a souligné que les clubs professionnels de football traversent une période difficile pour ce qui est du recrutement des joueurs puisque ces derniers ont maintenant trois ligues où ils peuvent aller jouer.

Il a aussi fait remarquer que l'une des faiblesses des Alouettes était la rareté de joueurs canadiens sur l'équipe. "Je suis arrivé à Montréal avec un plan de reconstruction de cinq ans", de dire Moss "et c'est notre intention de reconstruire le club autour de talents canadiens".

L'instructeur des Alouettes voit également d'un bon oeil cette cédule mixte entre les clubs de l'est et de l'ouest même s'il admet que ce n'est pas encore la perfection. A quelqu'un qui lui demandait s'il préférait le football canadien au football américain, il a répondu sans hésiter : "Le football canadien". "Il y a beaucoup plus d'action dans le football canadien et le jeu n'est pas arrêté aussi souvent".

"Il y a seulement ce règlement sur les retours de bottés que j'aimerais voir changer", a-t-il dit. "La moyenne de gains sur les retours de bottés est seulement de quatre verges". "On devrait laisser ce règlement comme il existe aujourd'hui avec cette seule différence que le blocage devrait être permis partout une fois que le joueur a saisi le ballon".

Questionné sur la façon que se jouent les éliminatoires dans le Big Four, Moss a répondu qu'il aimerait voir une série de deux joutes au total des points en semi-finale comme en finale. "Dans une telle série, vous êtes certains que c'est le meilleur club qui va gagner".

Mais il s'empresse d'ajouter qu'il a été surpris de voir les Rough Riders d'Ottawa éliminer les Argos de Toronto l'automne dernier. "Je croyais sincèrement que les Argos sortiraient vainqueurs de cette série mais les Riders l'ont emporté parce qu'ils étaient mieux balancés dans tous les départements".

En hiver, Moss ne fait pas seulement chercher des joueurs pour son club. Il a commencé à suivre des leçons de ski et il s'intéresse beaucoup au hockey et à la marche des Canadiens de Montréal. "Le hockey est un sport fascinant" dit-il en terminant.

Ici et là dans le sport

Les Rangers de New York ont quelque peu dérangé les plans de Punch Imlach en obligeant les Leafs à se contenter d'une partie nulle de 4-4 hier soir à Toronto pendant que les Canadiens allaient blanchir les Hawks 4-0 à Chicago pour gagner un point sur leurs plus dangereux adversaires...

La grande semaine du Bonspiel International de Québec débutera dimanche le 29 janvier avec l'arrivée des curlers étrangers et tout laisse prévoir que cette classique sera marquée d'un succès sans précédent...

Le boxeur Jean-Paul Couturier a perdu une partie importante de son équipement hier soir à St-Malo lors de son combat contre Maurice Gauthier mais tout rentra rapidement dans l'ordre après une interruption forcée de quelques secondes...

Le Rouge & Or de Laval sera à la recherche de sa deuxième victoire de la saison en quatre parties dans la ligue Interuniversitaire de hockey demain soir alors que les étudiants québecois recevront les étudiants de Toronto qui affichent actuellement un excellent record de 4-0.

COLISÉE
PATINAGE — 8 à 10 h.
CE SOIR
• Patineurs et Patineuses — 50c (Au-dessus de 16 ans)
• Spectateurs — Sect. des Loges Adultes et Enfants — 25c (Taxe et Ch. de Service incl.

Exhibitions pour le Trail

Trail, C.-B. 19 (PC) — Les Smoke Eaters de Trail joueront deux parties contre des équipes de la ligue Senior de la Saskatchewan, avant de partir pour l'Europe en vue du tournoi mondial de hockey amateur le 29 janvier. Trail jouera à Moose Jaw le 27 janvier et à Yorkton le lendemain.

"6 heures!... le maître devrait être de retour"

L'heure de la détente et de la dégustation d'un bon 'Black & White', le superbe whisky écossais à la saveur veloutée.

Le secret réside dans le mélange

Le 'Black & White' provient d'un choix des meilleurs whiskies d'Ecosse. Il est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse et se présente en divers formats.

'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY
"BUCHANAN'S"

Dans la Ligue Américaine

Buffalo et Hershey vainqueurs

Buffalo 19 (PA) — Wayne Hicks et Billy Dea ont marqué chacun deux buts hier soir en conduisant le Bisons de Buffalo à une victoire de 5-2 sur les Americans de Rochester, dans une joute de la ligue Américaine.

L'issue de la joute a fait monter les Bisons en quatrième place et a fait descendre les Americans en cinquième. C'était la première défaite de Rochester en six parties.

Les Bisons traînaient de l'arrière par 2-0 lorsqu'ils ont marqué trois buts en moins de trois minutes dans la deuxième période. Larry Wilson a été l'autre compteur de Buffalo, au début de la troisième période.

Ed Chadwick avait été retiré de ses filets lorsque Dea a marqué son deuxième but, quelques secondes avant la fin de la joute.

Ron Howell et Dave Creighton ont été les compteurs des Americans, dans la première période.

HERSHEY GAGNE 4-3

Hershey 19 (PA) — Les Bears de Hershey, après avoir vu les Indians de Springfield prendre une avance de trois buts dans la première période, ont effectué un ralliement et les ont défaits hier soir au compte de 4-3.

Les Bears, grâce à cette victoire, sont montés en deuxième place dans le classement de la ligue Américaine, sur un pied d'égalité avec les Barons de Cleveland. Les Indians sont en première place.

Les Indians ont pris une avance de 3-0 en moins de cinq minutes de la première période, grâce à des buts de Bill McCreary, Harry Pidhirny et Art Stratton.

Dans la deuxième période, les Bears ont riposté par des buts de Warren Hynes, Pete Conacher, Lee Duff et Willie Marshall.

Bob Perreault, qui a bloqué 23 lancers dans la cage des Bears, a été sensationnel dans la deuxième période, alors qu'il a volé une couple de buts certains aux Indians.

Potins de la Ligue Américaine

James C. (Jim) Hendy, qui est décédé samedi, le 14 janvier, alors qu'il agissait comme gérant général des Barons de Cleveland, avait eu des plus grands records comme officiel de club dans la Ligue Américaine de hockey. Il en était à sa douzième saison à la direction des Barons, ayant commencé en 1949-50, et durant ses onze premières saisons ils n'avaient jamais manqué les séries éliminatoires de la coupe Calder. Le club est en deuxième position à l'heure actuelle.

Ses équipes ont gagné le championnat de la saison régulière en 1949-50, 1950-51 et 1952-53. Sous sa direction, Cleveland gagna quatre championnats des séries de la coupe Calder, plus que n'importe quel autre gérant général depuis la fondation de la ligue il y a 25 ans. En deux autres occasions, en 1949-50 et 1955-56, les Barons furent battus en série finale des éliminatoires.

Il était reconnu comme un des plus grands "marchandeurs" officiels dans l'histoire du hockey. Jim sera manqué de tous, tant au point de vue de sa propre personnalité que du monde des affaires, à travers tout le monde du hockey.

Gil Mayer des Barons de Cleveland a joué dans la 592e partie régulière de la ligue Américaine de hockey le 15 janvier, contre Hershey. Ceci lui a permis d'égaler le record de tous les temps pour gardiens de buts, détenu par Johnny Bower, maintenant avec Toronto dans la ligue Nationale de hockey, alors que Bower jouait pour Cleveland et Providence dans le Circuit Canning.

Durant ses douze saisons dans la ligue, Mayer a joué pour Pittsburgh et Hershey en plus de Cleveland. Alors qu'il était avec le Pittsburgh, il fut le meilleur gardien de buts pendant quatre saisons consécutives, et cinq années sur six. Pour ces exploits il reçut le trophée commémoratif Harry "Hap" Holmes en 1950-51, et de 1952-53 jusqu'à 1955-56. A l'heure actuelle il a enregistré 37 blanchissages, se plaçant ainsi deuxième derrière Bower qui en a 45.

Steve Kraftcheck des Americans de Rochester a joué dans sa 600e partie régulière contre Hershey le 14 janvier.

Y compris les parties de samedi, le 14 janvier, il n'y avait eu que quatre parties nulles dans la ligue, sur les 143 jouées, et les Americans de Rochester avaient été mêlés aux quatre. Les Americans ont joué deux parties nulles avec Hershey, et une contre chacun des clubs Buffalo et Québec.

Les Americans de Rochester et les Bisons de Buffalo avaient le meilleur record de temps supplémentaire dans la ligue après les parties de samedi, 14 janvier. Rochester avait 8 points en six parties avec temps supplémentaire et Buffalo avait ramassé sept points en cinq tentatives.

Le record complet pour chaque équipe en temps supplémentaire, y compris les parties du 14 janvier, avec dix des 14 parties ayant eu un gagnant, est le suivant :

	PJ	G	P	N	Pts
Buffalo	5	3	1	1	7
Cleveland	3	2	1	0	4
Hershey	3	0	1	2	2
Providence	5	1	4	0	2
Québec	4	1	2	1	3
Rochester	6	2	0	4	8
Springfield	2	1	1	0	2
Totaux :	14	10	10	4	28

Ken Schinkel, ailier droit, qui s'est joint aux Indians de Springfield récemment après avoir évolué avec les Rangers de New York, détient le record d'équipe du Springfield pour le plus de buts comptés dans une saison, avec 43, record qu'il a établi alors qu'il était avec Springfield en 1958-59.

Défi du Tourville

L'equipe de hockey Intermédiaire le garage Lord et Frère de Tourville aimerait à recevoir une bonne équipe de Québec pour dimanche le 22 janvier. Tout club intéressé peut communiquer avec Joachim Boily dès ce soir si possible.

St-Fidèle rejoint le "Y" au premier rang en disposant du Laval, 55-50

St-Fidèle a rejoint le Y.W.C.A. au premier rang de la Ligue Senior de la Cité, au ballon-panier, à la suite de la victoire de 55-50 qu'il a remportée contre le Rouge & Or de l'Université Laval dans une intéressante partie disputée au gymnase St-Fidèle, hier soir.

L'équipe St-Fidèle, qui détenait une avance de 29-17 après la première demie, dut travailler pour remporter cette cinquième victoire de la saison. Les hommes de Marcel Turgeon ont maintenant dix points, soit le même total que le "Y" qui a joué une partie de plus cependant.

Turgeon dirigea l'offensive de son équipe avec 14 points. Fernand Laperrière en réussit dix. Roger Pzage eut également 14 points pour les perdants pendant que Jean-Jacques Noreau y allait de 13.

Une autre partie régulière de ce circuit aura lieu ce soir, au gymnase du Séminaire, 27 Ste-Famille. Les Séminaristes recevront alors la visite du Limoilou.

SENSATIONNEL !
Notre VENTE de complets sur mesures
$64.85
2 COMPLETS POUR $125.
Valeurs de $84.50 et $89.50

La Compagnie Carmichael Enrg
"Les GRANDS SPECIALISTES en VETEMENTS pour HOMMES"
1060 rue St-Jean — Tél. : LA 3-0981

VENTE SLATER IMBATTABLE
THE Slater SHOE
20%
Tout notre stock régulier est dans la vente.
Ce ne sont pas des balances de lignes.
Forme pointue, demi-pointue et autres formes.
Imperial, Royal, Foot Rite.
DEPUIS DES GÉNÉRATIONS...
Slater

AUX MAGASINS
EUG. DUBOIS
205 DES OBLATS
LA 5-4717
319 ST-JOSEPH, E.
LA 5-6683
199 ST-VALLIER, O.
LA 5-6598

Victoire des Citadelles sur Trois-Rivières, 8-3

(Par Jacques ARTEAU)

Les Citadelles ont consolidé leur emprise en deuxième position de la ligue Junior "A" Provinciale hier soir en disposant des Reds de Trois-Rivières par 8-3 dans un duel rude et agressif. Quelques escarmouches sont survenues au cours de la rencontre qui a été retardée par l'arrivée tardive des visiteurs et fut interrompue au début du dernier vingt par le bris d'un verre-protecteur.

René Drolet et Denis Larose ont conduit l'offensive des vainqueurs avec chacun deux buts. Robert. Doddridge a réussi un but et trois assistances, tandis que Yvon Juneau, Magella Dubois et Jacques Dubé comptaient les autres. Les trois buts des Reds furent réussis par Guy Bolduc, Michel Dufour et Fernand Harvey.

Egalité 2-2

Après avoir vu les Reds prendre les devants 2-0 en moins de trois minutes au tout début de la joute, les Citadelles ont répliqué avec deux buts aussi rapides à mi-chemin de la première période pour forcer l'égalité 2-2.

Bolduc a ouvert le pointage pour les Reds après vingt-huit secondes de jeu et à 2.24 minutes Dufour a enfilé le deuxième but des visiteurs sur un lancer bas de quinze pieds. A 9.59 minutes, Drolet a fait ricocher le lancer de Fredette pour le premier but des Citadelles et deux minutes plus tard, Larose a égalé le compte 2-2. Bien que le jeu fut parfois assez rude, la seule punition mineure de l'engagement fut imposée aux Reds.

Assaut décisif

Les Reds ont pris momentanément l'avance 3-2 dès la première minute de la deuxième période mais les Citadelles n'ont pas tardé de riposter en déclenchant une poussée décisive de quatre buts dans cette période.

Dubé a débuté l'assaut des Citadelles à la sixième minute alors que les Reds jouaient à court d'un homme. Harvey avait marqué le troisième et dernier but des visiteurs à 1.48 minute. Larose a suivi à 7.04 minutes avec son deuxième but de la joute pour donner l'avance aux Citadelles 4-3. Drolet et Doddridge ont compté tour à tour par la suite pour forcer les Reds à attaquer sans répit mais sans le moindre succès contre Yvan Plourde.

Dans une troisième période aussi mouvementée que les deux premières, Dubois et Juneau ont compté deux buts successifs en moins d'une minute à 14.59 minutes, pour raffermir l'avance déjà confortable des Citadelles à 8-3. Une échauffourée a éclaté à mi-chemin de ce dernier vingt entre Claude Boucher des Reds et Pierre Bilodeau et les deux joueurs ont écopé chacun d'une majeure. Avec cette victoire, les Citadelles portent leur avance en deuxième place à neuf points sur Shawinigan. C'était la dernière joute locale des Citadelles ce mois-ci.

T.-RIVIERES 3, CITADELLES 8

Première période

1—T.-Rivières: Bolduc, (Dolbec, Boucher) 0:28
2—T.-Rivières: Dufour, (Descormiers, Baril) 2:24
3—Citadelles: Drolet, (Fredette, Juneau) 9:59
4—Citadelles: Larose, (Doddridge, Dubé) 11:38
Pun: Black 7:39

Deuxième période

5—T.-Rivières: Harvey, (Descormiers, Dufour) 1:48
6—Citadelles: Dubé, (Dubois, Doddridge) 6:57
7—Citadelles: Larose, 7:04
8—Citadelles: Drolet, (Doddridge, Dubois) 13:32
9—Citadelles: Doddridge, (Dubois, Blais) 16:51
Puns: Deslets 6:47, Black 10:02, Juneau 10:02, Bolduc (maj.) 11:50, Renaud (ma). et min.) 11:50

Troisième période

10—Citadelles: Dubois, (Laforest, Juneau) 14:39
11—Citadelles: Juneau, (Laforest) 15:32
Puns: Bilodeau 1:06, Black 6:05, Boucher (maj.) 10:30, Bilodeau (maj.) 10:30.

ARRETS —

Begin,	9	8	9—26
Plourde,	8	9	10—27

Victoire du Charny, 5-4

Le club Charny l'a emporté 5-4 sur St-Sacrement hier soir dans la ligue juvénile Québec-district et s'est approché à quatre points des meneurs du circuit.

Les cinq buts du Charny furent comptés par Rosaire Côté, Benoit Garneau, Denis Couture, Claude Lavoie et Jacques Poisson. Denis Vézina, Georges Balcer, Jacques Roy et Dennis Harrington ont réussi des buts du St-Sacrement. Seulement trois punitions mineures furent décernées dans la partie, les trois dans la première période.

CHARNY 5, ST-SACREMENT 4

Première période

1—Charny: R. Côté, (Garneau) 16:53
2—Charny: Garneau, (Dusseault) 18:00
3—St-Sacrement: Vézina, (Roy) 19:00
Puns: D. Côté 5:20, R. Côté 7:10, Cadorette 8:13.

Deuxième période

4—St-Sacrement: Balcer, (Harrington, P. Côté) 17:00
5—Charny: Couture, (Garneau) 19:50
Pun: Aucune.

Troisième période

6—St-Sacrement: Roy, (P. Côté) 2:00
7—St-Sacrement: Harrington, 8:00
8—Charny: Lavoie, (Fréchette, Poisson) 12:00
9—Charny: Poisson, (Lavoie) 15:00
Pun: Aucune.

ROGER GAGNON, président des "Amis du football; Perry Moss, gérant général et pilote des Alouettes de Montréal; Jacques Laurin, président du Canadian Progress Club; et Roger Meloche, président de la Ligue Provinciale de football.

Les Amis du football

Formation d'un comité à Québec pour aider la cause du football

Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir, aux Voûtes Jean Talon, en l'honneur du gérant-général et instructeur des Alouettes de Montréal, Perry Moss, on a annoncé la formation à Québec d'un club "Les Amis du Football". Tous les amateurs de football de la région de Québec sont appelés à se grouper au sein de ce club, et cette initiative permettra aux amateurs de ce sport de se réunir et de discuter, dans une ambiance sportive, les différents jeux pratiqués par nos porte-couleurs dans des rencontres précédentes.

La réunion de presse groupait, en plus des membres de la Galerie Sportive, plusieurs officiels du Canadian Progress Club de Québec, club qui depuis plusieurs années s'occupe activement de promouvoir la cause du football dans notre ville.

On se rappelle qu'en 1955, un groupe de membres du Canadian Progress Club avait organisé une joute d'exhibition à Québec par les Alouettes de Montréal. Cette joute donna naissance au Comité d'Avancement du Football et, récemment, ce comité s'est transformé en une nouvelle association qui portera le nom de "Conférence de Football du Québec Métropolitain inc." Cette nouvelle organisation aura la tâche de diriger le football dans la région de Québec et a déjà demandé une franchise dans un circuit intermédiaire provincial pour 1961.

Voici la liste des directeurs de la nouvelle association: Président et gérant général, Roger Gagnon; 1er Vice-Président, Bill Noonan; 2ème Vice-Président, A. Martin; Secrétaire-Trésorier, Tom White; Aviseur légal, Adolphe Roy; Instructeur en Chef, Steve O'Farrell; Assistants, Tom White et Bud White; Relations extérieures, Gully Keane et Dave Doherty.

Dès l'automne prochain, la Conférence de Football du Québec-Métropolitain Inc. s'occupera de faire pratiquer le football à des centaines de jeunes dans les catégories Pee Wee, Midget, Juvénile, Junior (intercollégiale). De plus, tel qu'annoncé plus haut, il y a lieu d'espérer que Québec fera partie d'une ligue provinciale de football, dont le président est le sportif bien connu Roger Meloche, gérant des promotions sportives de la Brasserie Dow.

Le président et gérant-général de la nouvelle organisation, Roger Gagnon, sollicite l'appui de tous les amateurs de football de la région de Québec et les invite à faire partie du club "Les Amis du Football".

Le passage de Moss à Québec sera couronné par un grand dîner offert par le Canadian Progress Club. On s'attend qu'une foule très considérable assistera à ce dîner qui sera servi ce soir, à 6 h. p.m. Le gérant-général des Alouettes a déclaré hier qu'il réserve d'agréables surprises à tous les membres et amis du Canadian Progress Club.

Un os fêlé...

(Suite de la page 19)

quer et a accompagné les Canadiens à l'étranger.

Plante et la direction du Tricolore ont convenu qu'il avait besoin de pratique dans des joutes régulières et Jacques a demandé à être envoyé au Royal. Il devait faire ses débuts vendredi soir dernier, à Sudbury, mais son équipement fut égaré en cours de route et il dut assister à la partie dans les estrades.

Si Plante joue avec le Royal, il devra demeurer avec cette équipe pour au moins 14 jours, à moins, évidemment, d'être rappelé d'urgence par les Canadiens. Il s'agit là d'un règlement de la ligue Nationale.

Jeunes rappelés

Geoffrion a eu des ligaments du genou droit luxés samedi soir dernier, lors d'une joute contre les Bruins de Boston. Les cartilages du genou n'ont toutefois pas été endommagés et il est en très bonne voie de rétablissement.

Pour ce qui est de Bonin, on ne sait nullement quand il sera en mesure de revenir au jeu. Lui aussi a été blessé samedi soir, mais dans son cas, il s'agissait d'une vieille blessure qu'il a aggravée.

Pour tenir le coup en dépit de toutes ces blessures, les Canadiens ont rappelé deux jeunes des Canadiens de Hull-Ottawa, dans la ligue professionnelle de l'Est. Ce sont le joueur d'avant Bob Rousseau et le joueur de défense Jean-Claude Tremblay. Tous deux sont actuellement en voyage avec le Tricolore et joueront contre Detroit samedi soir.

Le tournoi "Bing Crosby"

Pebble Beach 19 (PA) — Les meilleurs golfeurs du monde sont actuellement à Pebble Beach, en Californie, où débutera aujourd'hui le fameux tournoi annuel Bing Crosby, d'une valeur totale de $50,000. Dans le groupe, on remarque les Canadiens Stan Leonard, de Vancouver, Al Balding, de Toronto et Bill Ezinicki, de Winnipeg. Ezinicki habite maintenant le Massachusetts.

Arnold Palmer sera naturellement le golfeur à surveiller. Il s'est superbement rallié en fin de semaine dernière pour remporter les honneurs de l'omnium de San Diego en battant Al Balding au 19e trou.

Victoires contestées des clubs Denys et Royal 22è

Par François ROY

Le Royal 22ème Régiment s'est momentanément emparé seul de la première place dans le classement de la ligue Intermédiaire de hockey hier en remportant une victoire contestée de 2-1 sur le Carling Red Cap à l'aréna du par Victoria. Dans la deuxième partie au programme, le club Institut Denys a eu raison du Pierre Tardif de St-Pascal par 3-2.

A la suite de ces deux joutes, le Royal 22è et l'Institut Denys demeurent sur un même pied au sommet de la ligue avec un total de 21 points chacun. Avec 17 points chacun au deuxième rang suivent les clubs Carling Red Cap et Pierre Tardif.

Le prochain programme aura lieu dimanche après-midi.

La victoire du Royal 22è ne s'est décidée qu'à la dernière période de jeu avec le but victorieux compté par Len Landriault à 16:08. L'autre compteur des gagnants a été Ferrier Lannoue qui a enregistré le but initial de la partie à 4:42 de la seconde période, profitant d'un avantage numérique. Guy Poiré, joueur de défense du Carling Red Cap, a évité le blanchissage aux siens.

Le duel s'est disputé à vive allure et assez rudement même s'il n'y eut que quatre punitions mineures dans toute la joute. Sachant l'importance de cette partie dans le classement, les militaires ont continuellement attaqué dans la zone du Carling Red Cap pour forcer les perdants à se replier sur la défensive.

Une minute environ avant la fin, le gardien Lapierre a été retiré de la cage du Carling Red Cap pour favoriser un jeu de puissance à six joueurs d'attaque mais la stratégie du pilote Armand-Louis Leclerc n'a pas donné les résultats attendus.

Par ailleurs, le Denys n'a pas eu la tâche facile pour triompher du Pierre Tardif piloté par Paddy Pednault. Les compteurs du Denys ont été Pierre Thivierge avec 2 buts et Gaston Gagnon, le but victorieux, à la troisième période. Pour le Pierre Tardif, Jean Poirier a été crédité des deux buts.

Le Denys s'est assuré d'une avance de 2-0 à la période initiale grâce aux buts enfilés par le rapide Pierre Thivierge. Au deuxième vingt ce fut au tour de Poirier de se signaler en permettant au Pierre Tardif d'égaliser le pointage. Mais pour finir, Gagnon enfila un point démoralisant aux dépens du cerbère Fiset pour assurer la victoire des siens

Toutefois le pointage ne laisse pas deviner ce que fut la partie. Les joueurs de Paddy Pednault ont abattu du magnifique travail d'équipe et leur combattivité les a souvent conduits dans la zone rivale où le brillant gardien de buts Pierre-Paul Dorion les a tenus en échec.

ROYAL 22e 2, RED CAP 1

Première période

Aucun but
Pun: Lanoue 13:35

Deuxième période

1—Royal 22e: Lanoue, (Homier) 4:42
2—Red Cap: Poiré, 16:04
Puns: Pageau 3:44, Homier 11:39

Troisième période

3—Royal 22e: Landriault, (Couturier) 16:08
Pun: R. Bouchard 5:36.

DEUXIEME PARTIE

INST. DENYS 3, P. TARDIF 2

Première période

1—Inst. Denys: Thivierge, 8:10
2—Inst. Denys: Thivierge, (Farrell) 18:38
Puns: Samson 8:10, Doré (mauv. cond.) 14:20

Deuxième période

3—P. Tardif: Jean Poirier, 5:21
4—P. Tardif: Jean Poirier, 13:42
Puns: Dubois 6:20, R. St-Hilaire 19:00

Troisième période

5—Inst. Denys: Gagnon, (Doré, Savard) 1:20
Puns: R. St-Hilaire 7:32, Farrell (min. et mauv. cond.) 10:45, Noël 10:45, G. St-Hilaire 13:09.

SKIEURS

vos TALONS ENDOLORIS ne gâteront plus votre plaisir. Voici comment procéder: appliquez "Buckley's Stainless White Rub avant et après la pratique de votre sport favori. Il est également insurpassable pour les brûlures causées par le vent, les gerçures, la gelure, les muscles raides et endoloris, les engelures, les ampoules. Votre argent remboursé si vous n'êtes pas d'avis qu'il est le meilleur produit du genre à date. 67c à n'importe quelle pharmacie.

ENCORE 2 JOURS DE

VENTE ANNUELLE

VESTONS SPORT sur mesure
rég. 36.00 à 52.00 26.50

COMPLETS
PALETOTS
PANTALONS
à 20% de rabais

E T Coulombe
QUEBEC
COIN DE L'EGLISE ET DE LA REINE
STATIONNEMENT A COTE
OUVERT LE VENDREDI SOIR

SPECIAUX formidables
A NE PAS MANQUER CETTE SEMAINE

PRELARTS Spécial 1.60
577 vgs carrées, grade AAM.
Val. 4.75 la verge carrée..

PRELARTS 58c
1550 verges carrées de Rex-O-Leum de luxe.
Val .89 pour .....

AMTICO
Tuile Amtico 1/8" Val. .25 ch. pour..... 16c ch.
.080 val. .21c pour ..... 12c ch.

TUILES de VINYL 11c ch.

OUVERT LE VENDREDI SOIR
M. & A. COUVRE-PLANCHER LTEE
326 Boul. Wilfrid Hamel (Coin Blvd Bertrand)
Québec-Ouest — Tél.: 527-7648

RECHAUDS PORTATIFS "CHAMPION

Modèles : 120,000 - 200,000 - 400,000 B.T.U.
Vente, service, location
TERRY LTD. MACHINERY CO.
60, 6e Avenue - Québec 3
Tél.: LA 9-5718

Chez NAP. COTE

VENTE D'INVENTAIRE

Pour hommes et dames
SKIS PROFESSIONNELS
DE REPUTATION UNIVERSELLE
• SEMELLES "KOPIX" les plus rapides
• LAMES D'ACIER "Interlocked"
VAL. $100 69.95

SKI LAMINES avec base plastique
Lames d'acier VAL. $25 16.80

SKIS ADULTES Noyer ou érable 80 PAIRES DE ATTELAGES AVEC RESSORTS AU TALON 9.89

BOTTES DE SKI DOUBLE BOTTINE INTERIEURE
Pointures : 6 à 12
19.95 VAL. $29.

74 paires de SKIS ENFANTS Long. 4' VAL. $3.50 1.59

ATTELAGES à câbles Cortina pour les jeunes VAL. $3.50 1.99

BOTTES "Après-SKI" en cuir de qualité. Doublées de laine. VAL. 19.00 9.95

PATINS DE FANTAISIE

FILLETTES — Bottines blanches, très hautes, en cuir lavable, doublées en cuir. Pointures 8 à 2. VAL. 11.00 6.89

SAMSON, DAOUST ET CCM
Bottines doublées, blanches, très hautes et en cuir lavable. VAL. 16.00 8.89

En magasin le plus grand choix de PANTALON "STETCHY" et de CAGOULES PIQUEES

MITAINES CUIR ENFANTS VAL. 1.50 95c

SKIS "CORTINA" Longueur 5'10" VAL. $20 11.95

BAS NORVEGIENS VAL. $2.25 1.69

BATONS DE SKI EN METAL 36" 1.99

GILETS Hommes et dames DE LAINE Val. jusqu'à 8.89

20 paires de PANTALONS Dames et Fillettes VAL. 9.00 3.99

PATINS ET BOTTINES PROFESSIONNELS avec tendons professionnels LA SEULE BOTTINE AU MONDE AYANT UN TENDON AVEC CAOUTCHOUC MOUSSE, ET FIL METALLIQUE JUSQU'AU HAUT DE LA BOTTINE OFFRANT UNE PROTECTION COMPLETE, 6 A 13. VAL. $50 29.95

NAP. CÔTÉ 874, 878 E ST-JOSEPH,

CEINTURES FLECHEES Pour le Carnaval VAL. 4.25 2.99

Les inscriptions pour la grande course en canots

Au cours d'une assemblée du Comité de la Course en Canots tenue hier soir, il a été définitivement décidé que les inscriptions à la grande classique du 12 février seront reçues au bureau du président, M. Jacques J. Gravel, jusqu'au 1er février. L'on a décidé de fixer cette date ultime afin de permettre aux organisateurs de sélectionner les rameurs de chaque groupe au cours d'une réunion qui aura lieu le 6 février et qui réunira les chefs d'équipes et les membres du Comité.

Le trajet de la Course en Canots 1961 a également été arrêté, lors de cette assemblée. Les départs et les arrivées auront lieu à l'intérieur du Bassin; les canots suivront le trajet qui suit: Sortie du Bassin, virage en direction Ouest jusqu'au Quai de la Reine, traverse du fleuve en biais jusqu'au Quai de Charbon à Lévis et retour à l'entrée du Bassin extérieur où sera situé le fil d'Arrivée.

L'on s'attend encore à ce que ces deux courses soient des plus sensationnelles et les effets de la marée qui sera à son plein montant, entre 2.00 heures et 3 heures, le dimanche 12 février, compliquera davantage le travail des rameurs des différentes équipes.

Environ 25 inscriptions sont attendues des organisateurs et l'on nous rapporte que plusieurs ont commencé leur entraînement en vue de ce spectacle sensationnel.

Noël Dallaire l'emporte contre Bélanger en finale

Par Léonce JACQUES

Noël Dallaire, un boxeur de la classe de 160 livres du gymnase de St-Malo, a remporté hier soir les honneurs de la finale du programme de boxe amateur présenté au Centre des Loisirs de St-Malo quand son adversaire Jean-Paul Bélanger du camp de Valcartier refusa de continuer à la fin de la première ronde. Ce combat devait durer quatre rondes mais après avoir visité le plancher pour huit secondes dès la première ronde, Bélanger décida de concéder la victoire à Dallaire.

Dans une exhibition de huit rondes de deux minutes chacune, Fernand Simard, boxeur professionnel du gymnase St-Malo, s'assura d'une victoire par décision unanime contre le boxeur de couleur Bruce Matking de Montréal. Matking connut ses meilleurs moments de la soirée à la première ronde mais Simard prit l'initiative de la bataille dès la deuxième pour gagner toutes les autres rondes.

Simard envoya son adversaire au plancher à deux reprises dans la septième ronde et Matking saignait d'une coupure au nez à la fin du combat. Exception faite de la première ronde, ce fut Simard qui porta la majorité des coups dans chacun des engagements.

Dans le premier combat de la soirée, une affaire limitée à trois rondes, Jacques Lachance du gymnase de St-Malo l'emporta par décision partagée contre Raymond Bouchard de Québec. C'était une bataille de la classe à 120 livres et Lachance se mérita la victoire grâce à l'avance qu'il avait prise dans la première ronde qui fut tout à son avantage. Les deux autres rondes furent partagées.

Dans la classe de 130 livres, Robert Barrette du gymnase St-Malo triompha de Yves Robitaille de Québec après 56 secondes dans la deuxième ronde quand l'arbitre décida de mettre fin au combat. Robitaille visita le plancher pour huit secondes dans cette deuxième ronde à la suite d'une pluie de coups à la tête et il n'était plus en état de se défendre. Barrette avait également porté les meilleurs coups dans le premier engagement.

Dans la classe de 135 livres, Maurice Gauthier du Camp Valcartier triompha de Jean-Paul Couturier, également du Camp Valcartier, par décision unanime. Ce fut le combat le moins intéressant de la soirée et les coups se firent très rares dans chacune des rondes d'un côté comme de l'autre.

UNE FIN RAPIDE

Dans une autre bataille de la classe de 135 livres, Jerry Barrette du gymnase St-Malo porta un seul coup mais ce fut le bon et probablement le meilleur de la soirée et il l'emporta par knockout contre Marcel Rouchy du Camp Valcartier après 1:02 minute dans la première ronde. Rouchy commença le combat en véritable lion pour frapper à volonté des deux mains à la tête de Barrette qui encaissa tout sans riposter.

Mais Barrette lui porta une dure droite au menton en sortant d'un échange et Rouchy s'écroula au tapis comme une masse. Il eut de la difficulté à se relever et il eut besoin de quelques secondes pour revenir complètement à lui pendant que Barrette sautait de joie dans son coin.

Dans la classe à 145 livres, Léo Houde du gymnase St-Malo et Noël Desrosiers du Camp Valcartier se livrèrent la meilleure bataille de la soirée et Desrosiers devait finalement l'emporter par décision unanime. Desrosiers prit Houde par surprise à la première ronde en lui portant plusieurs coups solidement appliqués. La deuxième ronde fut un peu mieux partagée, tout comme la troisième, mais Houde se laissa probablement trop emporter par le désir de gagner et n'aida pas sa propre cause à la troisième ronde en frappant une fois Desrosiers alors que ce dernier venait de glisser au plancher.

Hockey

HIER

Ligue Nationale
Canadiens 4, Chicago 0
New York 4, Toronto 4

Ligue Américaine
Rochester 2, Buffalo 5
Springfield 3, Hershey 4

Ligue de l'Est
Hull 5, Kingston 2

Ligue Junior Provinciale
T.-Rivières 3, Citadelles 8

Ligue Intermédiaire
Royal 22e 2, Red Cap 1
Inst. Denys 3, P. Tardif 2

Ligue Junior Q.-Montmorency
Ste-Anne 2, Beauport 2
Montmorency 2, Beaupré 2

Ligue Juvénile Q.-District
St-Sacrement 4, Charny 5

Ligue Juvénile Interparoissiale
St-Jean Eudes 4, St-Jérôme 1
Victoria 7, St-Rodrigue 4

Ligue de l'Est des E.-U.
Greensboro 5, Philadelphie 4
Charlotte 7, Johnstown 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Detroit à Boston

Ligue Américaine
Aucune partie.

Ligue de l'Est
Kitchener à S. Ste-Marie
Hull à Royal

Ligue Junior Provinciale
As. Jrs vs Shawinigan

Ligue Juvénile C.O.P.
Académie vs Beauport

Ligue Lévis-Lotbinière
St-Gilles à St-Agapit

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	44	27	11	6	161	117	60
Toronto	45	24	13	8	150	119	56
Chicago	44	18	17	9	118	120	45
Detroit	43	16	16	11	119	128	43
New York	44	12	23	8	119	143	32
Boston	43	8	25	10	107	147	26

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	45	32	13	0	226	122	64
Cleveland	42	21	21	0	134	142	42
Hershey	42	20	20	2	129	126	42
Buffalo	43	20	20	1	157	163	41
Rochester	41	18	19	4	144	144	40
Québec	41	18	22	1	125	152	37
Providence	44	15	29	0	138	204	30

LIGUE DE L'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hull	39	27	8	4	171	96	58
S. Ste-Marie	41	21	16	4	145	143	46
Kitchener	40	18	17	5	139	145	41
Kingston	42	18	21	3	169	177	39
Sudbury	43	14	22	6	151	181	34
Royal	43	10	23	10	103	136	30

LIGUE JUNIOR PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As	32	26	6	0	125	85	52
Citadelles	30	19	11	0	133	118	38
Shawinigan	27	14	12	1	132	128	29
T.-Rivières	30	12	18	0	131	147	24
St-Hyacinthe	30	8	21	1	90	128	17
Montréal-N.	27	8	19	0	83	96	16

LIGUE INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Inst. Denys	19	10	8	1	73	59	21
Royal 22e	19	9	7	3	58	57	21
Red Cap	19	5	7	7	58	62	17
P. Tardif	19	7	9	3	52	62	17

LIGUE INTERMEDIAIRE de Montmorency

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Laurent I.O.	8	6	2	0	34	18	12
Boischatel	9	5	4	0	38	37	10
Château-Richer	8	4	4	0	34	35	8
Beaupré	9	2	7	0	19	37	4

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Courville	9	8	1	0	54	10	16
Beauport	8	6	2	0	42	20	12
Giffard	8	4	3	1	27	19	9
Les Saules	9	3	3	3	33	32	9
Ste-Martyrs	8	2	5	1	23	36	5
Ste-Thérèse	7	1	5	1	17	39	3
N.-D. Pitié	6	1	4	1	18	35	3
Legrade	7	1	5	1	14	47	2

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loups	8	6	2	0	40	21	12
Bulldogs	8	4	4	0	30	38	8
Castors	8	3	5	0	28	35	6
Aigles	8	3	5	0	31	36	6

LIGUE LEVIS-LOTBINIERE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Edouard	9	8	0	1	68	31	17
Deschaillons	11	8	2	1	70	31	17
St-Agapit	8	6	2	0	43	27	12
St-Nicolas	9	4	5	0	37	47	8
St-Antoine	9	3	6	0	33	42	6
St-Gilles	11	2	9	0	26	53	4
St-Apollinaire	11	2	9	0	18	61	4

LIGUE JUNIOR Q.-MONTMORENCY

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montmorency	11	9	1	1	84	20	19
Ste-Anne	12	7	4	1	82	46	15
Beaupré	11	3	7	1	41	56	7
Beauport	12	2	9	1	44	59	5

LIGUE JUVENILE Q.-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Ste-Martyrs	8	7	1	0	47	25	14
Charny	8	5	3	0	31	30	10
Belvédère	9	3	6	0	39	46	6
St-Sacrement	9	3	7	0	32	41	6

LIGUE JUVENILE C.O.P.

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beauport	12	8	2	2	66	34	18
Académie	9	7	0	2	58	12	16
Montmorency	11	6	3	2	42	24	14
St-Pascal	12	4	8	2	26	40	10
St-J.-Baptiste	12	3	7	2	36	47	8
Les Saules	12	1	11	0	27	78	2

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	4	4	0	0	36	16	8
Montréal	3	1	2	0	17	27	2
McGill	4	1	3	0	12	28	2
Laval	3	1	2	0	10	11	2

Robinson poursuivi pour $75,000 par un promoteur

New York 19 (UPI) — Un promoteur de Philadelphie qui tente d'obtenir $75,000 en dommages de Sugar Ray Robinson pour avoir refusé de faire face à Gene Fullmer dans un combat de championnat poids moyen qui devait avoir lieu en octobre, 1956, a produit hier des télégrammes devant une Cour fédérale dans un effort pour prouver que Robinson avait accepté le combat.

Le promoteur, Nicholas Trollo, affirme que Robinson avait accepté le combat verbalement contre Fullmer mais qu'il ne s'est pas présenté lorsqu'est arrivé le jour de la signature des contrats. L'affaire est maintenant devant le juge Lloyd F. MacMahon et un jury composé de 10 hommes et 2 femmes.

Les avocats de Trollo ont présenté au début de l'enquête hier des télégrammes de Robinson, en soulignant qu'ils prouvaient l'accord de Robinson avec le combat. Les télégrammes ont été mis en évidence pour répondre aux objections du procureur de Robinson.

Un télégramme, daté du 7 septembre, 1956, montre que Robinson avait accepté de signer pour une garantie de $125,000 plus 60 pour cent des recettes de TV et radio.

Robinson, habillé d'un chandail noir et rouge, s'est mordu la lèvre inférieure à quelques reprises en murmurant des mots à son avocat alors que ce dernier examinait Trollo.

Trollo a admis que le combat projeté entre Robinson et Fullmer aurait été sa première expérience dans la promotion de boxe, et qu'à ce temps-là il n'avait pas de licence dans l'Etat de Pennsylvanie pour agir comme promoteur.

Trollo a déclaré qu'il avait d'abord projeté d'organiser la bataille en question dans le stade municipal de 110,000 sièges, mais qu'il l'avait ensuite transféré au Convention Hall qui contient 14,000 personnes. Mais il a par ailleurs admis qu'il n'avait fait aucune entente ou contrat par écrit avec l'un ou l'autre de ces arénas. Il a aussi déclaré qu'il ne possédait aucune entente par écrit concernant un marché de $100,000 qu'il a dit avoir fait avec la Gillette Safety Razor Co. pour présenter la télédiffusion du combat.

Le procès doit se poursuivre aujourd'hui.

Les signatures dans le baseball se continuent

Par la Presse Canadienne

Plusieurs autres joueurs de baseball ont signé leurs contrats en vue de la prochaine saison. Les Indians de Cleveland ont reçu hier les contrats signés par Jim "Mudcat" Grant et Tito Francona. Les Indians ont aussi engagé deux recrues, les voltigeurs John McLane et Al Luplow.

Le lanceur Bob Anderson est devenu le 21e membre des Cubs de Chicago à accepter les termes de cette équipe pour 1961. Anderson a remporté neuf victoires et subi 11 défaites l'an dernier. Il est âgé de 25 ans.

A Philadelphie, le gérant général John Quinn, des Phillies, a annoncé que le voltigeur John Callison a accepté les offres du club lors d'une conversation téléphonique, de Bakersfield en Californie. Les Phillies ont actuellement onze joueurs sous contrat.

Le joueur de premier but Bill White, le lanceur Bob Miller et le voltigeur Charley James ont tous été réengagés par les Cardinals de St-Louis pour 1961. Quinze joueurs du St-Louis ont jusqu'ici signé leurs contrats. Enfin, le nouveau club Los Angeles de la ligue Américaine, a engagé le vétéran Del Rice, un receveur de 36 ans.

Rice a joué à Rochester dans la ligue Internationale la saison dernière avant d'être rappelé par les Cardinaux de St-Louis.

REFUS DE RICHARDSON

Le lanceur Dick Donovan est devenu le premier joueur à signer son contrat avec le nouveau club Washington, de la ligue Américaine. On sait que les Senators ont été transférés à Minneapolis-St-Paul au Minnesota et qu'une nouvelle équipe sera établie dans la capitale américaine cette année. Donovan, anciennement des White Sox de Chicago, a remporté six victoires et subi une défaite l'an dernier.

Par ailleurs, le joueur de deuxième but Bobby Richardson a refusé de signer le contrat que lui ont fait parvenir les Yankees pour 1961. Richardson a révélé qu'il se rendra à l'entraînement le 1er mars, tel qu'entendu, et qu'il discutera de son contrat avec les autorités des Yankees à St. Petersburg.

PIERSALL ENGAGE

Le voltigeur Jimmy Piersall a signé son contrat pour 1961 avec les Indians de Cleveland. Les Indians ont déjà engagé 20 joueurs en vue de la prochaine saison. Un porte-parole du club a laissé entendre que Piersall avait obtenu une légère augmentation de salaire. Il a fait compter 66 points en 138 parties la saison dernière et a conservé une moyenne au bâton de .282.

C'est Walter Hoot Evers qui a la tâche de négocier avec les joueurs du Cleveland au sujet de leurs prochains contrats depuis que le gérant général Frank Lane a démissionné pour accepter un poste identique à Kansas City.

Limoilou, Rouge & Or et Loretteville sont en tête

La salle paroissiale de Limoilou, le Rouge et Or et la Pharmacie Loretteville ont gardé leur emprise au premier rang des secteurs de la ligue mixte de badminton Québec-District.

Chez les seniors, la Salle de Limoilou l'emporta 4 à 2 contre le lac St-Augustin tandis que le Winter Club et Charlesbourg-ouest firent un match nul, 3 à 3. La Salle de Limoilou tient toujours le premier rang et possède maintenant une belle avance de six points sur Charlesbourg-ouest. De son côté, le Winter Club se rapproche sensiblement du Charlesbourg et seulement sept points séparent ces deux équipes. Par contre, le lac St-Augustin est toujours au dernier rang.

Les vedettes du Limoilou furent, G. Gilbert, J.-P. Hardy, D. Bilodeau, D. Clavet, B. Bédard, Y. Dufour, sur le lac, Jean-Marc et André Doré et la jeune Nicole Lemieux se signalèrent. Pour Charlesbourg-ouest, M. Dombrosky, M. Gauvin, J.-Y. Mathieu, F. Trudel gagnèrent les parties. Pour le W.C., G. Gingras, G. Couture, Jean-Claude et Paul-Henri Laprise récoltèrent les gains.

INTERMEDIAIRE "A"

Les positions dans cette section n'ont pas tellement changé et les deux premières équipes dans le classement remportèrent la victoire. Le Rouge et Or disposa du lac St-Augustin au compte de 4 à 2 pour conserver son avance de sept points sur le Premier Bataillon qui triompha du Tennis Victoria, 4-2 également.

Pour les étudiants, J.-G. Caumartin et G. Cantin, C. Lajeunesse et J.-G. Caumartin, N. Morin et M. Clavet, M. Clavet et C. Lajeunesse gagnèrent les doubles. Gaétan Cayouette, qui fit ses débuts dans l'intermédiaire B pour le lac St-Augustin et qui maintenant jouera dans cette section, se mit en évidence.

Pour les joueurs de l'Armée, ce fut une belle victoire d'équipe et les vedettes furent nombreuses avec P. Cousineau, C. Loiselle, H. Hardy, C. Langlois, D. Roberge, C. Girard en évidence. La plus belle victoire de la soirée fut remportée par le Victoria avec Jean-Marc Samson et Jean Caron qui eurent le meilleur contre D. Roberge et C. Loiselle, 15-12, 1-15, 17-15.

INTERMEDIAIRE "B"

Une surprise fut enregistrée dans l'intermédiaire "B" par le Hébert Incorpore qui a remporté un gain important de 5 à 1 contre le lac St-Augustin qui est au second rang. Le capitaine René Boucher était fier de ses protégés et la confiance semble régner présentement dans le camp de ce club qui est monté sur un pied d'égalité au troisième rang avec le Groupe Touristique qui subissait un échec de 4 à 2 aux mains de la Pharmacie Loretteville qui mène dans le classement avec une avance de six points sur le Lac St-Augustin.

C. Collin, R. Boucher, J.-C. Tremblay, J.-G. Laroche, Fernande Buteau, P. Laberge furent responsables du succès du Hébert Incorpore. H. Bédard et M. Fortier évitèrent le blanchissage au lac.

Pour Loretteville, J. Fournier, M. Dion, A. Lantier, G. Renaud, Francine Fournier accumulèrent les points. Dans le double féminin, Denise et Francine Fournier, qui détiennent les deux premières places dans les moyennes, ont été battues pour la deuxième fois cette saison quand Louisette Havard et Madeleine Fortin l'emportèrent en deux sets.

SENIOR

	PG	PP
Salle de Limoilou,	45	27
Charlesbourg-ouest,	39	33
Winter Club,	33	40
Lac St-Augustin,	28	44

INTERMEDIAIRE "A"

Rouge et Or,	44	38
Premier Bataillon,	37	35
Lac St-Augustin,	33	39
Tennis Victoria,	30	42

INTERMEDIAIRE "B"

Loretteville	45	28
Lac St-Augustin,	40	32
Hébert Incorporé	39	45
Groupe Touristique,	39	43

Le curling

QUEBEC-DISTRIT

L'équipe de Bob Monast du Quebec Winter Club a évité l'élimination dans le tournoi de curling "double-élimination" en vue du championnat du district de Québec en remportant hier soir une victoire de 9-8 contre l'équipe de Gaston Amyot dans une partie jouée au Cambrai et qui nécessita un bout supplémentaire.

Pendant ce temps, Gerry Jobin et ses coéquipiers du Quebec Curling Club décrochaient une troisième victoire consécutive contre aucune défaite en l'emportant par 16-9 contre John Coughlin du Victoria.

Deux autres matches de la deuxième ronde seront joués ce soir sur les glaces du Victoria, à 8 heures, alors que Jobin du Quebec jouera contre Amyot du Jacques-Cartier tandis que Laking du Fleur de Lys rencontrera Coughlin du Victoria. Avant les matches de ce soir, les équipes encore en lice sont celles du Quebec Curling Club et du Winter Club qui joueront l'une contre l'autre demain soir à 8 heures au Jacques-Cartier, ainsi que celles du Jacques-Cartier, du Fleur de Lys et du Victoria.

Hier soir, Gaston Amyot du Jacques-Cartier avait une avance de 8-5 avant de commencer le douzième bout mais Monast égalisa les chances en marquant trois points. Quand Amyot joua sa dernière pierre au treizième bout il manqua un "take-out" pour donner la victoire à son adversaire.

Gordie Howe jouerait ce soir

Boston 19 (PA) — Gordie Howe tentera un retour au jeu ce soir à Boston, où les Bruins recevront la visite des Red Wings de Detroit. Howe a manqué la dernière joute des Red Wings à Detroit dimanche dernier contre les Canadiens, à cause d'une blessure à une jambe.

D'autre part, les Bruins seront privés des services de Gerry Ouellette qui a été hospitalisé d'urgence mardi soir pour une période indéfinie. La joute Detroit-Boston est la seule au calendrier de la ligue Nationale ce soir.

Un 220 par Pauline Duval

Lors du dernier programme de la ligue de quilles Québec-District (section féminine), Pauline Duval de l'équipe Station Shell Carette a roulé un magnifique simple de 220. Une mention honorable va également à Cécile Drolet de la Salle Drolet pour un simple de 209. Le plus haut triple a été réussi par Cécile Drolet soit 524.

Le plus haut simple et le plus haut triple ont été réussis par l'équipe Restaurant Chez Arnold soit 782 et 2199.

450 et plus — Cécile Drolet, 534; Lili Careau 482; Simone Mathieu, 482; Jacqueline Lamb, 476; Monique Verret, 475; Carmelle Beaulieu, 472; Aurilda Bernier, 469; Marcelle Maguire, 468; Raymonde Robitaille, 464; Claire Gingras, 462; Marielle Tremblay, 460; Noella Langevin, 459; Margo Blouin, 458.

Victoires 4 à 0 — Restaurant Chez Arnold contre Salle Lévesque; Salle Drolet contre Roland Robert Enr.

MEILLEURES MOYENNES

	PJ	Pins	Moy.
Gisèle Gilbert,	36	5871	150.21
Marie Schofield,	42	6169	146.37
Aimée Labrecque,	33	4850	146.32
Margo Grenier,	45	6456	143.31
Jeannine Normand,	41	5877	143.14
Jacqueline Blais,	45	6412	142.22
Carmelle Beaulieu,	42	5982	142.18
Mary Dinan,	38	5331	140.11
Marielle Tremblay,	35	4836	139.21
Monique Verret,	44	6109	138.37
Margot Verret,	44	6108	138.36
Marcelle Maguire,	30	4161	138.21
Yvonne Laberge,	30	4164	138.14
Helen Dinan,	34	4693	138.1
Noella Langevin,	45	6178	137.10

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PG	Pts	Tot	Pins
Rest. Chez Arnold,	32	11	43	31264
Enr. Morency Liée,	30	11	41	30742
Stat. Shell Michaud,	29	11	40	29813
P. Gagnon Ass.,	26	9	35	29448
Martin Senour,	26	10	36	27654
Salle Bourbonnais,	26	7	33	29018
Stat. BA, H.-P. Gelly,	23	10	33	27340
Roland Robert Enr.,	23	9	32	27063
Gagnon Transp. Liée,	23	7	30	29403
Stat. Shell Carette,	20	5	25	28596
Marché Maufils Enr.,	16	7	23	27327
Salle Levesque	11	2	13	26829
Georges Clément,	11	2	13	24153
Salle Drolet,	11	2	13	24087

Norm Van Brocklin sera pilote du club Minneapolis

Minneapolis, St-Paul 19 (PA) — Norman Van Brocklin, le pittoresque Hollandais au bras d'or, a été engagé hier comme instructeur en chef des Vikings du Minnesota, qui feront leurs débuts dans la ligue Nationale de football la saison prochaine.

Van Brocklin, le célèbre quart-arrière qui a conduit les Eagles de Philadelphie au championnat de la ligue Nationale et a ensuite annoncé qu'il se retirait comme joueur, a signé un contrat de trois ans.

Van Brocklin, âgé de 34 ans, se sera retiré au sommet de sa carrière. Dimanche dernier, à sa dernière participation à une joute, il a fait belle figure pour l'Est dans la joute d'étoiles de la ligue Nationale et a complété trois passes de touchés. Après 12 ans comme joueur dans la Nationale, il sera un des plus jeunes instructeurs de ce circuit.

Bud Grant, instructeur des Blue Bombers de Winnipeg, dans la Conférence interprovinciale de l'Ouest canadien, était également un candidat au poste qu'occupe Van Brocklin, mais il a tiré sa révérence hier.

Van Brocklin, originaire du midwest, est marié et père de trois enfants. Il demeure à Valley Forge, Pennsylvanie.

Conseils sur le hockey

(Par Lloyd Percival)

De nombreux joueurs de hockey se sont mérités une brillante réputation comme étoiles à la défensive à cause de leur attitude inlassable, de leur courage à tenter ce "deuxième essai" après avoir échoué dans une première tentative de mise en échec tout comme un joueur de football qui fait un blocage et ensuite se relève pour s'élancer sur un autre attaquant avec la même énergie. Un tel joueur est de première force sur votre club tout comme le joueur de hockey qui ne se contente pas d'abandonner après un premier effort.

Habituellement ce "deuxième essai" est considéré comme un facteur défensif. Mais il s'applique également au hockey offensif. Le meilleur exemple dans ce cas est lorsque le possesseur de la rondelle est forcé de se ranger sur la bande devant la menace d'un joueur de défense. Au lieu de battailler pour se rapprocher des filets, l'attaquant décide alors d'éviter une situation dangereuse. Dans un tel cas, trop de joueurs défensifs s'imaginent que le danger est évité et ils reviennent à leur position ou bien ils ne savent tout simplement pas quoi faire de plus.

Alex Delvecchio, du Detroit, est un brillant joueur à surveiller dans pareille circonstance. Bien que ce ne soit pas un colosse, la vedette du Detroit force souvent la mise en échec en baissant les épaules

et bouscule son assaillant juste ce qu'il faut pour pouvoir reprendre la direction des filets.

Championnat à John Konrads

Sydney, Australie 19 (PA) — John Konrads a gagné hier l'épreuve de 440 verges aux concours de nage pour les championnats des Nouvelles-Galles du Sud à Sydney, en Australie. C'est la quatrième année de suite qu'il accomplit un tel exploit.

La suscription des lettres et des colis doit indiquer:

- Le nom et le prénom du destinataire.
- L'adresse exacte; numéro civique, nom de la rue et numéro d'appartement, ou bien le numéro de la route rurale ou de la case postale.
- La cité, la ville ou le village, et s'il y a lieu le numéro de la zone postale.
- Dans le coin gauche supérieur de l'enveloppe, le nom et l'adresse de l'envoyeur.

Adresser le courrier correctement, en accélère sa livraison.

PO-60-10F

POSTES CANADIENNES

Vacances de 17 jours

AUX TROPIQUES $425.00

pour aussi peu que

IL EST ENCORE TEMPS DE RÉSERVER!

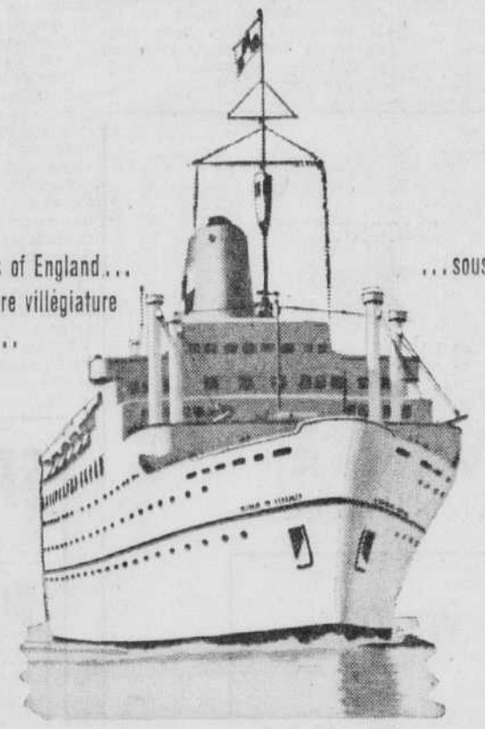

Empress of England... pour votre villégiature en mer...

...sous le chaud soleil des Antilles.

VOGUEZ VERS LES ANTILLES ET L'AMÉRIQUE DU SUD

Départ de New York le 30 janvier

à bord du luxueux **EMPRESS OF ENGLAND**

- CINQ PONTS-PROMENADES
- 14 SALLES PUBLIQUES
- ENTIÈREMENT CLIMATISÉ ET STABILISÉ
- QUATRE ASCENSEURS
- PISCINES INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
- PONT POUR JEUX EN PLEIN AIR
- CINÉMA DE CHOIX
- DIVERTISSEMENTS
- DANSE

AUTRES CROISIÈRES À BORD DE L'EMPRESS OF ENGLAND:

18 février — 14 jours — à partir de $350.
6 mars — 14 jours — à partir de $350.

PORTS D'ESCALE:

Saint-Thomas, Martinique, Barbade, Grenade, Vénézuéla, Curaçao, Aruba, Carthagène, Zone du Canal, Jamaïque, Haïti.

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU:

JULES CAOUETTE

Canadien Pacifique, Gare du Palais, Québec, Tél.: LA. 2-1306 ou LA. 4-5266

Canadien Pacifique

Les prévisions atmosphériques

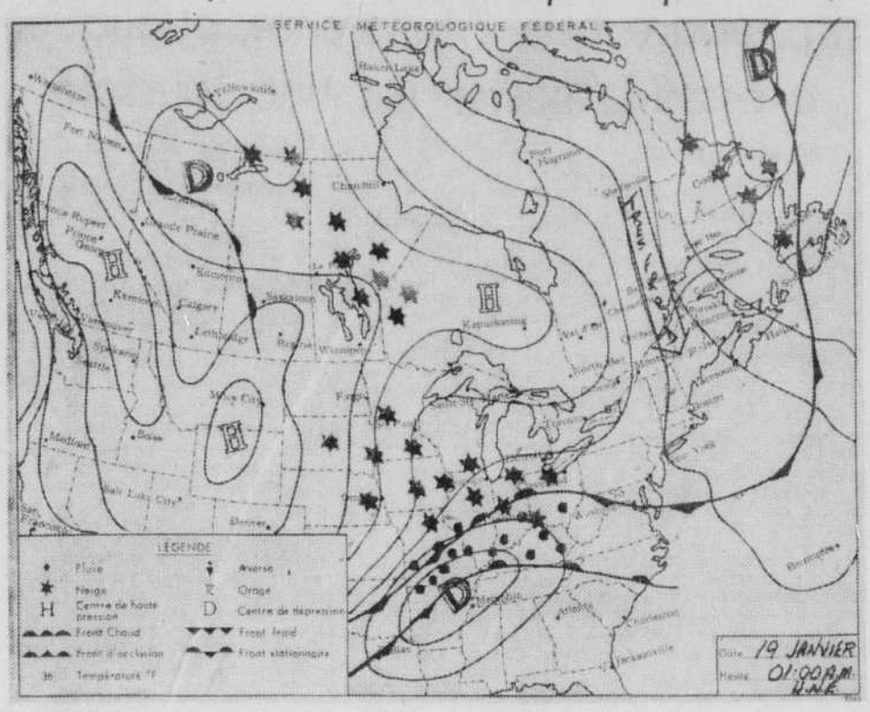

Montréal (PC) — Prévision de la météorologie nationale.

Synopsis : Du temps froid et clair dans toute la province de Québec, aujourd'hui. C'est le jour le plus froid de l'hiver jusqu'à maintenant. Le même temps prévaudra dans les régions de l'est de la province ce soir et demain, mais une nébulosité croissante et des chutes de neige sont prévues dans les régions de l'ouest de la province, demain, produisant un temps un peu moins froid que durant ces dernières nuits.

Dans les régions de Montréal, d'Ottawa, des Cantons de l'est et des Laurentides : clair et froid cet après-midi, nuageux ce soir avec chutes de neige demain. Moins froid demain. Vents légers aujourd'hui se transformant en vents du nord-est de 15 à 25 milles demain. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal 0 et 16; à Ottawa 5 sous zéro et 10 au-dessus ; à Sherbrooke 10 sous zéro et 10 au-dessus ; à Ste-Agathe 10 sous zéro et 5 au-dessus.

Aperçu pour vendredi: neige, moins froid.

Dans les régions de Québec, de la Mauricie, du Lac-St-Jean et de la Baie Comeau : clair et froid aujourd'hui et ce soir. Nébulosité sur la rive sud du St-Laurent. Demain, cette nébulosité augmentera et il y aura des chutes de neige, demain après-midi et demain soir. Des vents du nord-ouest de 15 milles à l'heure aujourd'hui, se transformant en vents du nord-est de 15 à 25 milles demain. Minimum ce soir et maximum vendredi à Québec, à La Tuque et à Rivière-du-Loup 15 sous zéro et 5 au-dessus; à Chicoutimi 20 sous zéro et 5 au-dessus.

Aperçu pour demain : froid avec chute de neige.

NOUVELLES DE PROVINCE

(suite de la page 13)

Charlevoix. — Alertée par des rumeurs voulant que le service de la traverse soit suspendu, la population de St-Siméon en exige le maintien coûte que coûte. Les autorités municipales et les corps publics du comté de Charlevoix ont rencontré dans ce but M. Wellie Douville, gérant général de la Cie Clarke, M. Martial Asselin, député fédéral, et M. Jean Warren, président de la Chambre de Commerce de Charlevoix-est.

Baie St-Paul. — Le Jeune Commerce de Baie St-Paul s'oppose à ce que la route No 15 passe à l'extérieur de cette localité. Elle traverse actuellement Baie St-Paul et il est question de la détourner. Cette résolution est appuyée par les maires des villages environnants et le Dr Arthur Leclerc, député de Charlevoix à la Législature provinciale.

Thetford-Mines, (DNC) Le conseil municipal Black Lake vient d'adopter un budget record pour l'année 1961. Les revenus et les dépenses, équilibrés, se chiffreraient à $187,311.

L'assurance-vie progresse rapidement au...

(suite de la page 13)

Après avoir mis en relief le progrès dans le domaine de l'assurance-vie dans notre secteur, M. Rouleau en a présenté quelques-unes des principales conséquences.

Tout d'abord, a énuméré le conférencier, parmi les influences économiques favorables, on remarque la création de nouveaux emplois. Au 31 décembre 1959, a-t-il rapporté, 926 personnes étaient employées dans les différents sièges sociaux des compagnies d'assurances à Québec ; ce chiffre n'inclut pas les agents. Les salaires reçus représentèrent un montant de 3 millions de dollars.

Encore dans le domaine des emplois, et en spécifiant leur nature, M. Rouleau a parlé de l'avantage de créer des postes d'administrateurs pour les Canadiens français, et de rendre plus populaire la profession d'actuaire, laquelle était à peu près inconnue chez nous, il y a 25 ans, a-t-il précisé.

Puis, au nombre des possibilités ouvrables ou artistiques, M. Rouleau a mentionné le cas des ingénieurs, des architectes, des décorateurs ou des ébénistes qui peuvent jouir de la facilité de s'exprimer dans des réalisations locales. Dans cet ordre d'idée, il a indiqué que le coût total de la construction d'établissements d'assurance avait atteint, en 10 ans, près de 15 millions de dollars.

M. Rouleau, qui avait été présenté par M. André Huot et remercié par M. Denis Tardif, a conclu sa conférence devant les membres du Jeune Commerce de Québec, en rappelant que le commerce d'assurance-vie favorise l'expansion industrielle des nôtres et que la concentration des capitaux que ces institutions contrôlent, développent une influence économique qui s'étend sur un plan national.

Québec songerait à enlever à l'OMT le travail...

(Suite de la première page)

Drouin qui viendra faire des représentations au nom de M. George Glezos, propriétaire du restaurant et de l'hôtel Beaver, endroit dont le nom a été mentionné à maintes reprises durant l'enquête.

Le commissaire-enquêteur, comme on le sait, est le juge en chef mile Morin, de la Cour municipale, qui est assisté de Me André Leclerc, membre du contentieux municipal, à titre d'avocat-conseil, et de Me Pierre Vallée, greffier en chef de la Cour municipale qui agit comme greffier-enquêteur.

Me Roland Turgeon occupe pour le Comité de vigilance de la Ligue des citoyens de St-Pie X et Me Paul Dion pour un groupe de propriétaires.

Une femme qui travaille avec M. Lessard dans les bureaux de l'OMT n'a pas indiqué à date si elle offrirait une défense, tandis qu'un troisième employé est décédé depuis le début de l'enquête.

L'intérêt croît face au problème

(Suite de la première page)

Flot de protestations à Ottawa

Le flot des protestations inonde le bureau du premier ministre du pays, ceux des députés et des quotidiens et des hebdomadaires. Les uns se préoccupent du principe de la question, d'autres de l'aspect financier. La réimpression des fiches de recensement pourrait coûter $120,000 additionnels. On va même jusqu'à parler de $200,000.

Plusieurs choses à corriger

Ce midi, Mgr Gosselin du Conseil de la Vie française n'a pas commenté les derniers événements. Il a dit que le Conseil se réunira le 25 janvier et qu'il fera probablement une déclaration.

Au sujet de la réimpression des fiches, il a fait remarquer qu'il n'y a pas que la question 10 à reprendre. L'organisme a relevé une dizaine d'inexactitudes, de mauvaises traductions et de formulations de questions qu'il faudra corriger dans cette page.

Une boule de neige

Il y a un mois aujourd'hui, 19 janvier, prenaient puissance cette petite boule de neige lancée dans le bureau du ministre du Commerce, M. Georges Hees, par des associations canadiennes-françaises. En 31 jours, elle allait grossir au point de soulever toute une province.

Le climat dans lequel elle a été lancée, en décembre dernier, était celui d'une neige pelotante. D'abord, le ministre est arrivé en retard à l'entrevue. Puis il était grippé. Il a paru surpris. Il pensait que l'entrevue serait privée. Les journalistes avaient précédé son arrivée. Puis tout le groupe s'est déplacé dans un autre salle.

Après la lecture du mémoire, les neuf associations se sont engagées sur la pente de la discussion avec le ministre. La boule s'est mise en route et n'a cessé de rouler depuis, atteignant les proportions que l'on voit aujourd'hui.

Les dernières informations voudraient aujourd'hui que le gouvernement ait décidé de rechercher l'avis de trois spécialistes en démographie. On mentionne le nom de M. Yves Martin, à la faculté des Sciences sociales de l'université Laval. M. Martin a confirmé, ce midi, que le gouvernement fédéral lui avait fait une demande en ce sens, il y a un peu plus de deux semaines. Le deuxième est de Toronto et le troisième habiterait l'Ouest du pays.

L'A.G.E.L. aurait une nouvelle constitution

(suite de la page 13)

PROJET DE CONSTITUTION

Lors de la dernière assemblée du Grand conseil étudiant, un projet de constitution revisée a été déposé par M. Gilles Blais, projet qui comporte plusieurs changements. Pour le moment, les délégués étudiants se sont contentés d'en prendre connaissance sommairement puis l'ont adopté en première lecture. Chaque conseil de faculté l'examinera à son tour, quitte à formuler ses propres suggestions, au besoin.

Tel que présenté au Grand conseil, la constitution projetée aurait pour effet notamment de donner des pouvoirs accrus à l'exécutif et ce, au détriment du Grand conseil. En outre, l'exécutif ne compterait plus quatre membres, président, vice-président, secrétaire et son adjoint, mais six, dont trois vice-présidents.

Pendant que ce projet de constitution subira la critique des intéressés, le comité de discussion poursuivra ses entrevues avec Mgr Vachon et les autres membres du Conseil universitaire. Il est aussi probable que le comité de discussion aura une rencontre prochainement avec certaines personnalités de Québec qui ont offert leur collaboration en vue de trouver une solution à la situation qui a souvent mis en danger l'existence même de l'AGEL.

Enquête de l'opposition au sujet des...

(suite de la page 13)

d) le nom de l'ntrepreneur qui a obtenu le contrat?
e) le montant adjugé pour ce contrat?

5. Dans le cas de contrats accordés sans soumission, quel était pour chaque contrat:
a) la nature des travaux à exécuter?
b) le nom du contracteur qui a obtenu le contrat?
c) le montant adjugé pour ce contrat?

La majorité des municipalités seraient contre...

(suite de la page 13)

"Il ne faut cependant pas oublier que plusieurs des propriétaires de magasins de la banlieue ne sont pas trop heureux d'avoir à travailler plusieurs soirs par semaine", a-t-il ajouté.

LA COMMISSION

Le maire de Charlesbourg-Ouest, M. François-Eugène Mathieu, a dit que, pour lui, il ne voyait pas comment la législature pourrait accorder un tel pouvoir à Québec, même si toutes les villes de la zone y étaient favorables, ce qui n'est pas le cas.

Il a dit que le problème, tel qu'il se posait, relèverait bien plus d'une Commission métropolitaine que d'une ville en particulier. Si tous les maires de la zone pouvaient se rencontrer et discuter de la chose, a-t-il dit, il y aurait peut-être une solution à trouver, qui satisferait tous les intéressés.

M. Mathieu s'est dit chagriné de constater qu'aucun organisme du genre ne fonctionnera dans la région pour étudier des problèmes similaires qui ne sont pas du ressort d'une ou de plusieurs villes, mais bien de toute une partie de la province.

Il a exprimé l'opinion qui si tous les magasins de la province fermaient à la même heure, il y aurait toujours injustice, parce que ceux des banlieues font la majeure partie de leur chiffre d'affaires vers la fin de l'après-midi et le soir, alors que dans les grandes villes, la papulation flottante achète surtout le jour.

ETUDE SERIEUSE

Tous les maires ont déclaré que, même sans avoir reçu de communication officielle de Québec à ce sujet, la question sera sérieusement étudiée lors de la prochaine assemblée de leur conseil municipal.

Il est déjà arrivé que Québec avait annoncé dans les journaux qu'elle nous consulterait pour connaître notre opinion, mais nous n'avons jamais rien reçu. Nous ne prendrons pas la chance que la même chose se repète cette fois-ci, a dit l'un d'eux.

Départ prochain de l'ambassadeur belge au Canada

Bruxelles (Reuter) Un porte-parole du gouvernement de Bruxelles a déclaré aujourd'hui que M. Jacques Déthier, ambassadeur de Belgique au Canada depuis 1958, sera transféré à Londres.

M. Déthier, qui est âgé de 61 ans, succédera à M. René Merbeek, qui doit prendre sa retraite dans deux semaines.

RECTIFICATION

des heures des magasins Steinberg's

dans la région de Québec

- JEUDI 8 h. a.m. à 6 h. p.m.
- VENDREDI 8 h. a.m. à 9 h. p.m.
- SAMEDI 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

Steinberg's LIMITÉE

ENFIN LA VOICI MESSIEURS!.. LA GRANDE VENTE QUE VOUS ATTENDIEZ!..

RABAIS 20% COMPLETS SUR MESURES "LOMBARDI"

J.B. LALIBERTÉ LIMITÉE

Facteurs déterminant les taux divers aux hôpitaux

(Par Joseph Voisard)

Le ministre de la Santé, le Dr J.-Alphonse Couturier, a expliqué hier à l'Assemblée Législative, la différence entre les taux accordés aux divers hôpitaux de Montréal et de Québec pour l'assurance-hospitalisation. M. Couturier répondait à des questions formulées récemment en Chambre par le député de Bagot, M. Daniel Johnson, et le député de Québec-Centre, M. Maurice Cloutier.

M. Johnson avait cité les taux accordés à neuf hôpitaux de la Métropole et qui varient entre $12.50 et $23. M. Cloutier, pour sa part, avait noté que le taux de l'hôpital Jeffery Hale était de $17 alors que ceux de l'hôpital du St-Sacrement et de l'Hôtel-Dieu de Québec étaient respectivement de $8.25 et de $12.50.

M. Couturier a précisé qu'il s'agit uniquement des avances faites par le gouvernement aux hôpitaux. Les différences entre les taux, dit-il, sont dus à divers facteurs.

Dans l'énumération de ces facteurs qui influencent les taux, le ministre de la Santé souligne le coût d'opération qui varie d'un hôpital à l'autre; le pourcentage d'occupation des lits qui élève ou abaisse le per diem (taux par jour); l'état financier des années précédentes qui affecte également le per diem.

Le ministre de la Santé a ajouté que les taux mentionnés sont provisoires et seront l'objet d'un ajustement. Tous les frais d'opération admissibles, dit-il, seront nécessairement remboursés.

Succursale de la Banque de Cuba à Montréal

Montréal, (PC) — M. Carlos Herrero, consul général de Cuba à Montréal, a déclaré hier que la Banque de Commerce extérieure de Cuba inaugurera sa première succursale canadienne à Montréal au cours du mois.

Il a ajouté que l'institut bancaire désire promouvoir le commerce entre Cuba et le Canada.

PROMOTION : Le capitaine-abbé Benoit Fortier, C. D., a été promu au rang de major, annonce l'officier commandant du régiment des Voltigeurs de Québec. Aumônier du régiment depuis 1940, le major Fortier est curé à Pointe-au-Pic, dans le comté de Charlevoix.

SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR DU JAPON AU CANADA, M. Toru Hagiwara, a rendu visite au premier ministre de la province, M. Jean Lesage, hier soir, alors que venait de prendre fin la séance de l'Assemblée Législative. M. Hagiwara avait été invité hier à Québec par le club Richelieu. Il a profité de sa visite dans la vieille Cité de Champlain pour aller saluer le premier ministre de la province qu'il rencontrait pour la première fois depuis son accession au pouvoir.

Fin de la crise en Belgique

Bruxelles (UPI) — La vague de grèves conduites par les socialistes belges semble bien devoir être terminée. La crise a duré 28 jours marqués de manifestations violentes, de quatre morts et a coûté au pays des millions de dollars en dommages et actes de sabotage. Des 500,000 ouvriers syndiqués qui ont déclenché la grève le 20 décembre en guise de protestations contre le programme d'austérité préconisé par le gouvernement Eyskens, seuls les 40,000 métallurgistes de Liège refusent encore de travailler. Selon des estimés officieux, la grève aurait coûté à la nation belge au moins $280 millions. Quatre morts, des centaines de blessés et des arrestations massives ont assombri le mariage de Baudouin à la reine Fabiola. 1,351 actes de sabotage ont complété ce tableau, un désastre pour la Belgique déjà affaiblie par la perte du Congo.

Le Dr Couturier

Prétendre que l'Assistance publique a cessé d'exister est une fausseté

Par HENRI DUTIL

Le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé, a déclaré, hier après-midi, qu'il est absolument faux de prétendre que l'assistance publique ne porte plus secours aux malheureux qui ont besoin de soins, tout en n'étant pas hospitalisés en vertu de la loi d'assurance-hospitalisation.

Le ministre de la Santé répondait à un article publié dans un journal politique de Montréal pour blâmer le gouvernement de la réduction des services des dispensaires dans les hôpitaux et du nom paiement des médicaments dans les cas d'assistance publique.

— "En ma qualité de ministre de la Santé, dit-il, je dois en effet corriger immédiatement ces conceptions erronées, inexactes, et de nature à semer l'inquiétude dans le public.

"La chose est d'autant plus grave qu'un hebdomadaire montréalais vient d'y faire écho :

— "Les pauvres hospitalisés, affirme ce périodique, doivent payer le médecin si celui-ci insiste. Jusqu'ici c'était l'assistance publique qui réglait la note d'hôpital et celle du médecin. Et le pauvre qui n'est pas suffisamment malade pour être admis à l'hôpital ne peut plus se faire examiner. Auparavant, il se présentait à un hôpital et là encore l'assistance-publique soldait les frais d'examens de toutes sortes. Aujourd'hui, vu qu'il n'y a plus d'assistance publique et que les hôpitaux ne sont payés que pour les malades hospitalisés, ces institutions restreignent de plus en plus les "dispensaires" puisque personne ne les rembourse pour les rayons X, les consultations, les examens effectués pour ces "demi-malades". Enfin la tension grandit rapidement entre la direction des hôpitaux et les médecins au sujet des médicaments dispendieux. Le gouvernement ne paie pas, comme on le croit dans le public, le prix des médicaments et traitements de chaque malade ..."

Ayant rapporté ce point de vue du journal mentionné, le Dr Couturier poursuit :

— "On affirme donc cette fausseté : aujourd'hui, vu qu'il n'y a plus d'assistance publique"... Se faire une telle conception de la situation issue de l'établissement de notre système d'assurance-hospitalisation, c'est tirer de fausses conclusions. Notre système ne saurait avoir des conséquences aussi absurdes. L'assistance publique existe encore et va continuer à aider la population.

"Affirmer que l'assistance publique défrayait la note du médecin n'est pas conforme aux faits. L'assistance publique payait en partie la note de l'hôpital, mais jamais, au grand jamais, elle n'a acquitte les honoraires des médecins.

"Aujourd'hui l'indigent qui n'est pas hospitalisé peut se faire examiner tout comme autrefois; et il n'est pas juste de dire qu'auparavant, si un pauvre se présentait dans un hôpital l'assistance publique soldait tous les frais d'examens. C'est là une croyance absolument erronée.

"C'était l'hôpital qui supportait une grande partie de ces frais. Enfin en ce qui a trait aux médicaments, rappelons à ceux qui l'ont oublié, l'existence du formulaire ou liste de médicaments.

"Ce formulaire, adopté de concert par le bureau médical de l'hôpital et la direction de l'institution, contient une liste complète de médicaments et le médecin, seul responsable de la vie de son patient, a toute liberté dans le choix du remède. Vous pouvez avoir la certitude que nos médecins et nos hôpitaux remplissent à cet égard tout leur devoir et ne sont animés que par un seul mobile : l'intérêt primordial des malades.

"Monsieur le président, j'ose espérer que ces bruits auxquels certains journaux viennent de faire allusion vont cesser. Les autorités du ministère de la Santé de la province de Québec entendent appliquer la loi dans toute sa plénitude et assurer à tous, indigents comme plus fortunés, les bienfaits de la médecine et de l'hospitalisation. La population peut compter sur nous", a conclu le Dr Couturier.

Assurance-hospitalisation

Nomination des membres du comité consultatif

Vingt-sept personnes ont été nommées membres du comité consultatif de l'Assurance-hospitalisation, et le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé, en a publié la liste, hier après-midi, comme suit :

—Dr Arthur Pafard, Lévis, Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

M. Roger Provost, Montréal, président de la Confédération du travail du Québec.

M. J.-B. Lemoyne, St-Robert (Richelieu), président de l'Union catholique des cultivateurs.

Dr Roland Décarie, Montréal, de l'Association des médecins de langue française du Canada.

Dr Paul Bourgeois, Montréal, Association des bureaux médicaux de la province de Québec.

Dr Gilbert Turner, Montréal, Association des Hôpitaux du Québec.

M. Léo Bérubé, Québec, Conseil de la Coopération du Québec.

Dr Renaud Lemieux, Québec, Faculté de Médecine de l'Université Laval.

Dr Jules Prévost, Montréal, Université de Montréal.

Dr Louis G. Johnson, Montréal, Université McGill.

Soeur Ste-Fabienne, Québec Association Patronale des services hospitaliers de Québec.

M. Roger Mathieu, Montréal, président, Confédération des Syndicats Nationaux;

Mlle Suzanna Giroux, L.L. Montréal, Association des Infirmières de la province de Québec;

Mlle Hortense Turcotte, Québec, Association des Infirmières catholiques du Canada.

Dr Charles Gagnon, Montréal, Association des Hôpitaux privés.

Dr Gérald W. Halpenny, Montréal, Association médicale canadienne, division du Québec.

Dr Gustave Ratté, Québec, Collège des dentistes de la province de Québec

M. Antonio Marquis, Québec, Collège des pharmaciens de la province de Québec.

Rév. Soeur Maillé, Montréal, Association des Hôpitaux catholiques (Conférence de Québec et de Montréal);

M. Ovide Bradette, Kénogami, Chambre de Commerce provinciale

M. Charles Robitaille, Québec, gérant-général l'Action Catholique Association des Manufacturiers canadiens.

M. P.-E. Olivier, Montréal, Association des Administrateurs d'hôpitaux;

Mme Gérard Michaud, Québec, présidente provinciale, Association des Consommateurs du Québec.

Dr Gérard Larouche, Sherbrooke Université de Sherbrooke.

Dr Eugène Thibault, Verdun, Comité des Hôpitaux du Québec.

Elue Miss Hospitalité

Montréal (PC) — Mlle Alice Perry, de Montréal, a été élue Miss Hospitalité 1961. Elle l'a remporté sur trois finalistes dans ce concours annuel organisé par l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants et l'Association des propriétaires de restaurants de la province de Québec.

Mlle Perry succède à Mlle Gaétane Beaulieu et reçoit une bourse de $1,000 en argent.

Obligations volées à moitié brûlées

St-Hyacinthe (PC) — Des morceaux calcinés d'obligations volées lors du vol à main armée de $50,000, mardi, ont été trouvés sur la route secondaire près de Montréal. Le capitaine Oscar Houde, de la police de St-Hyacinthe, a dit que les morceaux calcinés ont été trouvés dans un seau au cours de la nuit, à Brossardville, à quelques milles de St-Lambert, au sud de Montréal. Il a précisé que les obligations avaient été trempées dans de la gazoline et incendiées, mais apparemment, le vent a renversé le contenant pour ensuite éteindre le feu. Six bandits masqués, dont le chef était déguisé en prêtre, ont dévalisé une Caisse populaire mardi.

VENTE annuelle de FOURRURES en janvier

EPARGNEZ JUSQU'A $297 EN PROFITANT DE CES SPECIAUX

chez les grands spécialistes en fourrures ...

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

• CHOIX INCOMPARABLE
• STYLES DERNIERE NOUVEAUTE
• SATISFACTION GARANTIE

Populaires **manteaux en Mouton rasé** teint brun (agneau traité).
VALEUR $155.00
$88
Vous épargnez $67.

Manteaux en pattes de Mouton de Perse teint noir, unis ou garnis de Vison chinois.
VALEUR $195.00
$98
Vous épargnez $97.

Beau choix de **manteaux en dos de Rat musqué** teint vison.
VALEUR $295.00
$188
Vous épargnez $107.

Riches manteaux **en Mouton de Perse** teint noir, unis ou garnis de Vison naturel.
VALEUR $465.00
$328
Vous épargnez $137.

Magnifiques **manteaux en Mouton de Perse gris** naturel, unis ou garnis de Vison saphir naturel.
VALEUR $525.00
$328
Vous épargnez $197.

Manteaux Oter-Phantasy (rat musqué rasé et teint), unis ou garnis de Vison Lutetia naturel.
VALEUR $465.00
$328
Vous épargnez $137.

Manteaux très recherchés, en **Mouton de Perse** teint brun, garnis de Vison naturel.
VALEUR $595.00
$428
Vous épargnez $167.

Manteaux d'une beauté remarquable, **en Loutre** canadienne naturelle.
VALEUR $895.00
$598
Vous épargnez $297.

SERVICE MISE DE COTE ET FACILITES DE PAIEMENT

J. B. LALIBERTE LTEE, 595 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC, C.P. 1846 — TEL. LA 5-4841

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE
Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

80e ANNEE — No 20 QUEBEC, JEUDI 19 JANVIER 1961

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Quebec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immediats. Signalez toujours LA 5-5133 pour faire insérer une petite annonce.

La vie mondaine

Réceptions

L'honorable Richard F. Hope et madame Hope reçoivent ce soir de six heures et demie à huit heures et demie, à un cocktail au Club Garnison, en l'honneur de Sir Saville Garner et de Lady Garner.

M. et madame Raymond Girard ont reçu samedi soir à une fête surprise, à leur résidence, à l'occasion du quarantième anniversaire de mariage de leurs parents, M. et madame Roméo Girard.

Fiançailles

Le samedi quatorze janvier, le révérend père Arthur Smith, o.m.i., a béni les fiançailles de mademoiselle France-V. Rioux, fille du docteur et de madame J.-Emile Rioux, de Québec, à monsieur Yves Marquis, fils de l'honorable juge et de madame Eugène Marquis, de Québec.

Mariage

Monsieur et madame Henri Demers, annoncent le mariage de leur fille, Isabelle, avec monsieur Jacques MacDonald, fils de monsieur et de madame Saint-Denys MacDonald. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Saint-Fidèle, le samedi onze février à dix heures et trente.

Clubs et Cercles

La prochaine réunion du Cercle des Femmes canadiennes, vendredi le 20 janvier, aura lieu sous la présidence de madame Jean-Charles Bonenfant. Madame Lewis Cannon, vice-présidente anglaise, présentera le conférencier, Sir Saville Garner, haut-commissaire du Royaume-Uni. Les invités d'honneur sont Lady Garner, l'honorable Richard Hope, directeur du Service d'Information du Royaume-Uni et madame Hope, M. et madame Jean Bieler, M. et madame Charles Cannon, M. et madame Edouard Fiset, M. et madame Paul Belcourt, M. et madame Gilles Côté, madame H. Lake, madame E. P. Ross, madame Robert Chinnick, madame L. Whitworth, madame R. E. Studor et madame A. E. Routier.

Les membres du Comité d'organisation pour le thécauserie de l'Association canadienne des Consommateurs qui aura lieu au Chalet des Employés Civils, mercredi le 25 janvier, sont madame Gérard Chamberland, madame Romuald Beizile. La réception sera sous la présidence de madame Gerard Michaud.

Déplacements

Madame A. D. Whissel et son fils M. Jacques Whissel de Lachute étaient de passage à Québec ces jours derniers.

Monsieur et madame Roger Dussault sont de retour de Toronto où ils ont passé une semaine, à l'occasion de la Foire du Meuble canadien.

M. J.-W. Lemaire du Cap-de-la-Madeleine a passé quelques jours à Québec dernièrement.

M. et madame André Hamel de Montréal étaient récemment de passage dans la vieille capitale.

Le monde féminin

Au profit de l'Orchestre Symphonique

Un cocktail dansant au profit de l'Orchestre symphonique, aura lieu dans les salons du Centre Montmorency-Laval de Beauport, mardi, le 24 janvier, de neuf à onze heures p.m., sous la présidence d'honneur de madame Antoine Roy, présidente du comité féminin. Les duchesses du Carnaval seront présentes.

Comité féminin diocésain de la SSJB

Les membres du Comité féminin diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste, sont cordialement invitées à assister a la réunion spéciale qui aura lieu au Chalet des Employés civils, 980 est Grande-Allée, samedi prochain, le 21 janvier, à 2 heures p.m.

Cette rencontre permettra aux membres de prendre contact avec des groupes divers comme les Conseils mixtes et les Conseils féminins. Un programme élaboré a été préparé pour cette occasion. Il y aura un programme musical à l'heure du thé. Bienvenue à tous les membres.

Elle n'avait pas froid aux yeux

Pittsburgh (UPI) — Lorsque Mme Tekla Szymoniak décide de s'affirmer, elle ne badine pas.

Trois apaches sont entrés l'autre jour dans son épicerie et ont demandé l'argent de la caisse.

Mme Szymoniak a posé son pied par terre avec fermeté et a dit:

"Ceci est une alarme contre les voleurs. Déguerpissez."

Les trois hommes ont pris la poudre d'escampette.

Une Cendrillon moderne

Austin, Texas, (UPI) Jeanie Daniel, 18 ans, fille du gouverneur et de Mme Price Daniel, a fait figure de Cendrillon moderne, mardi soir, lors du troisième bal d'inauguration de son père.

Elle est étudiante à l'université du Texas et a été obligée de partir peu avant minuit afin de préparer un examen pour le lendemain.

L'enfant sait, par télépathie, s'il est aimé ou non désiré

Londres (UPI) — Un psychiatre a déclaré récemment qu'un bébé peut capter, par la télépathie, les sentiments les plus secrets de sa mère envers lui, comme par exemple s'il est aimé ou non désiré.

Le Dr Joan Fitzherbert, directeur médical d'une clinique de réhabilitation pour enfants, a présenté cette théorie de la télépathie pour expliquer certains facteurs étonnants des relations entre la mère et son bébé.

L'un de ces facteurs est que les mères sentent parfois que leurs enfants sont en danger, même si elles sont très éloignées d'eux.

Un autre exemple est la façon dont les bébés deviennent maussades lorsque la mère projette une sortie pour le soir, même si on fait tous les efforts possibles pour leur cacher la chose.

Le Dr Fitzherbert, après plusieurs années d'étude, est convaincue qu'avant de posséder un pouvoir de raisonnement, l'une des principales méthodes d'apprendre, pour l'enfant est de se renseigner en puisant dans le subconscient de sa mere.

Pour cette raison, elle croit qu'il est important pour un enfant de maintenir un contact continuel avec sa mère au cours des années de formation.

Dans un rapport médical intitulé "le rôle de la perception extra-sensible dans l'évolution du tout jeune enfant" le Dr Fitzherbert a dit que les enfants adoptés apprennent souvent qu'ils ne sont pas les enfants naturels de leurs parents bien avant qu'on ne leur dise.

"Certains enfants, qu'on croit ignorants du fait qu'ils ont été adoptés, montrent souvent des signes de ressentiment vis-à-vis de leur mère adoptive," dit le Dr Fitzherbert. "Il semble impossible qu'ils aient appris leur situation par simple intuition."

"L'explication la plus plausible dans ces cas est que le ressentiment est dû à la connaissance télépathique du fait que la mère adoptive n'a pas porté ni nourri l'enfant."

Le Dr Fitzherbert ajoute que l'enfant ressent les changements d'humeur de sa mère à un tel point qu'il sait s'il est aimé ou non désiré et réagit en conséquence.

HUIT DUCHESSES ELUES par les différentes facultés de l'université Laval enjoliveront cette année le festival des étudiants, qui aura lieu du 2 au 5 février. Parmi elles sera choisie Mlle Rouge et Or, qui sera couronnée lors d'un grand spectacle au Colisée, le 3 février. Pour être éligibles au titre de reine, chaque candidate doit vendre un nombre de billets correspondant à soixante pour cent du nombre d'étudiants de sa faculté. La reine des étudiants pour 1961 sera choisie au sort parmi les duchesses éligibles. Nous voyons ici de gauche à droite, assises : Awilda Morales, Mlle Lettres, Louise Giroux, reine des étudiants l'an dernier, et Lina Leblanc, Mlle Médecine. Debout, dans le même ordre : Michelle Goulet, Mlle Commerce, Danielle Nadeau, Mlle Droit, Charlotte Dionne, Mlle Sciences, Hélène Giroux, Mlle College Universitaire, Ghyslaine Gaudette, Mlle Pédagogie et Orientation, et Louise Morel, Mlle Arpentage-Génie Forestier.

SUR CETTE ROBE DE BAL de batiste de "Terylene" jonquille, Mario Di Nardo a posé un boléro fait de ruchés de même tissu. La création figure à la collection printemps-été de l'Association des Couturiers canadiens, présentée récemment à Montréal. Le corsage abrégé et la jupe arquée sont les deux éléments de la silhouette convexe qu'affectionne Di Nardo cette saison.

Littérature abstraite

Brighton, Angleterre (UPI) — Un journal de Sussex a publié il y a quelque temps l'annonce suivante:

"Des souris blanches, de couleurs variées, disponibles pour des bons foyers."

CETTE RAVISSANTE ROBE COCKTAIL à jupe-culotte a fait son apparition sur la scène de la mode printanière. Signée Jane Derby, elle est confectionnée dans une crêpe de soie noir à pois blancs.

Pour le bal d'inauguration

Les boutiques de location font fortune à Washington

Washington (UPI) — Tout comme Cendrillon, plusieurs des dames qui assisteront vendredi au bal d'inauguration, parées de fourrures et de robes somptueuses, devront le lendemain se départir de leurs belles toilettes.

Les magasins de Washington qui se spécialisent dans la location de vêtements officiels, de robes de bal et de fourrures connaissent une prospérité sans précédent. Les fiers détenteurs d'invitations pour le bal d'inauguration entendent bien faire honneur à leurs hôtes.

Pour les invitées féminines, la robe de bal est de rigueur. Pour les messieurs, la cravate blanche est exigée, mais le tuxédo sera accepté.

Une boutique de location de fourrures a rapporté que la demande était formidable pour les étoles de vison, d'hermine et de renard blanc qui semblent rallier les préférences de ces dames.

Quant à la demande pour les tuxédos et la jaquette, elle a presque dépassé les quantités disponibles. Plusieurs magasins ont dû s'approvisionner de marchandise supplémentaire. A date, le tuxédo l'emporte deux pour un.

Un autre article qui est réapparu sur la scène mondaine est le haut de forme en soie.

Les dames ont pratiquement vidé les boutiques de toutes leurs robes du soir. Celles qui ont loué leur toilette ont montré une préférence pour le fourreau blanc.

Centenaire philosophe

Chicago (UPI) — Cosmo Battaglia, qui vient d'avoir cent ans attribue sa longévité au fait que toute sa vie, en rentrant de son travail, il s'allongeait sur le sofa pour se reposer quelques minutes.

"Ne laissez surtout pas votre femme vous bousculer," dit-il.

IL FAUT DU FER

— pour tonifier votre sang. Par leur formule à base de fer, les bonnes PILULES ROUGES chassent la faiblesse et tonifient le système en aidant à garder le sang rouge et riche. Achetez-en aujourd'hui. En vente partout.

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Grande VENTE Economie
Voyez en page 27 nos formidables spéciaux !
MAGUIRE ELECTRIC
1330 Maguire - Sillery
681-4124

KRESGE'S
A notre comptoir de la
PATISSERIE
Jeudi - Vendredi - Samedi
Délicieuses TARTES au coconut 39c 2 pour .75
TARTES aux pommes fraîches 45c
SPECIAL
A NOTRE COMPTOIR DE VIANDE
GRANDE DEMONSTRATION
Accourez! Goûtez! Economisez!
SAUCISSE LARD Legrade 2 lbs pour .99
Délicieuse SALADE AUX PATATES la livre..... 39
SALADE AU POULET la ½ lb..... 75
SALADE AUX CHOUX du jour, la livre 39
SALADE AUX LEGUMES frais, la lb. .. 49
KRESGE'S
525 ST-JOSEPH EST — 820 ST-JEAN
"Au comptoir-restaurant amical"

Dr MARTHE PELLAND
Maladies nerveuses
Heures de consultations: 2 h. à 4 h. 30 p.m. et sur rendez-vous.
935 rue St-Jean, Tél. : LA 2-5598

Grande VENTE de CHAUSSURES chez Armand Laforce CHAUSSURES
730 ST-JEAN — LA 2-6735

MISE AU POINT
Les ENCHERES MARCEAU Enr.
MEUBLES MARCEAU INC.
110 rue St-Paul – Québec
Marchand de Meubles neufs et usagés. Cette organisation Canadienne-Française, vous offre le plus gros département de meubles usagés en général et d'appareils électriques propres et en très bonne condition.
VOICI QUELQUES EXEMPLES :
Meubles: Bureaux, Commodes, Lits, sommiers, matelas, Fauteuils assortis, Chaises assorties, Garde-robes, Divan Studio, Bassinettes, Comptoirs vitrés, Pianos, Set de salon, Bibliothèques
Appareils électriques: Réfrigérateurs, Lessiveuses, Repasseuses électriques, Poêles électriques, 110 volts, " " 220 volts, Fournaises à l'huile, Radios, Lampes de table, Lampes de plancher, Machines à coudre, Fournaises à bois
Une visite à notre département d'échange, vous convaincra des Aubaines que nous vous offrons, cette marchandise varie d'une semaine à l'autre.
MEUBLES MARCEAU INC.
110 rue St-Paul LA 9-1741
Un seul magasin à Québec.

Grande VENTE APRES INVENTAIRE
RABAIS DE 20% à 50%
SUR TOUT LE STOCK
33 1/3% et 50% sur toutes nos BAGUES à diamants
A solder à 50% Plusieurs bagues diamants de Marques Blue Bird et Keepsake
20% Verre taillé, argenterie, porcelaine, verrerie, bibelots, lampes, etc., etc...
33 1/3% Sur toutes nos coutelleries 1847, Rogers Bros, Community Plate, Rogers Son, etc., etc. . . .
25%, 33 1/3%, 50% Sur tous nos bijoux
25%, 33 1/3%, 50% MONTRES de marques réputées: Omega, Bulova, Tissot, Hamilton, Cornell, ect., etc. . . .
SANSFAÇON & FRERE
BIJOUTIERS • DIAMANTAIRES
760, rue St-Jean Tél.: LA 2-4433

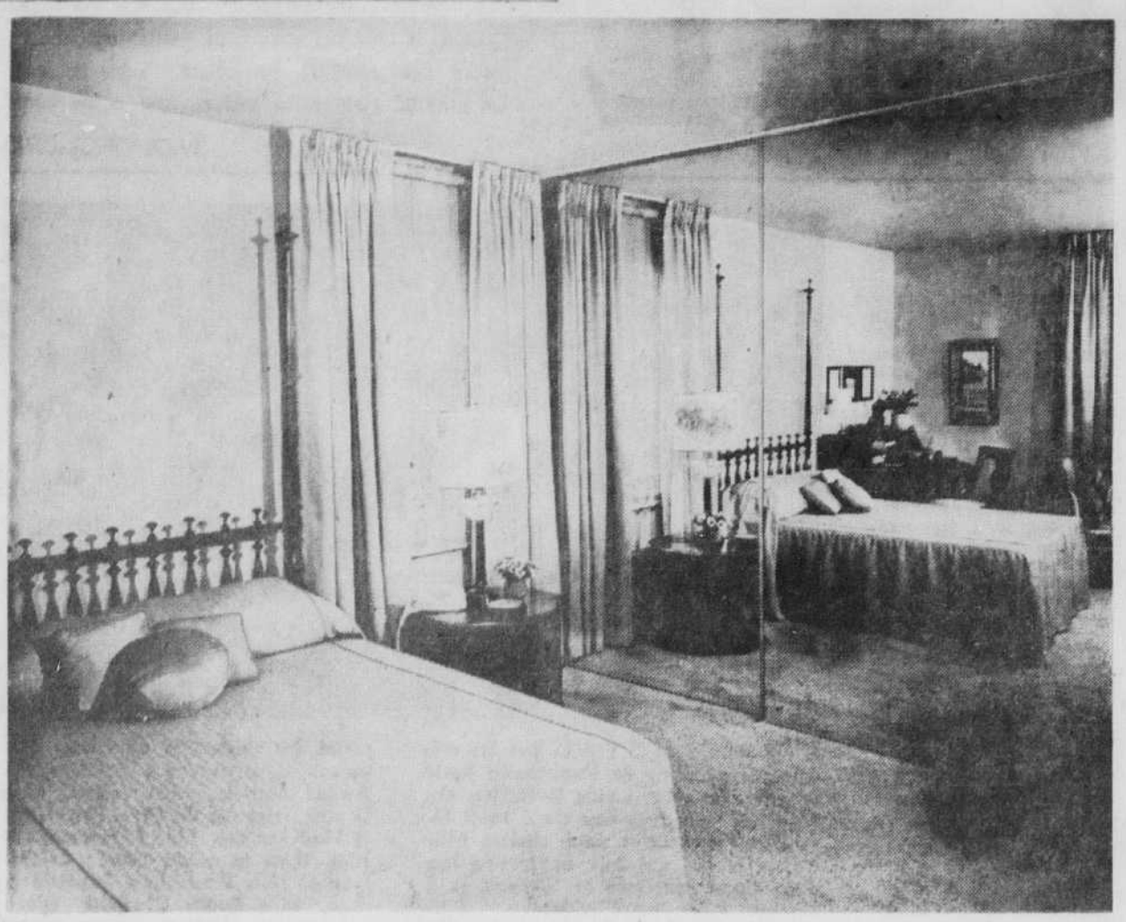

LES MURS DE MIROIR reviennent à la mode. Dans cette chambre à coucher des portes coulissantes, dissimulant un placard, sont entièrement recouvertes de glaces. Ceci agrandit la pièce et intensifie la lumière de la fenêtre adjacente.

Miracle des glaces sur les murs

Parmi les nouvelles additions en architecture, on compte présentement les murs de miroirs. Ils étaient très en vogue il y a vingt ans, ils retrouvent une place de choix aujourd'hui dans la décoration d'intérieurs.

Ils offrent un grand avantage, celui de multiplier l'espace visuel, et c'est aujourd'hui très apprécié avec la dimension des petites pièces. Ils intensifient la lumière, et on les trouve très pratiques pour cette raison, dans des halls sombres ou dans les pièces mal éclairées.

Des portes coulissantes recouvertes d'une grande glace, comme on le voit ici, sont très pratiques pour une chambre ou dans une entrée, où on veut dissimuler le vestiaire.

Les décorateurs suspendent volontiers des objets sur les miroirs, un tableau, (au moyen de fines cordes d'acier suspendues au plafond) un candélabre attaché directement sur le miroir (la lumière des bougies se reflète et se trouve multipliée). Des horloges, des bougeoirs, des tablettes flottantes sur les miroirs, en matériaux contrastants sont doublement décoratifs.

La pièce offre un caractère de symétrie si elle a un mur de miroirs. Le plus splendide exemple de cela est sans doute la salle des glaces à Versailles, où dix-sept miroirs en forme d'arches reflètent les dix-sept fenêtres qui leur font face sur le mur opposé. Dans une maison moderne, un mur reflétant un autre mur en fenêtres donnerait l'effet d'une pièce complètement entourée du paysage extérieur.

Une commode ou une console devant un miroir devient un plein cercle, alors qu'elle est en demi cercle. Une sculpture, une poterie est vue de tous les côtés à la fois si elle est placée devant un miroir.

Elle a vaincu la polio

New York (UPI) — Une jeune femme qui a surmonté une attaque de polio il y a six ans et qui dirige avec succès son foyer, en plus de participer aux activités et organisations locales a été nommée la mère de l'année 1961 pour la campagne de la Marche des dix sous.

Mme Polly Spangler, 31 ans de Tustin, Californie, recevra un parchemin des mains du président de la fondation nationale, Basil O'Connor, au cours d'une conférence de presse.

Son mari, Jerrold et ses enfants, Garyn, 10 ans et Mike, 9 ans, assisteront à la cérémonie, de même que sa mère, Mme Joseph Feil.

Mme Spangler a été frappée par une attaque de polio en 1954 et dû être immobilisée dans un poumon d'acier.

Aujourd'hui, de sa chaise roulante, elle dirige sa maison et prend soin de son mari et de ses enfants en plus d'occuper le poste de présidente de la campagne de la marche des dix sous dans sa localité.

Bien qu'elle soit incapable de faire seule tous les travaux ménagers, Mme Spangler confectionne ses propres vêtements et coud pour sa famille. Elle s'occupe aussi de décoration intérieure. Elle adore le "camping" et participe souvent à des excursions en compagnie de sa famille.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9:30 P.M.

Nouvel aspect pour le Sud!

En nouvelle soie italienne, 69.95

En vérité un des aspects les plus nouveaux, les plus charmants . . dans une robe au chic aisé, finement découpée de jours "Vionnet". . un large rempli amincissant au devant. Dans une nouvelle soie italienne légère; les couleurs convenant pour le Sud, rose, bleu poudre, beige ou bleu marine. Tailles 10 à 20.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

La suite familiale de la Maison Blanche sera décorée de tons pastels et de cretonnes gaies

New York (UPI) La prochaine première dame des Etats-Unis ne projette aucun changement drastique dans le mobilier de la Maison Blanche.

Sa décoratrice, Mme Henry Parish II, a déclaré que "l'aménagement des objets personnels de la première famille s'effectuera calmement, sans grand remue-ménage".

Mme Parish, qui a assisté Mme Kennedy dans la décoration de sa maison au cours des derniers quatre ans, a dit que la nouvelle première dame est une femme "aux goûts simples qui désire avant tout créer un foyer... elle voudrait transplanter sa résidence actuelle à la Maison Blanche, parce qu'elle reflète leur mode de vie".

La décoratrice faisait allusion à la maison de Georgetown où les Kennedy habitent présentement, un foyer meublé avec des pièces d'antiquité françaises de différentes époques, sauf pour la chambre de M. Kennedy dont les meubles sont de style anglais 18e siècle.

Mme Parish a conseillé Mme Kennedy pour la décoration de sa résidence de Georgetown. Elle a aussi offert ses suggestions pour la maison de Hyannis Port, Massachusetts où le mobilier est de style colonial américain et participera aussi à la décoration de la maison de de campagne que le couple a louée à Middleburg, Virginie, et qu'elle a décrite comme une "vieille demeure pleine de charme". "Nous adopterons pour cette dernière résidence, le style paysan et confortable", a dit Mme Parish.

La suite réservée à la famille du président et qui est située au deuxième étage de la Baison Blanche se compose d'un vivoir, d'une salle à manger et de chambres à coucher. Une pouponnière et une salle de jeux seront aménagées au troisième.

Mme Kennedy apportera plusieurs des pièces de collection qu'elle a accumulées au cours des années. Des jolies boites à cigarettes, des bibelots et quelques vieux dessins français. Tous les meubles sont de style antique.

Tous les murs de la suite familiale seront peints de tons pastels. La future hôtesse de la Maison Blanche ajoutera ses propres tentures et tapis. "Elle a une merveilleuse collection de dentelles à l'aiguille".

En ce qui concerne les tissus, les préférences de Mme Kennedy vont aux gaies cretonnes anglaises et françaises.

La pouponnière du deuxième étage, réservée à la petite Caroline, sera décorée en rose et blanc. Celle de bébé John, "sera typique d'une chambre de petit garçon".

Mme Parish, qui est l'épouse d'un banquier, s'occupe de décoration depuis 30 ans. La jolie femme aux yeux bruns et aux cheveux gris, dit que sa carrière a débuté dans sa propre maison où elle a acquis le goût de la décoration.

Elle a rencontré Mme Kenne il y a quatre ans et croit que la nouvelle première dame l'a consultée parce que leurs goûts sont très semblables.

Elle débutera à la Maison Blanche le lendemain de l'inauguration, mais n'a aucune idée du temps qu'il faudra pour compléter la décoration.

Nous avons demandé à la décoratrice si le président aurait son mot à dire sur le choix des couleurs, des tissus, et autres projets.

"Il a toujours été consulté dans le passé", a-t-elle répondu, "mais je ne sais pas s'il aura le temps désormais de s'occuper de ces choses".

LES MEMBRES DU WINTER CLUB et leurs amies ont eu le plaisir d'assister mardi après-midi à une revue de modes-coiffures. Les membres elles-mêmes s'étaient prêtées comme mannequins pour présenter à leurs compagnes des coiffures pour le jour, pour le soir, toutes très élégantes et du dernier cri. Madame Thérèse Beauvais présidait la démonstration. Ci-dessus deux des coiffures : à gauche, madame André Charest dont les cheveux, brossés en "coups-de-vent" sont ramenés en avant pour former une frange gracieuse sur le front. C'est une coiffure simple et très pratique. A droite, madame Robert Monast, coiffure bouffante sur le sommet de la tête et sur les côtés, encadrant le visage.

Jolie secrétaire élue reine des Laurentides

Montréal (PC) — Mlle Louise Ladouceur, secrétaire de 22 ans, a été choisie reine de la région des Laurentides pour le Carnaval d'hiver d'un mois qui commencera le 20 janvier.

La séduisante brunette de Ste-Agathe-des-Monts a été choisie hier soir parmi six finalistes. Elle sera couronnée samedi.

VENTE DE DÉPRÉCIATION

APRÈS INVENTAIRE

RABAIS JUSQU'À 60%

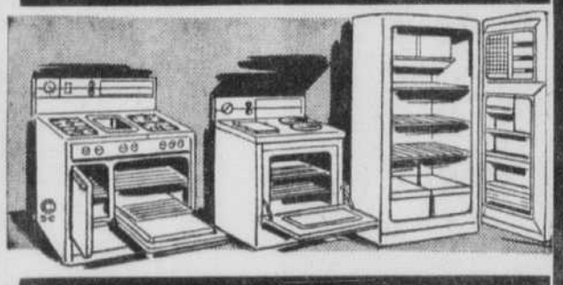

ABONDANCE D'AUBAINES

Echantillons de Planchers, meubles défraîchis. Marchandises non réclamées. Reprises pour non paiements. A SACRIFIER A PRIX D'AUBAINES, des centaines d'item en bas du prix coûtant.

3 ÉTAGES DE MEUBLES REMPLIS À CRAQUER

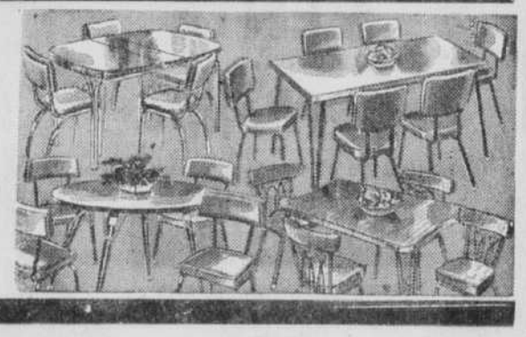

Mobiliers de chambre

Mob. chambre 3 mcx. noyer rég. 179.50 spécial	**139.50**
Mob. chambre 3 mcx. noyer rég. 329.95 spécial	**239.95**
Mob. chambre 3 mcx. noyer huile. rég. 259.50 spécial	**199.50**
Mob. chambre 3 mcx. rosewood. rég. 239.50 spé.	**179.50**
Mob. chambre 3 mcx. naturel. rég. 135.95 spécial	**109.50**
Mob. chambre 3 mcx. noyer huile. rég. 393.50 spécial	**329.50**
Mob. chambre 3 mcx. noyer rég. 279.50 spécial	**229.50**
Mob. chambre 3 mcx. noyer rég. 209.50 spécial	**119.00**

Mobiliers de cuisine

Mob. cuisine 5 mcx. choix couleur rég. 199.50 spécial	**119.50**
Mob. cuisine 5 mcx. rég. 159.50 spécial	**99.50**
Mob. cuisine 5 mcx. rég. 203.50 spécial	**139.50**
Mob. cuisine 5 mcx. rég. 228.50 spécial	**149.50**
Mob. cuisine 5 mcx. rég. 217.50 spécial	**129.50**
Mob. cuisine 5 mcx. rég. 219.50 spécial	**149.50**
Mob. cuisine 5 mcx. rég. 119.50 spécial	**82.50**
Mob. cuisine 5 mcx. rég. 139.50 spécial	**79.50**

DIVERS

Téléviseur usagé, 21 pcs. rec. console. rég. 199.50 spécial	**99.50**
Fauteuil scandinave, cuir rouge. rég. 59.50 spécial	**29.50**
Fauteuil berçant et pivotant. noir et or. rég. 65.00 spécial	**39.50**
Cabinet de métal pour cuisine. Blanc. rég. 29.50 spécial	**9.95**
Stéréo combiné-radio. Cabinet noyer véritable. rég. 389.50 spécial	**269.50**
Coffre de cèdre seamist. rég. 92.50 spécial	**42.50**
Lot de cadres décoratifs, plusieurs modèles. rég. 14.95 spécial	**8.50**
Bibliothèque naturel avec porte vitrée. rég. 49.50 spécial	**25.00**
Lot de lampes. différents modèles. Jusqu'à	**50%** d'escompte
Lot de tables de salon, table de coin, table café, table étagère, modèles variés réductions jusqu'à	**40%**
Cabinet à boisson, noyer, intérieur arborite. rég. 109.50 spécial	**69.50**
Coffre de cèdre, noyer. rég. 79.50 spécial	**49.50**
Mobilier chesterfield, usagé très bonne condition. rég. 60.00 spécial	**25.00**
Mobilier section usagé. 4 mcx. très belle valeur. rég. 80.00 spécial	**40.00**
Boites de serviettes très belle valeur. rég. 5.25 spécial	**3.00**

Mobiliers de vivoir

Mob. chest. 2 mcx. scandinave. rég. 359.50 spécial	**219.50**
Mob. chest. 2 mcx. scandinave. rég. 219.50 spécial	**129.50**
Mob. chest. 2 mcx. scandinave rég. 199.50 spécial	**99.50**
Mob. section 3 mcx. brun & beige. rég. 219.50 spécial	**112.50**
Mob. davenport 2 mcx. brun. rég. 199.50 spécial	**99.50**
Mob. davenport 3 mcx. orange brûlée. 219.50 spé.	**129.50**
Mob. davenport 2 mcx. brun rég. 179.50 spécial	**112.50**
Mob. section 3 mcx. beige-brun. rég. 279.50 spécial	**219.50**

LITERIE

Matelas 3/3 couverture satin rég. 94.50 spécial	**49.95**
Sommier boite 3/3 couverture satin. rég. 59.95 spécial	**39.95**
Matelas 3/3 couverture broché rég. 79.95 spécial	**44.95**
Sommier boite 3/3 couverture broché. rég. 79.50 spécial	**40.00**
Matelas 4/6 couverture piqué rég. 39.95 spécial	**34.50**
Tête de lit 3/3 corail. rég. 19.50 spécial	**7.95**
Lit continental 3/3 complet. rég. 119.50 spécial	**93.50**
Lit continental. 36 pouces, complet. rég. 89.50 spécial	**69.50**

TERMES FACILES
CONDITIONS POUR CONVENIR A VOTRE BUDGET

Bélanger

340 RUE DU PONT
Tél.: LA 9-1301

QUANTITES LIMITEES
TOUTE
VENTE FINALE

Ce pamplemousse frais qui reviendra dans quelques semaines sur la table du déjeuner

A cet instant même, le "Grand Roi Soleil" baigne de ses chauds et doux rayons les plantations d'agrumes dans les régions estivales de l'Amérique du Nord, emmagasinant une quantité sans cesse croissante de vitamines C dans le pamplemousse frais que vous dégusterez dans quelques semaines.

On s'attend que, cette année, la récolte de pamplemousses sera encore supérieure, tant par sa qualité que par son volume. Sa saveur aigre-douce, de renommée, semble suave et riche, ce qui fait que ce fruit se prête aussi bien comme dessert que comme surprise au petit déjeuner, ou encore pour dessiler les yeux le matin. Les personnes qui guettent leur ligne et qui se sentent très malheureuses quand elles ne peuvent pas finir leur repas avec un dessert, pourront déguster le pamplemousse, sans inquiétude, vu qu'une moitié de ce fruit ne renferme que 50 calories, environ.

Vu qu'un aliment chaud revêt généralement un goût plus doux que ce même aliment refroidi à fond, le rôtissage d'un pamplemousse en fait ressortir sa saveur la plus délicieuse. Sucrez-le un peu plus si vous le désirez, avec du sucre, du miel, du sirop d'érable, de la gelée, ou avec toute autre garniture de votre goût.

Si vous désirez mettre à l'oeuvre l'un de vos jolis moules, préparez un Moule au pamplemousse frais à la crème. C'est un délice spongieux, aussi léger que du chiffon, qui renferme le si savoureux piquant des agrumes. C'est un heureux choix tant pour un dîner de compagnie que pour un dîner de famille, alors que le plat de résistance comprend surtout des aliments lourds.

La saveur aigre-douce d'un pamplemousse mur en fait un dessert très satisfaisant et qui renferme très peu de calories.

Profitez donc des conseils et des recettes qui suivent et que vous transmettent les cuisines d'essais de l'Association canadienne des commerçants de fruits en gros.

MOULE AU PAMPLEMOUSSE FRAIS A LA CREME

- 1 enveloppe de gélatine non aromatisée
- ¼ tasse d'eau froide
- ½ tasse de sucre
- ¼ c. à thé de sel
- ½ tasse de lait
- 2 oeufs, séparés
- ¼ tasse de jus de pamplemousse frais (jus égoutté des sections de pamplemousses)
- 1 tasse de sections de pamplemousse frais, coupées en dés
- 1 c. à thé de zeste de citron frais, râpé
- ¼ tasse de sucre
- 1 tasse de crème épaisse, fouettée

Amollir la gélatine dans l'eau froide et mettre de côté. Combiner le sucre, le sel, le lait et les jaunes d'oeufs dans la partie supérieure d'un bain-marie, ou une casserole. Cuire au-dessus d'eau chaude (non bouillante) ou sur un feu très bas, brassant constamment, jusqu'à ce que le mélange recouvre une cuillère métallique (y adhère). Retirer du feu et y incorporer la gélatine amollie. Ajouter le jus de pamplemousse et bien mélanger. Refroidir jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Y incorporer les sections de pamplemousses égouttées et le zeste de citron. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils forment de petits monticules mous, puis y battre le quart de tasse de sucre qui reste. Incorporer dans le mélange avec la crème fouettée, en retournant légèrement. Verser dans un moule d'une pinte qui aura auparavant été rincé à l'eau froide. Refroidir jusqu'à ce que ferme et prêt à servir. Juste avant de servir, démouler sur un plat à servir. Garnir de sections de pamplemousses frais et de petites grappes de raisins frais. Servir comme dessert.

Rendement : 6 portions.

COMMENT PREPARER LES MOITIES DE PAMPLEMOUSSES FRAIS

Laver et essuyer le pamplemousse à sec. Le couper en deux sur le travers. En dégager la pulpe du zeste et les médianes en passant un petit couteau pointu et aiguisé le long du bord de la pulpe. Couper et enlever le coeur. Enlever les graines. Servir tel quel, ou si on le désire, sucrer au goût avec du sucre, du miel, du sirop d'érable, de la marmelade, de la gelée ou de la grenadine. Garnir le centre de raisins frais, de fraises ou d'autres fruits en saison.

Rendement : Compter un demi-pamplemousse par personne.

PAMPLEMOUSSE FRAIS A LA MENTHE

Préparer les moitiés de pamplemousses selon les directives qui précèdent. Saupoudrer chaque moitié d'une ½ c. à thé de sucre et remplir le centre d'une c. à thé de gelée à la menthe ou omettre le sucre et ajouter 6 pastilles de menthe molle, écrasées.

MOITIES DE PAMPLEMOUSSE EN ZIG-ZAG

Avec un couteau tranchant, couper le pamplemousse en deux en zigzaguant, ayant soin d'aller jusqu'au centre du fruit. Séparer les deux moitiés en tirant. Dégager les sections du zeste et des médianes en passant un petit couteau tranchant entre le zeste et la pulpe. Couper et enlever le coeur. Enlever les graines. Sucrer si on le désire. Garnir de fruits frais en saison.

COMMENT GRILLER UN PAMPLEMOUSSE FRAIS

Préparer les moitiés de pamplemousses comme ci-dessus. Saupoudrer avec une c. à thé de sucre brun ou de sucre blanc granulé, de miel, de sirop d'érable, de gelée à la menthe ou de sirop à la menthe. Garnir chacun d'une ½ c. à thé de beurre ou de margarine (en noisettes). Placer sous le gril jusqu'à ce que pleins de bulles ou légèrement brunis, environ 10 minutes.

POT POURRI AU PAMPLEMOUSSE FRAIS

- 1½ tasse de sections de pamplemousses frais (1 gros fruit)
- 2 tasses de pomme non pelées, coupées en dés (1 grosse pomme)
- 3 c. à table de sucre à confiserie (en poudre)
- 1¼ tasse de jus d'oranges frais (3 ou 4 oranges moyennes)

Combiner tous les ingrédients. Refroidir au moins 1 heure avant de servir. Servir comme apéritif ou comme dessert.

Rendement : 6 portions.

RESTAURANT BASTOGNE
Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Hôtel Motel des Laurentides
350 Boul Ste-Anne — MO 3-7881

Yvette Bureau INC
Corsetière
171 ST VALLIER O.
LA 5-5033

L'ART dans les fleurs José
FLEURISTE
LA 3-6901 MA 3-2950
Coin Henri-Bourassa Canardière

CHARLES A. Gigu ère
Vous offre aux 2 magasins
COMMENÇANT VENDREDI 20 JANVIER
VENTE FINALE
QUELQUES JOURS SEULEMENT
SOULIERS POUR DAMES
Le solde de notre vente annuelle. Choix de couleurs. Talons hauts ou cubains. Valeurs : $10.95 à $18.95.
$3. la paire
2 paires $5.00
Le solde de nos Bottillions couleurs rouge, gris, beige val. 16.95 à 18.95 la paire $8.97
Couvre chaussures pour dames, nylon ou nylon brossé. valeurs 7.95 à 10.95 la paire $6.00
CHARLES A. Gigu ère INC.
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE
189 EST ST-JOSEPH
752 ST-JEAN

Cordon Bleu

RONDELLES AU SAUMON

Donne 6 portions

- 1 boite (d'environ ½ livre) de saumon
- ¼ de tasse de céleri haché fin
- 1 c. à table de cornichons confits au vinaigre, hachés
- De la mayonnaise ou toute autre garniture épaisse
- Du sel et du poivre
- 6 ou 12 tranches de pain français
- Du beurre ramolli

Préchauffer le four à 400° F. (chaud). Egoutter et effeuiller le saumon; jeter la peau et les arêtes. Ajouter le céleri et les cornichons. Humecter de mayonnaise ou d'une autre garniture épaisse et assaisonner au goût de sel et de poivre. Couper 6 ou 12 tranches de pain français (suivant la taille du pain). Les beurrer, puis les recouvrir de saumon. Les déposer sur une plaque à biscuits non graissée. Cuire à four préchauffé environ 10 minutes ou jusqu'à ce que bien chauds. Servir très chaud avec une garniture au citron et une salade de laitue à la vinaigrette.

CHOU FARCI

- 1 chou moyen
- ¾ de livre de jambon cuit moulu
- 1½ c. à thé de sel
- 1 c. à thé d'Ac'cent
- 1 tasse d'eau bouillante
- ¼ de c. à thé de thym
- 1 livre de veau maigre moulu
- 1 oignon moyen haché
- 1 gousse d'ail émincé, quelques grains de poivre
- 2 cubes de bouillon de poulet
- 1 feuille de laurier émiettée

Tenir le chou sous l'eau courante et en séparer doucement les feuilles, sans les enlever complètement pour ne pas les déchirer. Faire égoutter parfaitement. Combiner les viandes avec l'oignon, l'ail, les assaisonnements et bien amalgamer le mélange. Farcir les feuilles de chou, puis attacher fermement avec une fine corde et mettre dans une casserole profonde, légèrement plus grande que le chou. Dissoudre les cubes de bouillon dans l'eau bouillante ; jeter par-dessus le chou dans la casserole; ajouter la feuille de laurier émiettée et le thym, puis couvrir la casserole hermétiquement. Laisser mijoter 1 h. ½, ou jusqu'à ce que ce soit bien tendre. Au moment de servir, enlever les cordes.

L'hôtesse du
Welcome Wagon Service
rappera à votre porte avec ses cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de notre ville A l'occasion de la naissance d'un bébé fiançailles et aux nouveaux résidents
Les hôtesses sont :
Mme M. Lépine Tél.: LA 7-5487
Mme Noella Tremblay Tél.: MU 1-1505
Mme Lucille Tremblay Tél.: LA 4-1867
Mme B. Doherty Tél.: OL 3-3902
Mme Rolande Nadeau Tél.: LA 7-1581
Mme Rolande Cloutier Tél.: MO 1-5959
Mme Denise Demers Lévis — TE 9-9575

Mlle Rolande Godreau
Propriétaire — 15 ans d'expérience.

Mlle Rolande Godreau est heureuse d'informer sa distinguée clientèle ainsi que ses amies qu'elle est maintenant de retour à son salon de coiffure. Afin de répondre à plus de demandes, elle s'est acquis les services de Mlle RITA BLANCHETTE, autrefois du Château-Frontenac.
Bienvenue à toutes.
SALON LES 4 SAISONS
921 Avenue Bourlamaque, Québec
Tél.: 522-3478

Grande vente Economie

LITERIE
LIT CONTINENTAL 30 pouces, avec pattes. REG. $49.95 — Spécial $34.95
LIT CONTINENTAL 36 pouces, avec pattes. REG. $54.95 — Spécial $39.95
LIT CONTINENTAL 39 pouces, avec pattes. REG. $64.95 — Spécial $49.95
LIT CONTINENTAL 220 ressorts, 39 pouces, avec tête de lit et 'Harward Base'. REG. $109.95 — COMPLET — Spécial $79.95
SOMMIERS rembourrés 39 - 48 et 54 pouces. Spécial à partir de $24.95
MATELAS 180 ressorts, 39 - 48 et 54 pouces. Spécial à partir de $19.95
BASSINETTES dans toutes les grandeurs. Prix à partir de $10.95

MOBILIERS DE CHAMBRE
4 morceaux: Bureau double - Commode - Lit bibliothèque - 1 table de nuit, fini noyer givré. REG. $299.95 — Spécial $179.95
3 morceaux: Bureau double - Commode - Lit bibliothèque fini noyer. REG. $379.95 — Spécial $229.95
3 morceaux: Bureau triple - Commode - Lit bibliothèque. REG. $259.95 — Spécial $159.95

MOBILIERS DE CHESTERFIELD
Mobilier "Davenport"
2 morceaux (divan-lit - 1 fauteuil). REG. $229.95 — Spécial $139.95
Mobilier "Boudoir"
2 morceaux, (1 sofa - 1 fauteuil). REG. $259.95 — Spécial $149.95
Mobilier "Scandinave'
2 morceaux, (1 sofa - 1 fauteuil). REG. $399.95 — Spécial $229.95
Mobilier à sections
4 morceaux, (2 sections - 1 section de coin - 1 fauteuil). REG. $649.95 - Spécial $359.95
Mobilier "Chesterfield"
3 morceaux, (1 sofa - 2 fauteuils). REG. $299.95 — Spécial $179.95
Mobilier "Chesterfield"
2 morceaux, (1 sofa - 1 fauteuil). REG. $479.95 — Spécial $269.95
"Hide-Bed" (sofa-lit)
REG. $289.95 — Spécial $169.95

MOBILIERS DE CUISINE
5 morceaux: 1 table arborite 36x48x60, 4 chaises 'Jersey Back'. REG. $139.95 - Spécial $79.95
5 morceaux: 1 table arborite 36x54x72, 4 chaises 'Jersey Back'. REG. $219.95 — Spécial $119.95
7 morceaux: 1 table 36 x 54 x 72, 6 chaises. REG. $199.95 — Spécial $99.95
5 morceaux : 1 table 36 x 48 x 60, 4 chaises. REG. $229.95 — Spécial $129.95
5 morceaux: 1 table 36 x 48 x 60, 4 chaises. REG. $169.95 — Spécial $99.95

LAVEUSES AUTOMATIQUES
GENERAL ELECTRIC - SWA-451 — REG. $249.95 — Spécial $169.95
LESSIVEUSE - TORDEUR Inglis — REG. $149.95 — Spécial $99.95

POÊLES
POELE ADMIRAL RG-304, avec rôtisserie, 30 pouces. Rég. $289.95 — Spécial $179.95
POELE FRIGIDAIRE RS-30C-60, 30 pouces. REG. $239.95 — Spécial $159.95

REFRIGERATEURS
REFRIGERATEUR ADMIRAL 11R-35, 11 p.c. REG. $289.95 — Spécial $194.95
REFRIGERATEUR FRIGIDAIRE D-13C-60. REG. $339.95 — Spécial $239.95
REFRIGERATEUR ROY 1149, 11 p.c., automatique. REG. $419.95 — Spécial $239.95
REFRIGERATEUR WESTINGHOUSE 11 p.c., automatique, Poussoir-Poussoir. REG. $359.95 — Spécial $239.95

SECHEUSES
SECHEUSE AUTOMATIQUE GENERAL ELECTRIC TDA-420 — REG. $199.95 — Spécial $144.95
SECHEUSE INGLIS CITATION 605845 REG. $289.95 — Spécial $169.95

TELEVISEUR GENERAL ELECTRIC CS-142, 21 pouces. REG. $269.95 — Spécial $169.95

"Grande Economie"
dans toutes les marques réputées telles que: Admiral - Bélanger - Clairtone - Frigidaire - General Electric - Hoover - Inglis - Kelvinator - Kitchen-Aid - Marconi - Moffat - Philco - Philips - RCA Victor - Thor - Zenith.

● Conditions faciles de paiement. Jusqu'à 36 mois pour payer.
● Ouvert tous les soirs du lundi au vendredi jusqu'à 10 h. — Excepté le samedi jusqu'à 5 h. 30.

MAGUIRE ELECTRIC LTEE
1330, AVE MAGUIRE SILLERY — Tél.: 681-4124

42ème ANNUELLE

VENTE DE

Bonjour le maître et la maîtresse!

Bonjour le maître et la maîtresse . . . comme le disait une bonne chanson d'autrefois . . . et c'est ce que Dominion veut vous dire lorsque vous parcourez le magasin qui vous offre des aubaines d'autrefois. D'ailleurs, qui n'aime pas les aliments à bas prix après toutes les dépenses du temps des Fêtes! Voila pourquoi Dominion veut vous faire plaisir en offrant de grandes quantités d'aliments délicieux et nourrissants à bas prix, au cours de la 42ème vente annuelle de janvier. Vous pouvez économiser de deux façons! D'abord en apprêtant des repas sains et nourrissants pour l'hiver en vous procurant des aliments à bas prix comme on les offrait autrefois. Ensuite, vous pouvez faire des provisions de ces aliments de qualité au cours de la vente en janvier au Dominion. Quelques produits seulement sont énumérés dans cette annonce. Venez voir les étalages intéressants qui vous offrent des bonnes aubaines appréciables d'autrefois au DOMINION.

DOMINION

EN VEDETTE
BEIGNES
"RICHMELLO"
2 Btes 12 49¢
SUCRE - ORDINAIRE
CANNELLE

JUS de TOMATES	"LIBBY'S" DE FANTAISIE	12 Btes 10 oz	79¢
PECHES TRANCHEES "PACIFIC GOLD" CHOIX DE CALIFORNIE		3 Btes 28 oz	89¢
FROMAGE TRANCHE "DOMINO"		4 Pqts 8 oz	$1.00
FEVES AU LARD DANS SAUCE AUX TOMATES	"LIBBY'S" DE CHOIX	5 Btes 20 oz	$1.00
LAIT EVAPORE "CRINO" (MANUFACTURE AU QUEBEC)		6 Btes 15 oz	85¢
JUS DE TOMATES LIBBY'S DE FANTAISIE		6 Btes 20 oz	79¢
CHOCOLATS "BUDS" "DOMINION" (5 sortes à votre choix)		3 Sacs 7½ oz	$1.00
TISSU DE TOILETTE "VOGUE" ROULEAU 500 FEUILLES		8 pour	69¢

Faites votre choix
PRIMES OU ALIMENTS
avec les TIMBRES HORIZON
GRATUITS au DOMINION

Vous pouvez échanger vos livrets de TIMBRES HORIZON pour de jolis CADEAUX illustrés dans le CATALOGUE ou des CERTIFICATS POUR MARCHANDISES bons sur vos achats au DOMINION comme suit:

1 LIVRET — CERTIFICAT DE $2.25
½ DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.50
⅓ DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.12
⅛ DE LIVRET — CERTIFICAT DE .75

EN VENTE AU DOMINION SEULEMENT!

BEURRE BRAESIDE NO 1 DU CANADA	DE CREMERIE PASTEURISE	Bloc 1 lb	69¢
THE EN SACS "HILLTOP" QUALITE SUPERIEURE		Sac Cello 90's	77¢
BEURRE D'ARACHIDES "RICHMELLO" DOUX, MOELLEUX		Pot 16 oz	37¢
APPRET A SALADE "RICHMELLO" GOUT DELICIEUX		Pot 16 oz	35¢
CAFE EN FEVES "RICHMELLOW" MOULU FRAIS		Sac 16 oz	67¢

Pain blanc tranché "RICHMELLO" frais du jour Pain 32 oz **28¢**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A LA FERMETURE SAM. 21 JAN. 1961

★ CENTRE D'ACHATS CANARDIERE
★ 800, DE LA CANARDIERE
850, ST-JEAN
1097, ST-JEAN
500, 3ème AVENUE
977, AVE CARTIER
★ 955, ST-CYRILLE, SILLERY
★ 1455, CHEMIN STE-FOY
★ 435, ST-VALLIER
★ 46, ST-LOUIS, LEVIS
94, ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY
★ TERRAIN DE STATIONNEMENT

VISITEZ LE MAGASIN DOMINION DU CENTRE D'ACHATS DE LA CANARDIERE

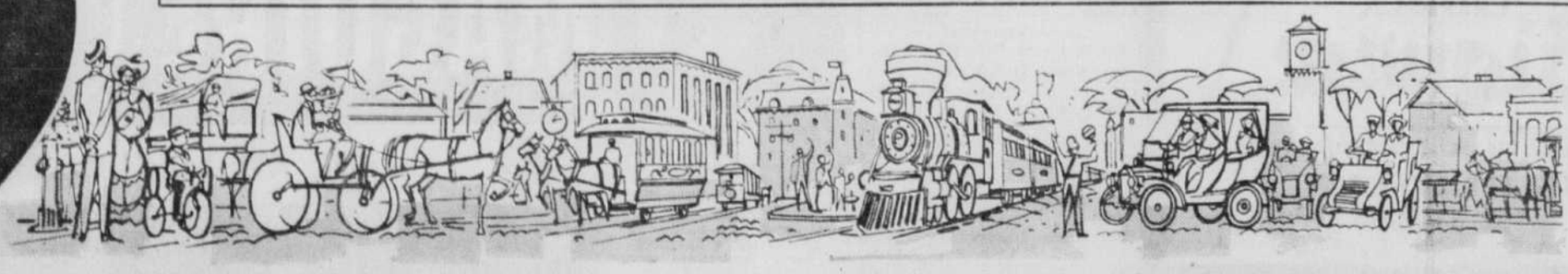

JANVIER

DOMINION

PATATES INSTANT "SHIRRIFF" Pqt 6 oz **33¢**

MELASSE CROSBY'S DES BARBADES Carton 40 oz **29¢**

SOUPE LIPTON'S POULET et NOUILLES **2** pqts pour **27¢**

FROMAGE Cheez-Whiz Pot 8 oz **35¢**

BISCUITS SODA CHRISTIE PREMIUM Bte 2 lbs **63¢**

BETTERAVES GAUVIN Pot 24 oz **27¢**

CONFITURES "ST. WILLIAMS" **3** POTS 9 OZ **59¢**
Fraises - Framboises
Cerises - Marmelade

BISCUITS "DAVID" FEUILLE D'ERABLE **3** SACS 16 OZ **1.00**

VALEUR SPECIALE TOMATES FRAICHES DE CHOIX **3** LBS POUR **59¢** Importées des E.-Unis

JUS D'ORANGES "DOMINION" **2** BTES 6 OZ **39¢**

FILETS D'AIGLEFIN "BLUE WATER" CARTON 1 LB **47¢**

PATATES FRITES "McCAIN" **2** CARTONS 9 OZ **39¢**

POIS VERTS "BIRD'S EYE" **2** CARTONS 12 OZ **45¢**

VIANDES INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT

FRAIS TUES – CATEGORIE "A"

POULETS POUR FRIRE ou ROTIR **lb. 35¢**

TOUJOURS UN PLAT FAVORI – Pesanteur 2 à 3 lbs

CATEGORIE "A" – COUPE – PRET A FRIRE

POULET en PANIER **lb. 39¢**

CUISSES ou POITRINE **lb. 69¢**

DE POULET – CATEGORIE "A"

FRUITS ET LEGUMES FRAIS DU JOUR

DE LA FLORIDE - ROSSEUR 48

Pamplemousses **10** pour **69¢**

"INDIAN RIVER" — TRES JUTEUX

VARIETE ANANA — DE LA FLORIDE — GROSSEUR 200

ORANGES SUCREES – JUTEUSES **2** dz. pour **99¢**

IMPORTEES DES E.-UNIS

CAROTTES fraîches **2** pqts pour **29¢**

DU QUEBEC GROSSEUR 2¼" - 2½"

POMMES McINTOSH DE CHOIX **5** lbs pour **39¢**

PRODUITS COLGATE PALMOLIVE

"GO" DETERGENT BTE GEANTE **71¢** 20c DE MOINS

NETTOYEUR **AJAX** **2** BTES REG. **37¢** 03c DE MOINS

FAB FORMAT FAMILIAL **1.03** 45c DE MOINS

NETTOYEUR **AJAX** **2** BTES GEANTES **59¢** AVEC BOITE PLASTIC GRATIS

PATE A DENTS "COLGATE" **2** TUBES GEANTS **99¢**

FRAICHES DU JOUR **TARTES** "COUNTRY GIRL" Ch. **45¢** POMMES ou RAISINS

GINGER ALE "DOMINO" **2** BOUT. 30 OZ **29¢** SERVEZ FROID

Petits pains HOT DOG "RICHMELLO" PQT 12 PAINS **27¢**

DATTES SANS NOYAU "LION OF BABYLON" Carré 16 oz **21¢**

CREME GLACEE "RICHMELLO" Carton carré 3 Chopines **69¢** DELICIEUSES SAVEURS

CIGARETTES marques populaires Carton 10 paquets 20c **3.49**

Les Libéraux ont laissé le Canada sans défense devant la régression économique

Diefenbaker

Ottawa (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a reproché hier soir à l'ancien gouvernement libéral d'avoir laissé le Canada sans défense contre la régression économique qui était en cours lorsqu'il quitta le pouvoir.

On a reproché au gouvernement progressiste conservateur de n'avoir pas su apporter de solution au chômage au cours de ses trois années et demie au pouvoir, a déclaré le premier ministre sur le réseau national de télévision. Mais, bien loin de constituer un problème nouveau, le chômage était un malaise chronique dont souffrait l'économie canadienne depuis une longue période de temps.

"Le pourcentage de l'effectif ouvrier qui était en chômage sous l'ancien gouvernement, et bien avant que le problème ne soit aggravé par l'automation et autres facteurs de l'ère moderne, a été pendant plusieurs années plus élevé qu'en aucun temps au cours des dernières années".

Participant au programme "The Nation's Business", émission mise gratuitement à la disposition des différents partis politiques par Radio-Canada, M. Diefenbaker a donné aux Canadiens un "bref aperçu" de ce que les conservateurs ont fait en vue de donner suite à leur promesse de doter le pays d'une politique de développement national.

"Ce travail aurait dû être entrepris il y a plusieurs années. Nous l'avons réclamé à plusieurs reprises lorsque nous étions dans l'opposition, mais chaque fois, nous avons essuyé un refus de la part des ministériels.

"Parce que ces choses n'ont pas été faites lorsqu'elles auraient dû l'être, l'économie canadienne toute entière se trouva sans défense contre les effets pourtant prévisibles de la régression, qui était déjà commencée quand nous avons assumé le pouvoir en juin, 1957".

Le premier ministre avait sans doute présent à l'esprit le rapport publié plus tôt au cours de la journée par le Bureau fédéral de la statistique et dans lequel il est révélé que le nombre des personnes sans emploi au pays à la mi-décembre était de 528,000, soit une augmentation de 99,000 en l'espace d'un mois. Ce nombre, le plus élevé depuis 15 ans à cette date de l'année, représentait 8.2 pour cent de l'effectif ouvrier du pays.

Soulignant qu'il y avait le revers de la médaille, M. Diefenbaker s'est plu à faire état des faits suivants : plus de 6 millions d'entre eux bénéficient de l'assurance-chômage pour la première fois; dépenses sans précédent au chapitre des prestations sociales; les sommes destinées à venir en aide aux agriculteurs ont plus que doublé en l'espace de quatre ans; l'accroissement appréciable de l'aide directe aux individus et aux provinces; niveau sans précédent des travaux publics.

"De plus, le pourcentage des impôts fédéraux en fonction du revenu national a diminué si on le compare à celui des dernières années."

ATTITUDE NEFASTE

Rien ne saurait faire plus de tort au Canada et à ses habitants que d'exagérer la gravité du chômage et de "critiquer, comme le fait l'opposition, sans offrir de solution efficace à ce problème."

"Le pessimisme ne mène nulle part. Il ne servira à rien de vendre le Canada à découvert.

"Que sert d'amener les Canadiens à perdre confiance en eux. Il serait encore moins recommandable d'exploiter la situation dans l'espoir d'en tirer des avantages politiques.

"Que faire alors ? Faire preuve de courage et de confiance et se mettre résolument à l'action comme nous n'avons pas cessé de le faire et comme nous le faisons au cours de la présente session."

NOUVEAUX EMPLOIS

Les critiques du gouvernement se plaisent à répéter que notre attitude conduira le pays à l'inflation. Mais la hausse du coût de la vie en 1960 représentait moins que la moitié de la moyenne de l'indice au cours des 50 dernières années.

Un demi-million de nouveaux emplois ont été créés depuis l'accession au pouvoir des conservateurs mais, malheureusement, ça n'a pas été suffisant pour répondre aux exigences de la situation résultant de l'automation et de l'accroissement de l'effectif ouvrier consécutif à la hausse du taux de natalité de la période de guerre.

Le premier ministre a ensuite fait l'énumération de certains travaux importants accomplis sous son administration dans les différentes provinces. En ce qui a trait au Québec, il a mentionné la ligne de chemin de fer de 300 milles de longueur aménagée par l'entreprise privée et de projet du CNR à l'égard de Matagami. Il a également fait état des travaux d'agrandissement exécutés aux ports de Montréal et de Québec.

Moins de maisons en chantier

Ottawa, (PC) Il semble que le nombre des maisons mises en chantier au cours de 1960 sera inférieur à celui que prévoyait M. David J. Walker, ministre fédéral des Travaux publics.

S'inspirant des statistiques préliminaires, le ministre a déclaré que plus de 100,000 maisons ont été mises en chantier au cours de 1960 dans les centres comptant 5,000 âmes et plus. On prévoit qu'à la suite de nouveaux relevés, ce nombre sera porté à près de 110,000 en incluant les centres, dont la population est inférieure à 5,000 âmes.

Au début de l'an dernier, M. Walker avait prévu que 125,000 maisons seraient mises en chantier en 1960.

En 1958, on avait enregistré le nombre-record de 146,700. Le ministre a ajouté qu'au cours des deux premières semaines de 1961, les maisons de prêts reconnues par le gouvernement avaient octroyé 904 prêts en vertu de la loi nationale sur l'habitation au regard de 32 durant la même période de 1960.

Par ailleurs, le nombre des prêts consentis par la Société centrale d'hypothèques et de logements a été de 1,316 au cours de la même période en 1961 comparativement à 34 en 1960.

M. Walker répondait alors à M. J. R. Garland, député libéral de Nipissing.

Devant la réponse du ministre, M. Garland a commenté :

"Il est facile d'augmenter un nombre pratiquement nul".

Médecine plus attrayante pour les jeunes

Ottawa (PC) La profession médicale devra être rendue plus attrayante aux jeunes Canadiens afin de parer à une pénurie de médecins au Canada vers 1975 ou 1980.

C'est là l'opinion unanime des 24 membres du conseil du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada qui ont donné une conférence de presse, hier, à la veille du congrès annuel de cet organisme, dans la capitale canadienne.

A l'heure actuelle, les universités canadiennes ne produisent pas un nombre suffisant de jeunes médecins pour répondre aux besoins. Aussi, doit-on compter sur un nombre considérable d'immigrants. Mais l'immigration ne résoudra pas la pénurie de médecins prévue d'ici 15 ou 20 ans.

A Ottawa

La valeur d'un discours réside dans la concision

Ottawa (PC) Trois brillants orateurs de la Chambre des communes sont tombés d'accord pour affirmer que la valeur d'un discours réside dans la concession.

Le Premier ministre Diefenbaker a exprimé l'opinion que l'expérience faite au cours de la présente session a démontré que le fait d'avoir réduit de 40 à 30 minutes le temps alloué aux discours, a amélioré la valeur des dissertations des députés.

Le chef de l'opposition, M. Lester Pearson, a dit pour sa part que le premier ministre et lui-même pourraient peut-être fixer une limite de temps à leurs propres discours en Chambre pour en améliorer la qualité. Le leader social démocrate, M. Hazen Argue, a abondé dans le même sens.

UNANIMITE RARE

Cette unanimité plutôt exceptionnelle s'est faite lorsque M. Diefenbaker a proposé — avec l'appui empressé des députés — que le comité des règlements de la Chambre, formé lors de la précédente session pour étudier les moyens à prendre pour expédier les procédures parlementaires, se réunisse à nouveau.

AUTRES MODIFICATIONS

Les autres changements adoptés au cours de la présente session, sur une base d'essai, incluent une réduction de deux jours dans la durée du débat sur le discours du trône, normalement 10 jours, et une autre coupure de deux jours dans le débat sur le budget, qui dure normalement huit jours.

LES EXCEPTIONS

Font exception à la règle, le premier ministre, le chef de l'opposition, en l'occurence M. Pearson, tout député qui soumet un projet de loi ministériel et tout membre de l'opposition qui lui donne la réplique.

PAS DE MARATHON

Les discours marathons se font maintenant rares depuis que l'ancien leader conservateur, M. George Drew, a quitté la scène politique pour devenir peu après son départ haut-commissaire canadien à Londre. Il n'était pas rare avant qu'il ne démissionne pour des raisons de santé que M. Drew parlât pendant plus de cinq heures d'affilée.

AFFAIRES INDIENNES

La Chambmre a également approuve la convocation d'une troisième et dernière session du comité conjoint des Communes et du Sénat sur les affaires indiennes. Le ministre de la Citoyenneté, Mme Helen Fairclough, a exprimé l'espoir que ce comité formé en 1959, terminera son travail au cours de la présente session en lui soumettant une multitude de recommandation.

REPONSE VAGUE

M. Diefenbaker s'est contenté de répondre vaguement à la suggestion de convoquer un comité spécial, pour scruter les dépenses de la défense, formulée par le critique libéral sur les problèmes de cette nature, M. Paul Hellyer. C'est là une question qui relève de la politique gouvernementale, a répliqué le premier ministre.

Lorsque vint le moment d'ajourner la séance, à 6 heures, la Chambre discutait une proposition ministérielle suggérant la formation d'un comité spécial de radio-diffusion pour la présente session.

M. Nowlan et les postes-satellites

Ottawa (PC) M. George C. Nowlan, ministre du Revenu national, a déclaré hier en Chambre que les négociations internationales portant sur l'attribution des canaux de télévision font obstacle à la construction de postes-satellites à Mont-Laurier et à Mont-Tremblant, dans le Québec.

Il a ajouté avoir recommandé, le 8 décembre dernier, au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion l'établissement de réseaux-satellites de langue française de la Société Radio-Canada, mais que celle-ci attend toujours l'autorisation du gouvernement pour ce faire.

M. Nowlan répondait à une question de M. Gaston Clermont, député libéral de Labelle.

En réponse à M. Azellus Denis, député libéral de Montréal-St-Denis, le ministre a déclaré qu'on espérait que les négociations internationales, présentement engagées entre le ministère des Transports et la Commission fédérale des communications des Etats-Unis, seraient complétées à temps pour permettre la mise en chantier dès cette année.

"Ce n'est qu'un espoir et non une assurance" de dire M. Nowlan.

M. J. W. Pickersgill, député libéral de Bonavista-Twillingate, a alors demandé au ministre :

"Est-ce que cet espoir s'est quelque peu évanoui depuis le 31 octobre ?" Le député faisait de toute évidence allusion à la victoire que les libéraux ont remportée le 31 octobre dernier dans la circonscription de Labelle, au cours d'une élection partielle.

"Je ne le crois pas" de répondre M. Nowlan.

Reader's Digest, cible d'une verte réfutation

Par DAVE STOCKAND
de la Presse Canadienne

Ottawa (PC) — Reader's Digest a été la cible d'une réfutation fortement assaisonnée de sarcasmes et d'accusations et destinée à faire la preuve que cette maison d'édition aurait présenté des faits erronés dans le mémoire initial qu'elle a présenté à la Commission royale d'enquête sur les publications.

Les éditeurs du Montreal Standard Puclishing Company ont soumis hier devant cette même commission, présidée par M. Grattan O'Leary, une réponse détaillée comportant une multitude de citations et de commentaires mettant en doute la véracité des affirmations faites antérieurement par Reader's Digest Association Canada Limited.

Le mémoire initial de Time International of Canada Limited a été traité de la même façon que celui du Reader's Digest avec cette différence que la réfutation a été moins poussée. La maison d'édition Montreal Standard Publishing Company publie Weekend Magazine, Perspectives et The Standard.

POINT DE VUE AMERICAIN

Les éditeurs du Time et du Reader's Digest avaient affirmé que les ennuis des périodiques canadiens, résultant du jeu normal de la concurrence, étaient attribuables, dans une très large mesure, à l'apparition sur le marché canadien, dès la fin du dernier conflit mondial, d'une multitude de périodiques de fin de semaine plutôt qu'à la publication des éditions canadiennes du Time et du Reader's Digest.

Dans leur vigoureuse réfutation, les représentants du Montreal Standard ont affirmé avoir relevé des accrocs à la vérité ou des faits erronés dans 35 des 68 pages du mémoire soumis par les éditeurs du Reader's Digest, sans compter "les erreurs contenues dans 47 des 75 pages formant l'appendice du même mémoire".

Des douzaines de paragraphes provenant du mémoire du Reader's Digest ont été reproduits par les représentants du Montreal Standard dans le document qu'ils ont soumis hier à la commission d'enquête. Des commentaires accompagnaient chaque page annotée.

QUELQUES ECHANTILLONS

Citation : "Et cela représente presque le double du nombre d'articles publiés au cours d'une année par n'importe quelle publication canadienne".

Réponse : "C'est absurde. Weekend Magazine publie au-delà de 750 articles exclusifs par année. Le Star Weekly en publie un nombre plus élevé alors que le nombre d'articles exclusifs du Maclean's dépasse 450".

Citation : "Reader's Digest a été la première revue à publier deux éditions, une en chacune des langues officielles du Canada, et, jusqu'à l'année dernière, c'était la seule maison d'édition à le faire".

Réponse : "C'est ridicule. Reader's Digest n'a pas été la première ni la seule revue à publier deux éditions, une en français et une autre en anglais. L'appendice H comporte une liste de 30 publications, dons plusieurs revues, qui ont publié des éditions dans les deux langues. La première remonte à 1764, soit avant que Reader's Digest ne paraisse. Et ce n'est là qu'une liste bien incomplète".

MACLEAN HUNTER

Le président de la maison d'édition canadienne Maclean Hunter, M. Floyd S. Chambers, de Toronto, témoignant également devant la Commission royale, a déclaré qu'il ne prétend pas qu'une maison d'édition américaine en particulier ait fait des efforts certes dans le but de léser les périodiques canadiens. "En réalité nous ne croyons pas que cela soit vrai". Mais il ajouta : "Nous croyons toutefois que, quand il existe une multitude de revues qui traitent le Canada comme étant tout simplement une autre région des Etats-Unis, le potentiel de vente combiné de toutes ces revues constitu pratiquement un état de domination".

Ça n'irait pas très très bien

Ottawa, (PC) Les discussions tripartites devant mener à un débat en Chambre sur les affaires extérieures n'iraient pas aussi bien qu'on veut le laisser croire. C'est du moins l'impressions qu'en a gardée la Chambre des Communes.

En effet, M. Harold Winch, député social démocrate de Vancouver-Est, a demandé au premier ministre Diefenbaker de permettre que ce débat ait lieu au cours de la présente session et de faire "tout en son possible" pour que M. Lester B. Pearson, leader de l'opposition, accepte la date fixée.

M. Diefenbaker a répondu que le gouvernement avait suggéré une date, mais que "l'opposition officielle" l'avait refusée.

M. Pearson prit la mouche et demanda la parole. Il a ajouté, sur une question de privilège, que la déclaration du premier ministre était "entièrement imprécise".

Dépêches d'intérêt national

Obligation morale

Toronto, (PC) Le Canadian Register, organe hebdomadaire de l'Eglise catholique dans l'archidiocèse de Toronto, soutient que c'est une obligation morale pour tout homme d'accepter les transfusions de sang qu'on lui offre mais qu'aucune autorité médicale civile ne peut l'y contraindre.

Elu maire

Shediac, N.-B., (PC) M. Joseph-E. Landry a été élu maire de Shediac, mardi, lors de la première élection à la mairie tenue dans cette ville depuis 50 ans.

Circulation bloquée

Trois-Rivières, (PC) Un camion-citerne a dérapé sur la route Montréal-Québec, à Pointe-du-Lac, hier, et a interrompu la circulation durant plusieurs heures. L'huile ne s'est pas répandue et le conducteur Edouard Gilbert, de Montréal, n'a pas été blessé. Le camion-citerne, propriété de la société de camionnage Provost, a arraché un poteau de téléphone lorsqu'il a dérapé pour s'arrêter dans un fossé. Deux camions-remorques ont été dépêchés sur les lieux pour remorquer le mastodonte sur la route.

Sentence retardée

Val d'Or, Qué., (PC) Le président du tribunal a retardé hier le prononcé de sa sentence dans la cause de Louis Gravel et Yvon Lagnan, tous deux accusés de fraude relativement à l'exécution de plusieurs projets du ministère fédéral des Travaux publics.

Les accusations de conspiration, qui avaient également été portées contre eux, ont été retirées.

Ils sont accusés, de concert avec André Lemieux, candidat conservateur défait dans Villeneuve à la dernière élection fédérale et Marcel Leclerc, comptable de Malartic, d'avoir falsifié les listes de paie relatives à des travaux de dragage et à l'aménagement d'installations portuaires dans la région de Malartic, 210 milles au nord-ouest d'Ottawa.

Lemieux et Leclerc ont été condamnés à 18 et trois mois d'emprisonnement respectivement, lundi dernier.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

LES ANNONCES CLASSÉES

cinq lignes téléphoniques en opération LA 5-5133

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous : Atalante, Beauport, Camp-Valcartier, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, L'Ane-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, N.-D. des Laurentides, Orsainville, Québec Québec-Ouest, St-David St-Emile Ste-Foy, St-Rodrigue, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville Montmorency

5c la copie (édition régulière) et 10c la copie (édition avec Perspectives) ou $17.50 par année.

Région du Saguenay et du Lac-St-Jean 5c la copie ou $15.00 par année

Sept-Iles, .50 par semaine sans égard au nombre de jour de publication ou $25.00 par année.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants : Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche, 1 an, $8.50; 6 mois, $4.50; 3 mois $3.00; 1 mois, $1.25. Ailleurs au Canada, 1 an, $12.00; 6 mois, $6.50; 3 mois, $4.00 ; et 1 mois, $1.50

Etats-Unis et pays faisant partie de l'Union postale: 1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.50; 1 mois, $1.75.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée

ANNONCES CLASSEES
Tél.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots .30
coût minimum $1.00
3 ins. consécutives. Escompte de 12%
6 ins. consécutives. Escompte de 20%
24 ins. consécutives. Escompte de 20%+15%
Minimum 2 lignes comptées par ins.
Titre individuel par insertion .35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais et réexpédition en plus $0.05
Avis de décès $2.00
Services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.05
Avis dans carnet mondain $2.00
Remerciements pour faveur obtenus: même tarif que les annonces classées, minimum $1.00

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels --- 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 3 heures le vendredi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou noces, dont responsabilité n'est accepté par téléphone.

6 AGENTS

FAITES $3.00 L'HEURE,

AIDERONS à crédit, tout homme ou femme fiable à se créer un commerce payant dans la vente, dans votre entourage, de nos 250 produits garantis: remèdes domestiques, essences, épices, thé, café, médicaments, cosmétiques, désinfectants, peignes, brosses, etc. Plein temps ou partiel. Revenu moyen $3.00 de l'heure. Expérience non requise. Demandez détails immédiatement. G. Laurin, président, 21 rue St-Paul, est Montréal.

8 ANIMAUX A VENDRE

PERROQUET à vendre, bon marché. — MA 3-9971.

PARC NEILSON, 6 chiens Epagneul, 3 semaines, $5.00 chacun. OL 3-5374.

A VENDRE, chienne enregistrée avec pedigree, Weimaraner, 7 mois, opérée, parents champion, $150 LA 7-8483.

SERINS — CHIENS

NOURRITURE Justrite, remèdes Pulvex. Demandez notre catalogue d'animaux favoris. La Maison Langevin, 281 Couronne. LA 3-0619.

10 APPARTEMENTS A LOUER

RUE ST-JOSEPH, 1 ou 2 pièces meublées, réfrigérateur, bain privé, poêle électrique. LA 5-9426, soir LA 3-5239.

ST-SACREMENT, 2 pièces, cuisinette, boudoir meublées, chauffées, $55.00. Libre le mai. LA 7-1162 — MU 1-1197.

2 PIECES, meublées, chauffées, éclairées, 840 Claire-Fontaine, visible jour.

APPARTEMENT 2 pièces, meublé, poêle, frigidaire, 630 Fraser, appt 2.

BOISSEAU, flat, couple, chauffé, meublé, frigidaire, LA 9-4760, soir.

CUISINETTE, boudoir, meublés. S'adr.: soir 785 St-Patrice.

677 ST-JOSEPH Est, 2 grandes pièces, chambre bain, chauffées, eau chaude à l'année. LA 7-4456.

BEL APPARTEMENT chauffé, éclairé, meublé, frigidaire, téléphone, toilette, lavabo privée, entrée seule, Sillery, près Blvd Laurier et Centre d'achat. — MU 3-8768.

FLAT et chambre à louer à 13 Ste-Angèle. LA 4-9808.

3 APPARTEMENTS modernes, meubles, bain, Frigidaire. 184, 42e Rue, St-Rodrigue.

FLAT meublé, chauffé, eau chaude, St-Sauveur. LA 3-1319.

38 STE-ANNE, 2 pièces, modernes, poêle, frigidaire fournis. MU 3-0172 — LA 2-4609.

GIFFARD, 2 pièces, meublées, entrée libre couple sans enfant. MO 3-6312.

ST-SAUVEUR, 2 pièces, chauffées, meublées, éclairées, entrée seule. LA 3-7991.

2 APPTS meublés, chauffés, éclairés, entrée seule. 610 D'Aiguillon. LA 2-8581.

MANOIR CANADIEN, 1604, 1ère Avenue, appt meublé, poêle, frigidaire, entrée seule, 1-2 personnes. LA 2-0342.

FLAT avec chambre bain, $13.00 semaine. 20 St-Joseph Ouest. LA 4-0370.

13 ARGENT A PRETER

PRETS PERSONNELS

PRETS personnels consentis la journée même 1,000 à 2,000 dollars. Immeubles Centrales. 350 Blvd Charest Est. Chambre 304. LA 3-3461.

TERME 5 A 20 ANS

PREMIERE et deuxième hypothèques, taux partir 7%, toute la province. Service rapide. Immeubles Centrales. 350 Blvd Charest Est. LA 3-3461.

2e HYPOTHEQUE

J'AI $35,000 à $40,000 par mois à prêter en 2e hypothèque dans Québec et la banlieue, 6% d'intérêt seulement, jusqu'à 10 ans pour rembourser. Service rapide. MA 3-0508.

ARGENT sur HYPOTHEQUES

PREMIERE et deuxième hypothèques, intérêt à partir de 7%. Remboursement à longs termes. Villes et campagnes. La Société d'Aide Financière du Québec, 285 St-Joseph Est, Québec. — Tél.: LA 2-6464.

ARGENT A PRETER

SUR hypothèques, terme jusqu'à 20 ans, aux meilleurs taux à Québec. Voir ou appelez: A. Lacroix, 285 St-Joseph Est, Québec. Tél.: le jour 522-6891, le soir: 529-1528.

MAINTENANT A QUEBEC

SEABOARD FINANCE

POUR SERVIR LA POPULATION DE QUEBEC ET DES ENVIRONS SEABOARD VOUS OFFRE DES PRETS JUSQU'A $5,000.00. AUCUN BONI, ASSURANCE-VIE AVEC OPTION DE REMETTRE EN N'IMPORTE QUEL TEMPS. POURQUOI NE PAS COMMUNIQUER IMMEDIATEMENT AVEC NOTRE SUCCURSALE.

SEABOARD FINANCE
411 DORCHESTER
COIN ST-JOSEPH
LAFONTAINE 9-8451
ATTENTION SPECIALE AUX PROPRIETAIRES

13 ARGENT A PRETER

STANDARD Finance Corp. Hypothèques et achats de créance, service rapide. TEL.: LA 2-4069. Soir: MU 1-5444.

PRETS 1ère et 2e hypothèques, sur constructions anciennes et nouvelles, résidentielles ou commerciales. Québec-banlieue opportunité de placements sur hypothèques aux particuliers disposant de capitaux. Le Crédit Hypothécaire Inc., Baillargeon & Carrier, notaires, 38 Desjardins, Québec. Tél.: LA 5-4637. Demandez André Lepage.

PRETS sur première et deuxième hypothèques, $1,600 et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. Service Finance Corp. 466 la Couronne. Tél.: LA 3-8109 — LA 3-9829.

$1,600 à $75,000 à la même personne dans province. Prêt Hypothécaire Laurentien Enr. 264 de la Couronne. — LA 9-8234. Soir LA 3-1813.

EN PREMIERE et seconde hypothèques sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances. prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. Aide Universelle Ltée, 466 de la Couronne, jour: LA 2-3968, soir: OL 3-7908.

1ère, 2e HYPOTHEQUES, taux à partir de 7%, ville et campagne, service rapide. Lucien Simard Enr. 466 de la Couronne, chambre 103. LA 2-1526.

MAINTENANT à votre service Consultation gratuite. Solutionnons vos problèmes financiers sur prêt en 1ère et 2ième hypothèques pour n'importe quel montant dans toute la province à des taux d'intérêt très bas. Service de Prêts Hypothécaires, Casier 68, Sillery, P. Q.

1ère et 2e HYPOTHEQUE, taux, 7 p.c. Québec et banlieue. J.-E. Lamothe — Vi 2-3615.

SI VOUS DESIREZ une amélioration à votre propriété, nous vous prêtons l'argent nécessaire pour une période de 3 ans. Aucune hypothèque ne sera enregistrée sur votre propriété. Vous commencez à payer seulement au mois de juin. Service à domicile. Prompt, confidentiel. Demandez Gérard Bédard. — MU 3-9138.

AUCUN DEPOT, $2,000, $5,000, $10,000, 1ère et 2e hypothèques dans toute la province, service rapide et confidentiel. Société Immobilière Frontenac, 1936 Garnier, Québec 6, MU 1-2802.

14 ARGENT DEMANDE

BESOIN ARGENT, $12,000 pour meubler 10 unités, Motel neuf, bonne garantie, 1er hypothèque, en 2e sur autres propriétés. Ecrire donnant condition à C.P. 1088, Mont-Joli, Cté Matane, P.Q.

16 ASSOCIES

ASSOCIE demandé pouvant disposer de $50,000.00, commerce très bien établi, desservant Québec et la banlieue, capital demandé pour expansion des affaires. Ecrire Desc 215 Le Soleil.

24 BONNES DEMANDEES

COUPLE avec 2 jeunes enfants, désire personne fiable et responsable. Ecrire C.P. 3121 Bureau Poste St-Roch, Québec, mentionnant âge et salaire désiré.

BONNE demandée, expérience, bon salaire, chambre seule avec TV, 795 St-Olivier. LA 5-8853, avant 6 p.m.

PERSONNE d'expérience, ouvrage à l'année, 3 enfants, bon salaire. — MO 1-6337.

BONNE demandée 16 ans et plus, famille 3 enfants, chambre privée. T. V. MU 1-4235.

POUR TRAVAILLER à New-York. S'adr. 66 de la Ronde.

FILLE sérieuse pour 3 adultes, chambre seule, T.V., radio, libre soirs. S'adr: jour 45, St-Joseph Est. LA 5-4918 ; soir : LA 7-7834

BONNE demandée avec expérience. Age 25. 2605 Chemin St-Louis. LA 7-4176.

OCCASION d'apprendre l'anglais, couple américain recherche ménagère fiable, propre, caractère agréable. Travail dans jolie résidence des Etats-Unis. Lessiveuse automatique, sécheuse, chambre privée bain. Références personnelles exigées. Avançons frais transport. Salaire mensuel $105. Madame Newmark, 223 Hillspoint Road, Westport, Connecticut, U.S.A.

29 BRULEURS A L'HUILE

NETTOYAGE $4.00. Vente brûleurs Victor, Kemac, Breeze, Boston. Fournaises, Parent, 198, 3e avenue. LA 4-4090.

J.-L. HARTON, 315 Latourelle. Tél. : LA 3-6821, Huile pour brûleur.

30 BUREAUX A LOUER

RUE ST-JOSEPH Est. Grand bureau à louer. St-Cyr & Frère, 754 est St-Joseph. LA 2-1233.

BUREAUX. Rue St-Jean, 3e avenue, 200 et 600 pieds. LA 5-8427.

411 DORCHESTER, coin St-Joseph, chauffés, repeints, plafonds accoustique, superficie 900 pieds, succès assurés. M. Dubé. LA 7-8269.

CENTRE D'ACHATS. Canardière, 3500 pds, bureaux neufs, stationnement gratuit. LA 4-7022.

2 BUREAUX pour professionnel, 4 pièces chacun, 1er étage libre 1er mai, coin Calixa Lavallée & Chemin Ste-Foy. — MU 1-4716.

BUREAUX, édifice éprouvé du feu, ascenseur. L. Cassulo, 1026 St-Jean.

GRAND bureau coin Boul. Charest, Couronne, toilette privée, eau chaude, froide, chauffé, $45.00 cause départ Montréal. Visible jour, soir LA 3-5756.

STATIONNEMENT disponible, bureau, bien éclairé, superficie 450 pieds, 1,000 rue St-Jean. MU 3-3104.

EDIFICE GUILLEMETTE

466 DE LA COURONNE, près Blvd Charest, bureaux modernes, glaciers automatiques, ascenseurs passagers et "freight". Divisions au choix du locataire. S'adresser Georges Agnez, Suite 214. Jour LA 3-8109. Soir MU 3-4026.

31 BUREAUX DEMANDES

SUIS intéressé à louer espace dans bureau meublé pour commerce, vente d'immeubles. MU 1-1148.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes. 230, 3e Avenue. LA 3-8945.

QUARTIER latin, excellente nourriture, $23.00 semaine. Ecrire Dépt 204 Le Soleil.

CENTRE d'accueil Ste-Foy pour dames, messieurs, demoiselles, âgés, invalides. MU 3-0986.

CHAMBRE et pension, Ste-Foy. OL 3-7768

HAUTE-VILLE, chambre et pension, pour monsieur. 326 Dolbeau. MU 1-3254.

ST-JEAN-BAPTISTE. Chambre et pension. LA 9-7720.

CHAMBRE double et simple, pension si désiré. 227 St-Jean. 529-5176.

CHAMBRE et pension, pour une ou 2 personnes. Appelez LA 3-4907.

ST-PASCAL, près arrêt autobus No 6, pour 2 personnes, place pour 1 char. — MO 1-2183.

CANARDIERE, chambre et pension, maison privée. — LA 3-5397.

ST-PASCAL, maison seule, sans enfants. MO 1-2178.

ST-ALBERT LE GRAND, rue des Ormes, chambre et pension. MA 3-9135.

40 CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE CHAMBRE, pension si désiré, 300, 8e Rue. — LA 4-0048.

SILLERY, meublé, entrée seule, parking monsieur distingué, libre. LA 7-4496.

2 CHAMBRES, St-Sacrement, Blvd De L'Entente, face Université. Pour étudiant. MU 3-8016.

CHAMBRE à louer, chauffée. 575 St-Gabriel. LA 4-1605.

230 AVE De Bernières, chambre, permis cuisine Tél.: LA 3-4639

DEMOISELLES, boudoir, téléphone, frigidaire avantageux, soir. 816 St-Patrice. LA 3-2290.

MEUBLEE, chauffée, ensoleillée, en avant, service frigidaire, St-Cyrille Est. LA 2-5888.

CHAMBRE simple ou double, fille ou couple. LA 9-7571.

ST-CYRILLE, près des Erables, monsieur seulement, déjeuner si désiré. — MU 1-3246.

GRANDE chambre, communiquant salle bain 2 garde-robes, bon chez-soi, 32 St-Cyrille Est.

QUARTIER Belvédère, près autobus, 1er, belle chambre, monsieur seulement. — MU 1-5379.

ST-ROMUALD, partagerais appt, avec 1-2 compagnes, permis cuisine. TE 9-9243

ST-SACREMENT, chambres simple, double, entrée privée, stationnement. Tél.: 683-4838.

BOUDOIR, chambre, flat, meubles, près église, magasins, restaurants, tabagie, Sillery. 683-7495.

HAUTE-VILLE, chambre très propre pour monsieur. LA 7-9584

ST-ROCH, chambre moderne, seul chauffé, confort, tranquillité. 893, du Roi.

40 CHAMBRES A LOUER

ST-SACREMENT, chambre à louer, eau chaude, entrée seule. LA 7-6111

CHAMBRE à louer, 7 des Remparts. LA 9-4036.

JOLIE CHAMBRE, chauffée, monsieur distingué, pension si désiré. Dorchester. LA 3-2080.

MEUBLEE avec lavabo, eau chaude année, grande chambre, 845 des Prairies.

RUE CLAIRE-FONTAINE, libre 1er mai, pièce luxueuse, salle bain, confort moderne. P.-P. Lalliberté. LA 3-6073.

CHAMBRE $6.00 permis cuisine, lavabo, 91 Ste-Anne. Epicerie Pageau. LA 5-7601.

CHAMBRE bien chauffée, propre, tranquille, permis cuisine. 716 Ste-Julie. — LA 4-6488.

PETITE chambre meublée, attenante chambre de bain, privée, conviendrait pour personne seule, pas de cuisine. — LA 4-1021. Matin 9 h. 30 a 11 h. 30 Soir 5 h. 30 a 8 h. 30.

GRANDE chambre, 599 rue St-Jean. — Tél. : LA 2-7505

ST-DOMINIQUE, meublée ou non, simple ou double, lavabo. LA 4-3743.

HAUTE-VILLE, grande chambre. — LA 2-8324.

AVE CARTIER, chambre confortable, endroit tranquille, déjeuner si désiré. — LA 9-4805.

CHAMBRE, rue Garnier. Tél.: LA 7-0342.

EAU CHAUDE, meuble, éclairé, aussi chambre, eau chaude. 86 St-Louis.

GRANDE chambre double, 1-2 personnes, rue Garnier, St-Sacrement. LA 7-0740.

MODERNE, pas d'enfant, près autobus, demoiselle. LA 3-9344. 552, 18e Rue.

GRANDE chambre ensoleillée, confortable, quartier central, pour monsieur. Inf.: LA 3-0007.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, près hôpital, chambre double, moderne, poêle, réfrigérateur fournis, idéal pour 2 gardes-malades ou jeunes filles. Tél.: LA 3-8315.

CHAMBRE chez adultes, autobus porte, St-François d'Assise. LA 4-2146.

BELLE chambre meublée, eau chaude, 859 St-Bernard. LA 2-5515.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

BOIS, charbon; camionnage général. S'adresser L. Verreault, 523 Napoléon — LA 5-6231.

FORTIN, marchand bois, huile à brûler, 15 Marie Incarnation. — Tél.: LA 7-7490.

45 CHEVAUX, VOITURES

3 CHEVAUX vendre. S'adr. Alphonse Roy, 749, 3e Rue, Limoilou.

48 CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES à louer Royal de modèles récents. Appeler LA 2-7051. B. Gagné inc., 285 La Couronne.

MACHINES neuves à additionner $39.95, à écrire $69.50, coffre-fort $99.50, secrétaire 50 x 30, $79.50. Aussi usagé. Universal Business Machine, 295 Du Pont. LA 9-7963

CLEMENT & CLEMENT Inc., agent exclusif d'Underwood, 511 Blvd Charest-Est. Téléphone : LA 5-4823, $6.00 par mois, $15.00 3 mois. Réparations clavigraphes.

E. LACOULINE, clavigraphes Royal Underwood, 530 Côte d'Abraham — Tél. LA 4-1869. Location clavigraphes, $6.00 par mois ou 3 mois $15.00.

CLAVIGRAPHE louer $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. Gérald Martineau, 480 Dorchester. LA 5-5158.

53 COMMERCE A LOUER

LOCAL près rue St-Jean, pour plusieurs genres commerce. TEL.: 661-6285.

LIMOILOU, louer, poste de commerce, No 462, 3e Avenue, plein centre d'affaires, voisin des Banques Nationale, Royale, pouvant être avantageusement utilisé comme magasin de tabac, salon de barbier, restaurant, etc. L. E. Fortier, N.P., Rés. 18 Vachon, Québec 5, P.Q. — MO 3-9897.

54 COMMERCE A VENDRE

HOTEL 21 pièces, poste bien situé, bonne clientèle établie, loyer $150.00 mois, prix avantageux, 49 St-Nicolas, Hôtel Canada. LA 3-0571.

RESTAURANT, comprenant comptoir-lunch, salle dîner, pouvant accommoder 32 personnes, vendre prix coûtant, cause départ, très bonne conditions. VI 2-4300

LAUZON, commerce épicerie, boucherie licencié, avec terrain, bâtisses, bon stock, ameublement, camion, très bon poste. Omer Allard, 74 Dorval, Lévis.

ABANDON des affaires, — A vendre terrain 175,000 pds carrés, bâtisse 100 x 42, camion GMC, 2 tonnes, avec boîte acier, machinerie bois, peinture, ameublement chambre coucher, Inf.: C. P. 52, Québec 3. — 681-3431.

EPICERIE licenciée, avec stock et ameublement dans St-Roch. LA 5-7062.

LAC BEAUPORT, hôtel 20 chambres, plage, commerce à l'année, règlement de succession. VI 9-4075.

ST-ROCH — Commerce meubles neufs et usagés, $4,500 Turmel. LA 9-2575.

CANARDIERE, Restaurant comptoir-lunch, moderne, $6,000., acompte — $2,600. Bouchard, — LA 9-2575.

ST-VALLIER, Comptoir-lunch, stock et ameublement, $2,800. Boileau, LA 9-2575.

MAISON de chambres située rue St-Louis, près du Château, prix $32,000.00. Comptant $10,000.00. MA 3-9182.

LIMOILOU, Salon de coiffure en plein opération, $2,650.00. Bouchard, LA 9-2575.

COMMERCE de lingerie à vendre, hommes, femmes, enfants, ou le stock seulement. LA 3-9566 — LA 2-2636.

LIMOILOU, Epicerie-boucherie-licencier, avec propriété 6 revenus. Turmel, LA 9-2575.

RESTAURANT, affaire prospère, endroit idéal. LA 2-1526.

EPICERIE licenciée St-Roch, bon poste, faut vendre. LA 2-1627.

MAGASIN disponible. Faisant partie d'une chaîne automotive, dans un endroit exclusif. L'opérateur présent change pour un plus grand endroit. Ceci est offre exceptionnelle qui pourrait réaliser de bons revenus sur placements tout en étant propriétaire de son propre commerce. Répondre en détail au Dépt 216 Le Soleil.

COMMERCE d'alimentation au détail, nombreuse clientèle, gros volume d'affaires, profits très intéressants, cause de vente: Le propriétaire doit se retirer, cause maladie. Ecrire Dépt 214 Le Soleil.

BOULANGERIE située Rivière-du-Loup, production certifiée, 95 poches par semaine, $85,000. Acompte $35,000. Balance conditions faciles. Ecrire C. P. 3121 Bureau Poste, St-Roch, Québec.

PATISSERIE située à Rivière-du-Loup, $35,000. Acompte $15,000. Balance conditions faciles. Ecrire C.P. 3121 Bureau Poste St-Roch, Québec.

DESIREZ-VOUS un poste de commerce et 3 autres revenus, près rue St-Jean. MO 1-6285.

SALON de coiffure avec clientèle à vendre. VI 2-3744.

BOUCHERIE à vendre, rue St-Vallier Ouest, $500, comptant, balance, $50 par par mois. LA 3-7459.

TAXI de ville à vendre. LA 9-7671, soir seulement.

QUINCAILLERIE à Québec, établie depuis 16 ans, bon chiffre d'affaires, cause réelle de vente santé. S'adr. jour L. Jobidon, 2050 Canardière, soir 2006 Canardière, sur appointements, jour : MO 3-6762. soir MO 3-6193.

RUN de chips à vendre. Ecrire Dépt 227 Le Soleil.

RESTAURANT LICENCIE BIERE ET VIN

100 PLACES, air conditionné, direct propriétaire, prix de l'équipement. S'adresser 470, 8ème Rue, entre midi - 6 heures. LA 5-9660.

55 COMMERCE DEMANDE

AVONS CLIENTS très sérieux qui désirent commerce ou agences dans Québec. Palerais comptant. Appeler J.-A. Paquet, jour, LA 9-5311 — soir LA 3-5034.

COMMERCES demandés, avons acheteurs. L. Hunt, 794 St-Jean. LA 9-5582 - LA 7-2091.

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

63 DIVERS A LOUER

LEA NADEAU Enr. Robes de mariées, soirées, demoiselles d'honneur, crinoline, capes fourrures, louer ou vendre. 2017, 1ère Avenue. LA 4-3724.

SALON Camillia Nadeau. Robes mariées, soirées, crinolines, diadèmes, capes fourrure, vendre, louer. 820 Cartier. — LA 3-0492.

ROBES mariées, soirées, crinoline, bouquets, trousseau baptême, 123 Cremazie. LA 5-6434.

MACHINES à coudre pour $1.50 par semaine ou $6.00 par mois. S'adr. 75 Côte du Passage, Lévis. TE 7-4181.

N'hésitez pas à employer les annonces classées du Soleil pour vos transactions personnelles. C'est un moyen économique et efficace.

64 DIVERS A VENDRE

PIANOS, laveuse automatique, poêles combinés. Achetons, vendons, échangeons Marceau Meubles Usagés, 432 Mgr Gauvreau. LA 3-5623.

POUR, cocktails, réunions, mariages, etc procurez-vous des cubes de glace stérilisés — 1400 Canardière. LA 3-1781.

TELEVISIONS — Différentes grandeurs, toutes marques, modèles, vendues avec garantie. LA 9-3522.

DU NOUVEAU à Québec. Service de réparation de machine à coudre à domicile, estimé gratuit. Centre de Couture Montcalm. MO 3-0134

MACHINES NEUVES à additionner, $39.95, à écrire, $69.50, coffre-fort, $99.50, secrétaire 50 x 30, $79.50, aussi usagé. Universal Business Machines, 295 Du Pont. — LA 9-7963.

ATTENTION, à louer, clavigraphe, $5.00 par mois, machine additionner, $6.00 Vente, achat, échange réparation. — OL 3-1694

ACHETONS et vendons caméras, dactylographes, coffres-fort, caisses enregistreuses, radios et différents objets, etc. LA 3-1781.

VICTOR Drapeau Enr., vendons, achetons, échangeons, meubles, etc. — LA 3-7991.

EQUIPEMENT complet de boucher à vendre, très bon marché. Cause abandon des affaires. LA 4-3333.

LIVRES sérieux, romans populaires etc., vendre, échanger, bas prix. LA 5-6402.

MATELAS à ressorts, $18.00, prélart, Jobin, 761 St-Vallier Ouest. LA 7-0744.

BAIN, toilette, lavabo, neuf et usagé, 1115 St-Vallier Est. LA 4-3382.

LINGERIE pour dame, homme, enfant, jouets, articles couture. LA 3-9586 — LA 2-2626.

ECONOMISER beaucoup, avec (Discount House Registered) spécialité tapis, carpettes maison par des experts. Mobilier salon et cuisine, comptant seulement. Appointement seulement après 6 hres. — OL 3-7945.

ACHETER au prix d'entrepôt c'est payer meilleur marché pour des meubles neufs ou usagés. Croteau Ltée, 154 du Roi. — LA 5-9426.

BIBLIOTHEQUE à rayons, sets de chambre, cuisine, poêles huile et électrique, réfrigérateurs, caisse enregistreuse, Drapeau Enr. 490 Ste-Thérèse. LA 3-7991.

PUPITRES d'écolier, chaise roulante. Achat vente, échange meubles. L.-J.-A. Demers & Cie, 240 la Couronne. — LA 2-2685.

ROBE mariée en pure soie doublée de pelon avec crinoline, diadème. Grandeur 10 ans. LA 4-5782.

COURONNE reine, robe soirée, mariée $15, crinoline, bouquet, voile, diadème $8, étole renard blanc. LA 5-6434.

POELE, Bélanger, tout blanc avec ayatème brûleur huile, $30. LA 5-5789.

PUPITRES, chaises roulantes, lit d'hôpital, Demers, 240 la Couronne. 522-2685.

ENSEIGNE lumineuse $200 pour $60, mannequin (buste), valeur $15 pour $6. LA 4-5994.

AUBAINE, batterie cuisine, acier inoxydable, échantillon de vendeur. — MO 3-7216.

LIT DOUBLE, bibliothèque, table cuisine avec 6 chaises, lessiveuse automatique Inglis. LA 4-4097.

POELE combiné bois, électricité, 220 volts $69. Réfrigérateurs usagés Westinghouse $80. René Dion Réfrigération, 2854, 1ère Avenue. MA 3-3826.

AMEUBLEMENT avec tapis à vendre, cause départ. Tél.: LA 4-7570.

SETS chambre, salon, cuisine, laveuses, poêles, pick-up, meubles etc. Drapeau Enr. 490 Ste-Thérèse. LA 3-7991.

LAVEUSE portative aussi Blender. Appelez de 9 à 4 hrs. MU 1-2698.

COUSSIN et vibrateur électrique Niagara, Cyclos, servi 2 mois, valeur $350.00 pour $150.00. TE 7-6357.

REPASSEUSE automatique, complètement neuve, 2329 Champfleury.

TELEVISION Electrohome, 28 lampes, image 21 marque Laurier, acajou, prise pick-up, $150.00. MO 1-1676.

MACHINES à coudre Singer. Véritable occasion à sacrifier. MO 1-2056.

AUBAINE, calorifères électriques, 220 V. Tél.: LA 5-7707.

MACHINES à coudre White, Necchi, Arrow, Brother, Pfaff. Démonstrateur, échantillons de plancher, offertes moitié prix, paiement facile, cours couture gratuit. Visible jour et soir. MO 3-7243.

ROBE de mariée longue, 11 ans, manches courtes, exclusivité. 823-7998.

MOBILIER de salle à diner, table, buffet, 6 chaises, très bonne qualité, bois pâle. MU 3-8413.

GUITARE électrique neuve, avec amplificateur, valeur $175. Prix d'aubaine. — Cause départ. LA 2-1676.

2 LITS de fer, 36 pouces largeur, sommier, matelas. MA 3-1834.

ELECTRO blinder, neuf, horloge Carillon électrique, box et matelas, état neuf LA 7-8130.

LESSIVEUSE blanche, à vendre, en très bonne condition. Tél. : LA 9-1506.

COFFRE d'outils de précision de machiniste pour ouvrage général, tel que micromètre, vernier, filal, indicateur, etc. LA 5-7434.

MACHINES à coudre usagées $29.95. Singer Sewing Machine, 75 Côte du Passage, Lévis. La 7-4181.

POELE à l'huile Entreprise blanc, très propre, robe mariée, dentelle et nylon, 12 ans. La 2-5163.

AUBAINE. Set de cuisine, neuf, gagné à mises juste — OL 3-3306.

MAGNIFIQUE PIANO, état neuf, aussi paletôt chat, grandeur 42, usagé inutile d'appeler, venir voir à partir 6 hres soir. S'adr. Florent Alain, 281 Darveau, Québec 8. Petite-Rivière-Nord.

FRIGIDAIRE LIQUEURS, comptoir bonbons, tablette ajustable, support-journal, machine à clé, etc. S'adresser 515 St-Amable.

$45.00 MACHINE coudre, neuve, électrique, 25 ans garantie. Singer usagée, électrique $20.00. LA 4-3825.

AUBAINE, frigidaire International 8.5 parfait ordre, $90. 1540 Oxnam.

ROBE MARIEE, blanche, longue, 9 ans. MO 3-3746.

TRES BELLE robe mariée, vendre, prix d'occasion. Tél.: MA 3-2034.

HAUTE-FIDELITE R.C.A. Victor, portatif, valeur $160.00 pour $70.00. lit d'enfant, lit d'auto, parc. MO 1-3915.

TAPIS gris mur à mur, tentures, cause déménagement. LA 4-9310.

MIROIR A VENDRE

MIROIRS et set de salon, au prix du manufacturier, 30 x 60, $15.00. 28 x 48 $7.00, ses salon, $129.00. S'adr.: — MA 3-0337.

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons et vendons meubles et tout autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue St-Paul. Tél. : LA 9-1741.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques, vendeuses à cigarettes et à liqueurs automatiques, machines d'amusements, location de phonographes pour soirées, Vente de disques neufs et usagés. — Lemieux Amusements, 834 St-Vallier Ouest.

MACHINE PORTATIVE ECONOMISEZ $25.

UNDERWOOD neuve, avec malette. Régulier $124.50 maintenant $99.50. Temps limité. Clément & Clément Inc., 511 est Boul. Charest (face Cie Paquet).

MENAGE COMPLET A VENDRE CAUSE DEPART

MOBILIER de chambre moderne, 3 mcx matelas, sommier comme neuf.
SET de cuisine chromé, 30" x 42", 5 mcx
LESSIVEUSE Connor thermos
REFRIGERATEUR "Frigidaire"
POELE 220 V., "Frigidaire" 24".
SET de salon en section, 3 mcx.
TELEVISION G.E., 21" conseil garantie 3 mois.
Complet $600.00 ou au morceau si désiré
Visible de 9 hrs a.m. à 8h.30 p.m. à 201 St-Vallier Est, près Dorchester, a.m. et 6 hres p.m. Demander le gérant.
TEL.: LA 3-3769 ou LA 2-6808.

67 ENTREPOTS A LOUER

PRINCE-EDOUARD, coin Daulac, 25 x 45, Langevin, 281 Couronne, LA 3-0619.

68 ENTREPOTS A VENDRE

A VENDRE, Magasin et entrepôt avec élévateur, plus 3 logements, chauffés, 1 de 6 chambres plus chambre bain, 2 de 5 chambres plus chambre de bain. Planchers en bois dur. Situé centre des affaires, près Boulevard Charest. Pour plus de détails, adressez-vous à R. Rondeau, 82 rue St-Paul. Téléphone LA 5-4775, le soir : MU 3-0102.

70 ECOLE

ECOLE Bluteau, cours bilingue. Acceptons élèves de 4e à 12e année. Aussi cours spécial de conversation anglaise, jour et soir. 473 Canardière, LA 4-3215.

BART SCHOOL. Cours jour, soir, spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. — Tél.: LA 2-5889 — LA 2-6160 — OL 3-1883 751 Côte d'Abraham.

INSTITUT THOMAS — 1070 Saint-Jean. Jour, soir. Conversation anglaise. Cours commercial, anglais, français, sténographie, dactylo, comptabilité. — Tél.: LA 2-7490.

COURS par correspondance, général et scientifique, 8e, 9e, 10e, 11e années, garçons et filles, (aspirantes gardes-malades). Livres fournis gratuitement. Examen du département de l'Instruction publique. Aussi français anglais, etc. Pour obtenir prospectus gratuit et preuves d'efficacité, envoyer simplement votre nom et adresse à Institut Raymond. 1475 Chemin Ste-Foy, Québec 6.

HOMMES DEMANDES

PENSEZ à votre avenir, apprenez à bon marché métier soudeurs, haute précision, mécanique, automobile, moteur Diesel. Demandez prospectus. Ecole Métiers Meloche, 451, 3e Avenue, Québec.

INSTITUT DENYS

JOUR - soir par correspondance. Cours de 6e à 12e année commerciale et scientifique. Examen du Département de l'Instruction publique. Conversation anglaise. Comptabilité supérieure, sténodactylo. Préparation à l'Ecole Technique, mathématique. 722 rue St-Jean, Québec. Tél.: LA 9-3751, MU 1-2808.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

FEMMES, filles demandées, 17 à 40 ans, sans expérience. LA 4-9344.

FEMMES demandées pour ouvrage profitable à la maison. Pas de vente. Gains garantis. Equipement fourni. Ecrire Boîte 45, Glencoe, Ontario.

VOICI AVON MADAME, la publicité télévisée des produits Avon ainsi que leur qualité assurent votre succès en devenant une de nos représentantes. Nous vous entraînons. Signalez aujourd'hui. LA 3-7706.

COUTURIERES demandées, habituées à travailler à la pièce, chez soi dans lingerie de bébé. 529-3823, 1 hre à 5 hres.

JEUNE FILLE ou dame demandée comme commis à la Jonction de Sillery. 6 adr. jour. L. Gobeil, Jonction Sillery, 310 St-Cyrille-Ouest.

FEMMES ou filles demandées ayant jolie voix au téléphone, travail agréable et rémunérateur à domicile. Ecrire : Better Sleep Regd, P.Q. Box 1122, Québ

AUTOS USAGÉES

Toutes les marques
Tous les modèles

AUTOMOBILES toutes marques, termes, échange pièces neuves usagées. Peinture, débosselage. Edmard Auto 606 Dorchester LA 4-4091

FORD sedan 1954, acompte $100. Balance facile. MU 1-5387.

INTERNATIONAL 3 tonnes 1964, plate-forme, moteur très bonne condition. N. Hurtubise LA 9-8185, soir LA 4-3936.

FORD 1957, 36,000 milles, hard-top, 2 portes, pneus d'hiver, très propre, d'un particulier, peu prendre échange. — LA 5-5429.

DODGE sedan 1957 V-8, équipé, termes, échange. MU 1-5387.

METEOR 1953, aucune offre raisonnable ne sera refusée. LA 4-8963.

VOUS AUREZ L'AGREMENT

et la garantie d'une voiture neuve en achetant une voiture usagée de qualité.

CHEZ

Universal Auto

777, 1ère Avenue — LA 5-5113

DODGE Mayfair 55, bon ordre, direct propriétaire. TEL.: 681-4280.

FORD 57, coach, 8 cylindres, parfaite condition. Tél.: MA 3-7228.

1952 METEOR $275. Dodge sedan 1953, $275. Fiat 1958, 1100, $895. Pontiac $89 583 Dorchester.

1959 CHEVROLET sedan, état neuf. Terme, échange. 216 Du Pont.

1956 FORD coach, 6 cyl. Terme, échange. 210 Du Pont.

$395 — PONTIAC 1954, sedan de luxe, conditions faciles. 25c 3e Avenue.

$695. CHEVROLET 1956, coach vert, terme, échange. 25c 3e Avenue.

1959 RENAULT Dauphine rouge, très propre, 21,000 milles, conditions faciles. Armand Jacques, 14, 3e Avenue.

1958 BUICK rouge et blanc, 25,000 milles, automatique, radio, chaufferette, terme, échange, 25, 3e Avenue.

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX

Albert BARRE AUTOS et Camions

Le centre de l'auto et camions usagés à Québec

1095 CANARDIERE

LA 9-3331 — LA 9-3333

$195 BUICK 1961 — $250 Oldsmobile 1961 — 25, 3e Avenue.

AUBAINE, Cadillac 1952, 13 volts, $400, très propre, automatique. MA 3-0505.

STATION WAGON Plymouth 1957, Hillman 1959, Meteor 1954, terme, échange, 1056 Blvd Capucin, coin Canardière.

CHOIX de Chevrolet 1953 à 1959, bon ordre. Terme, échange, 1060 Blvd Capucin, coin Canardière.

MERCURY 1960 sedan 4000 milles, tout équipé ; pneus blancs, vendre ou échanger pour voiture valeur inférieure, cause char fourni. MU 1-2547.

PONTIAC 57, 29,000 milles, hard-top. 2018 Bois-Joli. LA 7-0816.

MORRIS station-wagon 1960, bas millage, très bonne condition. LA 3-2717.

JEEP, JEEP, JEEP, WILLYS

AVEC force motrice aux 4 roues, neige, précipices, rien ne l'empêche de se frayer un chemin. Jeep équipé avec chasse-neige (hydraulique ou électrique). Quatre modèles de Jeep, 4 tonne à 3 tonnes. Auto Moderne Ltée, 408 de la Couronne, LA 9-5381.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

LUDGER FERLAND ENRG. — Parties d'automobiles, neuves, usagées, vitre, 661, 1ere Avenue. Tél.: LA 4-2920.

MAURICE POIRIER. Pièces neuves, usagées. 589, 1ère Avenue. LA 2-4463.

PIECES D'AUTOS

NEUVES et usagées. King Auto Parts, 237, 3e Rue. LA 3-1557.

ACHETONS AUTOS

ARGENT comptant, Hudon Auto. 711 rue Dorchester. Tél.: LA 8-4789.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS AUTOS tout argent comptant. Aussi vente, échange. Beauté Auto Enrg. 28, 3e Avenue.

ACHETONS, au plus haut prix autos 1950 à 1960. Echangeons, vendons, 210 rue Du Pont.

A VENDRE Oldsmobile 1956, parfait état, balance de finance. S'adresser Garage de France, 100, 3e Rue. LA 9-1664 ou MA 3-2194.

VAUXHALL 1960 à sacrifier. Appelez le soir OL 3-3469.

D'UN PARTICULIER Studebaker Champion 1952, sedan, bas millage. MA 3-1022.

METEOR 1953, très bonne condition, direct propriétaire. Appelez 9 à 4 heures. MU 1-2698.

STATION WAGON Ford, 4 portes 1956, automatique, Aubaine. MO 3-9972.

PONTIAC 56 à vendre. Tél: MO 1-5337.

LINCOLN 1956, sedan, bon ordre, beaux de repas. OL 3-5877.

PLYMOUTH 56, sedan, six cylindres, bon ordre, propre. MO 3-9197.

DODGE sedan 1957, automatique, termes, échange. MO 3-9972.

CADILLAC coupé ville, hard-top, 2 portes 1958. Bijoux. MO 3-9972.

VAUXHALL 1959, sedan, radio, bon ordre. MO 3-9972.

POUR toutes marques de voitures, meilleur prix. Gilles Dumont, LA 9-1967.

BUICK Spécial 1956, sedan, bonne condition. Gilles Dumont, LA 9-1967.

BUICK ROADMASTER 75

MODELE 1957. Tout équipé, $1,350. G. Rouleau, LA 4-2475. Soir LA 7-1866.

A LEVIS

AVANT D'ACHETER, VENEZ VOIR ES

AUTOMOBILES

INCOMPARABLES

GARANTIE "OK"

Lévis Auto Inc.

Rond-Point, Lévis

TEL.: TE 7-5888

Le garage le plus considérable de la Rive Sud.

CHARS à vendre en lot. Bas prix. Giroux Auto. MO 3-9973.

BUICK 1959, hard-top 4 portes, Bouchard Auto. Tél.: 31.

CHEVROLET pick-up. Fleet Side ½ tonne 1960. 15,000 milles. Pour détails. — LA 7-3159.

HUDSON automatique, parfaite condition. Tél.: LA 4-8722.

G.M.C. 1960, 5 tonnes, neufs. Bouchard Auto. Château-Richer. Tél.: 31.

INTERNATIONAL, 3 tonnes, avec boîte 14 pieds, hoist. Bouchard Auto. Château-Richer. Tél.: 31.

BUICK 1960, neuf, occasion. Bouchard Auto. Château-Richer. Tél.: 31.

OLDSMOBILE sedan 1955, termes, échange. Pradet Auto. 276 St-Paul. — LA 9-4197.

1953 CAMION Chevrolet ½ tonne. Tél.: LA 9-4197.

CHRYSLER 7 passagers 1954, $300. Pradet Auto. 276 St-Paul. LA 9-4197.

CADILLAC 1957, Eldorado, hard-top, 2 portes, parfaite condition. Pradet Auto. 276 St-Paul. LA 9-4197.

VRAIE CHANCE

DODGE 6, 1960, avec transmission automatique, comme neuf, vrai millage 6600 milles. Raison, char fourni par compagnie. Tél.: MA 3-9483.

ATTENTION

1959 Gazelle Sedan, équipé val. de $1495. pour $1195.00

1958 Land Rover, équipé, en spécial $495.00

1957 Willys pick-up 4 WD, équipé val. de $1890. pour $1690.00

1958 Chevrolet coach, 6 cyl. radio val. de $925. pour $800.00

1954 Dodge sedan, transmission Hydrive, radio, valeur de $595. pour $450.00

CANADIAN AUTO CORP. AUTO MODERNE LIMITEE

498 RUE DE LA COURONNE

Québec 2, P.Q. Tél.: LA 9-5381

566 Blvd Hamel LA 9-5384

NEUF ET USAGES

108 LOGEMENTS DEMANDES

3 ou 4 PIECES modernes, couple sans enfant, haute-ville, 1er mai. MU 3-9951, après 7 hres MU 3-0963.

5 OU 6 APPTS, chambre bain, 220, pas chauffé. — LA 9-8027.

6 OU 5 PIECES, pas moins de 2 chambres coucher, chauffées ou non, 2 grandes personnes, préférence St-Fidèle, près église, chambre bain, 220, eau chaude. LA 9-7990.

110 MACHINERIE A VENDRE

ACHETONS, vendons, échangeons machinerie lourde. Tél.: LA 5-4769.

CAMION 10 tonnes avec charroe, winch, 3 différentiels, Grader en parfaite condition, Bulls TD6, TD4, TD8, John Deere 440 avec Backo, Pelle mécanique Dominion, Compresseur 125 p.c. - 250, Machine à souder 460 ampères. S'adr. à 700 Dorchester Nord, Québec, P.Q. ou LA 4-1691.

SOUFFLEUR Sicard, autobus 15-18-28-40 passagers, tracteurs D-7, D-8, TD-9 Droit et Malo, camion équipé pour hiver 5-7-10 tonnes, camion Diesel. Machinerie Maheux, 500 Ave St-Sacrement. TEL.: MU 3-8940.

"READY-MIX"

TROIS "Ready-Mix" sur camion Mark. S'adresser Machinerie Maheux, 500 Ave St-Sacrement. MU 3-8940.

SOUFFLEURS SICARD

PELLES mécaniques, tracteur TD-9 (Malo), D-7-8, Payloaders, floats, camions 5-7-10 tonnes, 2 et 3 différentiels équipés avec charruss, autobus compresseurs. Machinerie Maheux, 500 Avenue St-Sacrement. MU 3-8940.

Camion 10 tonnes F.W.D. 1953

équipé d'une souffleuse à neige

"BROS"

A CHUTE JUMELEE

Matériel de surplus gouvernemental entièrement reconditionné.

$12,500

F. à B. Kemptville, Ontario

MARVAN Equipment Sales

KEMPTVILLE, ONTARIO

TEL.: 500

112 MAGASIN A LOUER

MAGASIN à louer, 33 rue Sous-le-Fort. S'adr.: LA 2-2276.

120 MAISON A LOUER

STE-FOY. Maison 6 pièces, garage, grand terrain, $125 mois. OL 3-7279.

ST-ROMUALD. Maison seule, 8 appts. Tél.: LA 3-4947.

VILLENEUVE, maison neuve, "ranch" seule, 6 pièces, foyer, carport. Tél. : MO 1-5906.

MAISON Sillery, 5 chambres, plus chambre bain, chauffée, meublé, ou non, libre immédiatement, téléphones pour visiter. LA 2-1581, entre 9-5½.

121 MAISONS A VENDRE

NON CLASSIFIEES

2 MAISONS, 1 St-Albert le Grand, l'autre Charlesbourg, aussi 1 logement à louer. MA 3-3034.

QUARTIER LIMOILOU

ST-PIE X. Beau plain-pied 6 ou 7 chambres. Revenu coin de rues. — LA 2-7721. 6 p.m. à 9 hres p.m.

ST-ALBERT, 2 logements, chauffés, $18,000. Acompte $500.00. OL 3-1713.

STE-CLAIRE d'Assise, directe propriétaire, 5 revenus, chauffée, brique, plâtre. — LA 4-8328.

ST-PASCAL, maison 2 logements, 5 pièces, chauffée, brique américaine, cause départ. MO 1-5468.

6 LOGEMENTS 4 pièces, neuf, direct contracteur, 199, 24e Rue.

DEUX 5 pièces, chauffées, 2405 Champfleury, coin rues. MO 3-7026.

RUE FRANCOIS 1er, 9 logements. Revenu net 13%. Roger. LA 4-2542.

RUE PAPINEAU, 4 logements, garage, prix $7,300. Wilfrid Roger. LA 4-2542.

RUE PIERRE-BOUCHER, 3 logements, 6-3 pièces. Roger. LA 4-2542.

19ième RUE, Cottage 6 pièces, salle jeux, garage. Turmel. LA 9-2575.

25ième RUE, 5 logements, 7-4 pièces, acompte $6,000. Bouchard. LA 9-2575.

ST-ALBERT. Bungalow luxueux, 6 pièces, salle jeux, carport, Turmel — LA 9-2575.

ST-PIE X. Des Intendants, 2-5 pièces, propres, chauffage plintes, 2 balcons. — LA 7-8634.

ST-ALBERT, 2 revenus, rue des Saules, garage. MA 3-9182.

ST-PASCAL, 2 logements, 6-7 pièces, chauffé, eau, libre. Acompte $5,000. Bélanger, 479 Couronne. LA 3-5352.

2e AVENUE. Bungalow moderne 6 pièces, sous-sol fini Bolleau, LA 9-2575.

JEANNE-MANCE, 4 logements 6-4 pièces, moderne. Turmel, LA 9-2575.

3e AVENUE, 3 logements 6-4 pièces. $17,500.00. Turmel. LA 9-2575.

ST-PASCAL, 2 logements 4 pièces, moderne $13,500.00. Bolleau, LA 9-2575.

LA RONDE, 3 logements 5 pièces, chauffés, moderne, Bouchard, LA 9-2575.

VERITABLE aubaine, acompte $4,000. St-Pascal, 3 logements, brique américaine) LA 3-3174.

ST-PAUL-APOTRE, 5 logis, âge 6 ans, comptant demandé, $6,000. LA 2-1527.

2 LOGEMENTS, 5½ appts, chauffés, garage, 760 rue Vitré, LA 3-9173.

MAISON 2 étages, 8 pièces, lapis, sous-basement fini. LA 7-1732.

ST-PIE X, 3 logements, 2-3, 1-6 pièces. Prix $18,500. Comptant à discuter LA 9-8121 — LA 5-6581.

DE LA CANARDIERE, maison de 3 log. avec poste de commerce, 2 garages, coin de rue Georges Paquet Enr. LA 4-4517.

ST-PAUL-APOTRE. Belle propriété 6 pièces. Aubaine. LA 8-8121.

ST-PIE X. Bloc appartements 8 logements. Revenu 11%. LA 9-8121.

ST-ALBERT, 6 pièces, s'achetant avec $3,000 d'acompte. Balance $40.00 par mois. MA 3-9182.

ST-FRANCOIS D'ASSISE. Véritable aubaine, construction neuve, hôpital privé, très bien situé. LA 9-8121.

QUARTIER MONTCALM

AVE DESSANE, maison 2 logements 6 pièces chacun, plus garage. Royal Trust LA 2-4031. — Le soir: M. Gourdeau — LA 2-8635.

NOTRE-DAME DU CHEMIN, 2 logis 6 et 3 pièces, extérieur brique, paiement très facile. MO 3-6230.

ST-SACREMENT, De Callières, 5 pièces, coin de rues. Prix $27,000. Acompte $7,000. MA 3-8182.

ST-SACREMENT, — 9 pièces, 2 étages, comptant $10,000. MA 3-9182.

ST-SACREMENT, 3 logements 3-4 pièces acompte $6,000.00. Turmel. LA 9-2575.

VERITABLE aubaine $23,500, 3 logements, 3 appts, grand terrain. — LA 3-3174.

HOLLAND, 2 logements de 7 pièces, avec garages. Québec Land & Realty Company, Mme Bernier, LA 9-8456, Soir OL 3-3424.

AVE DES ERABLES

COIN St-Cyrille. Superbe résidence privée de onze pièces, chambres de bain, salle de jeux, garage, etc. Endroit très central. Libre immédiatement. — Tél.: MU 3-3804.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

MAISON détachée, rue St-Jean, près Salaberry, 5 magnifiques logements de 8 pièces à vendre. Immeubles Centrales, 350 Boul. Charest Est. Ch. 304. — LA 3-3562.

121 MAISONS A VENDRE

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

MAISON détachée, rue Lockwell, près Salaberry, 4 magnifiques logements de 8 pièces à vendre. Immeubles, Centrales, 350 Boul. Charest Est, Ch 304. — LA 3-3562.

RUE STE-ANGELE. Maison 7 pièces, 4 chambres à coucher, $13,000. Appeler : Jerry St-Arnault MU 3-0911.

ST-JEAN-BAPTISTE, 3 logements, 5 et 6 pièces, prix $13,000. Comptant à discuter. LA 9-6581 — LA 9-8121.

QUARTIER ST-ROCH

PLUSIEURS propriétés seules, à revenus ou commerce direct propriétaire, cause départ, accepterait échange. 154 du Roi, LA 5-9426.

AUBAINE, acompte $2,500. La Salle, 3 logements, chauffés, brique, garage. — LA 3-6770.

RUE LA SALLE, 3 logements, 5-8 pièces. Roger. LA 4-2542.

QUARTIER ST-SAUVEUR

SUCCESSION, acompte $5,000. 8 logements, Aubaine $12,000, grand terrain. LA 3-3174.

MAISON neuve 3 logements. Direct du propriétaire. Léger acompte. MU 1-4302.

MAISON 3 logements, 1 libre à l'acheteur, sous-sol fini, système chauffage, garage, entrepôt. Bon poste pour commerce, coin rue St-Germain et St-Ignace, près rue St-Vallier, système d'air climatisé. Le tout refait à neuf. Cour d'asphalte. Bonne condition. LA 4-9673.

MAISON seule, 4 grands appts, plus chambre bain en tuile, partie refaite à neuf, grand terrain. Acompte $2,000. Balance comme loyer. Libre 1er mai. LA 4-9673.

SILLERY

COTTAGE 7 pièces, plus salle jeux au sous-sol. Royal Trust Co. LA 2-4031. Le soir M. Gourdeau LA 2-8635.

BOURBONNIERE $16,000. Cottage 6 pièces, plâtre, brique américaine, garage. LA 3-6770.

WILLIAM. Acompte $6,000. Cottage 8 pièces, plâtre, brique, garage. LA 3-6770.

SEMI-DETACHE. 2 logements chauffés, zone commerciale, prix $14,000. — LA 7-1732.

AVENUE DE LUXEMBOURG, maison brique, 12 pièces, 6 chambres coucher, grande cuisine moderne, sous-sol fini, direct du propriétaire. LA 7-6444.

FORGET, Plain-pied, 7 pièces, Ultra-moderne, garage, Bouchard. LA 9-2575.

RUE DES GOUVERNEURS, Sillery, magnifique propriété, 6 pièces, plus chambre bain en tuile, construction récente, habitable mai. Direct du propriétaire. 681-2765.

SILLERY, Parc Falaise, Eugène Chalifour Construction, 2485 Chemin St-Louis. LA 7-1627.

RUE HOCQUART, propriété 2 logements 6 pièces, plus 6 chambres louées. Revenu $3,720. Près du centre universitaire. MU 3-7632.

IDEALE pour couple, plain-pied 6 pièces, foyer naturel. Ave des Gouverneurs. Appeler: MU 3-7879.

STE-FOY

PAROISSE ST-LOUIS de France, ou Ste-Geneviève, trois, 4 chambres à coucher. Occupation immédiate ou sur demande. $12,000 à $15,100 1er paiement, 1er mai 1961 seulement. Terrains de choix, bas comptant. OL: 3-7251 Clairma Construction Inc.

STE-FOY, Joli maison, genre bungalow, 5 et 6 pièces, occupation immédiate, vue sur le fleuve, matériaux de première qualité, brique américaine. Prix à partir de $12,500. Acompte $100 et plus Balance payable comme loyer. — TEL. : OL 3-7279.

SEPT PIECES neuf, terrain boisé, léger acompte, balance loyer. P.-A. Savard, OL 3-1383.

DEVELOPPEMENT J.-A. Verret, Boul. Henri IV, Ste-Foy. Maison 6 pièces, 4 chambres à coucher, prête immédiatement. Aussi autres modèles construction première qualité. Comptant très bas. Visible de 8 à 4 heures 30 p.m. du lundi au vendredi. Samedi et dimanche 2 à 5 p.m. Le soir sur appointement. Tél.: jour OL 3-7925. Soir LA 7-1160.

RUE de la Colline, bungalow, 6 pièces. Royal Trust, LA 2-4031. Le soir M. Gourdeau, LA 2-8635.

PARC CHESNAYE — Magnifique bungalow 7 pièces avec garage. Royal Trust LA 2-4031. — Le soir, M. Gourdeau, LA 2-8635.

EDMOND GAGNON, bungalow 6 pièces. Royal Trust, LA 2-4031. Le soir M. Gourdeau, LA 2-8635.

PARC DE LA COLLINE — 3183 Chemin Ste-Foy. Maisons 6 et 6½ pièces. Prix variant entre $12,850 et $14,500. Comptant à partir de $500.00. Livraison immédiate ou pour le printemps. Visites: 10 h. a.m. à 6 p.m. Soir sur appointement. OL 3-3183 et LA 7-3891. Wilfrid Légaré Inc.

MAISON 9 pièces, coin d'Argenteuil et Sasseville, terrain 80 x 108, pierre, plâtre, thermopanes, carpet, 4 chambres, salon, salle à manger, cuisine, dînette, buanderie. Dufresne & Légaré. LA 7-3591, 2799 Boulevard Laurier, Ste-Foy.

AVE STANLEY bungalow 7 pièces, prix raisonnable. Rue Lavallée, bungalow 6 pièces. Royal Trust, LA 2-4031. Le soir LA 2-8635.

RUE Curé Paradis, St-Thomas d'Aquin, maison 3 logements, 1 de 7 pièces, 2 de 4. Royal Trust, LA 2-4031. Le soir, M. Gourdeau, LA 2-8635.

RUE ROUVILLE, entrée Chemin St-Louis Maison 6½ pièces, terrain tourbé, $15,900. Dépôt à partir de $1950. Visites 7 h. à 10 h. p.m. Jour: LA 7-3591, W. Légaré Inc., Ent. Généraux.

RUE CHAMBLY, entre Rouville et Dolan. Maison 6 pièces, carport, pierre et plâtre, thermopane. Maison 6½ pièces, garage, pierre et plâtre, Thermopane. Près école St-Louis de France. — Dufresne & Légaré. LA 7-3591.

JOLI plain pied, 3 chambres coucher, foyer, garage, Bridgewater. Bas du prix coûtant. Appeler Jerry St-Arnault — MU 3-0911.

PRES Cité Universitaire, acompte $2,500, 6 pièces, garage, $13,500. LA 3-6770.

PARC NEILSON, 6 pièces plain-pied, carport, soubassement fini, cause de mortalité. Prix $14,200. — LA 7-1732.

VISITATION, acompte $3,000, 6 pièces, modernes, foyer, occupation immédiate. LA 3-6770.

MAISONS 4 logements. Revenus $4,320. Tél.: OL 3-1097, Pageau.

DES SEIGNEURS Chic bungalow 8 pièces, acompte $5,000. Turmel. — LA 9-2575.

STE-FOY, 3 revenus, prix $26,000. Comptant possible $5,000. MA 3-9182.

STE-FOY. Maison neuve, prix $13,500. Comptant $1,500. Mensualités $78.00. — MA 3-9182.

STE-FOY, 6 pièces, plus sous-sol complètement fini. Garage. Comptant $5,000. LA 9-8121.

STE-FOY. Maison neuve 6 pièces, foyer, prix $14,500. Acompte $3,000. Mensualités $79.00. MA 3-9182.

CHEMIN STE-FOY. Maison 2 étages, 14 chambres. $4,000. MA 3-9182.

6 PIECES, près centre d'achat Ste-Foy, départ, directement propriétaire. — MU 1-1450.

MAISON 6 pièces, proximité hôpital des Vétérans, hypothèque 5%, cause départ, libre à 8 jours d'avis. Direct propriétaire. Tél.: LA 7-3081.

MAISON située 3605 Chemin St-Louis, terrain 120 pieds sur Chemin St-Louis, par 185 de profondeur côté du fleuve. Inf. LA 3-6298, jour 9 à 5 hrs.

AVEC BUREAU, joli plain-pied Ave Mont-Marie, comprenant 7 pièces, 2 salles bain, foyer naturel, carport superbe, bureau privé, avec entrée séparée, idéal pour professionnel ou autre. Appelez MU 3-7879.

STE-FOY. Plain-pied, 8 pièces, garage. Prix $10,000. LA 7-9382.

CHEMIN St-Louis, magnifique résidence, style canadien colonial, pierre granit, vue splendide sur le fleuve, foyer en pierre, fini extérieure et intérieure ultra-moderne, fenêtre thermopanes, tapis mur à mur, occasion spéciale. Appelez: Jerry St-Arnault, MU 3-0911.

$250 COMPTANT. Joli bungalow, Parc Neilson, 3 appts, carport, coin rues, 318 rue Haute-Ville.

VACANT CHAUFFE

PRET à occuper. Plain-pied spacieux, 6 pièces, situé entre grands centres d'achats Ste-Foy et Cité Universitaire. Construction brique, 1957, garage. Comptant: votre offre $2,000 ou plus. L. W. Seale. LA 7-2209.

STE-FOY COMPTANT $1,200.00

MAISON neuve 6 pièces, brique, pierre, salle bain tuile et vanité, près école, église. MA 3-9182.

PANORAMA

DES LAURENTIDES, Ave des Talus en face l'hôpital Laval. Plain-pied, 6 pièces brique américaine, garage, fenêtres thermopane et aluminium. $3,600 d'extra inclus. Prix demandé $17,800. Départ, offres considérées. L.W. Seale. — LA 7-2209.

VISIBLE 9 A.M. A 9 HEURES P.M.

STE-FOY — MAISONS NEUVES

5 pièces — $12,500 — acompte $300.00.

6 pièces — $13,500.00 — acompte $500.00.

7 pièces — $15,500.00 — acompte $1,000.00.

Autres modèles et prix

400, rue Beau-Pré, Sainte-Foy — OL 3-7279

121 MAISONS A VENDRE

STE-FOY

DIRECT du propriétaire, centre commercial, maison 17 pièces, 3 chambres, bain, construction récente. 683-8289.

$13,500 PLAIN-PIED, 6 pièces, paroisse St-Louis de France, peu de comptant. Appeler: MU 3-7879.

ST-THOMAS d'Aquin, 1 logement 6 grandes pièces, trois de 4, brique américaine, près école. LA 7-9360.

BUNGALOW 6 pièces, sous-sol complètement fini, libre 2794 Valcourt, Ste-Foy. Information Léo Labbé. 7492 Ouimet, La Salle, Que.

$500.00 COMPTANT, 6 pièces, rue La Chenaie, Ste-Foy. Quebec Land & Realty Company, (M. Auger). LA 9-8456. Soir: MO 3-7663.

RUE DE LA REINE, maison de 2 logis, 1 de 7 et 1 de 3 pièces, $7,000.00. Georges Paquet Enr. LA 4-4517.

AVE Jean Dequen, joli split level de 6 pièces avec foyer, très propre, terrain paysagé et patio. Georges Paquet Enr. LA 4-4517.

QUATRE-BOURGEOIS, 2 revenus, 4 pièces, excellente affaire, Prix $16,000. — MU 1-5446, heures des repas. LA 9-8121.

STE-FOY. Maison 2 revenus, construction 8 ans. Acompte $5,000, balance $70. par mois. MA 3-9182.

STE-FOY. Maison à revenus incluant maternelle, construction neuve. — LA 9-8121.

BANLIEUE

BUNGALOW, 6 pièces, fini plâtre extérieur brique vendre, échanger pour maison revenu, prix $14,000 situé 530, 6ie rue est, Charlesbourg, libre actuellement, MA 3-7286, LA 7-9007, VI 9-3191.

DEMENAGEMENT longue distance — North American Van Line. — Tél. : LA 9-2155.

CHARLESBOURG, maison 5 pièces, salle de jeu finie. Près 6%. LA 9-4702.

2437 VITRE, 4 logements de 4 pièces, chauffés, bonne occasion pour placement hypothèque, $12,000. MO 3-6485.

LAC BEAUPORT, maisons, meublés, grands terrains, règlement succession. VI 9-4073.

BEAUPORT, près église, 2 logis, 8 et 6 pièces, chauffées, extérieur brique, paiement facile. MO 3-6330.

ST-RODRIGUE, 2 logements, 5-4 pièces, chauffés, Roger. LA 4-2542.

BEAUPORT, 6 logements, 4 pièces, bain. Bon revenu. Roger. LA 4-2542.

ORSAINVILLE, occasion, $2,000 comptant, 1960, pierre, brique, 6 pièces, plinthes fonte. Terrain fini. LA 7-8634.

BANLIEUE. Luxueuse propriété de style, 8 pièces, garage, Turmel, LA 9-2575.

CHARLESBOURG. Bungalow 6 pièces, sous-sol fini, acompte $3,500. — LA 9-2575.

ST-JEROME. Chic bungalow 5 pièces, acompte $2,000. Bolteau, LA 9-2573.

ANCIENNE-LORETTE, 2 logements, brique. Comptant $3,000. LA 9-8121.

ROULOTTE neuve, meublée, au complet. Prix $7,400. $153.00 par mois. Comptant $500. MA 3-9182.

STE-MONIQUE. Joli 6 pièces, très moderne, grand terrain, garage. Prix $11,500. Acompte $2,000. Balance facile. LA 9-8121.

RUE SEIGNEURIALE, Beauport, jolie petite maison sur terrain 75' x 85', système chauffage, construction 1 mois. Prix $7,000. tout compris. LA 9-8121.

QUEBEC-OUEST, 2 logements, garage, 4 appts, chambre bain. LA 7-8782.

MAISON 4 appts sur 4 arpents carrés. Laurentides, bois chauffage, $5.00 la corde. — LA 3-9839.

9165 PLACE DU BERGER. Acompte raisonnable accepté. Soir seulement — MA 3-7560.

ANCIENNE-LORETTE. Maison neuve 5 pièces, s'achetant avec acompte de $200. Information. LA 9-8121.

MAISON 7 pièces, chauffée, très moderne, grand terrain, près limites de Charlesbourg à Orsainville, directement du propriétaire, très peu de comptant. S'adr. MA 3-4892.

LORETTEVILLE — 6 appartements, près école, grand terrain, cause départ. — LA 3-8670.

STE-MONIQUE, 2½ milles de Québec. Maison 1½ étage, terrain 85 x 485. — LA 3-2059.

CHARLESBOURG. — Maison neuve. Acompte $500.00, style Ranch, $78.60 par mois, capital et intérêts, moins ristourne provinciale $17.50 par mois, située près église, école. MA 3-9182.

ST-PIERRE, I.O., 9 pièces, chauffées, 220, eau chaude. MO 1-8679.

POURQUOI RENOUVELER VOTRE BAIL

Maisons à prix modiques et styles modernes. Près de l'église et des écoles de Charlesbourg. Habitables en mars. 1er versement en mai.

Vous n'avez pas à payer aucune charge et extra pour :

—Le terrain

—Certificat de localisation de l'arpenteur

—Permis de construction

—Frais de notaire pour l'acte d'hypothèque

—L'assurance de 2% couvrant les frais d'hypothèque et d'inspection.

Extérieur fini pierre et brique américaine, abri d'auto, fenêtres vitraux clairs, ventilateur électrique, entrée 100 ampères, 220 volts. Prévision pour chambres et salle de jeux au sous-sol.

OMER PARE

81e rue est, Charlesbourg

Boulevard Henri Bourassa

Tél.: MO 1-3613

122 MAISON DEMANDEE

VENDONS, échangeons, propriétés, commerces. Wilfrid Roger. 197, 4e Rue. — LA 4-2542.

MAISON demandée avec 2 ou 3 revenus, dans quartier Belvédère, St-Sacrement ou St-Dominique. MU 3-0911.

J'AI acheteur sérieux pour maison seule ou revenu, aussi commerce, terre, terrain. J.-E. Lamothe. VI 2-3618.

MAISON demandée comme placement Québec Métropolitain, maison seule ou revenus. Avons clients sérieux. Appeler J.-A. Paquet, jour LA 9-8311, — soir, LA 3-3034.

ACHETERAIS plain-pied, 8 à 9 pièces, 4 chambres coucher, sous-sol fini avec terrain convenable, près église, école, Sillery si possible, direct propriétaire. — LA-7-6444.

PROPRIETES revenus demandées, avons acheteurs sérieux. Hunt. 794 St-Jean. — LA 8-5382.

SERAIS intéressé à avoir maison 5 à 8 pièces, prix raisonnable. Paiérais comptant. LA 9-8121.

127A MARCHANDISE SECHE

MARCHANDS ET COLPORTEURS. Préparez-vous pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment est au complet: comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants, ainsi que coupons et marchandise à la verge. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétition. Demandez catalogue illustré envoyé gratuitement. Montreal Jobbing Ltée. 857-859, St-Joseph Est, Québec, P.Q.

128 MATERNITE

POUR filles-mères, consultation assistance sociale, orientation, placement d'attente, discret et rémunéré en maisons privées avant hospitalisation. S'adresser à Madame Aimé-C. Fontaine ou à son Assistante, 43 rue d'Auteuil, Québec. Tél.: LA 9-1787.

MATERNITE privée Laroche. Demoiselle, position. 194 Pierre-Bertrand, Québec. — MU 3-4084.

132 OBJETS PERDUS

VERRES BRUNS perdus, rue St-Joseph, St-Roch. S'adr.: 940 St-Vallier Est.

PETIT porte-monnaie soie, perdue Blvd Charest. Tél.: 681-5662. Récompense.

133 ON DEMANDE A ACHETER

LOT de bois à vendre ou à couper. — 829-7069.

138 PENSION POUR ENFANTS

ANCIENNE-LORETTE, pension pour enfants, nouveau-nés à 6 ans, $10.00 par semaine, maison seule ultra moderne. TR 2-2349.

PRENDRAIS enfants en pension, Parc Boudreau. Tél.: MU 1-5310.

PENSION pour bébés, meilleures références possibles. MO 1-6361.

PRENDRAIS ENFANTS en pension, très bons soins. MO 1-5447.

138 PENSION POUR ENFANTS

BON FOYER, expérience, références, aimant enfants, discrétion absolue. — TE 2-2548.

PENSION pour enfants, près école. — LA 4-5852.

POUPONNIERE St-Paul, pension licenciée pour bébé, soin de gardes-malades graduées. MU 1-3275.

NOUVEAU-NES, à 5 ans, $9. par semaine. LA 5-9136.

PENSION pour enfants. 683-4670.

139 PERSONNELLES

CEUX qui désirent faire des rencontres sérieuses. Consultez Mme Langlois, 390, 25e Rue. LA 3-7458 — LA 3-8547.

153 RADIO A LOUER

RADIO, pick-up, location semaine, mois, chambre, hôtel, hôpitaux. — Tél.: MU 1-1630.

159c TELEVISIONS A LOUER

LOCATION de télévision, les 3 mois payés vous seront crédités sur l'achat d'un appareil neuf. Québec Electronique Edrg. 621 St-Jean. Tél.: LA 4-4237 ou LA 4-7828.

TELEVISION, radio, louer, hôpitaux, maison privée, hôtel, vente, échange. Jacques Bédard. 624 Frênes est. — MA 3-0704.

TELEVISION, 3 mois de location, serviront d'acompte sur un achat. Système pratique pour motels, chambre, etc. J.-Roméo Croteau. 179 St-Joseph Est. LA 2-3928. Soir LA 7-1313.

TELEVISIONS 17-21 pouces, résidence, hôtel, hôpital, motel. Spécial au mois. Universel TV Service. LA 2-8676.

LOUER télévisions neuves, bas prix. Astra TV. MA 3-0725.

TELEVISIONS 17-21 pouces, résidence hôpital. Universel TV Service. LA 2-8676.

159d TELEVISIONS A VENDRE

TELEVISIONS usagées, vendons, toutes marques reconditionnées à neuf, garantie un an. Partir de $49.00, $69.00, etc. Conditions de paiement. Faites reconditionner votre grosse lampe gratuitement, une neuve $29.95. R. M. Electronique, 469 St-Vallier Ouest. LA 9-3522.

LOT 30 télévisions, récents modèles, versements si désirés. A partir $40.00 à $110.00. Reconditionnées à neuf, garantie d'un an. Reconditionnons les grosses lampes avec garantie $5.00 ou une neuve RCA, $28.95. Plante et Gagnon Electronique. 773 St-Vallier Ouest. — MU 1-5496.

AUBAINE TV, 21 pouces. S'adr.: 366, 6ème Rue, Limoilou.

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

162 TERRAINS A VENDRE

ST-JEROME de Charlesbourg. Magnifiques terrains situés 60e à 67e Rue Est, Le Parc Richelieu. LA 5-8711.

STE-FOY, magnifiques terrains boisés. Aqueduc et égouts, 28 cents pied carré. P.-A. Savard, OL 3-1383.

STE-FOY, Chemin St-Louis, près Avenue du Parc, terrain commercial 215 x 110 pieds .50 p.c. Autre Chemin Ste-Foy, terrain commercial, 200 x 300, borne 3 rues. OL 3-7279.

AUBAINE St-Pie X, 50 x 100, 2 à 6 logements, près école, église, autobus. — MO 1-6412.

TERRAIN à Charlesbourg, 50 x 100, $1,500. S'adr.: MA 3-7727.

CHATEAU-D'EAU, Laurentides, Lorettville, Charlesbourg, Orsainville, J.-E. Lamothe, VI 2-3615.

GIFFARD, $25.00 par mois seulement, lots de 60 x 100. Quebec Land & Realty Company, LA 9-8456.

STE-FOY, magnifique terrain, 20,600 pieds, coin de rues résidentiel LA 7-6779.

TERRAIN 60 x 88, rue Des Saules-Ouest, $2,600. Tél. LA 4-4943.

ST-PIE X, Giffard, terrain, $400.00 comptant. Tél.: LA 9-5500.

STE-FOY, terrain pour blocs appartements ou triplex, services installés, prêts pour construction. Prix 40c et plus. OL 3-7279.

QUEBEC, 26e Rue, St-Pie X, près église, beaux terrains. LA 4-9310.

CONSTRUCTEURS

STE-FOY, terrains avec services installés, près école et autobus. Prix $1,600. 2e Rue, Parc Neilson. OL 3-7279. — LA 7-1938.

167a VOYAGE

EXCURSION

Nouveau record des ventes et des profits de Can. Breweries

Malgré la très vive concurrence qui s'est fait sentir, les ventes et les profits de Canadian Breweries Ltd. ont atteint, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1960, un palier sans précédent, annonce M. E. P. Taylor, président du conseil. Les ventes ont totalisé $340,852,368 pour accuser une augmentation de $7,088,000 Les profits nets se sont accrus de 11 p.c. au chiffre de $13,761,-464 ou $3.25 l'action au regard de $12,395,992 ou $3.62 l'action en 1959; les profits par action sont calculés sur 4,202,207 actions en 1960 et sur 3,346,904 en 1959 Dans une comparaison vraiment exacte, les ventes de 1960 sont en hausse de $18,491,000 ou 5.7 p.c., car celles de 1959 incluaient les chiffres de 13 mois dans le cas de la filiale américaine.

La température de l'été dernier ayant été des plus désappointantes, l'augmentation des ventes a été bien inférieure aux prévisions, souligne M. Taylor; sur tous les marchés importants, la compagnie a toutefois élargi sa part du volume des ventes de l'industrie. Le gain le plus marque s'est produit aux Etats-Unis, où la part de la compagnie est passée de 4.9 à 5.4 pour cent. Les brasseries de Vancouver, Etobicoke (Toronto métropolitain) et Baltimore se mettront en marche le printemps prochain, ce qui parachèvera un programme d'expansion très ambitieux.

Au sujet des perspectives, M. Taylor déclare que les ventes de l'industrie de la bière, au Canada comme aux Etats-Unis, devraient augmenter durant l'exercice courant et que le rythme de croissance de la compagnie devrait surpasser celui de l'industrie, tout particulièrement aux Etats-Unis.

L'augmentation des ventes, alliée à la plus grande efficacité des opérations, devrait entraîner des profits plus élevés.

Le 31 octobre dernier, le fonds de roulement s'établissait à $44,-326,446, hausse de $7,980,000; l'actif disponible se chiffrait à 2.6 fois le montant du passif exigible.

LE MARCHE DU BETAIL

Montreal (PC) — Il n'y a pas eu de vente de bovins, de veaux, d'agneaux ni de moutons hier matin, sur les marchés à bestiaux de la métropole.

Les arrivages se sont chiffrés hier matin par 31 bovins, 18 veaux, 137 porcs et aucun agneau ni mouton. Les arrivages s'étaient chiffrés, mardi par 336 bovins, 282 veaux, 353 porcs et 43 agneaux et moutons.

Sur le marché de l'ouest, les arrivages se sont chiffrés par 401 porcs et truies cette semaine. Les porcs de la catégorie "A" ont rapporté 25 et 50 cents de plus que la semaine dernière, alors qu'ils se vendaient $31.50 - 31.75. Les prix des truies étaient stables à $22-24.

Sur le marché de l'Est, les arrivages se sont chiffrés par 355 porcs et truies, cette semaine. Les porcs se sont vendus 50 cents plus cher que la semaine dernière: 237 ont rapporté $31.50 et 131, $31.50 plus 80 cents la tête. Les truies ont rapporté un dollar de plus; elles se sont vendues $22-24; quelques-unes à 80 cents de plus la tête.

Tendance des prix

New York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a baissé hier de 0.11 point à 161.32.

Titres au comptoir

Séance du 18 janvier 1961

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Offre	Dem.
Anglo Can Tel A	44	45½
Banque d'Economie	45	...
Banque d'Epargne	64	67
British Newfoundland	1¾	2¼
Canadian Delhi	4	4¼
Canadian Javelin	8	8½
Cie Pouv Bas St-Laur 4½ pr	16	...
Corp d'Exp Financière	10⅜	...
Dupuis Frères priv	18	...
Guarantee Co of North Am	100	...
La Prévoyance	80	...
La Sauvegarde	80	...
La Solidarité	50	...
Les Prévoyants	65	...
Qué Téléphone 5 priv	18½	...
Rio Tinto	85	95
Société d'Admin & Fiducie	128	...
Trust Général du Cda priv	16½	17½
Westcoast Trans	16¾	17¼

Fusion de deux entreprises

entreprises

La fusion de Standard Photo-Engraving Co. Ltd. avec la National Photo-Engraving Co. Ltd. a donné naissance à un des plus grands établissements de gravure de Montréal, qui s'appellera National-Standard Photo-Engraving Co. Inc. Cette fusion permettra à la compagni National-Standard d'augmenter considérablement ses moyens de production.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec, 93 points en solide	64¼
Québec, 92 points en solide	64¼
Québec, No 1 moule d'une livre	65

PRIX DES OEUFS

Catégorie	A	B	C	D	E
A ex-g	30-31	34 -36	42 -43	-55	35-36½
A gros	27-29	32 -33	40 -41	50-52	33-34½
A moy	26-27	30½-31	38½-39	48-50	-31
A peti	22-23	27½-28	37 -38	44-45	-28
B	22-23	27½-28	37 -38	44-45	-28
C	15-16	18 -19	25 -26	35-36	-19

grosseur

N.-B. — Les prix dans les colonnes A B et D sont ceux en vigueur le 17 janvier.

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.

TABLEAU DES VOLAILLES

Prix aux producteurs poids vivants

POULETS A GRILLER

3 à 4 livres	20-21

POULETS A ROTIR

4 à 5 livres	20-21
5 à 6 livres	21-22
6 livres et plus	27-28

POULES

3 à 4 livres	10-12
4 à 5 livres	12-14
5 livres et plus	22-23

DINDONS

Moins de 9 livres	32-33

PRIX AUX DETAILLANTS

POULETS A ROTIR

(sujets abattus)

Catégorie "A"	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 lbs et plus
	32-34	38-40	40-41

POULES

Catégorie "A"	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 lbs et plus
	18-20	24-26	32-34

POULETS A GRILLER

SUJETS EVISCERES

Catégorie "A" 3 à 4 livres	32-34
Catégorie "B" 3 à 4 livres	30-32

(Sujets éviscérés)

POULETS A ROTIR

	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 lbs et plus
Catégorie "A"	38-40	41-44	42-44
Catégorie "B"	35-37	40-42	40-42

POULES

3 à 4 livres, catégorie "A"	26-27
4 à 5 livres, catégorie "A"	31-32
5 livres et plus, catég. "A"	39-41
3 à 4 livres, catégorie "B"	24-25
4 à 5 livres, catégorie "B"	28-30
5 livres et plus catégorie "B"	35-36

Prix aux détaillants

DINDONS EVISCERES

Catégorie "A" moins de 9 livres	48-50
Catégorie "B" moins de 9 livres	43-44

PRIX DES POMMES DE TERRE SAC NEUF COUSU

Québec, 75 lbs. nouvelles	$1.75-1.80
N.-B. 75 lbs. nouvelles	$1.90-1.95

LE MARCHE A QUEBEC

Le marché des oeufs semble instable dans le moment signale le Service fédéral des marchés. Les grossistes sont dans l'expectative d'une hausse ou d'une baisse de prix dans les catégories supérieures. Les acheteurs sont donc très prudents et les cotations n'ont pas changé.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, (PC) — A la fermeture de la Bourse canadienne des Denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place se cotait à 63¼ cents la livre (prix offert). Le beurre, 93 points, se cotait à 63¾.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur: catérie A extra-gros, 35-36½ cents la douzaine; gros 33-34½ cents; moyens 31; petits, 28, catégorie B., 28; catégorie C., 19.

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS. — Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisses de bois: A-extra-gros, 36-37½ cents la douzaine; gros, 34-35½; moyens, 32; petits, 29; B., 29; C., 20. Arrivages: 145 caisses.

BEURRE — Arrivages courants prix admissible, 64 cents; non admissible 64 cents. Beurre frais de beurrerie, enveloppé de première qualité, 65-66 cents. Frais, prix de gros, prix admissible, 92 points, 64½; 93 points, 64½ cents; non admissible, 64½ cents.

FROMAGE. — Livré à Montréal ciré, arrivages courants, blanc du Québec, 31; coloré, 31. Prix de gros, blanc du Québec, 32 cents; coloré du Québec, 32¼.

POMMES DE TERRE — Québec, nouvelles, 75 lbs, $1.75-1.85; 10 lbs, $0.27-0.28. Nouveau-Brunswick, 75 lbs, $1.95-2.00; 50 lbs, $1.20-1.25; 10 lbs, $0.28-0.34. I.-P.-E. 75 lbs, $2.00-2.15; 50 lbs, $1.50-1.60; 10 lbs, $0.35-0.38.

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient généralement stables ou légèrement à la hausse hier sur les marchés de gros des produits agricoles. L'offre était suffisante pour une demande calme. Les prix du beurre étaient inchangés alors que ceux des pommes de terre étaient généralement inchangés. Les arrivages par voie ferrée se sont chiffrés à 18 wagons et l'on en comptait 29 sur rails.

Valeurs étrangères à New York

Séance du 18 janvier 1961

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, 132, rue Saint-Pierre, Québec 2. Téléphone: LA 2-7066.

Titres	Offre	Dem.
Australie 3½% 1966	92	93
Bolivie 2 1993	12	...
Bolivie 7 1958	16	...
Brésil 3% 1979, série 1	97¾	...
Brésil 3% 1979, série 2	97¾	...
Brésil 3% 1979, série 3	98	...
Brésil 3% 1979, série 4	98	...
Brésil 3% 1979, série 5	98	...
Brésil 3% 1979, séries 11-30	96½	...
Brésil 3% 1979, nouvelles	79	...
Brésil 3% 1979, anciennes	85	...
Chili 3 1993	44	44¾
Colombie 3 1978	71½	73½
Cundinamarca 6½ 1969	71½	73½
Cudinamarca 3 1978	59	62
Italie 1 à 3 1977	76	77
Medellin 3 1978	52	53
Milan 6½ 1952	150	...
Parana 7 1958 Stamped	66	...
Pérou 3 1997	44¼	45¾
Rome 6½ 1952	155	...

Augmentation des ventes des magasins à rayons

Ottawa (PC) — Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé hier, que les ventes des magasins à rayons pendant le mois de novembre 1960 ont été de 2.3 pour cent plus élevées qu'en novembre 1959. Elles ont représenté en novembre 1960 la somme de $156,-218,000, comparativement à $152,-764,000 en novembre 1959.

Les ventes de la période comprise de janvier à novembre 1960 représentent une augmentation de 1.4 pour cent sur celles de la même période en 1959. Il y eut des gains dans toutes les provinces du Canada, à l'exception de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Dans les provinces de l'Atlantique, les augmentations ont été de 3.3 pour cent et dans le Québec, de 3.8 pour cent. En Ontario, il y a eu une augmentation de 1.9 pour cent dans les ventes; au Manitoba, de 0.3 pour cent et en Colombie-Britannique, de 0.2 pour cent.

x x x

Ottawa (PC) — Les ventes des magasins à rayons ont diminué de 12.4 pour cent dans la semaine se terminant le 14 janvier, comparativement à la même semaine de 1960, raporte le Bureau fédéral de la statistique.

La plus forte diminution a été inscrite dans les provinces de l'Atlantique. Les ventes y ont diminué de 29.8 pour cent.

Diminution des bénéfices de la Brasserie Dow Ltée

Le rapport annuel de la Brasserie Dow Limitée pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1960 montre que cette entreprise a accusé une diminution dans ses bénéfices nets: ces derniers se sont élevés à $3,001,030 comparativement à $3,401,761 l'année précédente. Le chiffre d'affaires a été approximativement le même qu'en 1959; cependant, des frais d'exploitation plus élevés ont réduit le bénéfice net. Les amortissements de l'année ont été de $1,736,024.

Au cours de l'exercice, la Compagnie a racheté pour $1,000,000 de ses débentures. Le fonds de roulement s'établit à $15,811,067 à rapprocher de $19,722,732 l'année précédente. Le rapport des disponibilités aux exigibilités est passé de 5.7 à 1 en 1959 à 5.3 à 1 durant l'exercice écoulé.

Le rapport signale que les dépenses d'ordre capital se sont élevées à $1,279,696 en 1960 et que le programme en cours est de l'ordre de $6,300,00 Ce montant comprend le prix d'achat de la brasserie O'Keefe située à Toronto.

Dans leurs commentaires sur cette transaction, l'hon. Wilfrid Gagnon, président du conseil d'administration, et M. J.-A. Des-Rochers, président de la compagnie, notent que "l'acquisition de cette brasserie moderne renforce la position de notre Compagnie sur le marche le plus important de l'Ontario et nous assure une capacité de production suffisante pour quelques années à venir. Nous espérons prendre possession et commencer l'exploitation de cette brasserie au cours du mois de février prochain."

PRODUCTION RÉDUITE DE NOS FILATURES

L'activité dans les filatures de coton du Canada en 1960, telle que réflétée par le nombre de balles de coton brut utilisées, a été inférieure à celle de 1959. C'est ce que révèle la statistique publiée hier par l'Institut du Coton du Canada.

L'an dernier, les filatures canadiennes ont entamé 336,545 balles de coton (500 livres chacune) comparativement à 352,576 en 1959. Le chiffre enregistré en 1960 est le plus faible depuis 1954.

Le total moindre est dû à un ralentissement des affaires durant toute l'année. En décembre, les filatures ont entamé 29,009 balles comparativement à 31,248 pour le mois précédent et 26,764 pour le mois de décembre 1959.

Les manufacturiers canadiens affirment que le fléchissement des dernières années, interrompu seulement par une reprise partielle en 1959, indique bien la forte intrusion des cotonnades étrangères sur le marché canadien.

Une chute du soya à Chicago

Chicago, (PA) — Le soya s'est grandement effrité hier après s'être maintenu presque continuellement à la hausse depuis six semaines.

Il a cédé jusqu'à huit cents le boisseau dans certains cas. Les céréales présentaient également une tendance générale à la baisse.

Allure mixte du marché du grain

Winnipeg (PC) — Le marché a évolué sans orientation précise hier. L'avoine et l'orge ont évolué dans un étroit rayon. Il en a été de même du seigle.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

AVOINE

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mai	...	...	76⅛	76⅛
Juil	76⅛	76⅜	76⅛ a	76⅛ b
Oct	77	76⅞	77 a	76⅞ a

ORGE

Mai	...	...	97¼	97¼
Juil	...	...	97¼ b	97¼ a
Oct	...	...	98⅛ b	98⅛ a

LIN

Mai	311½	304¾	304¾	310¼
Juil	310¾	303¼	303¼-303½	309¼-309½
Oct	307	301½	301½	306 b

SEIGLE

Mai	104b	104	140	103½
Juil	105½	104½	104½	103⅝ b
Oct	106½	106⅛a	106⅝ a	107⅛ a

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 c.w. 0.75; ex. 3 c.w. 0.72, 3 c.w. 0.71¼; ex. 1 four. 0.71¼; 1 four. 0.70½; 2 four. 0.68½; 3 four. 0.65; fourrage mixte, 0.45.

ORGE: 1 et 2 c.w. 6-rangs, 1.05¼, 1 et 2 c.w., 2-rangs, 0.99¼; 3 c.w. 6-rangs, 0.97¼; 3 c.w. 2-rangs, 0.91¼, 1 four., 0.91¼; 2 four., 0.89½; 3 four., 0.86¼.

SEIGLE: 1 et 2 c.w., 0.99¼; 3 c.w. 0.96¼; 4 c.w., 0.85; ergoté, 0.82; sur rails, 0.99¼.

LIN: 1 c.w. 2.97½; 2 c.w. 2.92¼; 3 c.w., 2.72¼, sur rails 2.96¼.

Winnipeg (PC) Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales: les ventes aux termini sujettes à confirmation:

AVOINE: 2 c.w. 0.74¼; 3 ex. c.w. 0.72¼; 3 c.w. 0.72¼; 1 ex. four. 0.72¼; 1 four. 0.71¼; 2 four. 0.68½; 3 ex four., 0.65½; fourrage mixte, 0.45; grain mixte, 0.60¼.

ORGE: 1 et 2 c.w. 6-rangs, 1.07; 1 et 2 c.w. 2-rangs, 1.05; 3 c.w. 6-rangs, 1.05; 3 c.w., 2-rangs, 0.99; 1 four., 0.93¼; 2 four. 0.92¼; 3 four., 0.89¼; 3 fourrage mixte, 0.84¼.

Voici les prix du blé de seconde classe pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:

Northern No 1, 1.67⅝; No 2, 1.62⅝; No 3, 1.60⅝; No 4, 1.58⅝; No 5, 1.51⅞; No 6, 1.50⅞; Durum No 1, 1.81⅞; No 2, 1.78⅞; No 3, 1.75⅞. Prix selon l'accord et prix domestiques: Northern No 1, 1.67⅝; No 2, 1.62⅝; No 3, 1.60⅝; No 4, 1.58⅝; No 5, 1.51⅞; No 6, 1.50⅞; Durum No 1, 1.81⅞; No 2, 1.78⅞; No 3, 1.75⅞.

Nouvelle minière

Toronto (PC) — Denison Mines Limited a réalisé un profit net de $10,473,685 ou l'équivalent de $2.34 par action durant la période du 24 mars au 31 décembre 1960, à la suite de l'amalgamation de Consolidated Denison Mines Ltd et de Can-Met Explorations Ltd. Les profits nets de la propriété Denison pour toute l'année 1960 se sont chiffrés par $14,500,000 après des amortissements de $16 millions comparativement à $17,900,000 après des amortissements de $9,-200,000 en 1959.

La propriété de Can-Met, qui tout comme celle de Denison est située dans la région d'Elliott Lake Ont., a été fermée immédiatement après la fusion et placée sur une base d'entretien.

Le cuivre monte

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les chiffres sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

Cuivre	Ferm.	Ferm. préc.
Prix courant:	222¼ A-222½	218¼-218¾
Marché à terme:	222¼ A-222½	219¼ A-219½

Ventes: 4,750 tonnes.

Pour stimuler la vente des articles de sport de fabrication canadienne

Le ministère du Commerce a publié une nouvelle brochure en vue de stimuler la vente des articles de sport de fabrication canadienne au "National Sporting Goods Association Show" qui doit avoir lieu à Chicago du 22 au 26 janvier.

Quelque 35 fabricants d'articles de sport de toutes les parties du Canada participeront avec le Ministère à cette exposition. Le stand du Canada comprendra une grande variété de matériel et de vêtements pour les sports d'hiver et d'été. En outre, le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales y exposera divers articles d'artisanat, des vêtements, des kayak et des appâts fabriqués par les Esquimaux.

Les délégues commerciaux du Canada à Chicago et dans d'autres postes aux Etats-Unis ont fait parvenir la brochure "Sporting Goods from Canada" aux acheteurs possibles dans ces territoires. Cette brochure de 24 pages, en trois couleurs, sera aussi distribuée sur place aux personnes qui visiteront le stand du Canada.

La brochure signale que le Canada, où les sports sont en honneur, a souvent donné le ton dans le fini et la mode et ajoute qu'au cours des cinq dernières années la production canadienne des articles de sport a plus que double, atteignant le chiffre de 5 millions de dollars par année. Cette publication comprend de belles illustrations, dont des photographies de certains de nos champions comme la skieuse Anne Heggtveit, la patineuse de fantaisie Barbara Ann Scott et le fameux joueur de hockey Maurice Richard. Elle renferme aussi une liste des sociétés canadiennes qui prendront part à l'exposition et des produits qu'elles y exposeront.

Cockshutt Farm et ses activités

Le rapport annuel de Cockshutt Farm Equipment Ltd. et de ses filiales indique que les ventes et les bénéfices se sont accrus de façon appréciable durant le dernier trimestre de l'exercice de la compagnie, qui s'est terminé le 31 octobre 1960. Les ventes consolidées ont augmenté légèrement, soit $38,720,577 en 1959 à $38,790,452, mais le bénéfice net a baissé de $1,813,164 ou l'équivalent de $1.67 par action à $1,299,646 ou $1.18 l'action.

Dans ses remarques aux actionnaires, M. Benno M. Bechhold, président, souligne que les ventes d'outillage agricole ont augmenté de $30,300,000 à $31,-600,000 en 1960; cette augmentation a été réalisée entièrement sur le principal marché de la compagnie, le marché canadien, où les ventes se sont accrues de 15 p.c. environ, une hausse proportionnellement plus élevée que la moyenne générale de cette industrie.

CANADA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

DES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "SOUMISSION POUR MODIFICATIONS GENERALES (REPEINTURAGE, MENUISERIE, ELECTRICITE, ETC.), EDIFICE TEMPORAIRE, 75, BOULEVARD DES CAPUCINS, QUEBEC 3, P. Q.", seront reçues jusqu'à 3 h. p. m. (heure normale de l'Est) le 2 février 1961 au bureau du Secrétaire, Edifice Sir Charles Tupper, Ottawa, Ont.

Sur réception d'un chèque visé ou d'un mandat poste fait au nom du Receveur Général du Canada, au montant de $25.00, on peut se procurer les plans et devis, ainsi que la formule de soumission, en s'adressant au bureau de M. Emile Raymond, Gérant Régional, Gestion des Immeubles, Ministère des Travaux Publics du Canada, 75, Boulevard des Capucins, Québec 3.

Afin d'être considérée, chaque soumission doit:

1) être préparée sur les formules fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées;

2) être accompagnée d'un des documents de garantie ou de cautionnement spécifiés sur la formule de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET SECRETAIRE.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 16 janvier 1961.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 18 janvier 1961

Remarques: Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

- s pour lots incomplets
- d ex-dividende
- r ex-droit
- w ex-warrants
- h nouveau haut
- L nouveau bas

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Abitibi	880	$40⅝	40⅜	40⅜	...
Abit pr	845	$23½	23⅛	23½	...
Acad Atl	310	$18	18	18	...
Agnew S	300	$19⅜	19¼	19¼	— ⅛
Algoma	770	$35¼	35	35	...
Alumini	3628	$34¼	33⅞	34⅛	+ ⅛
Alum 1pr	510	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ⅛
Alum 2pr	85	$46	46	46	— ⅛
Ang T 290pr	x20	$51	51	51	...
Argus	415	$35¼	34⅞	35⅛	+ ⅛
Asbestos	280	$26¼	26¼	26¼	...
Atlas Steel	150	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Bank Mont	680	$61	60¾	60⅞	— ⅛
Bank NS	559	$68⅝	68½	68½	...
Banq CN	1860	$41¼	40	41	+ 1
Bath P A	110	$45	45	45	+ 1
Bath P B	75	$34½	34½	34½	+ ⅛
Bell Phon	3248	$49	48¾	48⅝	+ ⅛
Bow Spr	400	$48	47¾	48	+ ⅛
Bow $1¾pr	65	$51	51	51	...
Bowater	234	$7¾	7¾	7¾	...
Brazil	3100	390	380	380	—10
BA Oil	2206	$33	32¾	32⅝	+ ⅛
BCE 5½pr	25	$52½	52½	52½	...
BC Forest	200	$13⅝	13⅝	13⅝	+ ⅛
BC Pow	825	$37¾	37½	37⅝	— ⅛
BC Phone	105	$47⅜	47¼	47⅜	...
Brockvl pr	x30	$9½	9½	9½	...
Brown	x40	$13¼	13¼	13¼	...
Build Prod	415	$35	33¾	34	+ ½
Cal Pow	700	$25	24¾	24¾	— ¼
Can Cem	180	$26	26	26	...
Can Cm pr	x25	$26½	26½	26½	...
CI Fndry	125	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Can Malt	110	$67	67	67	+ ½
CSL	680	$45	44¾	44¾	+ ¼
C Aviation	x125	$21¼	21	21	...
C Bank C	1079	$62½	62¼	62⅜	+ ⅜
Cdn Brew	2935	$44¼	43¾	44	— ¼
Cdn Can A	100	$13⅜	13½	13½	+ ⅛
Cdn Celan	486	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
C Chem	1630	$7	6⅞	7	+ ½
C Chm wt	x50	225	225	225	...
C Cmv B	210	450	400	450	...
C Frdks B	x25	$8	8	8	...
C Husky	200	$5⅜	5⅛	5⅜	— ⅛
CIL	356	$15⅝	15⅜	15⅝	...
CIL pr	x7	$76	76	76	...
CI Pow	125	$11½	11½	11½	+ ¼
C Pow pr	185	$37½	37	37	— ½
C Marconi	x25	$5	5	5	...
Cdn Oil	550	$24½	24¼	24½	+ ⅛
CPR	1085	$22¾	22⅝	22⅝	— ¼
Cdn Pet pr	265	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Col Cell	x50	390	390	390	...
Comb Ent	200	$9	9	9	...
Con MS	96	$20¾	20⅝	20¾	...
C Glass	x5	$20	20	20	+ ⅛
Corby A	x1	$16	16	16	...
Cor Mort	100	$12	12	12	...
Cr Zell A	175	$20¾	20⅜	20¾	...
Dist Seag	345	$32⅜	32½	32½	— ¼
D Bridge	3875	$18¼	17⅞	18	...
D Coal pr	100	300	300	300	...
D Fndry	118	$47¼	47¼	47¼	+ ¼
D Glass	50	$68¼	68¼	68¼	— ¼
D Steel	x25	$11⅞	11¾	11⅞	...
D Stores	70	$67¼	67¼	67¼	+ ½
Dom Tar	3020	$15⅝	15½	15½	...
Dom Text	2105	$10¾	10½	10⅝	...
Donohue	500	$17¾	17½	17¾	...
Dow Brew	x10	$45	45	45	...
Du Pont	450	$20⅝	20½	20⅝	+ ⅜
Dupuis F A	200	$7	7	7	...
Eddy M	25	$26¼	26¼	26¼	— ¾
Electrolux	900	$23	22¾	23	+ ½
Fam Play	250	$18	18	18	...
Fleetwood	600	$11	11	11	...
Ford US	x10	$69	69	69	...
Fndtn	655	$11	11	11	— ¼
Fraser	1270	$23¼	23	23	— ¼
Fr Pete pr	x20	325	325	325	...
Frosst A	5740	$21½	20¾	21¼	+ ½
Gatineau	390	$38	37⅞	38	...
Gen Bakie	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
G Dynam	100	$42⅞	42⅞	42⅞	— ⅛
GMC	x40	$42⅜	41¾	41¾	...
GS Wares	x95	$7½	7¼	7½	...
GL Paper	610	$44⅜	43¾	44	+ ¼
Horne Pf	500	325	325	325	— 5
H Smith	3465	$39	38¼	39	+ ½
H Smith pr	x10	$40½	40½	40½	...
Hud Bay	2965	$46½	46	46¼	...
Imp Bank	50	$70¾	70¾	70¾	— ⅛
Imp Inv A	125	$11½	11½	11½	+ ¼
Imp Oil	1641	$39	38¾	38¾	— ¼
Imp Tob	840	$13¼	13⅛	13¼	...
Ind Accep	190	$44	44	44	+ ¼
I Ac wts	100	$19	19	19	...
I Brons pr	x15	$21	21	21	...
Int Nickel	2706	$62⅜	61½	62¼	+ ⅜
Int Pap	x53	$32⅝	32	32⅜	...
Int Util	835	$38¼	38	38	...
Int Util pr	500	$43	42⅝	42¾	+ ¼
Inter PL	205	$62¼	62½	62¾	+ ¼
Iroq G pr	100	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Labatt	100	$32½	32¼	32½	+ ¼
Laura Sec	x5	$16	16	16	...
MB & PR	600	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Maritime	385	$18½	18½	18½	— ⅛
Mass F	2875	$10¾	10½	10⅝	+ ⅛
Mass F 5½p	140	$101⅜	101	101¾	+ ¼
Molson A	335	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Molson B	710	$25⅝	25⅜	25⅜	...
Mont Loco	x60	$13¾	13½	13¾	...
Morgan	500	$35½	35½	35½	+ ⅜
Nia Wire B	100	$11	11	11	...
Noranda	365	$42	41¾	42	— ⅛
NS LP	250	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
Ogilvie	275	$48	47½	47½	— ½
Pac Pete	300	$11⅜	11¼	11⅜	...
Page Hers	863	$25½	25	25½	+ 1½
Penmans xd	56	$32	31	32	...
Pow Corp	45	$51¾	51¾	51¾	+ ⅜
Price Br	620	$41½	41	41½	— ¼
Price pr	110	$81	81	81	...
QN Gas	2510	$7¼	7⅛	7¼	...
QN Gas Un	105	$47½	47	47½	...
Que Pow	170	$39	39	39	...
Reitmans	1200	$17¼	17	17¼	+ ¼
Roe AV C	475	$5½	5	5	— ⅛
Rolland A	100	$42½	42½	42½	+ ½
Rolland pr	50	$82	82	82	...
Royal Bnk	609	$74¼	74	74¼	+ ⅛
Royalite	300	650	645	645	—35
StL Corp	3640	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
Salada-S	2110	$13⅞	13	13⅛	+ ⅛
Shawin	1733	$28½	27¾	28	— ⅛
Shawin A	60	$29	29	29	— ⅛
Shaw 4pr	35	$41½	41½	41½	...
Shaw 4½pr	x10	$47	47	47	...
Sheraton	100	$18	18	18	...
Sicard	220	$6½	6½	6½	...
Simpsons	100	$29⅝	29⅝	29⅝	— ⅛
Sogamines	200	$17	17	17	— ¼
Southam	1150	$24	24	24	+ ⅛
SS Steel	425	$9	9	9	+ ⅛
Steel Can	610	$72⅝	73¼	73¼	+ ⅛
Steinbg A	435	$21⅝	21¼	21¼	— ⅛
Steinbg pr	x5	$102	102	102	...
Texaco Cn	315	$61¾	60¾	60¾	— 2
Tor-Dom	93	$63	62	63	+ 1
Tr Can PL	1865	$21⅞	21½	21¾	+ ⅛
Un Steel	760	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Viau	100	$14	14	14	+ 1
Walk GW	790	$39¼	38¾	39¼	+ ¼
Webb Knp	200	270	270	270	...
Weston A	50	$42¼	42¼	42¼	— ½
Wstn 4½pr	x20	$90½	90½

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse canadienne

Séance du 18 janvier 1961

Remarques : Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

s pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droits
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

TITRES INDUSTRIELS

HUILES

All Rox	1000	18	18	18	— 1
Alminex	100	171	171	171	+ 1
Anchor	16080	10	9	10	+ ½
Asamera	7000	43	41½	42	+ 2
Bailey S A	4147	595	585	585	— 5
Bail S pr	215	$19	19	19	— ½
Bail S 5½ p	300	$21¾	21½	21½	+ ¼
Britalta	500	205	200	200	— 6
Cal Ed	695	$16½	15½	15½	— ¼
C Oil Ld	700	109	105	106	
C Oil L w	2806	6	6	6	
Cs Pete	400	320	320	320	— 5
C Chieftn	2300	78	78	78	
Cdn Dev	6220	486	470	480	+16
C Ex Gas	400	175	175	175	
C Superior	205	13	11	13	+ ¼
C Williston	1000	52	52	52	+ 2
Cent Del	792	560	556	555	— 5
C Dragon	6233	17	15½	16	— 1
C Mic Mac	106	210	210	210	+ 2
C West P	110	268	268	268	+ 2
Dome Pete	550	770	760	770	+20
Duvex	1000	6	6	6	
Dynamic	6500	63	61	61	— 1
Fargo	900	375	370	370	— 5
Gr Plains	650	$10⅜	900	16¼	— ¼
Home A	922	895	885	885	— 5
Home B	250	850	850	850	+15
H B Oil G	945	$10⅜	10½	10⅜	+ ¼
Jupiter	800	215	199	215	+20
LJ Pete	5000	9	9	9	— 1
Long Point	1000	47	47	47	— ½
Majurana	1000	3	3	2	
Medal	1816	180	180	180	
Midcon	1100	32	32	32	— 1
Mill City	2550	17½	17	17	— 1½
Nat Pete	3808	166	165	165	+ 5
N Cont	1500	24	23	24	
Nc Ois	150	200	200	200	— 5
Neo wts	100	40	40	40	— 7
Neo pr	x20	27	27	27	
Okalta	1000	36	36	36	
Pac Pete	5928	$11½	11¾	11¾	+ ¼
Pac Pete w	350	630	625	635	
Patnoil	3500	39	38	38½	+ ½
Permo pr	2800	56	51	51	— 5
Perus Oils	1400	140	133	133	— 3
Pexrol	1750	60	60	60	— 2
Phillips	500	46	46	46	— 3
Ponder	2500	48½	48	48½	+ ½
Provo Gas	9633	222	212	217	+ 5
Quonto	6500	7	6½	6⅝	+ ⅛
Ranger	2200	105	100	105	+ 2
Reef Expl	2000	4	4	4	
Royallte	3500	650	640	645	— 5
Sapphire	2000	54	53	53	— 2
Sarcee	3200	28	25	27	+ 2
Secur Free	200	380	380	380	— 5
South U	20500	18	17	18	
Spooner	36000	12	11	11	
Stanwell	1500	33	33	33	+ 1
Tidal	3679	55	53	55	+ 2
Trans Res	2175	43	43	43	
Triad Oil	1825	230	225	225	— 9
Un Ois	2740	128	125	127	+ 2
Wayne	1500	14	7	8	
Wespac	744	14	14	14	
W C Og	1800	110	105	105	— 1
Westburne	3000	56	53	56	+ 1
Westates	600	105	105	105	— 5
Windfall	1000	11	11	11	
Yan Can	8500	3½	3	3½	

MINES

Abacus	22500	12	10	12	+ ½
Acad Ur	7000	8½	8	8½	— ½
Advocate	1800	310	298	298	—12
Agnico	16750	77	74	74	
Akaitcho	1000	48	48	48	— 1
Alba Ex	4500	4½	4	4	— 1
Amal Ra	5000	6	6	6	— 1
Anacon	1500	46	44	44	— 1
Anglo Hu	102	865	850	850	—35
Ang Rou	5300	13	12½	12½	— ½
Ansil	136390	14	12	12	— 3
A Arcadi	500	30	30	30	
Atl C C	1400	118	115	118	+ 3
Aumacho	5000	8½	8	8½	+ ½
Aumaque	3000	7½	7½	7½	
Aunor	1000	310	308	308	— 8
Bankeno	1000	38	38	38	
Bankfield	500	13	13	13	
Barnat	6625	200	186	186	— 2
Bary Ex	2000	43	43	43	— 1
Base Me	2200	8½	8½	8½	
Basku	33250	15	13½	14½	— ½
B-Duq	622	8½	8½	8½	— 1½
Beav Lo	5000	7¼	7	7¼	+ ¼
Belcher	3600	54	52	53	
Bethlm	2500	78	71	75	+ 5
Bevcon	1000	14	14	14	+ 1
Bicroft	4500	62	61	62	+ 2
Bidcop	2000	9½	9½	9½	
Black Ry	2000	8½	8	8	— ½
Bouzan	12500	45	43	44	
Bralorne	2986	760	745	750	—10
Broul Re	1000	34	34	34	+ 1
Brnswck	100	275	275	275	— 5
Buffad	11500	7½	7	7	+ ½
Bunk Hill	1500	11	11	11	
Cadamet	40530	12	10	10	
Camp C	40407	660	610	660	+ 60
Camp Ri	300	$17¾	17	17	— ¼
C Tynge	1300	136	135	136	— 1
C Astor	5900	6½	6½	6½	
C N Inc	8714	12	12	12	
Cdn Nw	11233	30	29	25	—11
Candore	2000	12	12	12	— 1
Can Eri	6225	52	50	50	— 2
Cassiar	630	$14¼	14	14	
Cayzor	2600	33	30	31	+ 1
Cent Pa	300	100	100	100	
Cent Po	7750	14½	14	14	— ½
Chester	1500	26½	26	26	— ½
Chib-Ky	3000	11	11	11	
Chib M	2600	52	52	53	+ 6
Chimo	33650	64	61	64	+ 2
Chrom	100	505	505	505	—10
Coch Wi	5900	415	405	405	— 5
Com Mc	2500	24	24	24	— 1
Conlagas	1000	72	71	72	+ 1
Coniaur	500	81	81	81	
C Collins	5000	6	6	6	— 1
C Discov	4075	396	375	375	—10
C Fen	2000	15½	15	15	
Con Gill	37500	7	4½	6½	+ 2
C Halli	5650	45½	45	45	— 1
C Marbe	18000	60	55	58	— 1
C Marcus	1900	81	81	81	— 1
Con M S	1185	$20⅛	20⅜	20⅛	+ ⅛
C Mogul	540	51	51	51	— 1
C Mosher	8100	230	221	228	+ 3
Con Nich	1737	4½	4½	4½	
C Northl	2100	30	29	29	
C Regcou	2500	6	6	6	
C Sannor	1500	5½	5½	5½	
Cop Ra	2925	84	83	84	— 1
Coulee	500	28	28	28	— ½
Craigmt	3100	740	725	740	+40
Crowpat	4000	8½	8	8	— ½
Cusco	3500	4½	4½	4½	
D'Aragon	2000	18	18	18	
Deer Ho	51400	28	26½	26	+ ½
D'Eldona	2000	8	8	8	
Delnite	1071	32	32	32	— 1
Denison	7763	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Dickson	791	366	355	360	
Dome	100	$26	26	26	— ½
Donalda	1000	6½	6½	6½	
Duvan	2100	9	9	9	
East Ma	1700	169	167	169	
East Su	2756	170	166	170	+ 5
Eldet	2150	100	99	100	
El Sol	1000	8	8	8	— ½
Eureka	4500	18	17½	18	
Falcon	1155	$19⅜	18⅝	19¼	+ ⅜
Faraday	4400	125	122	122	+ 1
F'west T	1000	7½	7½	7½	— ½
Fatima	51600	35	33	33	
Francoer	8100	4½	4½	4½	
Frobishe	16700	12	11½	11½	
Geco Mi	3705	$20½	19⅞	19⅞	+ ⅛
Giant H	1514	$13⅛	12⅝	12⅝	— ⅛
Giadex	500	18	18	18	
Goldale	700	19½	19½	19½	
GF Mini	2000	22½	22½	22½	— ½
Goldray	1667	18	17	18	
Granduc	500	134	133	133	— 1
Gulch	500	5	5	5	— 1
Gunnar	2799	795	780	790	
Gwillim	2000	6	6	6	+ 1
Hard Roc	1000	13	13	13	— 1
Har-Min	1000	7	7	7	
Headway	500	27	27	27	
Hibg Bell	8100	199	195	195	— 4
Hollinger	975	$23¼	22½	22½	— ¾
Howey	480	255	253	253	— 2
Hud Bay	1455	$48½	46¼	46⅞	+ ⅛
Hu Pam	6500	10	9½	9½	— ½
Hydra Ex	1340	30½	30	30	— 1
Inspiratn	700	31	31	31	+ 1
Int Mol	8500	4½	4½	4½	
Int Nick	4087	$62½	61¾	62⅜	+ ¼
Irish Cu	5000	16	14	14	— 1
Iron By	6650	365	345	350	—14
Iso	9700	53	51	52	+ 1
J Waite	3500	28	28	28	
Jacobus	3200	80	78	80	
Jaye Exp	500	16	16	16	
Jellicoe	6000	7	6½	6½	
Joliet	3000	30½	30	30	— 1
Jowsey	500	28	28	28	— ½
Kenville	4000	6½	6½	6½	— ½
Kerr Ad	4335	$13¼	13	13¼	— ⅛
Kirk Tow	500	8	8	8	
Kopan	14230	12½	12	12½	+ ½
Labrador	530	$20½	20	20½	+ ½
L Dufault	1500	42	41	41	— 1
Lake Li	1500	11	10	11	+ 1
La Luz	200	275	275	275	—20
Lamaque	1500	390	385	385	—10
Langis	62300	63	56	62	+ 1
Latin A	1500	45	44	44	— 1
Leitch	2400	162	160	162	— 3
Ll Lac	200	207	207	207	
Lorado	600	51	51	51	
Lorado wt	56	6½	6½	6½	
Louvicr	20000	5½	5½	5½	— ½
Lyndhst	1000	9½	9½	9½	— ½
Macassa	225	305	300	300	
Macdon	1200	21	21	21	— 2
MacLeod	4100	127	117	117	— 8
Madsen	8750	320	300	305	—15
Magnet	4500	6	6	6	
Malartic	1100	82	80	80	— 2
Manca U	1000	4	4	4	+ ½
Man Ba	2020	28	28	28	— 1
Marbor	12500	18	17½	17½	— ½
Marcon	43000	12	11½	11½	— ½
Maritime	5250	73	71	73	+ 2
Martin	27500	42½	41½	41½	+ 1
Matagami	100	635	635	635	—15
McIntyre	400	$29¾	29¼	29¾	— ¼
McWat	12500	35½	33	34	+ 1
Mentor	1000	17½	17½	17½	— ½
Meta Uz	10500	10½	10	10½	+ ½
Midrim	6100	60	40	40	— 1
Min Cor	500	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Min-Ore	1000	4½	4½	4½	
Mt Wrig	3800	51	50	51	+ 1
Multi-M	4275	27	25	25	— ½
Murra M	6800	63	61	61	— 1
Nama Cr	1000	9½	9½	9½	+ ½
Nat Exp	1900	4½	4½	4½	+ ½
New Alg	5500	4½	4	4½	+ ½
New Cal	3000	35	35	35	+ 1
New Del	2000	10	10	10	
N Harri	3500	9½	9½	9½	— ½
New Ho	1600	52	52	52	+ 1
New Jas	1260	7	7	7	
N Kelos	2100	9	9	9	
Newlund	8200	13	11½	11½	— 2
N Man	1000	21	21	21	+ 1½
N Myla	16000	38	37	37	+ 1
Newnor	1500	5	5	5	
Nickel M	1462	55	54	54	— 1
Nor Acm	2000	16	16	16	
Noranda	1175	42	41¾	42	+ ⅛
Norbeau	1500	43	41	43	+ 1
Normetal	710	290	280	290	+ 5
Norpax	1509	8	8	8	— ½
Norsyne	1225	6	6	6	
N Goldst	3350	90	85	85	— 9
Northgat	4744	45½	43	45	— 1½
N Goldcr	3483	23	23	23	
N Rank	2500	51	50	50	
Nors A w	100	28	28	28	— 1
North Ca	1000	104	104	104	— 1
O'Brien	1000	57	57	57	— 1
O'Leary	4000	12½	12	12	
Opemisk	2009	565	555	555	+ 5
Orchan	750	155	154	155	— 1
Ormsby	2500	23	23	23	— 1
Pac Nic	1500	66	63	63	— 4
Pamour	3650	90	86	86	— 4
Paramaq	4500	7½	7½	7½	
Pato	575	280	280	280	
Paymast	6000	19	18½	19	— 1
Per Exp	4500	12½	12½	12½	
Peerless	4000	12	11½	12	+ 1
Pick Cr	1126	66	63	63	
Placer	1000	$15	14⅞	14⅞	+ ⅛
Preston	4200	555	550	555	+ 5
Pros Al	13600	118	115	118	
Purdex	2000	5	5	5	
Que Ch	2700	18	15	15	
Q Metal	1600	68	68	68	
Quinston	500	17	17	17	
Quemont	320	960	960	960	—40
Radiore	4100	52	51	51	— 1
Rayrock	2690	65	60	63	— 2
Realm	10000	28	27	28	
Rexspar	5500	18	17½	18	— 2
Rio Algo	1524	865	860	860	
Rio Hu	17000	12	11	11½	— ½
Rix Ath	6500	30	29	30	
Roche	7000	12½	12	12½	
Rockwin	11600	18	17	18	+ ½
Ryanor	3200	17½	17	17½	— ½
San An	3500	151	144	145	— 6
Sand Ri	7600	7	6½	6½	
Satellit	12700	23	21	23	+ 1
Sherritt	9376	405	390	405	+15
Sigma	200	455	450	450	
Sil Mill	6300	44	42	42½	— 1
Sil Stan	1200	30	30	30	
Siscoe	15440	121	116	120	— 1
Stanrck	535	38	38	38	
Starrett	20000	7½	7	7½	
Steep R	3275	795	785	785	
Stirgeon	167950	34	28	33	+ 3
Sud Con	500	6	6	6	
Sullivan	500	150	150	150	— 2
Sunburst	2000	22	20	22	
Sylvanite	3000	24½	24	24	
Taurcani	1360	60	60	60	— 1
Teck-H	4290	184	178	180	— 5
Temag	2230	140	134	140	
Territory	3500	17	16	17	+ ½
Thom L	700	61	61	61	— 1
Tombill	2000	42	41	42	
Torbit	4000	28½	28	28½	+ 1½
Trin Ch	1000	9½	9½	9½	
Ult-Shaw	5000	8½	8½	8½	— ½
Un Keno	1913	940	925	925	— 5
Un Fort	3000	12	12	12	
Upp Ca	6300	130	126	126	— 1
Ventures	1981	$34	33¾	33¾	+ ¼
Vent Deb	50	$92½	92¼	92¼	+ ¼
Vespar	3500	24	23½	23½	— 1
Waite Am	3000	630	630	630	
Wasamac	2000	109	106	107	+ 2
Willroy	1825	125	121	125	+ 3
Will wts	100	18½	18½	18½	— ½
Wiltsey	15050	9½	9	9½	
Wr Har	1200	128	126	126	— 2
Yk Bear	1100	110	107	109	— 2
Young R	6300	64	62	64	+ 2
Yukeno	3000	4	4	4	
Zenmac	5100	19	18½	18⅝	— ½
Zulaps	4250	23½	23	23½	+ ½

CURB

Buloio	1000	675	650	670	— 5
Yukon Co	3500	60	57	60	— 2

Ventes totales : 2,286,000 actions.

Nouveau membre de la Bourse

M. Gordon C. Watt a été élu membres des Bourses Canadienne et de Montréal. M. Watt est un des associés de la maison Gairdner & Company Limited de Montréal.

Fonds mutuels

Séance du 18 janvier 1961

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Offre	Dem.
All Cdn Com	7.15	7.77
All Cdn Div	5.44	5.91
American Growth	7.90	8.61
Beaubran	29.26	31.78
Canadian Investment	8.96	9.84
Canafund	37.42	39.29
Champion Mutual	5.48	6.03
Commonwealth Inter	8.10	8.90
Corporate Investors	9.13	9.98
Dividend Shares	3.05	3.34
Dominion Equity	15.40	16.73
First Oil & Gas	3.80	4.15
Fonds Collectif "A"	5.46	5.94
Fonds Collectif "B"	5.36	5.70
Fonds Collectif "C"	5.35	5.82
Group Inc	3.51	3.84
Grouped Income Accum	5.42	5.92
Growth Oil & Gas	6.96	7.34
Investors Growth Fund	6.06	6.59
Investors Mutual	11.39	12.60
Keystone	14.51	15.69
Leverage Fund	6.91	7.59
Mutual Accumulating Fund	7.81	8.54
Mutual Income Fund	6.45	6.75
North American Fund of Cda	8.97	9.75
Prêt et Revenu Mutuel	5.27	5.75
Radisson	4.32	4.76
Supervised Amer Fund	7.02	7.09
Supervised Exec 1955	39.24	—
Supervised Exec 1956	32.19	—
Supervised Exec 1957	5.51	—
Supervised Exec 1958	5.82	5.88
Supervised Growth Fund	1.70	1.72
Supervised Income Fund	3.93	3.99
TV Electronic	7.87	8.58
Timed Investment Fund	5.65	6.10
United Accumulative	15.42	16.85

FONDS AMERICAINS

Titres	Offre	Dem.
Affil Fund Inc	7.53	8.15
American Bus Shares	4.26	4.55
Boston Fund	18.04	19.50
Bullock Fund	12.81	14.04
Group Sec Auto	8.51	9.33
Group Sec Rail	9.24	10.12
Group Sec Steel	8.88	9.71
Keystone Cust B-3	15.23	16.62
Keystone Cust B-4	9.32	10.17
Keystone Cust K-1	15.44	16.85
Keystone Cust K-2	13.49	14.58
Mass Inv Growth Stock	15.44	16.69
Wellington Fund	14.13	15.40

Mines hors-liste

Séance du 18 janvier 1961

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, 132, rue Saint-Pierre, Québec 2. Téléphone : LA 2-7006.

Titres	Offre	Demande
Aconic	14	19
Amal Kirk	2¼	3½
Am Chib	10	15
Annamaque	1	2
Ass Dev	4	6
Baldwin Mount	10	12
Beacon	3	4
Bracemac	6	8
Brosnan	5	8
Blackhawk	18	21
Canadian Radium	5	7
Canadian Javelin	8	8½
Cheshar	28	40
Gibson Chib	2	5
Hubert Lake	3	5
Hucamp	16	23
Hull Iron	75	95
Laduboro	75	100
Main Oka	38	45
Martin Bird	3	5
Mate Yellowknife	5	7
North Mattag	8	12
Olympia	35	40
Paige Pete	3	—
Pascalis	16	18
Quejo	3	4
Raglan	8	10
Rand Malartic	3½	4½
Richgroup	3½	5
Rugged	1½	2½
Russet	4	6
Roxboro	30	35
Starlight	1	2
Tamara	8	14
Titanium	14	20
Tower	—	3
Wesley	1	5
Young Davidson	18½	20

Prix de gros des denrées

New York (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indication contraire.

SUCRE, domestique, contrat No 7 de mai	0.0640
SUCRE, brut, marché courant	0.0640
SUCRE, mondial No 8, contrat de mars	0.0300
SUCRE, mondial brut, marché courant	0.0306
CAFE, "Santos" No 4, marché courant	0.3650
CAFE, "B" contrat de mars	0.3645
CAOUTCHOUC "REX" contrat de mars	0.2810
CAOUTCHOUC, brut, feuilles fumées à nervures, marché courant No 1	0.28⅝
CACAO, contrat de mars	0.2150
CACAO, "Accra" marché courant	0.23
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents" à Minneapolis	7.20
COTON, contrat de mars, la balle	32.09
COTON, "middling" marché courant	32.25
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrat de janvier	0.1353
HUILE, tirée du soya brut, au wagon citerne, à la livre, prix demandé	0.1262½
PEAUX, brutes la livre, contrat de janvier	0.1472
PEAUX, légères de vaches, marché courant	0.1760
CUIVRE, contrat de janvier	0.2755
PLOMB, contrat de janvier	0.0985
ZINC, contrat de janvier	0.1090
SOIE, marché courant	5.10
LAINE, contrat de mars	1.14-1.1410
LAINE, certifiée, marché courant	1.13
LAINE, "Tops" contrat de mars	1.4660
LAINE, "Tops" certifiée, marché courant	1.50
BLE, Northern No 1 dark du printemps C.I.F., à New York	2.59¾
MAIS No 2, jaune C.I.F. à New York	1.41¾
AVOINE No 2, blanche C.I.F. à New York	0.87
ORGE No 2, fourragère domestique, C.I.F. à N.Y., prix demandé	1.17
SEIGLE No 2, américain, F.A.B. à New York en lots de wagons	1.53¾
SOYA No 1, jaune, à Toledo, Ohio	2.38-2.39
SAINDOUX, midwest, prix nominal	0.1142½

Le marché minier

Londres, (PC) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud est demeuré inchangé hier à 80.5 à la Bourse de Londres.

Les monnaies étrangères

Montréal, (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché.

Etats-Unis (dollar)	$0.99½
Royaume-Uni (sterling)	2.79½
Belgique (franc)	0.0200⅝
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1389
Danemark (couronne)	0.1448
France (franc)	0.2036
Allemagne (mark)	0.2392
Hollande (florin)	0.2646
Italie (100 lires)	0.161
Mexique (peso)	0.0799
Norvège (couronne)	0.1398
Suède (couronne)	0.1930
Suisse (franc)	0.2318
Venezuela (bolivar)	0.2993

Bourse de Londres

Séance du 18 janvier 1961

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne.

Titres	Ferm.
Aluminium Ltd	460¾
Anglo Am of So Africa	168s 6d
Anglo Nfld Dev	50s
Assd Elec	40s 6d
Assd News	25s 6d
Babcock & Wilcox	31s 7½d
Bilyoors	31s
Borax Holdings Ltd	18s 10½d
Bowater Paper Corp Ltd	84s 9d
Bristol Aero	14s 1½d
Brit Alum	67s
Brit Am Tob	63s 6d
Brit Motors	18s 7½d
Brit Oxygen	26s 6d
Brit Petrol Co Ltd	49s
Burmah Oil	39s
Can Pac	$40
Cent Min	79s 1½d
Consol Golds	66s 9d
Courtaulds	44s 10½d
Daggafontein	24s 7½d
Daily Mirror	13s
De Beers	158s 9d
Decca	54s 1½d
Decca "A"	52s 6d
Distillers	31s 7½d
Dunlop	22s
Elec & M	43s 6d
Elliott Automation	26s 7½d
Free St Geduld	123s 1½d
Gen Elec	31s 6d
Glaxo Laboratories	60s 9d
Gt Univ Strs	80s 9d
Hawker Siddeley	29s
Hoover	46s 9d
Hudson's Bay	186s 3d
Imp Chem	68s 10½d
Imp Tob	70s 4½d
John Summers and Sons	37s 3d
Metal Box	73s 9d
Monsanto Chem	35s 10½d
Mt Isa Mines	47s 3d
Phillips Lamps	312s 6d
Rand Mines	91s 10½d
Rhodesian Anglo Am	58s
Rhodesian Selection Trust	9s 6d
Rhokana Corp	43s 6d
Rio Tinto	37s 6d
Roan Antelope	5s 6d
Rolls Royce	42s
Rootes Motors	10s
Shell	137s 6d
Steel Co of Wales	19s 7½d
Stewart and Lloyd	53s
Tanganyika Ltd	25s 3d
Tube Investments Ltd	74s
Ultramar	38s 1½d
Unilever Ltd	154s
United Corp	48s 10½d
United Molasses	38s 6d
United Steel Corp	58s 3d
Vickers	38s 4½d
West Driefontein	102s 4½d
West Holdings	138s 1½d
West Reefs	31s 3d
Woolworth	59s

OBLIGATIONS

Brit 2½% Consols	£43 9-16
Brit 3½% War Loans	£58¾
Brit Fundings 4% 1960-90	£87 5-16
Brit Transport 3% 1978-88	£58¾
German 5% 1924	£98¾
Intl Bank 3½% 1966-81	£78½
Japan 5% 1907	£159
Consol	164 15-16
Fundings	£99 15-32
Victory	£94 7-16
Conversion	£58 9-16
Treasury	£80½
Redemption	£58¾
Brit Savings 1955-60	£90 3-32
Brit Savings 1960-70	£78¾
Brit Savings 1965-75	£70 9-16

Hésitation de la Bourse de Londres

Londres, (Reuter) — Les marchés de la Bourse londonienne étaient généralement calmes et irréguliers au cours de la séance d'hier. Les valeurs de tout repos ont continué d'enregistrer quelques progrès et les obligations étrangères ont eu une amélioration sélective. Mais les titres du Pacifique Canadien ont été légèrement à la baisse alors que les titres de la zone du dollar ont reflété la baisse de la fermeture précédente à Wall Street.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B Montréal

Lots formant une tonne : — Etain, $110.25; plomb, $11.50; zinc prime western, $13.50; zinc de haute qualité, $14.10; de qualité spéciale, $14.50, antimoine de haute qualité, 99.5 pour cent, $26.50; cuivre en lingots, $30.75.

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $107.25; antimoine de qualité supérieure (99.5 pour cent), $25.75.

Lots d'un wagon: — Plomb $10.00; zinc prime western, $12.00; zinc de haute qualité, $12.60; de qualité spéciale, $13.00; aluminium en lingots, 99.5 pour cent, $23.25; cuivre, $28.50.

Sur le marché libre de l'or

Paris, (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs se cotait hier à 40.00 N.F. sur le marché libre de l'or français. Cela représente une hausse de 10 centimes au regard de mardi dernier. L'aigle, pièce d'or américaine de $10, valait 107.00 N.

SOLUTION CARDA

SATISFACTION

Depuis au delà d'un quart de siècle.

FOIE
REINS
VESSIE
DIGESTION

GROSSE BOUTEILLE 26 OZ. ~~$4.00~~

Américains arrêtés à Cuba

La Havane (UPI) La presse du gouvernement cubain rapporte aujourd'hui que six Américains, accusés d'être membres d'une force entraînée aux Etats-Unis dans le but de renverser le gouvernement de Fidel Castro, ont été capturés alors qu'ils tentaient de débarquer à Cuba.

Les six hommes, qui disent tous être des vétérans de l'armée ou de l'aviation américaine, ont été accusés de tenter de rejoindre des "contre-révolutionnaires" à Pinal del Rio, la province la plus à l'ouest de Cuba.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

Un jeune écolier se noie dans le fleuve à Sillery

(Par Lucien Latulippe)

Le fleuve St-Laurent a été la scène d'une noyade, hier, en face de Sillery. La victime est un écolier de 8 ans, André Béland, fils de M. René Béland, demeurant au 2560 rue de la Falaise, à Sillery. Le corps de l'enfant n'a pas été repêché.

La police révèle que le drame s'est déroulé vers 4 h. de l'après-midi. Au moment de sa noyade, le jeune Béland était accompagné de deux fillettes de son âge, Gisèle Dancourt, 7 ans, fille de M. Gaston Dancourt, 2516 rue des Hospitalières, et Janice Tessier, 7 ans, enfant de M. Charles Tessier, 2608 rue de la Falaise.

Ces trois enfants fréquentaient l'école St-Joseph, située sur la côte à Gignac, à Sillery. Leur classe s'était terminée à 3h. 30. Après s'être amusés à glisser dans la falaise pendant un certain temps, ils ont traversé le chemin du Foulon pour se diriger vers les battures du fleuve. Selon ses compagnes, le jeune Béland aurait suggéré d'aller faire un tour sur la glace.

A cet endroit, la glace est unie et est encaissée entre deux quais. Pour, y parvenir, le jeune trio est passé près de la maison de M. Louis Crépault, 2453 chemin du Foulon. Les enfants Béland et Tessier marchaient en avant. En les voyant, M. Crépault aurait dit à la jeune Dancourt de ne pas aller sur les battures, parce que c'était dangereux.

VAINS SECOURS

Vers l'heure de la noyade, la mer était au montant et les enfants ont dû marcher près de 300 pieds avant d'atteindre l'extrémité des glaces. C'est en voulant monter sur un bloc de glace détaché que le jeune Béland serait tombé à l'eau. Ces deux petites compagnes, la jeune Tessier en particulier, ont vainement tenté de le secourir.

Entre-temps, la police de Sillery avait été alertée. A l'arrivée des policiers, les deux fillettes revenaient vers le rivage. Leurs vêtements étaient tout détrempés. Hébergées chez M. Crépault, elles ont été réconfortées et ont raconté la noyade du jeune Béland. Par la suite, leurs parents ont été prévenus et sont venus les chercher.

Aucune recherche n'a été possible, hier soir, pour tenter de localiser le corps du noyé. Le chef de police Gérard Tobin, de Sillery, dit que des recherches doivent être effectuées cet après-midi, à la faveur de la marée basse.

18R-2F

AVIS

Samedi, le 21 janvier,

LES BUREAUX DE

JOS. GRENIER LTEE

seront fermés à l'occasion des funérailles de

Mme PAUL-ANDRE MORIN

(Charlotte Grenier)

FILLE DE M. J.-ALPHONSE GRENIER
PRESIDENT DE
JOS. GRENIER LTEE

EXTRA-SPÉCIAUX

Beurre No 1	.65	2 lbs chops veau	.95
Talon ronde comp.	.65	2 lbs chops d'agneau	.95
Steak délicatisé	.65	2 lbs veau haché	.95
Steak de lard	.65	3 lbs foie boeuf ou lard	.95
Jambon picnic	.39	3 lbs saucisson	.95
Fesse mouton	.39	3 lbs boeuf haché	.95
Epaule veau comp.	.39	4 lbs saucisse	.95
Lard haché	.39	4 lbs graisse pur lard	.95
Fesse Veau comp	.49	5 lbs veau en petits morceaux	.95
Devant veau comp.	.29	10 lbs viande à ragoût en petits morceaux	.95
Devant agneau	.19		

EXTRA-SPÉCIAL

3 dozs d'oeufs A-gros	1.39	3 dozs d'oeufs A-petit	1.19

Avec 3 item de cette annonce

1 lb de spread GRATIS !

Boucherie WEISBERG'S 862, St-Joseph Est

TEL. : LA 2-2785

Commandes postales remplies avec courtoisie

BOEUF DE CHOIX

STEAK ronde, tranche complète, la livre	.79
STEAK talon ronde, la lb	.69
ROSBIF surlonge, 1ère partie, la livre	.69
ROSBIF épaule centre, la lb	.55
STEAK délicatisé, la livre	.65
HAUT COTE la lb, de	.25 à .40
STEAK haché ronde, du maigre seulement, la lb	.75
BOEUF haché, la livre	.35
CROUPE DE BOEUF complète, la livre	.28
CENTRE de croupe, la lb	.59
PANNE la livre	.15
LARD SALE tout gras, lb	.20
CHOPS de veau la livre	.55
FOIE de veau 'select', la lb	1.20
PICNIC sans gigot, la lb	.45
COTTAGE, 1½ à 3 lbs, la lb	.59
BACON la livre	.55
CHOPS de lard, gras enlevé, lb	.59
POULETS 'Cry-O-Vac', prêts à cuire, de 5 à 8 lbs, lb	.48
DINDES 'Cry-O-Vac', prêtes à cuire, env. 18 lbs, lb	.56

TETE FROMAGEE — CRETONS — Etc.

LÉPINE ENR.

632, RUE DU ROI
Tél.: LA 2-6438

SURPLUS DE L'ARMEE

PARKAS DE SKI NEUFS

$1.98

SURPLUS DE L'ARMEE
VAREUSES DE COMMANDOS
EN PATTES D'OURS

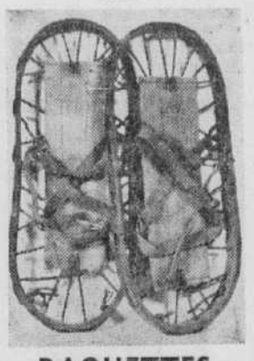

RAQUETTES $1.98 LA PAIRE

NATIONAL SURPLUS
840 Est
Boulevard Charest
LA 4-7726

DROLET & MONTREUIL

12 ST-JOSEPH OUEST — Tels: LA 2-5279 — LA 2-5270

BouchersCharcutiers

Livraison dans toutes les parties de la ville.

Nous acceptons les commandes postales accompagnées d'un mandat-poste rempli avec soin ou si vous préférez livraison C.O.D.

POISSONS DE TOUTES SORTES

MOITIES dindes, 8 lbs et plus, la livre	.55	STEAK Ronde dess. la livre	.89
SAUCISSE fraiche, la livre	.45	SAUCISSE fumee flash, le paquet	.47
POULET "A" frais la livre	.39	PLORINES Bilopage la livre	.65
POULES fraiches "A" 3 lbs, la livre	.35	BOEUF haut côte pour rôtir, la livre	.55
ROSBIF surlonge tendre et juteux la livre	.99	VEAU roulé, la livre	.69
BOUDIN Bilopage la livre	.35	VEAU fesse gigot enlevé, la livre	.79
SILVER Spread la livre	.25	VEAU épaule, petit os, la livre	.75
CRETON panne la livre	.59	TOMATES St-Castin 28 onces 3 pour	.69
SPIRED lard coupe la livre	.65	BLE D'INDE en crème, 20 onces 3 boites	.49
TETE fromagée, le bol	.29	Spécial POMMES McIntosh Rouges et juteuses, la doz	.45
POULETS "A" frais, 4, 7 lbs. La lb.	.59	ORANGES No 180 juteuses et sucrées. 2 douzaines pour	.79
STEAK lard frais la livre	1.09	CAROTTES cello 5 lbs	.29
OEUF extra gros la douzaine	.51	EPERLAN la livre	.29
CRETONS français la livre	.65		
BOEUF haché frais la livre	.37		
LARD haché frais, la livre	.52		
BACON paquet ½ livre	.35		

Mme P.-A. Morin

Mme Paul-André Morin, née Charlotte Grenier, de Beauport, est décédée mardi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 36 ans et 3 mois.

Outre son époux, la défunte laisse pour pleurer sa perte, ses enfants : Andrée et Jean, ainsi que de nombreux parents et amis.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Wilbrod Robert, 844 avenue Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi en l'église de Beauport et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mme S. Hébert

Au nombre des parents laissés dans le deuil à la suite du décès de Mme Stanislas Hébert, née Laurette Dorval, les noms de M. et Mme Armand Havard (Lucienne Walsh), avaient été involontairement omis.

Les funérailles auront lieu demain en l'église St-François d'Assise et l'inhumation au cimetière St-Charles. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 990, 1ère Avenue.

Ronald Rhéaume

Le jeune Ronald Rhéaume, fils de M. Marcel Rhéaume et de dame Juliette Turcotte, est décédé mardi soir à l'hôpital St-Sacrement des suites d'un accident survenu dans l'après-midi sur la rue Père Lacombe, à l'âge de 11 ans. Il était domicilié au no 475, rue Père Lacombe.

Outre ses parents, il laisse pour pleurer sa perte: son frère, Jean-Guy et sa soeur, Diane; ses grands-parents: M. et Mme Lucien Rhéaume, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence Sylvio Marceau, 224 St-Vallier-Ouest. Les funérailles auront lieu samedi, en l'église Sacré-Coeur de Jésus et l'inhumation, au cimetière St-Charles.

M. J.-C.-E. Robin

Récemment avaient lieu, en l'église St-Colomban, de Sillery, les funérailles de M. J.-Charles-Edouard Robin, décédé le 7 janvier 1961, à l'Hôpital des Anciens Combattants, Chemin Ste-Foy, à l'âge de 51 ans et 11 mois. M. Robin était un vétéran de la guerre 1939-45.

Outre son epouse, née May Kyte, il laisse ses trois fils: Robert, Lawrence et Pierre Robin; ses frères: M. Alphonse Robin, de Montréal; M. Ernest Robin, de La Durantaye; M. Arthur Robin, de Breakeyville; ses soeurs: R. S. Marie-Armelle-de-Jésus, supérieure à l'Institut St-Louis-de-France, Loretteville; Mlle Rose-Alba Robin, d'Etchemin; ses belles-soeurs: Mme Alphonse Robin, de Montréal; Mme Ernest Robin, de La Durantaye; Mme Arthur Robin, de Breakeyville; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines, neveux et nièces.

Le gouvernement du Laos se prépare à quitter le pays

Vientiane (PA) Le gouvernement pro-occidental du premier ministre Boun Oum se prépare à évacuer révèlent, aujourd'hui, des informateurs de ce gouvernement.

Plusieurs centaines de soldats et leurs familles, des officiers de police, des membres du personnel de certains ministères ainsi que de divers services techniques ont déjà transporté leurs pénates à Savannakhet, qui servait autrefois de quartier général à Boun Oum.

La plupart des gens croient cependant que les autorités du gouvernement laotien ne quitteront pas Vientiane à moins que la situation, déjà critique dans la capitale, ne prenne une tournure plus désastreuse.

Nouvel archevêque

Londres (UPI) La reine Elizabeth a choisi aujourd'hui le Dr Arthur M. Ramsey, archevêque de York, comme le nouvel archevêque de Cantorbéry, succédant au Dr Geoffrey F. Fisher.

CANADA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, OTTAWA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention : "SOUMISSION POUR INSTALLATION DE DEFENSES, CALE-SECHE CHAMPLAIN, LAUZON, COMTE DE LEVIS (P. Q.)" seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI, 8 FEVRIER 1961.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, par l'entremise de : L'ingénieur en chef, pièce E-443, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.), l'ingénieur régional, case postale 1726, 75, boulevard des Capucins, Québec (P. Q.) ; et on peut les consulter aux bureaux de poste de Lévis et Lauzon (P. Q.)

On ne tiendra compte que des soumissions —

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission.

b) qui seront présentées sur les formule imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER
Directeur des services administratifs et secrétaire.

M. J. Bouchard

M. Joseph Bouchard, agent d'assurances à la retraite, est décédé hier à l'Hôpital des Vétérans à Sainte-Foy, à l'âge de 68 ans. Il était le fils de feu Isaac Bouchard et de feu Louise Bouchard. M. Bouchard était aussi un vétéran de la guerre 1914-18 et était domicilié au 190, Saint - François-est.

Il laisse dans le deuil : son frère et ses soeurs : M. Alfred Bouchard, du Connecticut, Mme Charles Tremblay et Mlle Mérylda Bouchard, de Montréal, ainsi que Mme veuve Rosario Angers (N.P.), de St-Joseph d'Alma; ses belles-soeurs, Mme Vve Noël Bouchard, Mme Alfred Bouchard; son beau-frère, M. Charles Tremblay. Plusieurs neveux et nièces lui survivent aussi.

Les funérailles auront lieu lundi à Notre-Dame de Jacques-Cartier. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Marceau, 224, St-Vallier-ouest.

M. A. Trépanier

M. Alexandre Trépanier, contremaître en construction, demeurant au 100 rue Racine, Boischatel, est décédé accidentellement à l'âge de 43 ans. Il était employé de la firme L. Bélanger & Fils.

Outre son épouse, née Marie - Louise Dumas, il laisse trois enfants : Pierre, Alain et Line Trépanier; ses beaux - parents, M. et Mme Louis Dumas ; ses frères et soeurs : MM. Lionel, Roland et Roméo Trépanier, Mme Antoine Huot, Mme Albert Huot, Mme John Bélanger, Mme Léopold Dorion, Mlle Antonia Trépanier ; ses beaux - frères et belles - soeurs, Mmes Lionel, Rol. et Roméo Trépanier, MM. Antoine et Albert Huot, John Bélanger, L. Dorion, M. et Mme Marcel Dumas, M. et Mme Fernand Renaud, M. et Mme Marc Doiron. Plusieurs neveux et nièces lui survivent aussi.

Les funérailles auront lieu samedi à Boischatel. Les restes mortels sont exposés à la résidence du défunt sous les soins de la maison Bouchard & Fils.

Mme David Plamondon

Mme David Plamondon, née Maria Tessier, de l'Ancienne-Lorette, est décédée mercredi, le 18 janvier, à l'âge de 76 ans et 1 mois. Mme Plamondon demeurait au No 2614 rue Notre-Dame (Belair), Ancienne-Lorette.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils : MM. Alfred, Omer, Paul-Henri et Wilfrid Plamondon ; sa belle-fille : Mme Omer Plamondon (Lucienne Paradis) ; ses beaux-frères : MM. Joseph Plamondon, Joseph Déry, Edgar Légaré, Alphonse Plamondon et Albert Hamel ; ses belles-soeurs : Mme Olivier Moisan (Aurélie), Mme Joseph Déry (Marie-Louise), Mme Edgar Légaré (Léa), Mme Albert Hamel (Joséphine) et Mlle Virginie Plamondon, ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont le R. P. Paulain Moisan, o.m.i. ; la R. S. Marie-Irène, des Srs du St-Sacrement, R. S. Cécile-Marguerite, des Srs du St-Sacrement, R. S. Marie-Archange, des Srs du St-Sacrement et la R. S. Marie du Carmel, o.p.

Les funérailles auront lieu samedi en l'église de l'Ancienne-Lorette. La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 2814 rue Notre-Dame (Belair), Ancienne-Lorette.

Mme M. Gosselin

Madame Marie-Louise Moreau, épouse de feu M. Maurice Gosselin, est décédée hier à l'âge de 73 ans. Elle était domiciliée au no 70, rue St-Louis.

Elle laisse dans le deuil : son frère, M. Adélard Moreau; ses soeurs : Mme Zoël Garneau, Mme Alexis Paquet, Mlle Lucienne Moreau; ses beaux-frères : MM. Zoël Garneau, Alexis Paquet, Zéphirin Beaudet, Georges Racette, Emile Garneau Alexandre Pouliot, Eugène Leblond; ses belles-soeurs : Mme Vve Siméon Moreau, de Cleveland, Ohio; Mme Vve Lazare Méthot, Mme Emile Garneau, Mme Alexandre Pouliot, Mme Eugène Leblond, Mme Jean Martin, de Montréal; Mme Vve Roméo Moreau, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont l'abbé Paul Méthot, curé de St-Gilles, Lotbinière.

Les restes mortels sont exposés à la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 705, St-Vallier-Est.

Les funérailles auront lieu samedi, en la Basilique Notre-Dame de Québec et l'inhumation, au cimetière St-Charles.

M. A. Marcotte

M. Alfred Marcotte, boulanger à la retraite, demeurant au 7880, 1ère avenue, Charlesbourg, est décédé mardi à son domicile, à l'âge de 80 ans et quatre mois. Il était l'époux en premières noces de feu Emma Morand et en secondes de dame Ida Beaulieu qui lui survit avec neuf enfants. Les funérailles auront lieu samedi à Charlesbourg. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard & Fils, 80e rue, Charlesbourg.

DÉCÈS

BERNIER — A Québec, le 17 janvier 1961, à l'âge de 59 ans 1 mois, est décédé Monsieur Godfroy Bernier, époux de dame Lucienne Boucher, demeurant 67 avenue Leclerc.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 15.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère avenue, à 10 heures 05, pour l'église St-François d'Assise, et de là au cimetière St-Charles.

BOUCHARD — A Québec, le 18 janvier 1961, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Bouchard, fils de feu Isaac Bouchard et de feu dame Louise Bouchard, demeurant à 190 St-François Est.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ des salons Sylvio Marceau Inc., No 224 St-Vallier Ouest, à 8 heures 45 pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

BOUCHER — A Québec, le 17 janvier 1961, à l'âge de 74 ans 9 mois, est décédée dame Eva St-Hilaire, épouse de M. Roch Boucher, demeurant No 24 Crémazie Est.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 46 Boul. St-Cyrille Ouest, à 9 heures, pour l'église St-Coeur de Marie, et de là au cimetière Belmont. Le trajet en automobiles.

CARRIER — A Lévis, le 16 janvier 1961, à l'âge de 74 ans 9 mois, est décédée dame Xaverine Gilbert, épouse de feu Joseph Carrier, demeurant à 23 Déziel à Lévis.
Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, No 98 avenue Bégin, à 9 heures 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

COOPER — A Québec, le 19 janvier 1961, à l'âge de 60 ans, est décédé M. George-Thomas Cooper, de Canadian Arsenal, époux de dame Edith Staton, père de Douglas.
Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 30.
Départ du salon mortuaire Rickaby, No 707 rue St-Jean, à 2 heures 15, pour l'église Chalmers Wesley, et de là au cimetière Mont Hermon.

COUTURE — A Breakeyville, le 17 janvier 1961, à l'âge de 66 ans 7 mois, est décédé Monsieur Alfred Couture, époux de dame Maria Lefebvre, demeurant 21, rue Ste-Hélène, Breakeyville.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 21 rue Ste-Hélène, à 8 heures 55, pour l'église de Breakeyville, et de là au cimetière paroissial.

CREVIER — A Montréal, le 17 janvier 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Monsieur Cyrille Crevier, employé C.P.R., à sa retraite, demeurant à l'hôpital Notre-Dame de la Merci.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires de la Société Coopérative, No 7030 St-Denis, à 8 heures 45, pour l'église St-Edouard, et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

FONTAINE — A Nashua, New Hampshire, le 17 janvier 1961, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Marguerite Lapointe, épouse de monsieur Donald Fontaine, autrefois de Québec.
La dépouille mortelle sera exposée à compter de vendredi matin à 10 heures à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 990, 1ère Avenue.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire à 9 heures pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

GAGNON — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 17 janvier 1961, à l'âge de 53 ans 3 mois, est décédée madame Edith Lemelin, épouse de Monsieur Joseph Gagnon, demeurant 61 avenue Royale, St-François Ile d'Orléans.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 30, pour l'église St-François, et de là au cimetière paroissial.

GARNER — A Québec, le 17 janvier 1961, à l'âge de 76 ans 7 mois, est décédée dame Donate Picard, épouse de feu Sieur Joseph Garner, demeurant à 320 Est des Commissaires.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ des salons de la Co. Hubert Moisan, No 253 Est rue St-Joseph, à 8 heures 45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

GOSSELIN — A Québec, le 16 janvier 1961, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Marie-Louise Moreau, épouse de feu Maurice Gosselin, demeurant à 70 rue St-Louis.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 705 rue St-Vallier Est, à 8 heures 45 pour la Basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière St-Charles.

HEBERT — A Québec, le 17 janvier 1961, est décédée dame Lorette Dorval, épouse de feu M. Stanislas Hébert, épicier-boucher, demeurant à 201, 11e Rue.
Les funérailles auront lieu vendredi à 11 heures 15 a.m.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, No 990, 1ère Avenue, à 11 heures pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

LACASSE — A Québec, le 19 janvier 1961, à l'âge de 55 ans 7 mois, est décédé M. Henri Lacasse, entrepreneur, époux de feu dame Cécile Cadorette, demeurant 203 Prince-Edouard.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ du salon mortuaire de la maison Hubert Moisan, No 253 rue St-Joseph Est, à 8 heures 55, pour l'église Notre-Dame Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles.

LACHANCE — A Québec, le 18 janvier 1961, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédée dame Rose-Anna Royer, épouse de M. Pierre Lachance.
Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église Ste-Lucie de Beauregard et de là au cimetière paroissial.
Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard & Fils, No 320, 5e Rue, à 1 heure jeudi, 19 janvier à destination de Ste-Lucie de Beauregard.

LAMBERT — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 17 janvier 1961, à l'âge de 79 ans 4 mois, est décédée dame Marie-Anne Desrochers, épouse de feu Julien Lambert, demeurant à 207 St-Georges, Lévis.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, No 269 rue St-Georges, à 8 heures 45 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

LAROCHE — A l'hôpital St-Sacrement le 16 janvier 1961, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Noël Laroche, assistant officier de l'aide médicale à la Commission des accidents de travail, époux de dame Bernadette Lefebvre, demeurant à 39 Moreau Sud, Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Claude Marceux Enrg., No 96 rue de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 15 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

MACKAY — A Québec, le 16 janvier 1961, à l'âge de 65 ans 5 mois, est décédé Monsieur Joseph-Lionel Mackay, assistant-directeur de l'Office Municipal du Tourisme, époux de dame Marie-Ange Plante, demeurant 1160, rue Bonin, à Sillery.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 975 avenue Marguerite Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles Garnier, et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. Le trajet se fera en automobile.

MARCOTTE — A Charlesbourg, le 17 janvier 1961, à l'âge de 80 ans 4 mois, est décédé M. Alfred Marcotte, ex-boulanger, époux en premières noces de feu dame Emma Morand et en secondes noces de Ida Beaulieu, demeurant à 7880 1ère Avenue, Charlesbourg.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 115, 80e Rue Est, Charlesbourg, à 8 heures 30 pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.

MATHIEU — A l'Hôpital St-Sacrement, le 17 janvier 1961, à l'âge de 49 ans 4 mois, est décédée dame Simone Larouche, épouse de M. Daniel Mathieu.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire chez son beau-frère, H.-L. Mathieu, à 8 heures 45, pour l'église de Val Alain, et de là au cimetière paroissial.

MORIN — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 janvier 1961, à l'âge de 36 ans 3 mois, est décédée dame Charlotte Grenier, épouse de Paul-André Morin, demeurant à 929 Blvd des Chutes, Beauport.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert, No 844 avenue Royale, Beauport, à 9 heures 15 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

MORISSETTE — A Québec, le 18 janvier 1961, à l'âge de 48 ans 5 mois, est décédé Monsieur Jean-Baptiste Morissette, fils de feu Pierre Morissette senior et de feu dame Emélie Voiselle, demeurant à 136 rue Champlain.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 705 rue St-Vallier Est, à 8 heures 40 pour l'église Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont.

PLAMONDON — A l'Ancienne Lorette, le 18 janvier 1961, à l'âge de 76 ans 1 mois, est décédée dame Maria Tessier, épouse de feu M. David Plamondon, demeurant au No 2614, rue Notre-Dame (Belair).
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.
Départ de sa réldence, No 2614 rue Notre-Dame (Belair), à 9 heures, pour l'église de l'Ancienne Lorette, et de là au cimetière paroissial.

RHEAUME — A Québec, le 17 janvier 1961, à l'âge de 10 ans 9 mois, est décédé accidentellement Ronald Rhéaume, fils de Monsieur Marcel Rhéaume et de dame Juliette Turcotte, demeurant à 475 rue Lacombe.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc. No 224 St-Vallier Ouest, à 8 heures 45 pour l'église Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

ST-HILAIRE — A Québec, le 16 janvier 1961, à l'âge de 57 ans 2 mois, est décédée Mlle Alice St-Hilaire, fille de feu Miville St-Hilaire et de feu dame Mathilda Cauchon, demeurant à 473 rue Ste-Thérèse.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30.
Départ du salon mortuaire Sylvio Marceau Inc. No 224 rue St-Vallier O., à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

THERRIEN — A Québec, le 18 janvier 1961, à l'âge de 27 ans 6 mois, est décédée dame Emilienne Hébert, épouse de M. Paul Therrien, demeurant à 280 Colombière Est.
Les funérailles auront lieu samedi.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 318 Chemin de la Canardière, coin 3e Avenue, pour l'église Ste-Croix de Lotbinière et de là au cimetière paroissial.

TREPANIER — A St-Louis de Courville, le 18 janvier 1961, à l'âge de 43 ans 1 mois, est décédé accidentellement M. Alexandre Trépanier, époux de dame Louise Dumas.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 100 rue Racine, Boischatel, à 8 heures 45 pour l'église de Boischatel et de là au cimetière paroissial.

Services anniversaires

BEAUMONT — Samedi le 21 janvier 1961, à neuf heures en l'église Notre-Dame de la Reconvrance, Québec-Ouest, sera chanté le service anniversaire de feu Roméo Beaumont, époux de dame Alice Blouin.

BEDARD — Samedi le 21 janvier à 8 heures en l'église de Cap-Rouge, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Aimé Bédard.

BOISVERT — Samedi le 21 janvier à 9 heures en l'église de Notre-Dame de Lévis, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Mastai Boisvert.

SAMSON — Samedi le 21 janvier à 8 heures en l'église Ste-Bernadette-Soubirous à Lauson, sera chanté le service anniversaire de feu dame Honoré Samson.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

Remerciements

GREER — M. William Greer et sa famille remercient bien sincèrement toutes les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme William Greer soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

MERCIER — M. et Mme Elzéar Mercier et leurs enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur fille Lysette, g.b.l., soit par offrandes de messe, de fleurs, de sympathies ou assistance aux funérailles.

MORIN — La famille Morin remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Madame Alphonse Morin de St-Romuald soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

ROBERT — M. et Mme Camille Robert remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de leur fille Linda soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

La langue française mieux servie . . .

HABITER

peut s'employer transitivement ou intransitivement. « On dit aussi bien: Habiter une jolie maison que dans une jolie maison. Habiter la campagne ou à la campagne. Habiter Paris ou à Paris. Habiter la province. Les peuples qui habitent ce pays (Acad.). Les peuples qui habitent sous l'équateur (Lar. du XXe s.).

(Extrait Larousse)

Fleurs pour toutes occasions

A.-E. BARDOU

Jardinier-Fleuriste

1091 Ch. St-Louis
Tél.: LA 7-3563

Camélia FLEURISTE

1055 RUE ST-JEAN
TEL. : LA 3-5644

Donner des FLEURS de chez . . .

McKenna INC. Fleuristes

C'est offrir une présentation de goût et de qualité

Magasin ouvert tous les jours de 8h.30 a.m. à 5h.30 p.m.

1183 rue ST-JEAN
Tél.: LA 2-6868

VENDREDI ET SAMEDI 2 DERNIERS JOURS DE NOTRE VENTE!

La Compagnie PAQUET PREMIER À QUÉBEC Limitée

VENTE DE JANVIER

SOLDES DE LIGNES A ECOULER DANS TOUS LES RAYONS!

Se vendant ordinairement 209.00

MAGNIFIQUE MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

avec large bureau triple simulé

Un style nouveau et audacieux qui plait au premier coup d'oeil !... plus un fini noyer impeccable, gage d'un travail exécuté par des ébénistes hors-pairs !... Vous obtenez une pratique commode à 4 tiroirs, un lit-bibliothèque et un spacieux bureau à 6 tiroirs donnant l'impression d'un bureau triple. Un ingénieux mélange de style moderne et traditionnel en fait un modèle qui demeure toujours à la mode !... VOUS EPARGNEZ 50.00

159.

Table de nuit, rég. 29.95..... **19.95**

Paquet, meubles — cinquième étage

EPARGNEZ 10.00 SUR

un pratique ensemble en métal

Une valeur indiscutable !... comprenant un robuste lit en métal, un sommier à lames et un confortable matélas. C'est un achat dont vous vous féliciterez longtemps !... de très belle apparence et facile d'entretien. Valeur régulière 59.95

49.95

Paquet, meubles — cinquième étage
Commandez par la poste et par téléphone 529-4501

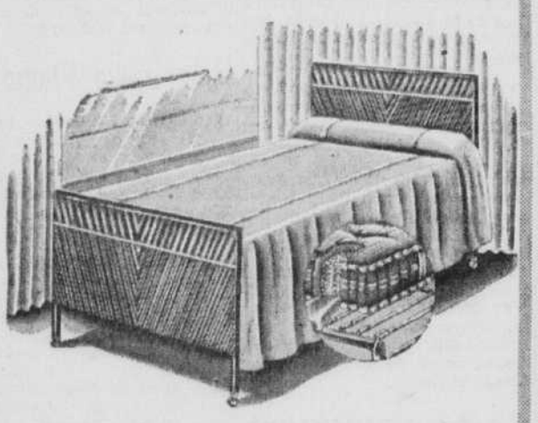

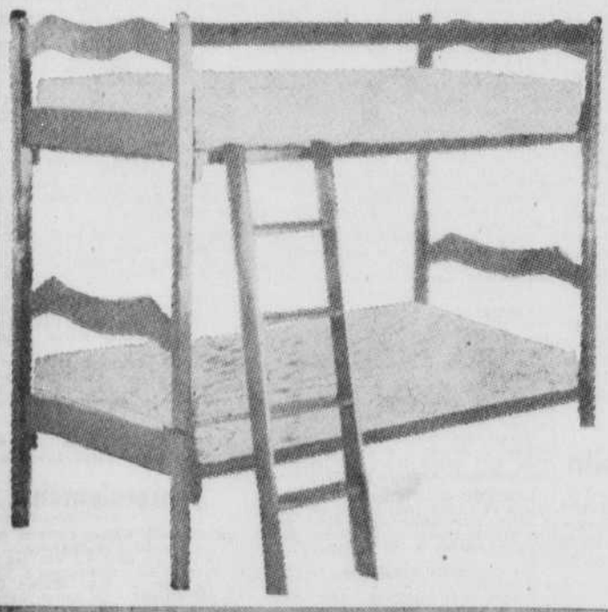

Toujours utiles et populaires !

Robustes lits superposés en érable foncé ou naturel

Spécialement fabriqués pour les maisons d'aujourd'hui, ces lits sont pratiques, peu encombrants et sont aimés des enfants ! Le problème de l'espace est vite résolu tout en réalisant une appréciable épargne de 15.05. Complets avec sommier et matelas à ressorts.

69.95

Paquet, meubles — cinquième étage
Commandez par la poste et par téléphone 529-4501

CARNAVAL du COTON IMPRIME

Assistez à notre

REVUE de MODES

en coopération avec

Dominion Textile

à notre

Salle de Spectacles

3e étage

VENDREDI

le 20 janvier

l'après-midi à 2 h. 30,
le soir à 7 h. 30

ADMISSION GRATUITE
PRIX DE PRESENCE

COMPLETS A 2 PANTALONS

61... l'événement vestimentaire de l'année ! Faites votre choix parmi les tissus worsted anglais tout laine importés ou domestiques. Nouveaux dessins et chauds coloris. Chaque complet est confectionné selon vos goûts personnels.

59.95 69.95 79.95

2e PANTALON .61

Paquet, complets sur mesures pour messieurs — Rez-de-chaussée

AUBAINES DE 1. à 10.

A NOS SALONS BAMBINO ET JUVENILE

NOUS FACILITONS L'ECHANGE DES CHEQUES D'ALLOCATIONS FAMILIALES

COUCHES EN COTON
très absorbant, facile à laver et de longue durée. Dimensions : 21" x 40". Rég. 3.98 **3.**

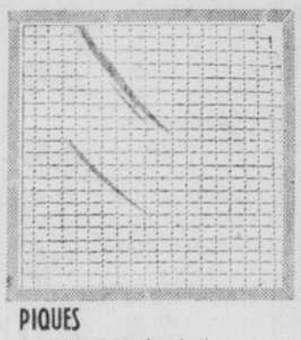

PIQUES
en coton matelassé de première qualité. Dimensions : 18" x 21". Rég. .79
2 POUR **1.**

ENSEMBLE DE BAVOIRS
en ratine facile d'entretien. Bonne grandeur. Rég. .29
6 POUR **1.**

COUVERTURE
en souple finette uni ou quadrillée. Dimensions : 30" x 40". Rég. 1.69 **1.**

TROUSSEAU DE BAPTEME
en Nylon brodé. Il comprend : une robe, un manteau, un jupon et une capeline. Reg. 12.98 **10.**

GILETS
boutonnés confectionnés en Nylon et Orlon. Blanc, rose, bleu ou jaune. Tailles : 1, 2 ou 3 ans. Rég. 1.98 **1.**

PULL-OVER ET CARDIGANS
pour bébés, d'une confection soignée en coton de haute qualité. Aussi modèle boutonné. Rég. .99
2 POUR **1.**

BARBOTTEUSE
robe au dédee, en coton ou Terylene. Tailles : 6, 12 ou 18 mois. Rég. 1.98 **1.**

POLOJAMA
en coton, style deux-pièces dans les teintes pastel. Tailles 1 an. Rég. 1.79 **1.**

GILETS
en beau coton de qualité. Teintes variées. Tailles : 1, 2 ou 3 ans. Rég. 1.49 **1.**

BAS 3/4
provenant d'un manufacturier réputé. Pointures : 7½ à 10½. Rég. .89
2 PAIRES POUR **1.**

Non illustrés :

Draps pour lits de bébé, teintes pastel. Dimensions : 36" x 50". Rég. : 1.69 **1.**

Pantalons équitation en suède ou cororuy — Brun et bleu marine. Tailles: moyenne, grande et extra-grande. Régulier 2.98 **1.**

Mitaines pour enfants. En cuir ou en nylon, courtes ou longues. Rouge, bleu-marine ou brun. Pointures pour: 2 à 6 ans ou 8 à 14 ans. Rég. 1.50 et 1.98 la paire. **1.**

Gilets pour fillettes modèle pull-over ou boutonnés en Orlon ou Nylon. Tailles: 8 à 14 ans. Rég. jusqu'à 8.98 **3.**

Jupons pour fillettes en coton de haute qualité. Tailles 8 à 16 ans. Rég : 1.39. 2 pour..... **1.**

Epargnez jusqu'à 10.01

SUPERBES SOULIERS EN SOUPLE CUIR DE VEAU

pour messieurs et jeunes gens ! Styles nouveaux ... ton de brun seulement ... marques réputées ! C'est une offre qui mérite votre attention tant par la qualité que par le prix !... Dans ce lot il y a des valeurs jusqu'à 24.00

13.99

Paquet, chaussures pour messieurs, rez-de-chaussée

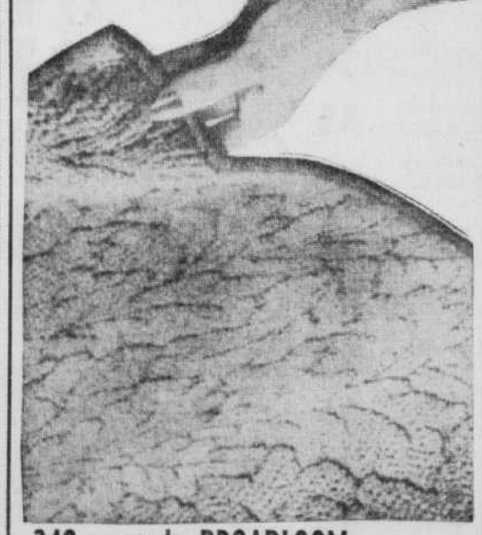

240 vges de BROADLOOM importé 100% laine

de qualité Wilton avec dessin embossé. Touffe dense "Hi-lo" de couleur champagne. Valeur régulière la verge 13.95. Epargnez 4.46

la verge carrée 9.49

Paquet, tapis — quatrième étage

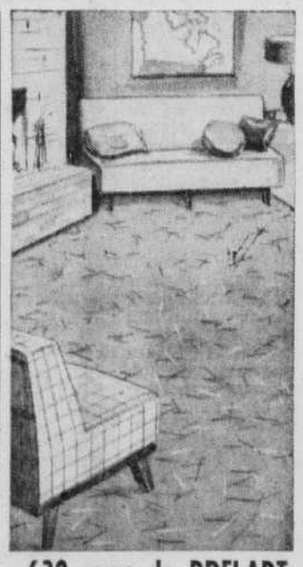

630 vges de PRELART incrusté fini ciré

de fabrication canadienne, avec base de canevas d'excellente qualité. Dessins modernes discontinués. Tons de rouge, vert, gris ou noir. Rég. 2.78 (qualité parfaite). Epargnez .80

LA VERGE CARREE 1.98

Paquet, tapis — quatrième étage

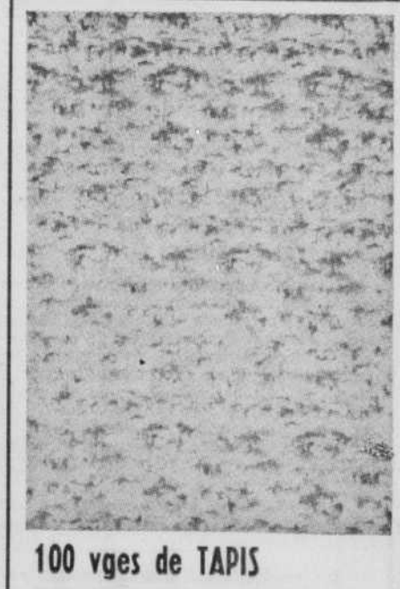

100 vges de TAPIS pour passage

ou escalier. Un tapis 100% laine de qualité Wilton ou Axminster provenant de soldes de lignes. Dessins modernes ou à rayures. Fond vert, beige rosé, ou beige moyen. Largeur 27". Rég. 7.95 et 8.95. Epargnez jusqu'à 3.16

LA VERGE LINÉAIRE 5.79

Paquet, tapis — quatrième étage